

Schéma global des solidarités du Gers

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Septembre 2022

● **Site MONTPELLIER**
135 allée Sacha Guitry
BP 35567
34072 Montpellier cedex 03
04 67 69 25 03

● **Site TOULOUSE**
Faculté de Médecine
37 allées Jules Guesde
31000 Toulouse
05 61 53 11 46

CONTACT



SITE INTERNET



Schéma global des solidarités du Gers

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Septembre 2022

● **Site MONTPELLIER**
135 allée Sacha Guitry
BP 35567
34072 Montpellier cedex 03
04 67 69 25 03

● **Site TOULOUSE**
Faculté de Médecine
37 allées Jules Guesde
31000 Toulouse
05 61 53 11 46

CONTACT



SITE INTERNET



SOMMAIRE

1/	DONNÉES DE CADRAGE	7
2/	ENFANCE-FAMILLE	45
3/	SÉNIORS.....	79
4/	PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	109
5/	INSERTION SOCIALE ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION	125
6/	LOGEMENT	153
7/	CONSTATS COMMUNS AUX DIFFÉRENTS TERRITOIRES.....	169
8/	TERRITOIRE DE LA MDS D'AUCH	179
9/	TERRITOIRE DE LA MDS DE CONDOM	189
10/	TERRITOIRE DE LA MDS DE FLEURANCE	199
11/	TERRITOIRE DE LA MDS DE L'ISLE-JOURDAIN	209
12/	TERRITOIRE DE LA MDS DE MIRANDE	219
13/	TERRITOIRE DE LA MDS DE NOGARO	229
	TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	237

1/ DONNÉES DE CADRAGE

LES FAITS MARQUANTS	9
1.1 Un département peu dense dans son ensemble	11
1.2 Une évolution différenciée entre territoires.....	12
1.3 Un accroissement de la population par l'arrivée de nouveaux habitants	13
1.4 Une part importante de personnes arrivant d'un autre département.....	14
1.5 Une espérance de vie à la naissance plutôt favorable	15
1.6 Des taux de mortalité variables entre territoires gersois	16
1.7 Un niveau de mortalité prématurée plutôt favorable	17
1.8 Une mortalité qui diminue mais moins vite qu'ailleurs	18
1.9 Une natalité plutôt faible	19
1.10 Une baisse du nombre d'enfants par femme dans tous les territoires gersois	20
1.11 Un revenu net imposable moyen très variable entre territoires	21
1.12 Une progression du revenu net imposable plus importante dans certains territoires.....	22
1.13 Une majorité de foyers fiscaux sont non imposés	23
1.14 Une baisse de la part des foyers fiscaux non imposés plus accentuée dans certains territoires.....	24
1.15 Une part des plus jeunes et des plus âgés importante	25
1.16 Un poids grandissant des inactifs.....	26
1.17 Une proportion élevée d'établissements dans le secteur agricole.....	27
1.18 Une prépondérance marquée de très petites entreprises.....	28
1.19 Une part importante des actifs occupés gersois travaille dans un autre territoire	29
1.20 30 % des personnes travaillant dans un territoire du Gers habitent dans un autre territoire.....	30
1.21 Près d'un ménage sur dix sans voiture.....	31
1.22 La moitié de la population dans des communes non desservies par les transports interurbains.....	32
1.23 Près du tiers de la population vit dans des communes dépourvues d'équipements sportifs	33
1.24 Seize communes gersoises disposent d'équipements culturels	34
1.25 Une part élevée de médecins généralistes âgés de 65 ans ou plus	35
1.26 Un recul du nombre de médecins généralistes.....	36
1.27 Une accessibilité aux médecins généralistes encore préservée mais très disparate.....	37
1.28 Un faible nombre de médecins spécialistes libéraux	38
1.29 Une densité plutôt basse des autres professions médicales	39
1.30 Une présence d'infirmiers libéraux supérieure à la moyenne	40
1.31 Une progression du nombre d'infirmiers libéraux.....	41
1.32 Une densité moyenne en masseurs-kinésithérapeutes libéraux.....	42
1.33 Un nombre de masseurs-kinésithérapeutes stable	43



LES FAITS MARQUANTS

Une croissance démographique positive

- Un département peu dense dont aucun territoire n'atteint la valeur régionale
- Une population qui augmente grâce à l'arrivée de nouveaux habitants venant d'autres départements, parfois éloignés
- Mais une croissance démographique qui reste inférieure à la valeur nationale
- Et des territoires de MDS en décroissance démographique (Mirande et Nogaro)

Une espérance de vie plutôt favorable

- Qui est plus élevée que dans de nombreux territoires de comparaison
- Avec peu de différences au sein du département
- Et un écart entre les hommes et les femmes plutôt faible
- Une mortalité prématurée (avant 65 ans) plutôt faible mais avec de nettes disparités infra-départementales

Une natalité plutôt faible

- Inférieure aux valeurs régionale ou nationale
- Qui diminue mais moins que sur d'autres territoires
- Avec de nettes disparités au sein du territoire

De fortes disparités de revenus

- Un revenu net imposable moyen proche de celui des départements de comparaison
- Qui progresse dans le temps
- Mais avec de très fortes variations entre territoires

Un poids important de la population inactive

Une prépondérance des petites entreprises

- Une part proportionnellement élevée du secteur agricole
- Une majorité d'entreprises du secteur du commerce, des transports et des services
- Avec 85 % des établissements comptant moins de 10 salariés

Une problématique spécifique autour des déplacements

- Un ménage sur dix sans voiture
- Seules 15,5 % des communes desservies par les transports interurbains
- Et la moitié de la population dans des communes non desservies

Un accès limité aux équipements sportifs ou culturels

- 30 % de la population vit dans des communes sans équipements sportifs
- Seules seize communes disposent d'équipements culturels

Un accès au médecin généraliste qui reste favorable

- Une densité de médecins qui est encore supérieure à la valeur nationale
- Mais qui est en recul, notamment sur certains territoires
- Avec un nombre potentiel de consultations auprès des médecins généralistes préservée mais très disparate
- Et une part élevée de médecins qui vont cesser leur activité dans un horizon proche

Un faible accès aux principaux spécialistes

- Aussi bien pour les spécialités en accès direct (gynécologues, ophtalmologues, pédiatres, psychiatres pour les jeunes de moins de 25 ans...)
- Que pour les autres spécialités

Une densité plutôt basse des autres professions médicales

- Moins de sage-femmes libérales qu'en moyenne régionale ou nationale bien que présentes sur tous les territoires
- Une densité inférieure à la moyenne nationale en chirurgiens-dentistes
- Un réseau de pharmacies qui reste présent

Des professions paramédicales présentes

- Une densité en infirmiers libéraux supérieure à la plupart des territoires de comparaison
- Qui augmente dans le temps
- Mais avec des disparités entre territoires
- Une densité en masseurs-kinésithérapeutes plutôt dans la moyenne
- Et qui reste à un niveau stable

1.1 Un département peu dense dans son ensemble

CONSTATS-ENJEUX

Un département globalement peu dense mais proche en cela d'autres départements français. Tout en gardant une densité de population limitée, les variations sont très nettes entre territoires, allant du simple au triple.

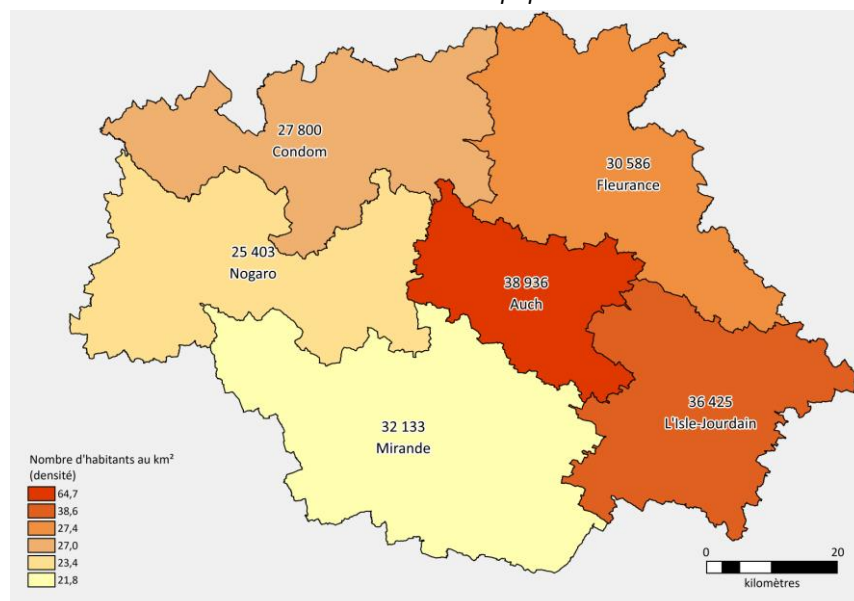
Le département du Gers compte près de 191 300 habitants en 2018, dernière année pour laquelle les données détaillées issues des recensements de population sont disponibles.

Il regroupe 0,3 % de la population de la France métropolitaine et 3,3 % de la population d'Occitanie. C'est le 13^e département le moins peuplé de France et le 4^e d'Occitanie.

La densité de population dans le Gers est de 30,6 habitants par kilomètre carré, valeur 2,6 fois plus faible que la valeur Occitane et 3,9 fois plus faible que la valeur en France métropolitaine. Parmi les quatre départements pris en comparaison, le Gers se situe entre le Cantal et la Meuse d'une part, un peu moins denses, et l'Indre et le Lot d'autre part, un peu plus denses.

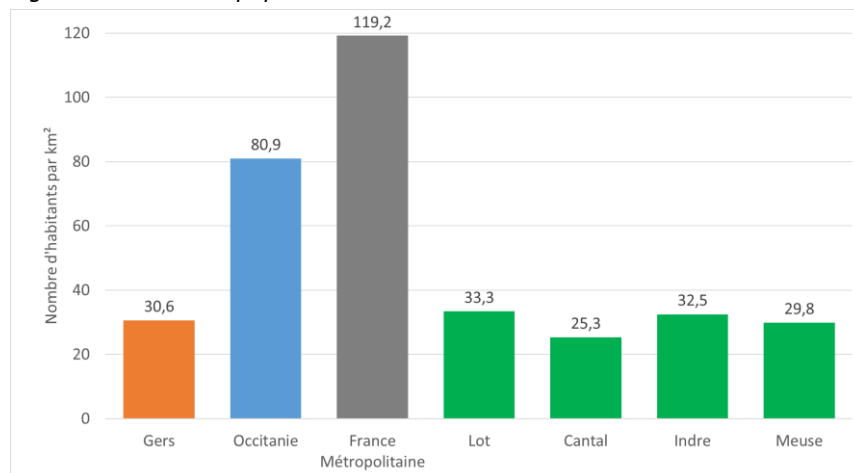
Entre les territoires des maisons départementales de la solidarité (MDS), la densité de population varie du simple au triple, entre 22 hab./km² dans celui de Mirande et 65 hab./km² dans celui d'Auch. Seuls deux territoires ont une densité supérieure à la valeur départementale : Auch et L'Isle-Jourdain sans atteindre les valeurs régionales ou de la France métropolitaine.

Carte 1 : Nombre d'habitants et densité de la population en 2018



Guide de lecture : 38 936 personnes habitent le territoire de la MDS d'Auch, soit 64,7 hab. / km²
Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 1 : Densité de population en 2018



Source : Insee RP 2017- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 1 : Nombre d'habitants et densité de la population au 1^{er} janvier 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Population totale	191 283	5 885 496	64 844 037	173 929	144 765	220 595	185 355
Densité au km ²	30,6	80,9	119,2	33,3	25,3	32,5	29,8

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Population totale	191 283	38 936	27 800	30 586	36 425	32 133	25 403
Densité au km ²	30,6	64,7	27,0	27,4	38,6	21,8	23,4

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le nombre d'habitants est issu des recensements de population réalisés par l'Insee. La population prise en compte est la population municipale agrégée par territoire. La densité de population est obtenue en divisant le nombre d'habitants d'un territoire par sa superficie.

1.2 Une évolution différenciée entre territoires de la population



CONSTATS-ENJEUX

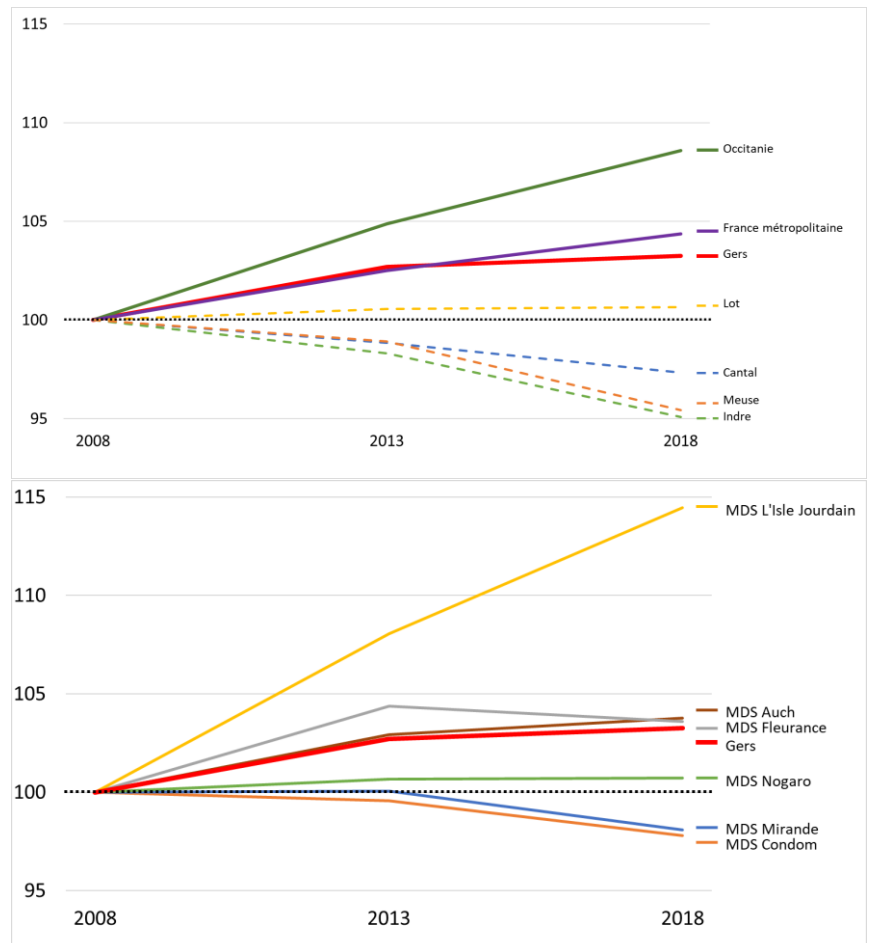
Le nombre d'habitants est en augmentation mais un peu moindre qu'au niveau national et plus que dans les départements de comparaison.

Les dynamiques populationnelles sont également différenciées avec une forte croissance sur un territoire et deux autres en repli.

Sur dix ans, le nombre d'habitants du Gers a augmenté d'un peu plus de 6 000 personnes soit une croissance de 3,2 % sur la période. Pendant le même temps, la croissance démographique en Occitanie était de 8,6 % et celle de la France métropolitaine de 4,4 %. Le Lot voyait sa population croître très légèrement (+0,7 %) alors qu'elle diminuait dans les trois autres départements de comparaison (entre -2,7 % et -4,6 %).

Au cours de la même période, quatre des six territoires gersois ont vu leur population croître. Celui de L'Isle-Jourdain a gagné plus de 4 600 habitants (+14,5 %). La progression de la population des territoires d'Auch et de Fleurance était voisine de l'évolution gersoise globale : respectivement +3,8 % et +3,6 %. La population de celui de Nogaro était quasi stable : +0,7 % alors que les territoires des MDS de Mirande et Condom perdaient des habitants : autour de 630 habitants de moins dans chacun soit -1,9 % dans celui de Mirande et -2,2 % dans celui de Condom.

Figure 2 : Évolution du nombre d'habitants depuis 2008 (Base 100 : 2008)



Source : Insee RP 2018-2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le nombre d'habitants est issu des recensements de population réalisés par l'Insee. La population prise en compte est la population municipale agrégée par territoire.

La densité de population est obtenue en divisant le nombre d'habitants d'un territoire par sa superficie.

1.3 Un accroissement de la population par l'arrivée de nouveaux habitants

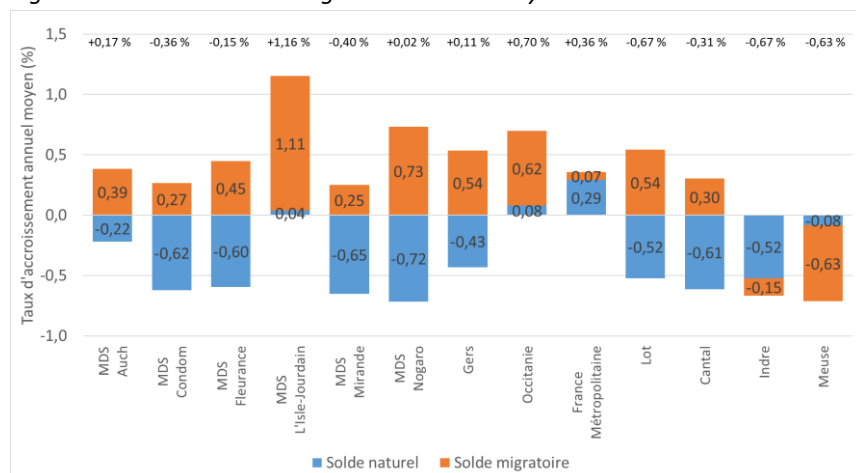
CONSTATS-ENJEUX

Un déficit de naissance par rapport aux décès compensé par des arrivées de personnes plus nombreuses que les départs globalement dans le Gers. Mais des situations contrastées entre les territoires de MDS.

Dans le département du Gers, sur la période 2013-2018, le nombre de décès a été supérieur au nombre de naissances, entraînant un solde naturel négatif de -0,43 % par an. Les arrivées de nouveaux habitants ont été plus nombreuses que les départs (solde de +0,54 % par an) permettant de compenser le solde naturel négatif et de conserver une croissance démographique. Dans les départements de comparaison, seul le Lot observe le même phénomène ; le Cantal conserve un solde migratoire positif alors que l'Indre et la Meuse ont des soldes naturels et migratoires tous deux négatifs.

Dans les territoires de MDS, les soldes naturels sont tous négatifs, sauf dans celui de L'Isle-Jourdain, légèrement positif. Le solde migratoire compense ce solde naturel négatif dans les territoires des MDS d'Auch et de Nogaro mais ne les compense pas dans ceux de Mirande, Condom et Fleurance.

Figure 3 : Solde naturel et migratoire annuel moyen 2013-2018



Source : Insee RP 2013-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 2 : Accroissement annuel moyen de la population 2013-2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Taux d'accroissement (%)	0,11	0,70	0,36	0,02	-0,31	-0,67	-0,71
Dont lié au solde naturel	-0,43	0,08	0,29	-0,52	-0,61	-0,52	-0,08
Dont lié au solde migratoire	0,54	0,62	0,07	0,54	0,30	-0,15	-0,63

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Taux d'accroissement (%)	0,11	0,17	-0,36	-0,15	1,16	-0,40	0,02
Dont lié au solde naturel	-0,43	-0,22	-0,62	-0,60	0,04	-0,65	-0,72
Dont lié au solde migratoire	0,11	0,39	0,27	0,45	1,11	0,25	0,73

Source : Insee RP 2013-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le nombre d'habitants est issu des recensements de population réalisés par l'Insee. La population prise en compte est la population municipale agrégée par territoire.
La densité de population est obtenue en divisant le nombre d'habitants d'un territoire par sa superficie.

1.4 Une part importante de personnes arrivant d'un autre département



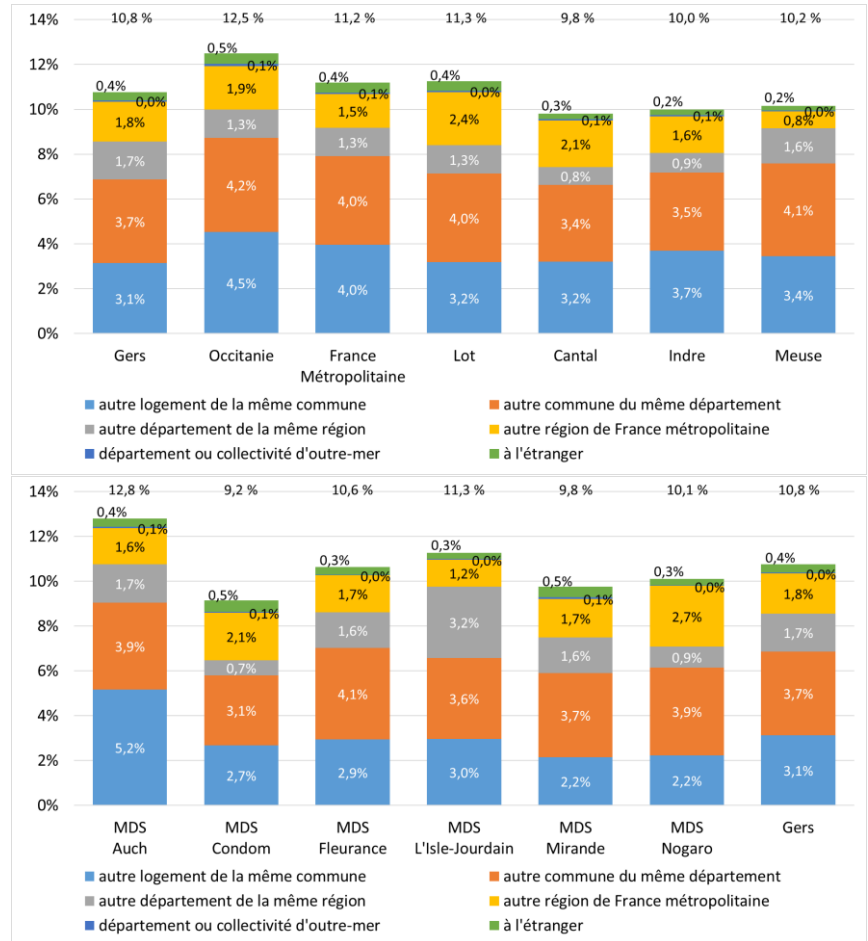
CONSTATS-ENJEUX

Des déménagements relativement nombreux avec une part importante de personnes venant d'un autre département d'Occitanie ou d'une autre région de Métropole.

Une personne sur dix a changé de logement dans l'année. Si la plupart des déménagements se font dans la même commune ou au sein du même département, près de 7 400 personnes n'habitaient pas le Gers l'année précédant le dernier recensement soit 3,9 % de la population. Pour une petite moitié, ils vivaient en Occitanie et à peine plus dans une autre région de France métropolitaine. Ces arrivées d'en dehors du département sont proportionnellement plus nombreuses que ce qui est observé dans l'Occitanie, en France métropolitaine ou dans les quatre départements de comparaison.

C'est dans le territoire de la MDS d'Auch qu'on observe le plus de personnes ayant emménagé au cours de l'année. Les changements de logement au sein de la même commune ou dans le département y sont particulièrement nombreuses. À l'opposé, les déménagements sont moins fréquents dans celui de Condom. C'est dans le territoire de L'Isle-Jourdain qu'on observe la plus forte proportion d'arrivées d'autres départements avant les territoires des MDS de Nogaro ou de Fleurance.

Figure 4 : Part des habitants ayant emménagé dans un nouveau logement au cours de l'année précédant le recensement en 2018



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREA-ORS Occitanie

Tableau 3 : Migrations résidentielles en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nb d'habitants ayant changé de commune	7 380	219 342	2 104 619	7 127	4 556	6 139	4 738
Part venant d'un autre département (%)	3,9	3,7	3,2	4,1	3,1	2,8	2,6

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nb d'habitants ayant changé de commune	7 380	1 450	923	1 096	1 687	1 225	999
Part venant d'un autre département (%)	3,9	3,7	3,3	3,6	4,6	3,8	3,9

Source : Insee RP 2013-2018- Exploitation : CREA-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Lors du recensement de population, les habitants de chaque logement sont interrogés sur leur lieu de résidence un an avant. Cela permet de définir les migrations résidentielles au sein des communes, des départements, entre départements et hors métropole.

1.5 Une espérance de vie à la naissance plutôt favorable



CONSTATS-ENJEUX

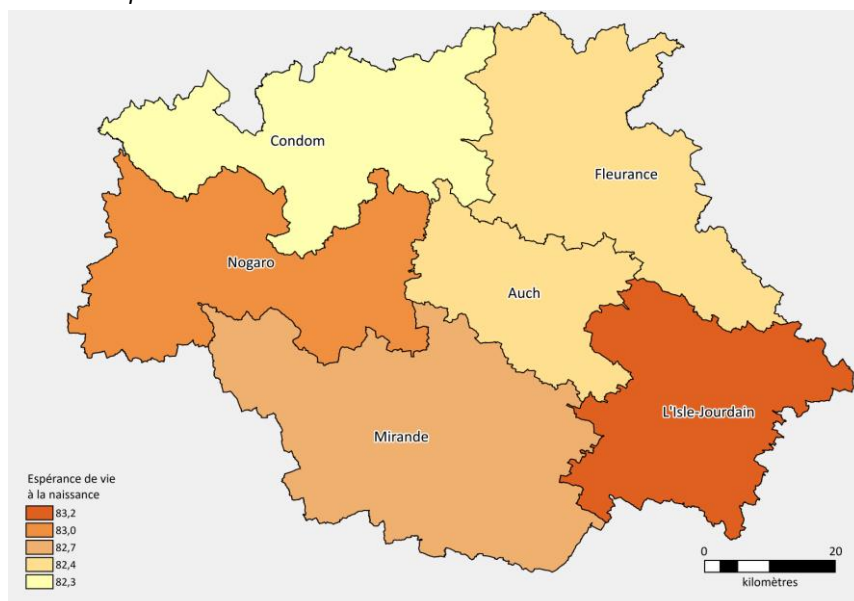
Une espérance de vie à la naissance des Gersois plus élevée que dans la plupart des autres territoires et plutôt homogène dans le département. L'écart entre les hommes et les femmes est moins élevé qu'ailleurs.

Les Gersois ont une espérance de vie de 82,7 ans, plus longue pour les femmes que pour les hommes : respectivement 85,6 et 79,8 ans.

Cette espérance de vie est inférieure de 0,2 ans à la valeur en Occitanie, identique à celle du Lot et supérieure de 0,2 ans à la valeur nationale. Elle dépasse de plus d'un an celle observée dans les trois autres départements de comparaison. L'écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes est un peu inférieur dans le Gers (5,9 ans) à ce qui est observé en Occitanie (6,0 ans) ou en France métropolitaine (6,1 ans). Il est plutôt bas parmi ce qui est observé dans les quatre départements de comparaison : de 5,8 années dans le Cantal à 7,0 années dans l'Indre.

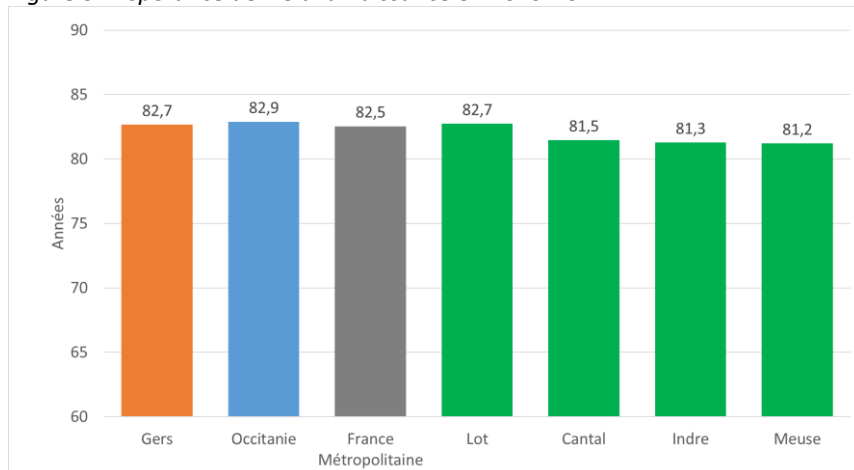
Entre les territoires de MDS, les différences d'espérance de vie restent limitées : 0,9 ans sépare celle observée sur le territoire de la MDS de Condom, la plus basse avec 82,3 ans, de celle observée sur celui de L'Isle-Jourdain, la plus élevée avec 83,2 ans. Le différentiel d'espérance de vie entre les hommes et les femmes est maximum dans le territoire de la MDS d'Auch (6,5 ans) et minimum dans celui de Nogaro (5,4 ans).

Carte 2 : Espérance de vie à la naissance en 2015-2017



Source : Inserm CépiDC 2015-2017 Insee RP 2016 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 5 : Espérance de vie à la naissance en 2015-2017



Source : Inserm CépiDC 2015-2017 Insee RP 2016 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 4 : Espérance de vie à la naissance par genre en 2015-2017

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Hommes	79,8	79,9	79,4	79,8	78,6	77,8	77,9
Femmes	85,6	85,8	85,5	85,7	84,4	84,8	84,6

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Hommes	79,8	79,1	79,4	79,7	80,3	79,9	80,3
Femmes	85,6	85,6	85,3	85,4	86,1	85,7	85,7

Source : Inserm CépiDC 2015-2017 Insee RP 2016 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge de la population.

1.6 Des taux de mortalité variables entre territoires gersois



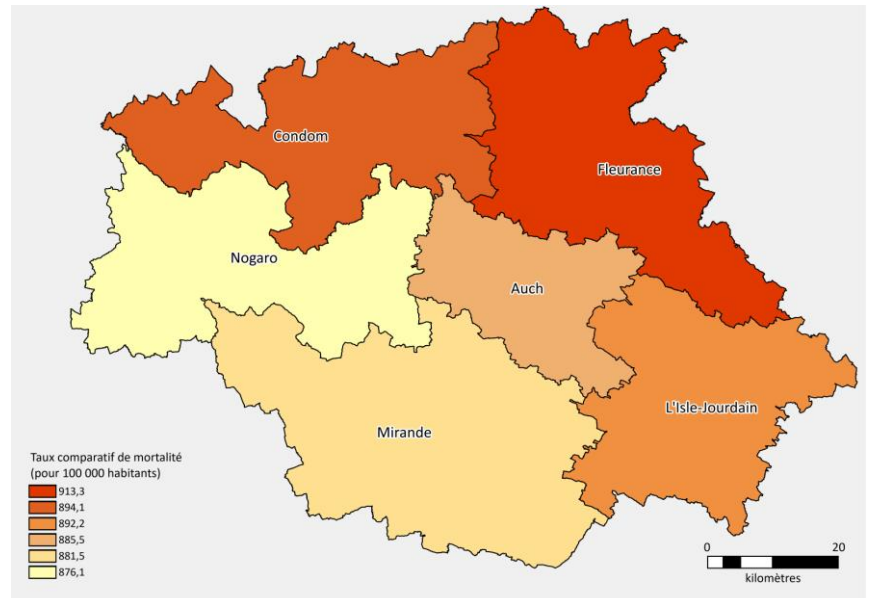
CONSTATS-ENJEUX

Globalement, le niveau de mortalité observé dans le Gers est un peu moins favorable que sur l'ensemble de la France mais cache de nettes disparités entre territoires (une fois pris en compte les effets de l'âge).

Avec près de 890 décès annuels pour 100 000 habitants (une fois pris en compte les différences de structure d'âge de la population), le Gers se positionne comme un département où la mortalité est un peu moins favorable que la situation nationale et régionale mais nettement plus favorable que dans les départements de comparaison, à l'exception du Lot.

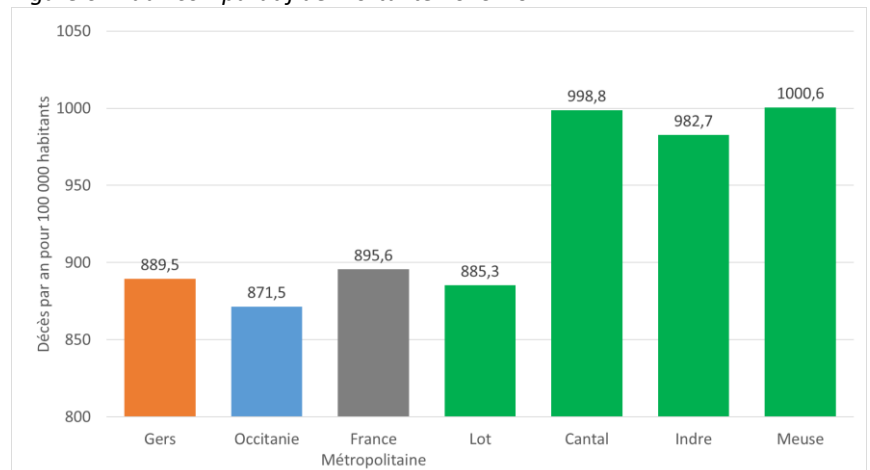
Entre les territoires du Gers, les différences apparaissent assez marquées avec des taux comparatifs de mortalité plus élevés dans les territoires des MDS du Nord et de l'Est du département et plus faibles dans les territoires du Sud et de l'Ouest. Ces taux varient ainsi entre 876 pour 100 000 dans le territoire de la MDS de Nogaro et 913 pour 100 000 dans celui de Fleurance.

Carte 3 : Taux comparatif de mortalité 2015-2017



Source : État-civil 2018-2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 6 : Taux comparatif de mortalité 2015-2017



Source : Inserm CépiDC 2015-2017 Insee RP 2016 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 5 : Taux comparatif de mortalité (pour 100 000 habitants) 2015-2017

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Mortalité tous âges	889,5	871,5	895,6	885,3	998,8	982,7	1 000,6

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Mortalité tous âges	889,5	885,5	894,1	913,3	892,4	881,5	876,1

Source : Inserm CépiDC 2015-2017 Insee RP 2016 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le taux comparatif de mortalité correspond au taux que l'on observerait dans la zone géographique étudiée si elle avait la même structure par âge que la population de référence, ici celle de la France métropolitaine en 2018. Cela permet les comparaisons entre territoires indépendamment des différences de structure d'âge de leur population.

1.7 Un niveau de mortalité prématurée plutôt favorable



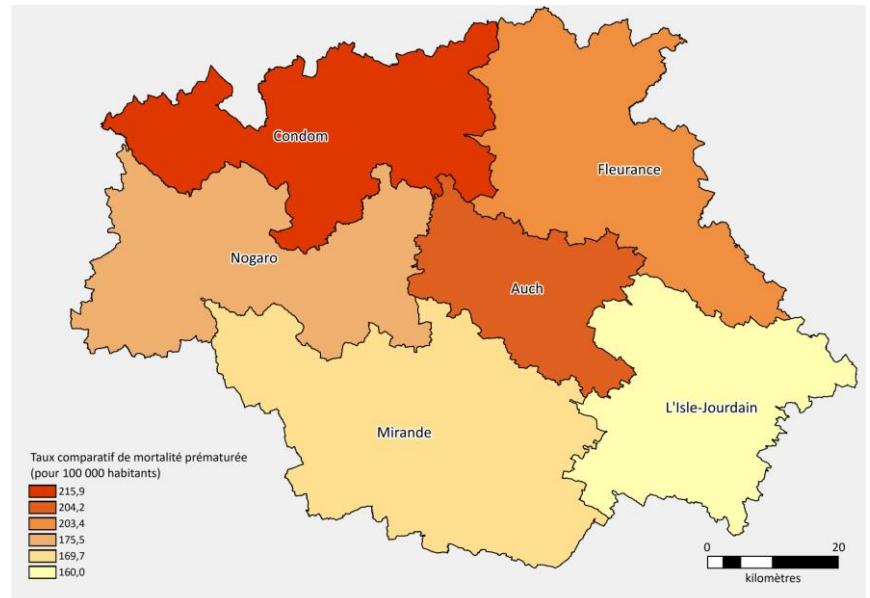
CONSTATS-ENJEUX

La situation gersoise est plutôt favorable pour ce qui est de la mortalité prématurée mais avec des territoires touchés différemment par rapport à la mortalité tous âges.

Avec 186,7 décès avant 65 ans pour 100 000 habitants (une fois pris en compte les différences de structure d'âge de la population), le Gers se positionne comme un département où la mortalité dite prématurée est un peu plus favorable par rapport à la situation nationale et à celle des départements de comparaison, en particulier l'Indre et la Meuse. Ce niveau de mortalité est cependant en peu supérieur à la valeur observée sur l'ensemble de l'Occitanie.

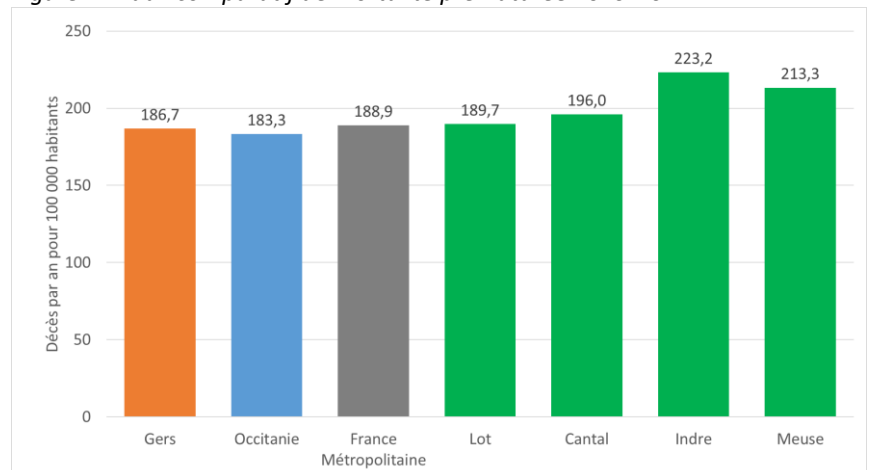
Entre les territoires du Gers, les différences apparaissent moins marquées que pour la mortalité tous âges avec un impact différent sur les territoires : les taux comparatifs de mortalité prématurée sont plus élevés dans les territoires des MDS du Nord et plus faibles dans les territoires du Sud. Ces taux varient ainsi entre 160 pour 100 000 dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain et 216 pour 100 000 dans celui de Condom.

Carte 4 : Taux comparatif de mortalité prématurée 2015-2017



Source : État-civil 2018-2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 7 : Taux comparatif de mortalité prématurée 2015-2017



Source : Inserm CépiDC 2015-2017 Insee RP 2016 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 6 : Taux comparatif de mortalité prématurée (pour 100 000 habitants) 2015-2017

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Mortalité avant 65 ans	186,7	183,3	188,9	189,7	196,0	223,2	213,3

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Mortalité avant 65 ans	186,7	200,9	221,4	193,8	154,4	175,7	176,6

Source : Inserm CépiDC 2015-2017 Insee RP 2016 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

La mortalité prématurée correspond aux décès survenant avant 65 ans. Le taux comparatif de mortalité correspond au taux que l'on observerait dans la zone géographique étudiée si elle avait la même structure par âge que la population de référence, ici celle de la France métropolitaine en 2018. Cela permet les comparaisons entre territoires indépendamment des différences d'âge de leur population.

1.8 Une mortalité qui diminue mais moins vite qu'ailleurs



CONSTATS-ENJEUX

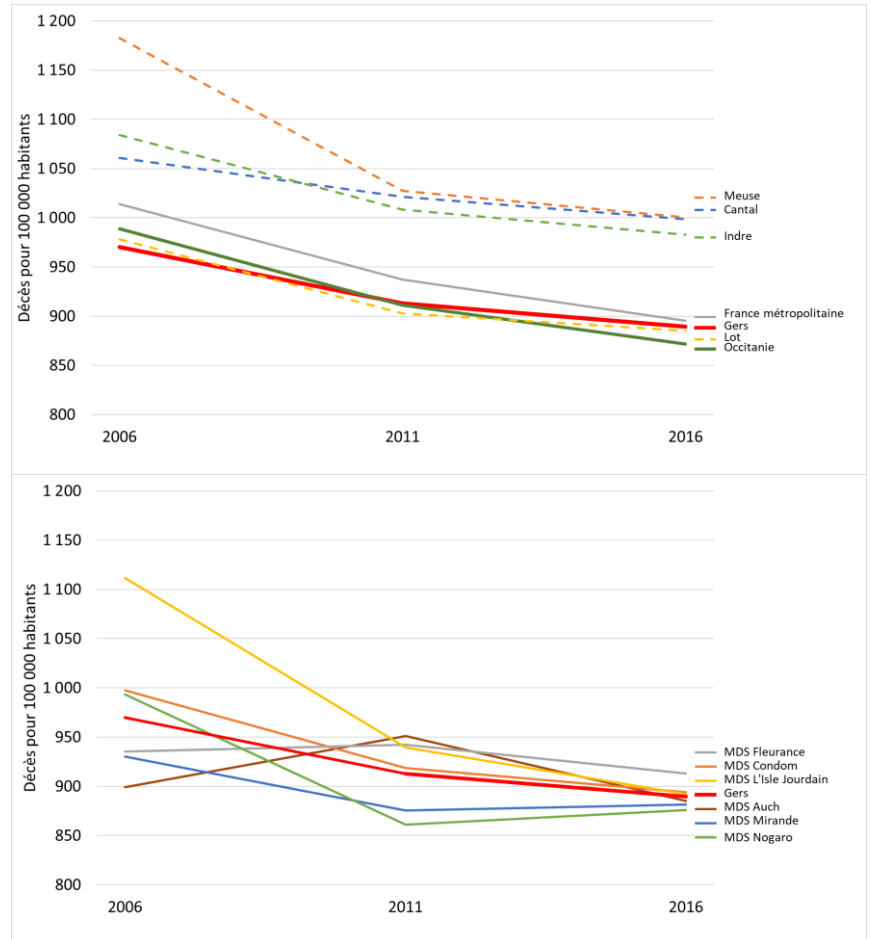
Un niveau de mortalité qui s'améliore au cours des dix dernières années mais moins que dans d'autres territoires avec de nettes variations au sein du département.

Sur les dix dernières années disponibles (soit entre 2005-2007 et 2015-2017), la mortalité tous âges a reculé dans le Gers, passant de 970 décès pour 100 000 habitants (une fois pris en compte les différences de structure d'âge de la population - cf. repères méthodologiques ci-dessous) à 889 décès pour 100 000 habitants.

Ce gain est cependant moins important que ce qui est observé dans d'autres territoires : alors que le taux comparatif de mortalité gersois était inférieur au taux occitan ou lotois en 2005-2007, ce n'est plus le cas en 2015-2017. Le taux gersois est maintenant très proche du niveau national ce qui n'était pas le cas 10 ans auparavant.

Les évolutions au niveau des territoires des MDS sont plus erratiques, en lien avec le nombre relativement faible de décès observés dans des territoires rassemblant un nombre limité d'habitants. On constate cependant que, globalement, la situation dans chacune des MDS s'est améliorée. Les gains sont cependant plus nets sur celui de L'Isle-Jourdain (-20 %) que dans le territoire de la MDS de Fleurance (-2 %).

Figure 8 : Évolution des taux comparatifs de mortalité entre 2005-2007 et 2015-2017



Source : Inserm CépiDC 2015-2017 Insee RP 2016 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le taux comparatif de mortalité correspond au taux que l'on observerait dans la zone géographique étudiée si elle avait la même structure par âge que la population de référence, ici celle de la France métropolitaine en 2018. Cela permet les comparaisons entre territoires indépendamment des différences d'âge de leur population.

1.9 Une natalité plutôt faible



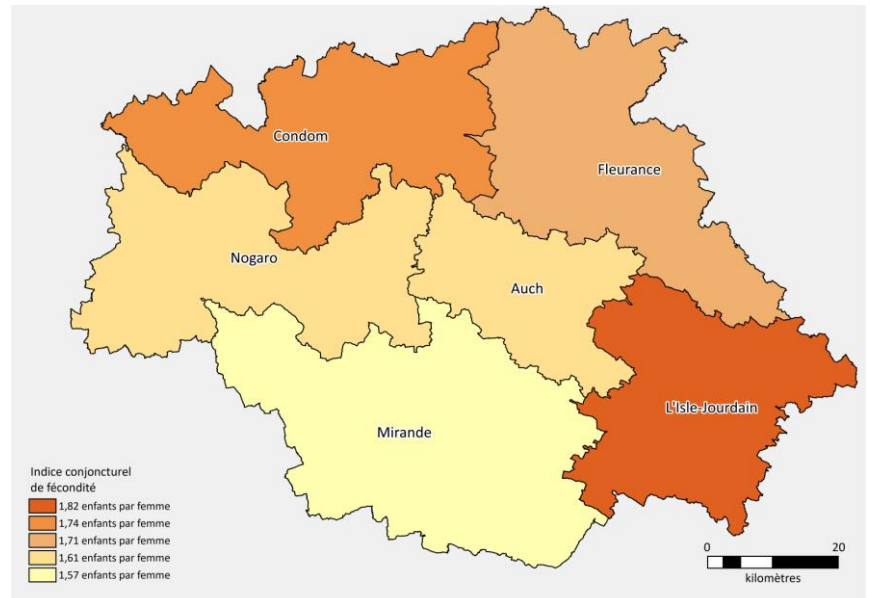
CONSTATS-ENJEUX

Le niveau de natalité (au travers de l'indice conjoncturel de fécondité) est plutôt bas dans le Gers mais avec de nettes disparités entre territoires. Cela traduit une propension moindre à avoir des enfants dans certains territoires comme celui de Mirande que dans d'autres comme celui de L'Isle-Jourdain.

Aux conditions de natalité actuelle, une Gersoise aurait au cours de sa vie, 1,68 enfant. Cette valeur est plus basse que dans les autres territoires étudiés à l'exception du Cantal. Elle est, en particulier, nettement plus faible que la valeur nationale

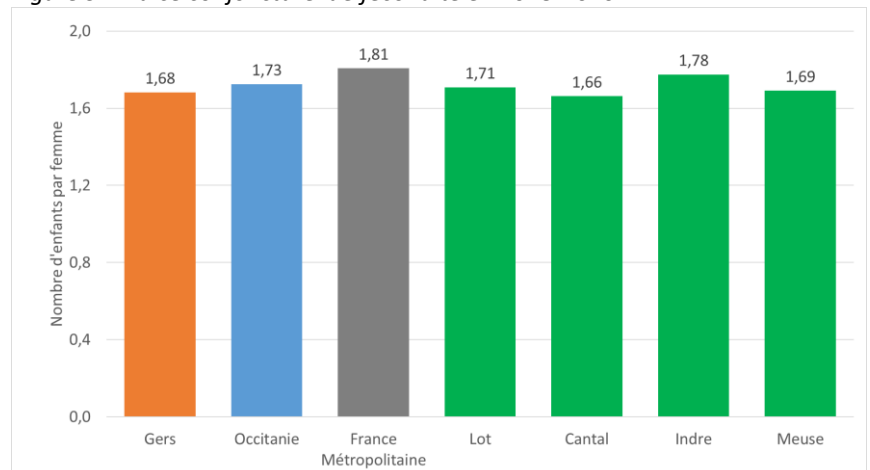
Au sein du département du Gers, des différences assez nettes sont observées entre les territoires : on compte ainsi jusqu'à 1,82 enfants par femme dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain alors qu'il n'est que de 1,57 enfants par femme dans celui de Mirande.

Carte 5 : Indice conjoncturel de fécondité en 2018-2020



Source : État-civil 2018-2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 9 : Indice conjoncturel de fécondité en 2018-2020



Source : État-civil 2018-2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 7 : Indice conjoncturel de fécondité en 2018-2020

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre d'enfants par femme	1,68	1,73	1,81	1,71	1,66	1,78	1,69

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre d'enfants par femme	1,68	1,61	1,74	1,71	1,82	1,57	1,61

Source : État-civil 2018-2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'indice conjoncturel de fécondité correspond au nombre moyen d'enfants qu'aurait une génération fictive de femmes qui connaîtraient, tout au long de leur vie féconde, les taux de fécondité par âge de l'année citée. Il est exprimé en nombre d'enfants par femme.

1.10 Une baisse du nombre d'enfants par femme dans tous les territoires gersois



CONSTATS-ENJEUX

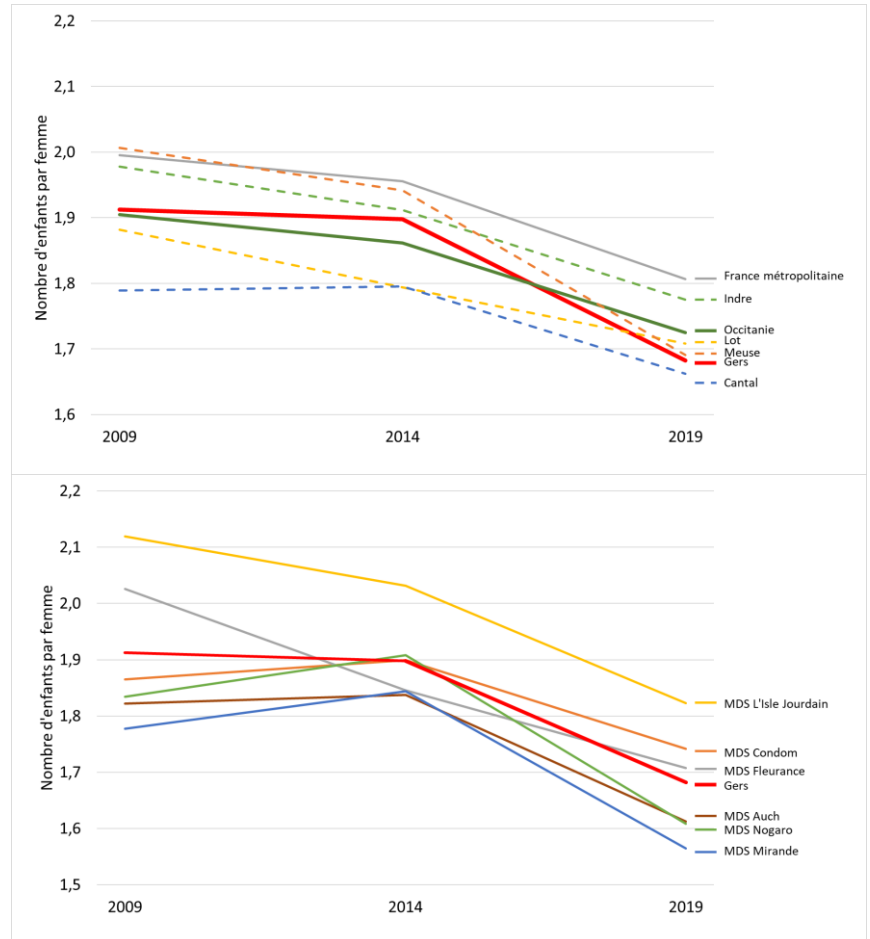
Le nombre d'enfants par femme en nette diminution dans le Gers. Cette baisse est retrouvée dans tous les territoires du département, suivant en cela la tendance observée en France, mais de manière plus ou moins marquée.

Sur les dix dernières années disponibles (soit entre 2008-2010 et 2018-2020) l'indice conjoncturel de fécondité a diminué dans le Gers, passant de 1,91 à 1,68 enfant par femme. Alors que cet indice était relativement stable entre 2008-2010 et 2013-2015, c'est surtout pendant la période quinquennale suivante qu'il a diminué.

La baisse sur dix ans est plus forte dans le Gers que dans chacun des territoires de comparaison, à l'exception de la Meuse où la baisse a été proportionnellement plus importante.

Cette baisse est également retrouvée dans tous les territoires gersois : l'indice conjoncturel de fécondité a diminué de 7 % sur le territoire de la MDS de Condom, de 12 % dans ceux d'Auch, Mirande et Nogaro, de 14 % dans celui de L'Isle-Jourdain et de 16 % dans celui de Fleurance.

Figure 10 : Évolution de l'indice conjoncturel de fécondité entre 2008-2010 et 2018-2020



Source : État-civil 2018-2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'indice conjoncturel de fécondité correspond au nombre moyen d'enfants qu'aurait une génération fictive de femmes qui connaîtraient, tout au long de leur vie féconde, les taux de fécondité par âge de l'année citée. Il est exprimé en nombre d'enfants par femme.

1.11 Un revenu net imposable moyen très variable entre territoires

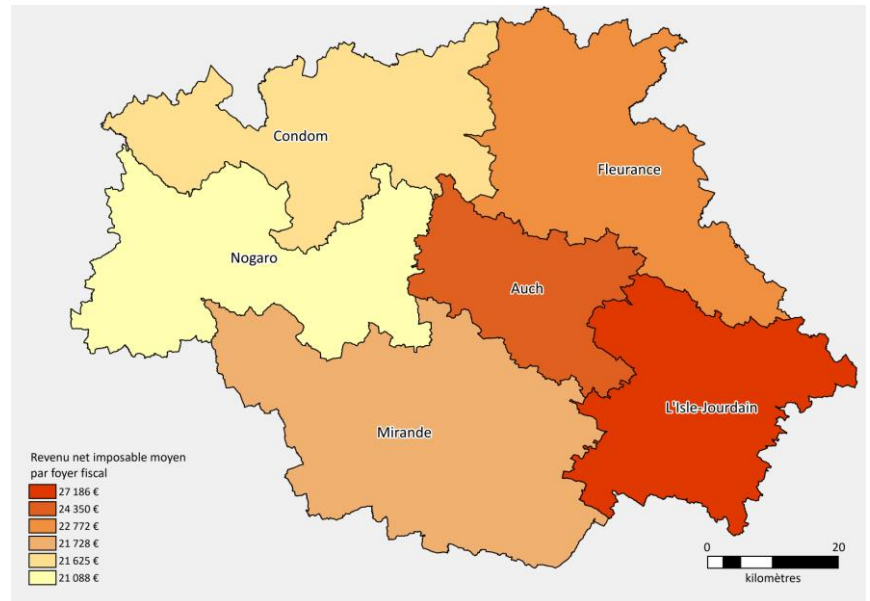
CONSTATS-ENJEUX

Le revenu net imposable moyen des Gersois est plutôt faible et varie considérablement entre les territoires de MDS.

En moyenne, en 2018, le revenu net fiscal des foyers fiscaux Gersois s'élevait à 23 315 € soit moins qu'au niveau de l'Occitanie et de la France métropolitaine. L'écart avec le niveau régional avoisinait les 1 400 € et dépassait les 4 600 € avec le niveau national. Le revenu net fiscal moyen des Gersois présente une valeur intermédiaire entre des valeurs un peu plus faibles dans le Cantal et l'Indre et un peu plus élevées dans la Meuse et le Lot.

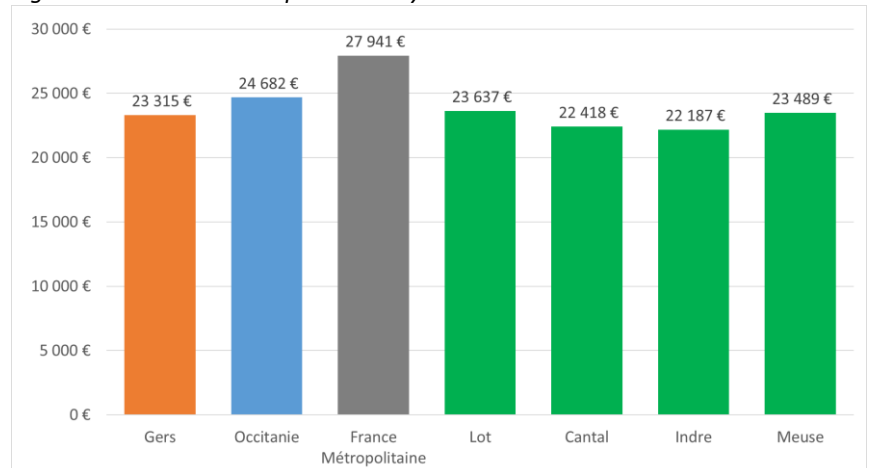
Les écarts au sein des territoires dans le Gers peuvent être importants : ils approchent les 6 100 euros entre le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain (27 186 €), le plus élevé, et celui de Nogaro (21 088 €), le plus faible.

Carte 6 : Revenu net imposable moyen en 2018



Source : DGFIP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 11 : Revenu net imposable moyen en 2018



Source : DGFIP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 8 : Revenu net imposable moyen en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Euros	23 315	24 682	27 941	23 637	22 418	22 187	23 489

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Euros	23 315	24 350	21 625	22 772	27 186	21 728	21 088

Source : DGFIP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, avant tout abattement. Il ne correspond pas au revenu disponible. Il comprend ainsi les revenus d'activité, les pensions d'invalidité et les retraites, les pensions alimentaires reçues, certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RSA).

1.12 Une progression du revenu net imposable plus importante dans certains territoires



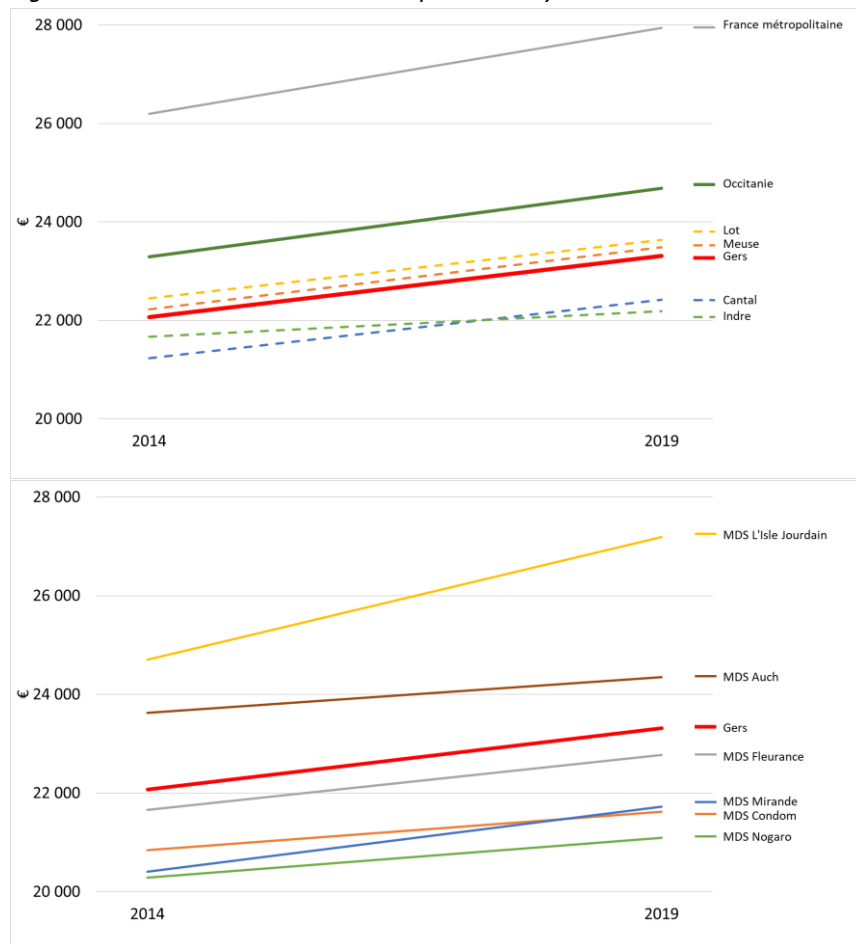
CONSTATS-ENJEUX

L'écart d'augmentation du revenu net imposable moyen varie du simple à plus du triple entre les territoires gersois.

En cinq ans, le revenu net imposable moyen des Gersois a progressé de près de 1 250 €. Cette augmentation est moins forte que celle observée en Occitanie (+1 387 €) ou au niveau national (+1 741 €). Elle est équivalente à l'augmentation observée dans la Meuse et plus forte que celle observée dans les trois autres départements.

Au sein du département, cette progression est particulièrement nette dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain (+2 484 €) et plus limitées dans celui d'Auch (+723 €).

Figure 12 : Évolution du revenu net imposable moyen entre 2014 et 2019



Source : DGFIP 2014-2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, avant tout abattement. Il ne correspond pas au revenu disponible. Il comprend ainsi les revenus d'activité, les pensions d'invalidité et les retraites, les pensions alimentaires reçues, certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RSA).

1.13 Une majorité de foyers fiscaux sont non imposés



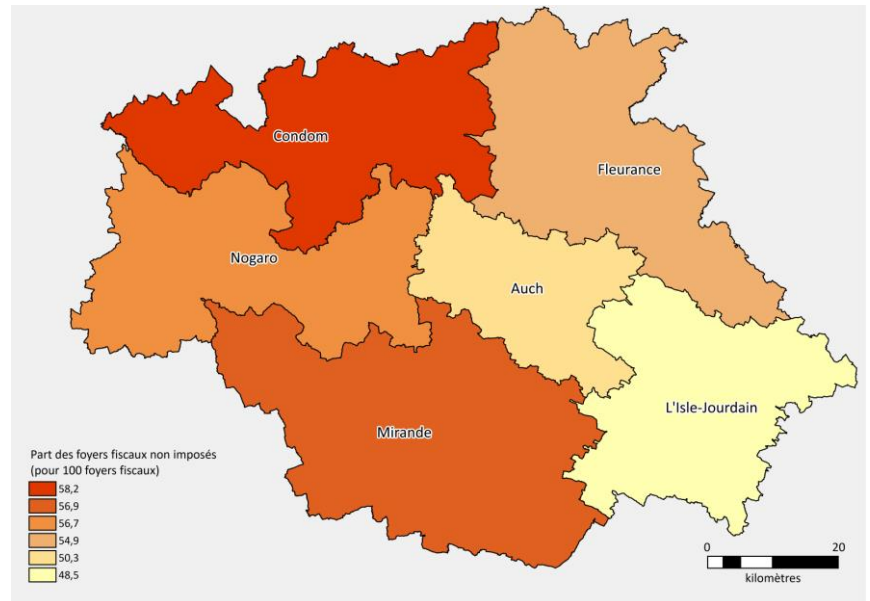
CONSTATS-ENJEUX

Dans cinq des six territoires gersois, plus de la moitié des foyers fiscaux n'ont pas d'impôt sur le revenu à payer.

Un peu plus de la moitié – 53,9 % - des foyers fiscaux dans le Gers n'ont pas d'impôt sur le revenu à payer. Cette proportion est supérieure à ce qui est observé sur l'ensemble de la France métropolitaine où c'est un tout petit peu moins de la moitié des foyers fiscaux qui sont dans cette situation. Elle est également un peu supérieure dans le Gers que sur l'ensemble de l'Occitanie. Elle est intermédiaire avec ce qui est retrouvé dans les départements de comparaison : supérieure au Lot et au Cantal et inférieure à l'Indre et à la Meuse.

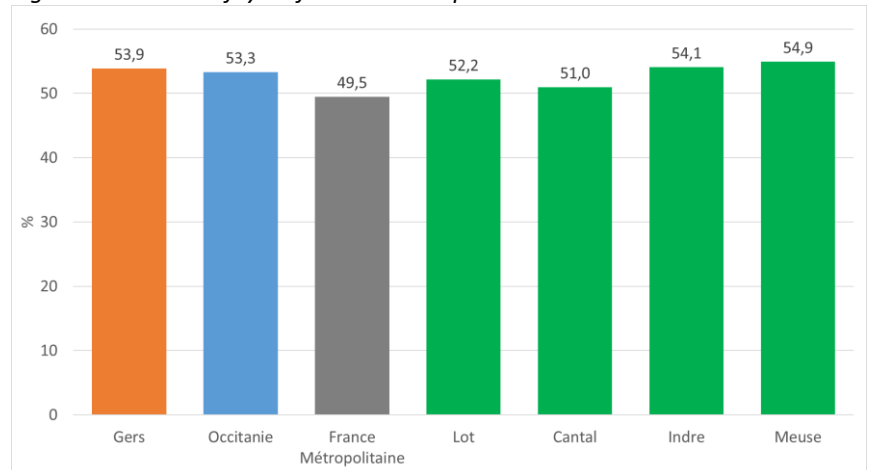
Dix points d'écart séparent les territoires gersois : dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain, moins de la moitié des foyers fiscaux sont exonérés d'impôt sur le revenu. Dans les cinq autres territoires, la part de foyers non imposés est supérieure à la valeur en France métropolitaine et atteint 58 % dans celui de Condom.

Carte 7 : Part des foyers fiscaux non imposés en 2018



Source : DGFIP 2019 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 13 : Part des foyers fiscaux non imposés en 2018



Source : DGFIP 2019 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 9 : Part des foyers fiscaux non imposés en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
%	53,9	53,3	49,5	52,2	51,0	54,1	54,9

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
%	53,9	50,3	58,2	54,9	48,5	56,9	56,7

Source : DGFIP 2019 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Un foyer fiscal correspond à l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage : par exemple, un couple non marié où chacun remplit sa propre déclaration de revenus compte pour deux foyers fiscaux. Un foyer fiscal est dit non imposé quand, du fait du niveau de revenu ou des réductions et crédits d'impôts, il n'a pas d'impôt sur le revenu à acquitter.

1.14 Une baisse de la part des foyers fiscaux non imposés plus accentuée dans certains territoires



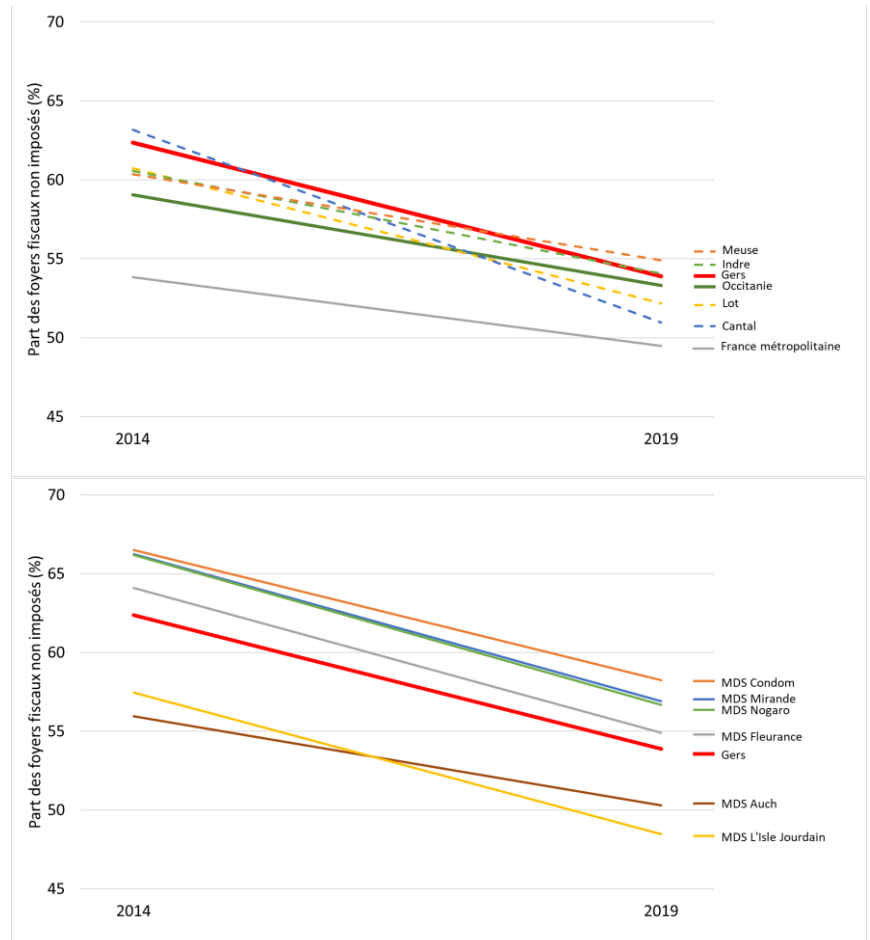
CONSTATS-ENJEUX

Une baisse du nombre de foyers fiscaux non imposés moins forte qu'au niveau national et variable selon les territoires.

En cinq ans, entre 2014 et 2019, la part des foyers fiscaux non imposés a nettement diminué dans le Gers comme dans l'ensemble des territoires étudiés. La diminution dans le département, moins 8,5 points, est cependant moins forte que celle observée en Occitanie, en France métropolitaine ou dans le Cantal. Elle est équivalente à ce qui est observé dans le Lot et supérieure à ce qui est observé dans l'Indre ou la Meuse.

Au sein du département, les baisses les plus importantes sont observées dans les territoires des MDS de Nogaro, Mirande et Fleurance (entre -9,2 et -9,5 points) et plus limitées dans celui d'Auch (-5,6 points).

Figure 14 : Évolution de la part des foyers fiscaux non imposés entre 2014 et 2019



Source : DGFIP 2014-2019 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Un foyer fiscal correspond à l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage : par exemple, un couple non marié où chacun remplit sa propre déclaration de revenus compte pour deux foyers fiscaux. Un foyer fiscal est dit non imposé quand, du fait du niveau de revenu ou des réductions et crédits d'impôts, il n'a pas d'impôt sur le revenu à acquitter.

1.15 Une part des plus jeunes et des plus âgés importante

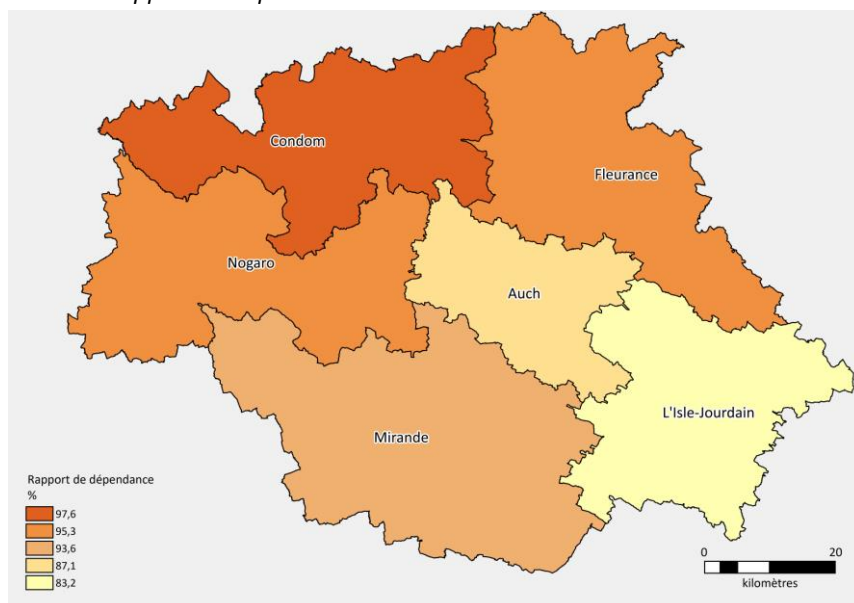
CONSTATS-ENJEUX

La population potentiellement active est relativement limitée par rapport à celle potentiellement inactive et varie fortement entre les territoires.

Le rapport de dépendance (qui illustre le rapport entre la population dite inactive – enfants et seniors – et la population en âge de travailler) est plus élevé dans le Gers que dans la région ou au niveau de la Métropole. Il est plus élevé que dans la Meuse ou le Cantal mais un peu moins élevé que dans le Lot ou l’Indre.

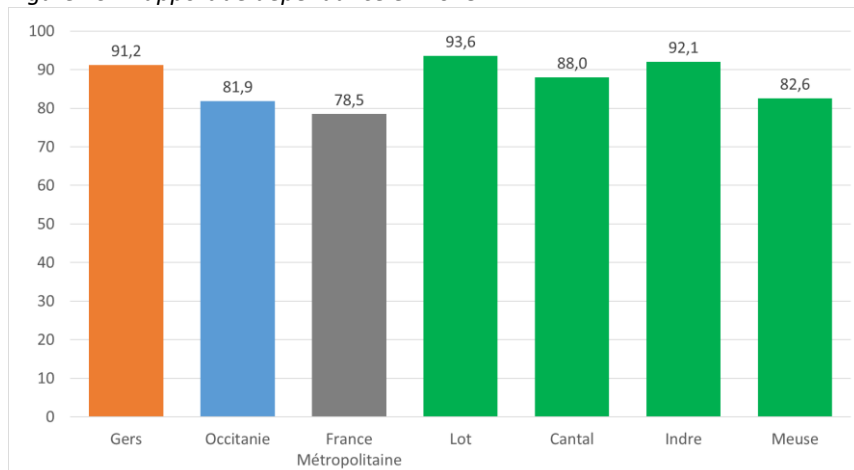
Il varie de manière assez nette entre les territoires gersois tout en restant toujours supérieur aux valeurs régionale et nationale : il croît selon un axe sud-est / nord-ouest avec la valeur la plus basse dans le territoire de la MDS de L’Isle-Jourdain et la valeur la plus élevée (14,4 points de plus) dans celui de Condom.

Carte 8 : Rapport de dépendance en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 15 : Rapport de dépendance en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 10 : Rapport de dépendance en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
%	91,2	81,9	78,5	93,6	88,0	92,1	82,6

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
%	91,2	87,1	97,6	95,3	83,2	93,6	95,3

Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le rapport de dépendance est le nombre de personnes âgées de moins de 20 ans et de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans. Il est entre autres le rapport entre la population inactive et la population en âge de travailler.

1.16 Un poids grandissant des inactifs



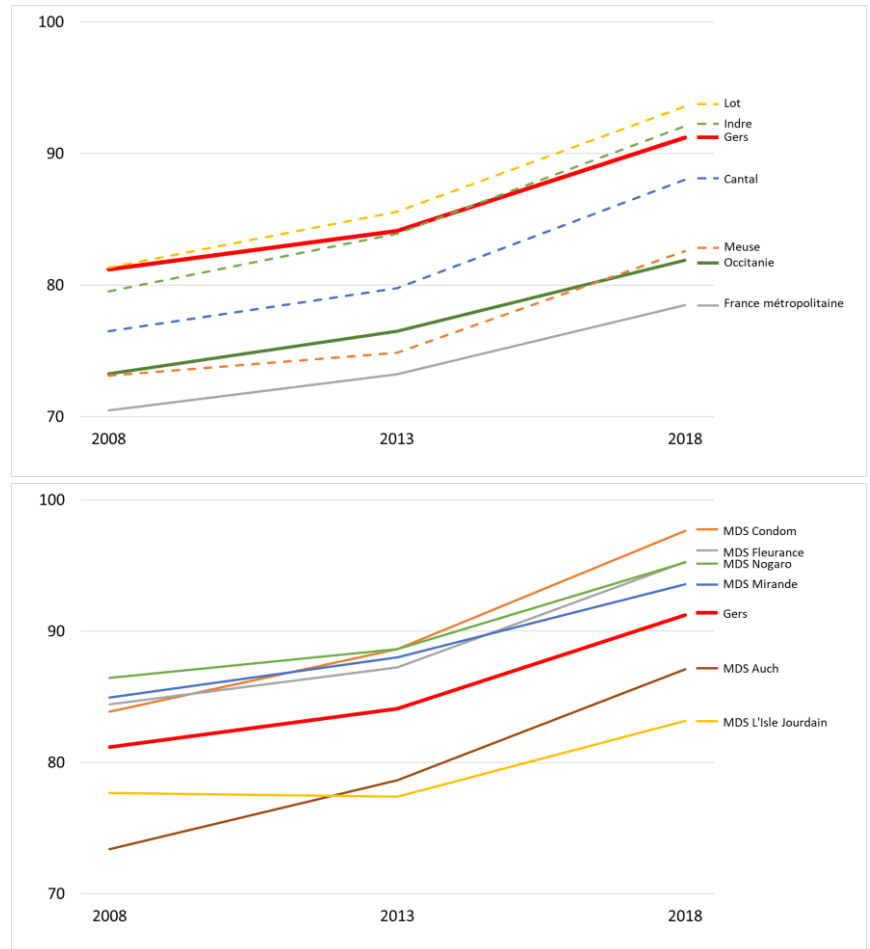
CONSTATS-ENJEUX

La croissance de la part des inactifs sur les actifs est marquée dans tous les territoires gersois, en particulier dans ceux de Condom, Auch et Fleurance

Au cours des dix dernières années disponibles, le rapport de dépendance a progressé dans le Gers, traduisant un poids croissant des inactifs par rapport aux actifs. Cette progression (+10,0 points) est cependant moins forte dans le Gers que dans le Lot, le Cantal ou l'Indre (entre +11,5 et +12,6 points) mais plus importante qu'en Occitanie, en France métropolitaine ou dans la Meuse (entre +8,0 et +9,5 points).

Au sein du département, trois territoires de MDS ont une croissance du rapport de dépendance supérieure à dix points en dix ans : Condom, Auch et Fleurance (respectivement +13,8, +13,7 et +10,9 points). Avec +8,8 points et +8,6 points, elle est similaire dans les territoires des MDS de Nogaro et Mirande. Elle est plus limitée dans celui de L'Isle-Jourdain (+5,5 points)

Figure 16 : Évolution du rapport de dépendance entre 2008 et 2018



Source : DGFIP 2014-2019 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le rapport de dépendance est le nombre de personnes âgées de moins de 20 ans et de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans. Il est entre autres le rapport entre la population inactive et la population en âge de travailler.

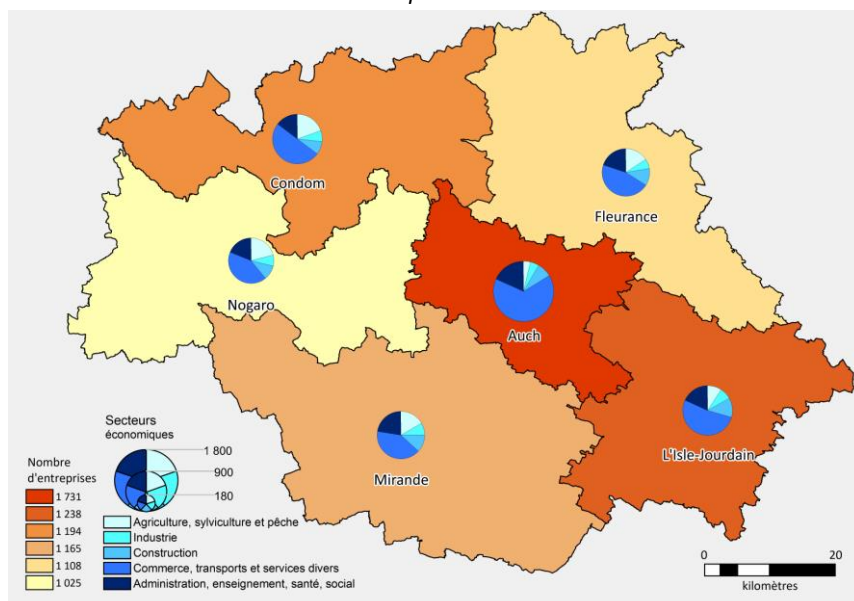
1.17 Une proportion élevée d'établissements dans le secteur agricole

CONSTATS-ENJEUX

Les entreprises du secteur agricole sont proportionnellement nombreuses dans le Gers, de manière encore plus marquée dans certains territoires que dans d'autres.

Près de 7 500 établissements employant des salariés sont présents dans le Gers. Le secteur agricole y tient une place plus importante que dans tous les territoires de comparaison : un secteur d'activité trois fois plus représenté qu'en France métropolitaine par exemple. Le secteur le plus important, proportionnellement, est celui du commerce, des transports et des services : il représente la moitié des établissements mais moins que dans les territoires de comparaison (Meuse exceptée).

Carte 9 : Secteurs d'activité des entreprises en 2018



Source : Flores 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Au niveau des territoires de MDS, on constate que la part de l'agriculture est plus marquée dans ceux de Condom, Nogaro, Fleurance et Mirande et celle des commerces, transports et services, plus marquée dans ceux d'Auch, L'Isle-Jourdain ou Condom.

Tableau 11 : Secteurs d'activité des entreprises en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre d'établissements	7 461	200 957	2 119 700	6 522	5 659	7 165	5 300
Agriculture, sylviculture et pêche (%)	13,4	5,3	4,5	6,9	9,3	11,6	10,9
Industrie (%)	6,8	6,7	6,7	8,6	7,1	8,8	9,0
Construction (%)	10,2	11,0	10,4	11,6	10,9	9,3	9,5
Commerce, transports services divers (%)	50,8	62,9	65,1	55,2	55,3	53,1	46,0
Administration publique, enseignement, santé et action sociale (%)	18,7	14,2	13,3	17,8	17,4	17,2	24,6

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre d'établissements	7 461	1 731	1 194	1 108	1 238	1 165	1 025
Agriculture, sylviculture et pêche (%)	13,4	3,8	19,6	15,8	9,2	16,8	21,1
Industrie (%)	6,8	4,6	7,1	6,7	7,8	8,2	7,8
Construction (%)	10,2	7,9	8,5	11,6	12,5	11,8	10,2
Commerce, transports services divers (%)	50,8	65,3	50,1	46,0	52,2	40,7	42,0
Administration publique, enseignement, santé et action sociale (%)	18,7	18,3	14,7	19,9	18,3	22,6	18,9

Source : Flores 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

La base Flores (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié) permet de décrire l'emploi salarié sur un territoire selon plusieurs critères dont le secteur d'activité et la taille des entreprises ou établissements.

1.18 Une prépondérance marquée de très petites entreprises



CONSTATS-ENJEUX

Une très grande majorité d'établissements de moins de 10 salariés, proportionnellement plus nombreux dans le Gers et, en particulier, dans certains de ses territoires.

Près d'un établissement sur dix dans le Gers n'a pas de salariés et plus des trois quarts en ont entre 1 et 9. Ce tissu de très petites entreprises est proportionnellement plus marqué dans le Gers que dans les autres territoires même si le nombre d'établissements sans salariés y est moins important que dans le Lot ou le Cantal.

Les établissements sans salariés sont proportionnellement plus nombreux dans les territoires des MDS de Condom, Mirande ou Fleurance. Les plus gros établissements, de plus de 100 salariés, sont principalement sur les territoires des MDS d'Auch ou de L'Isle-Jourdain.

Carte 10 : Taille des établissements en 2018

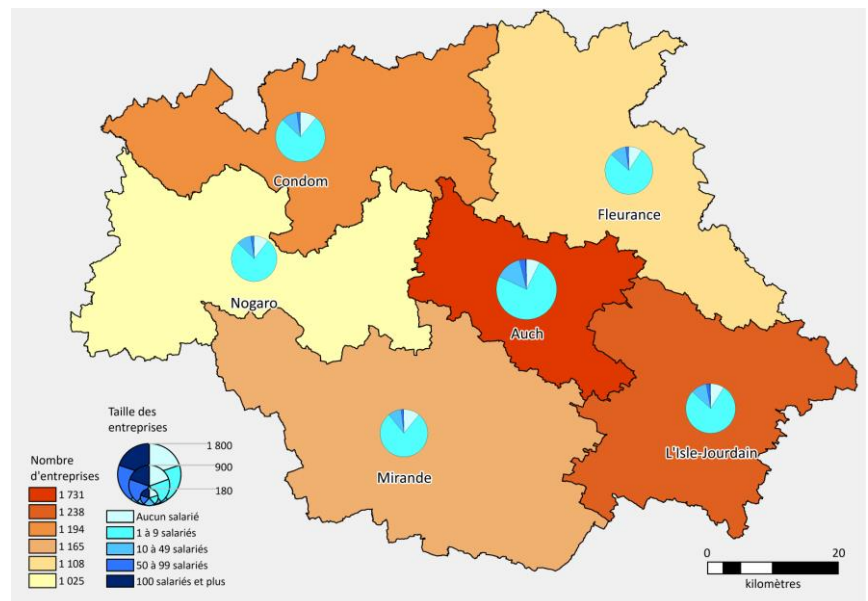


Tableau 12 : Nombre de salariés des établissements en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre d'établissements	7 461	200 957	2 119 700	6 522	5 659	7 165	5 300
Aucun salarié (%)	9,6	11,5	9,5	11,5	10,1	8,5	7,3
1 à 9 salariés (%)	76,6	72,4	72,5	74,1	74,5	74,6	75,4
10 à 49 salariés (%)	11,2	13,0	14,4	12,0	12,5	13,6	13,8
50 à 99 salariés (%)	1,7	1,9	2,1	1,4	2,0	1,9	2,0
100 salariés et plus (%)	0,9	1,2	1,6	0,9	0,9	1,4	1,5

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre d'établissements	7 461	1 731	1 194	1 108	1 238	1 165	1 025
Aucun salarié (%)	9,6	7,3	11,1	9,3	9,1	11,1	10,7
1 à 9 salariés (%)	76,6	74,6	76,2	77,5	77,7	78,1	76,6
10 à 49 salariés (%)	11,2	14,2	10,6	11,0	10,4	9,0	10,4
50 à 99 salariés (%)	1,7	2,2	1,7	1,8	1,5	1,3	1,5
100 salariés et plus (%)	0,9	1,6	0,5	0,4	1,3	0,5	0,8

Source : Flores 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

La base Flores (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié) permet de décrire l'emploi salarié sur un territoire selon plusieurs critères dont le secteur d'activité et la taille des entreprises ou établissements.

1.19 Une part importante des actifs occupés gersois travaille dans un autre territoire

CONSTATS-ENJEUX

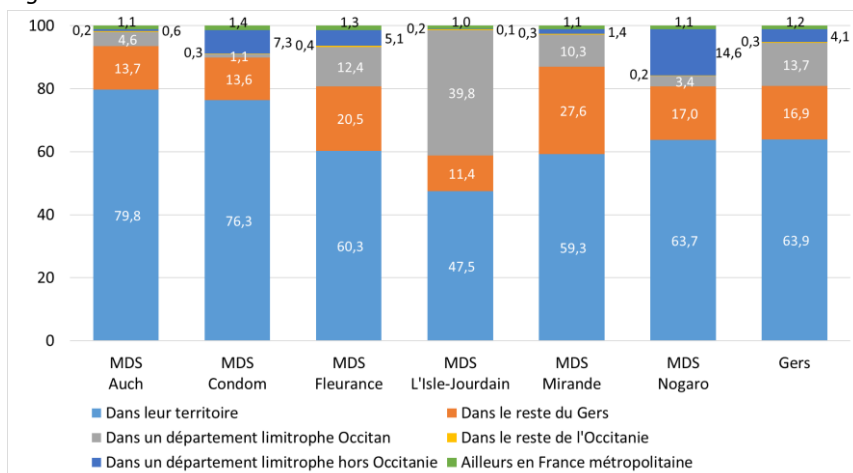
Une part importante, mais pas toujours majoritaire, des actifs occupés gersois habite et travaille dans le même territoire. Cependant, dans plusieurs territoires, une part relativement importante de personnes travaille en dehors du Gers.

Moins des deux tiers des Gersois qui ont une activité professionnelle travaillent dans le territoire de MDS où ils résident et 17 % travaillent dans un autre territoire gersois.

Près de 10 400 Gersois travaillent dans un département limitrophe en région Occitanie auxquels il faut ajouter plus de 4 000 personnes qui travaillent dans un département limitrophe hors de la région Occitanie. Ainsi, il y a plus de Gersois qui travaillent dans un département limitrophe que de Gersois qui travaillent dans le Gers en dehors de leur territoire de résidence.

Sur le territoire de la MDS d'Auch, les quatre cinquièmes des personnes en emploi qui y résident y travaillent également. À l'opposé, moins de la moitié des personnes habitant le territoire de L'Isle-Jourdain y travaillent ; cette proportion est voisine de 60 % pour les habitants des territoires des MDS de Mirande et de Fleurance.

Figure 17 : Lieu de travail des Gersois en 2018



Source : Insee RP - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

40% des habitants du territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain travaillent dans un territoire limitrophe, principalement la Haute-Garonne. On retrouve également des proportions élevées d'habitants travaillant dans un département limitrophe d'Occitanie sur les territoires des MDS de Fleurance et Mirande.

15 % des habitants du territoire de la MDS de Nogaro travaillent dans un département limitrophe hors région, celui des Landes avant celui des Pyrénées-Atlantiques. Cela concerne également 7 % des habitants du territoire de Condom, et dans ce cas, ils sont à peu près aussi nombreux à travailler dans les Landes que dans le Lot-et-Garonne.

Tableau 13 : Lieu de travail des Gersois en 2018

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre d'habitants travaillant	75 835	15 267	10 371	11 929	16 326	12 112	9 830
Dans leur territoire (%)	63,9	79,8	76,3	60,3	47,5	59,3	63,7
Ailleurs dans le Gers (%)	16,9	13,7	13,6	20,5	11,4	27,6	17,0
Dans un département limitrophe Occitan (%)	13,7	4,6	1,1	12,4	39,8	10,3	3,4
Ailleurs en Occitanie (%)	0,3	0,2	0,3	0,4	0,2	0,3	0,2
Dans un département limitrophe hors Occitanie (%)	4,1	0,6	7,3	5,1	0,1	1,4	14,6
Ailleurs en France métropolitaine (%)	1,2	1,1	1,4	1,3	1,0	1,1	1,1

Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Lors du recensement de population, la commune de résidence comme la commune où est exercée l'activité professionnelle sont collectées, permettant de décrire les migrations professionnelles.

1.20 30 % des personnes travaillant dans un territoire du Gers habitent dans un autre territoire



CONSTATS-ENJEUX

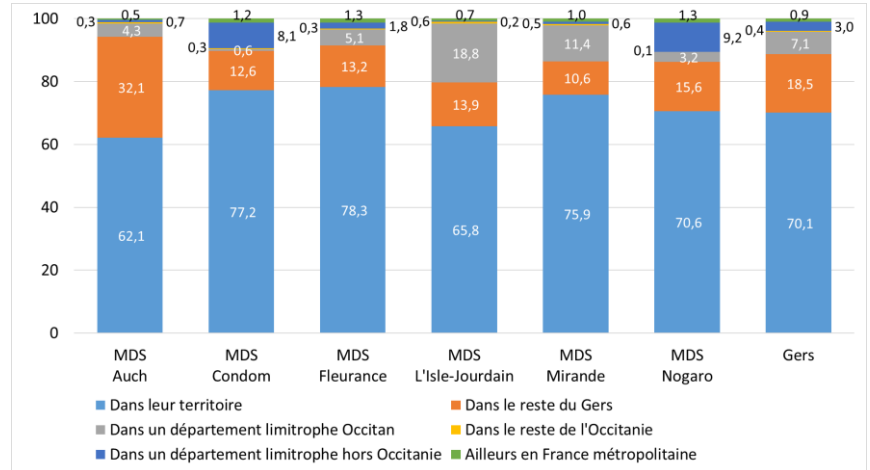
Une personne sur dix travaillant dans le Gers n’y réside pas et près d’une sur cinq réside dans un territoire gersois différent de celui où elle travaille. Cela implique des trajets domicile-travail pouvant être longs pour une part des actifs.

Dans sept cas sur dix, les personnes qui travaillent dans le Gers résident dans le territoire où ils travaillent. Les autres personnes habitent principalement un autre territoire gersois avant ceux qui habitent un département limitrophe ou ailleurs.

C’est dans le territoire de la MDS d’Auch que la proportion de personnes venant d’autres territoires est la plus importante avant le territoire de la MDS de L’Isle-Jourdain. Dans le premier territoire, les personnes résident principalement dans un autre territoire du département alors que dans le second, ils résident plus souvent dans un département limitrophe que dans le reste du Gers.

Pour les personnes qui travaillent dans le territoire de la MDS de Fleurance, on observe la plus forte proportion de personnes qui habitent également ce territoire.

Figure 18 : Lieu de résidence des personnes travaillant dans le Gers en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Le territoire de la MDS de Mirande se caractérise par une proportion relativement élevée (mais moins qu’à L’Isle-Jourdain) de personnes en emploi résident dans un département limitrophe.

Dans les territoires des MDS de Nogaro et Condom, près d’une personne sur dix qui y travaille réside dans un département limitrophe hors Occitanie.

Tableau 14 : Lieu de résidence des personnes travaillant dans le Gers en 2018

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L’Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre de personnes en emploi	69 145	19 599	10 251	9 186	11 776	9 463	8 870
Habitant dans leur territoire (%)	70,1	62,1	77,2	78,3	65,8	75,9	70,6
Ailleurs dans le Gers (%)	18,5	32,1	12,6	13,2	13,9	10,6	15,6
Dans un département limitrophe Occitan (%)	7,1	4,3	0,6	5,1	18,8	11,4	3,2
Ailleurs en Occitanie (%)	0,4	0,3	0,3	0,3	0,6	0,5	0,1
Dans un département limitrophe hors Occitanie (%)	3,0	0,7	8,1	1,8	0,2	0,6	9,2
Ailleurs en France métropolitaine (%)	0,9	0,5	1,2	1,3	0,7	1,0	1,3

Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Lors du recensement de population, la commune de résidence comme la commune où est exercée l’activité professionnelle sont collectées, permettant de décrire les migrations professionnelles.

1.21 Près d'un ménage sur dix sans voiture

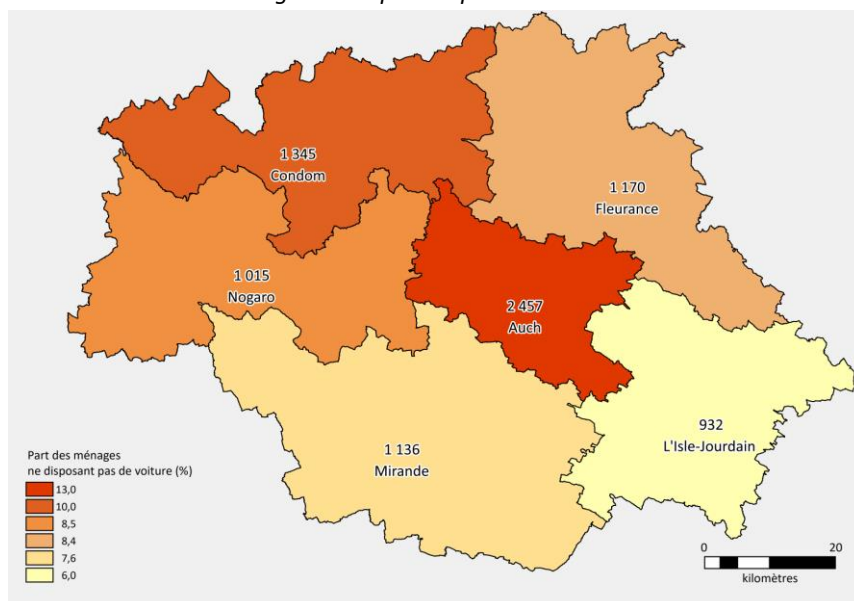
CONSTATS-ENJEUX

Un nombre élevé de ménages ne dispose pas de voiture mais cela représente une part limitée de ceux-ci, très variable selon les territoires. Cela pose la question des possibilités de déplacements de ces ménages.

Plus de 8 000 ménages gersois ne dispose pas de voiture. Cela représente 9 % des ménages résidant dans le département. Cette proportion est nettement inférieure à la valeur régionale et deux fois moindre qu'au niveau de la France métropolitaine. Elle est également inférieure à ce qui est observé dans chacun des quatre départements de comparaison.

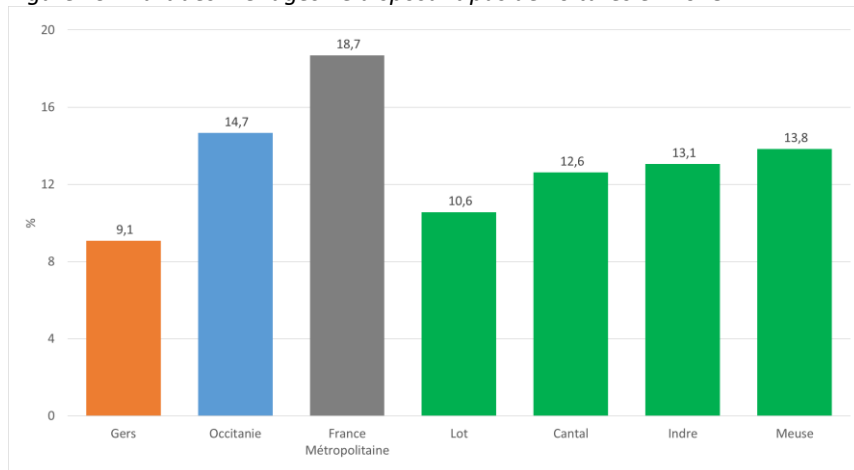
Les disparités sont également nettes au sein du département : les ménages résidant sur le territoire de la MDS d'Auch sont plus de deux fois plus nombreux que ceux de L'Isle-Jourdain à ne pas disposer de voiture. Le territoire de la MDS de Condom se distingue avec 10 % des ménages sans voitures alors que cette part est autour de 8 % dans les trois autres territoires.

Carte 11 : Part des ménages ne disposant pas de voitures en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 19 : Part des ménages ne disposant pas de voitures en 2018



Source : Insee RP 2018 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 15 : Part des ménages ne disposant pas de voitures en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	8 055	400 230	5 418 874	8 871	8 682	13 786	11 519
Part (%)	9,1	14,7	18,7	10,6	12,6	13,1	13,8

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	8 055	2 457	1 345	1 170	932	1 136	1 015
Part (%)	9,1	13,0	10,0	8,4	6,0	7,6	8,5

Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'information sur le nombre de véhicules dont dispose un ménage (c'est-à-dire l'ensemble des personnes vivant sous un même toit) est collectée lors du recensement de population

1.22 La moitié de la population dans des communes non desservies par les transports interurbains



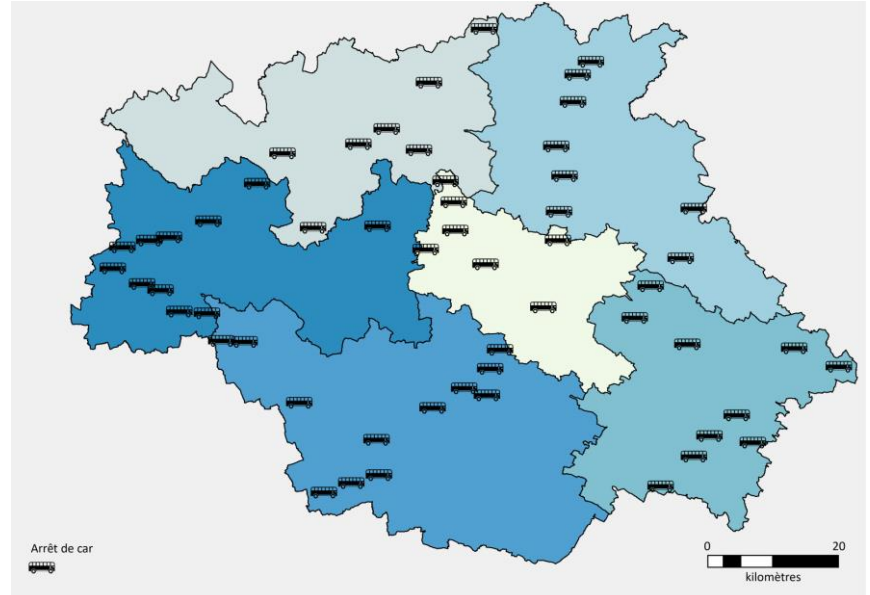
CONSTATS-ENJEUX

Les neuf lignes de cars ne desservent qu'un nombre limité de communes gersoises faisant que la moitié de la population vit dans une commune non desservie.

Seules 13,5 % des communes du Gers sont desservies par des lignes de transports interurbains. En corollaire, 86,5 % des communes ne sont pas desservies. Ces dernières regroupent un peu plus de la moitié de la population gersoise.

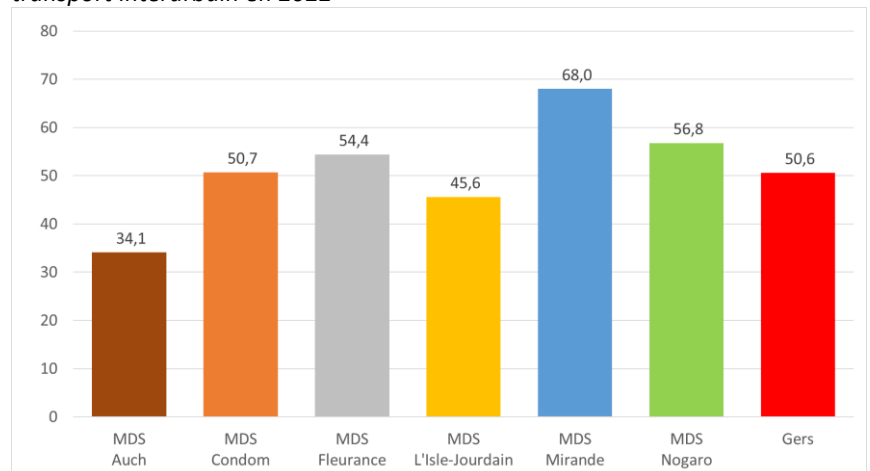
La situation est très variable d'un territoire à un autre : dans le territoire de la MDS d'Auch, c'est un tiers de la population qui vit dans une commune non desservie ; dans ceux de L'Isle-Jourdain, Condom, Fleurance et Nogaro, c'est entre 46 et 57 % ; dans celui de Mirande, c'est plus des deux tiers de la population qui vit dans une commune non desservie.

Carte 12 : Points de desserte des transports interurbains en 2022



Source : Lio Région Occitanie 2022 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 20 : Part de la population vivant dans une commune non desservie par un transport interurbain en 2022



Source : Lio Région Occitanie 2022 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 16 : Part de la population vivant dans une commune non desservie par un transport interurbain en 2022

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
%	50,6	34,1	50,7	54,4	45,6	68,0	56,8

Source : Lio Région Occitanie 2022 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Depuis la loi NOTRe de 2015, la responsabilité d'organiser les transports interurbains a été transférée des conseils départementaux aux conseils régionaux. Dans les communautés urbaines, un transport urbain est organisé à leur échelle.

1.23 Près du tiers de la population vit dans des communes dépourvues d'équipements sportifs

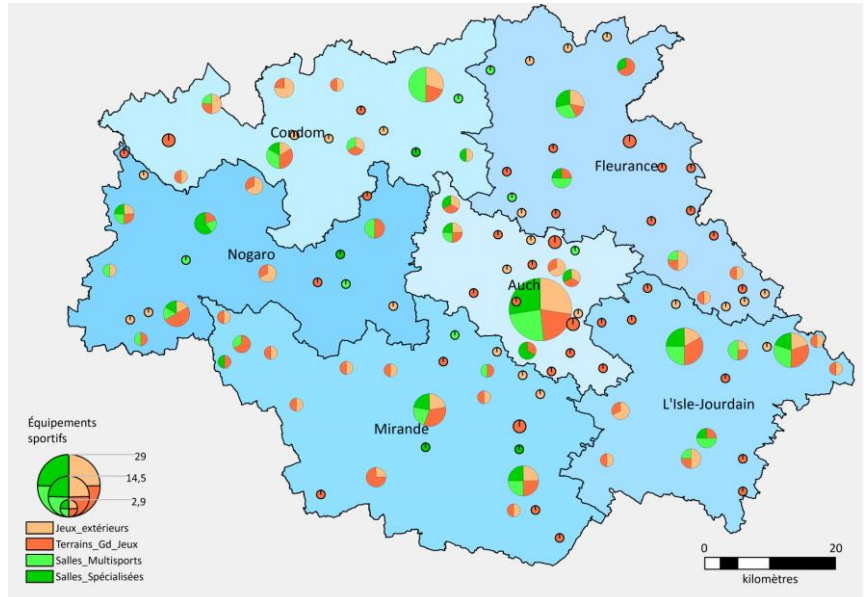


CONSTATS-ENJEUX

Les disparités d'accès à des équipements sportifs sur sa commune sont très fortes entre territoires avec des territoires peu dotés au sud et à l'ouest du département et des communes « mieux » dotées au nord et au centre. La question des trajets pour accéder à ces équipements des personnes vivant dans les communes qui ne sont pas dotées est à prendre en compte.

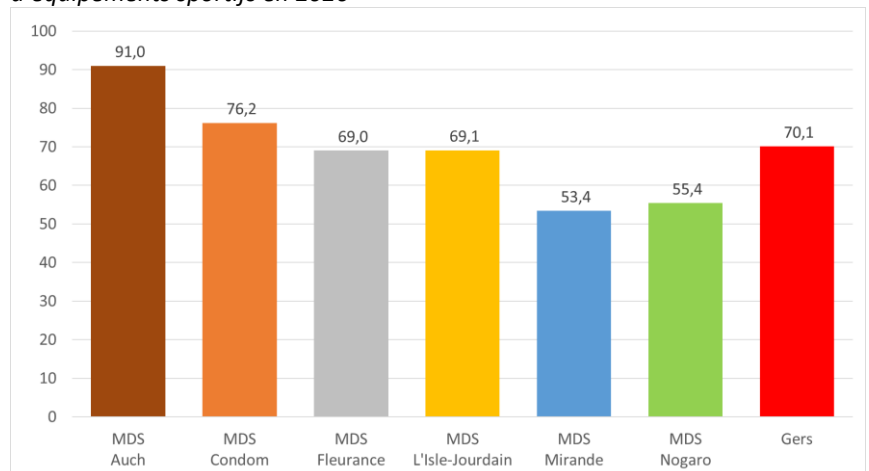
Dans le Gers, sept personnes sur dix résident dans une commune disposant d'au moins un équipement sportif. Cette valeur départementale cache des disparités assez importantes entre les territoires gersois : si dans le territoire de la MDS d'Auch, presque toute la population vit dans une commune disposant de ce type d'équipement, ce n'est pas le cas pour la population vivant dans les MDS de Mirande et de Nogaro où ils sont à peine plus de la moitié dans ce cas. Dans le territoire de Condom, c'est plus des trois quart de la population qui bénéficie de ce type d'équipements dans sa commune, proportion qui est de 69 % dans les territoires des MDS de Fleurance et de L'Isle-Jourdain.

Carte 13 : Équipements sportifs en 2020



Source : Insee BPE 2020 et RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 21 : Part de la population vivant dans une commune disposant d'équipements sportifs en 2020



Source : Insee BPE 2020 et RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 17 : Part de la population vivant dans une commune disposant d'équipements sportifs en 2020

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
%	70,1	91,0	76,2	69,0	69,1	53,4	55,4

Source : Insee BPE 2020 et RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

La base permanente des équipements gérée par l'Insee à partir de différentes bases de données et complétée par les déclarations des communes permet de recenser les différents équipements présents sur un territoire, dont les équipements sportifs et culturels.

1.24 Seize communes gersoises disposent d'équipements culturels



CONSTATS-ENJEUX

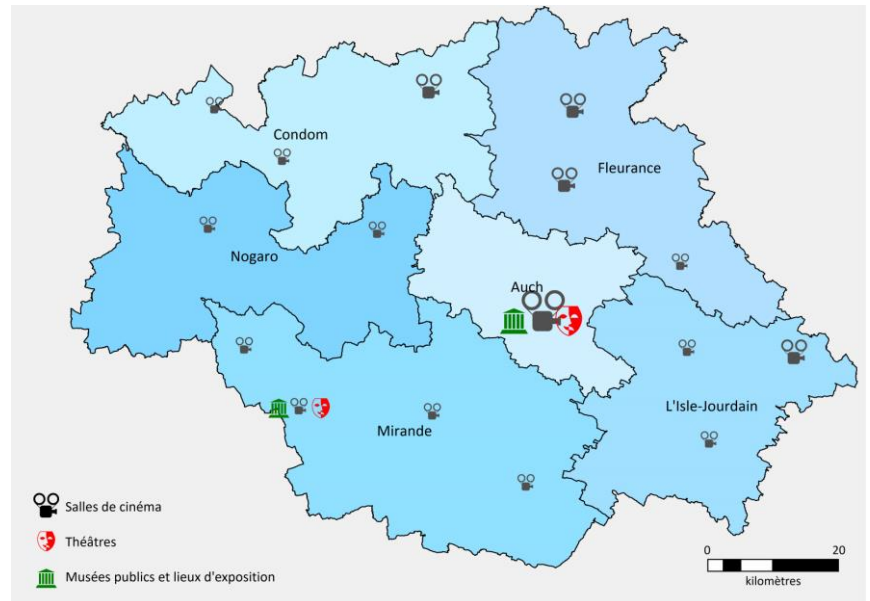
Entre deux et cinq salles de cinéma sont présentes dans chaque territoire de MDS. La question des trajets pour accéder à ces équipements des personnes vivant dans les communes qui ne sont pas dotées est à prendre en compte.

Seize communes gersoises disposent d'au moins une salle de cinéma : une commune dispose de 5 salles, quatre communes disposent de deux salles et les onze autres d'une salle.

Dans le territoire de la MDS d'Auch, une seule commune dispose de salles de cinéma alors que dans les autres territoires au moins deux communes disposent de salles de cinéma et le plus souvent trois communes.

Quatre théâtres sont recensés dans le Gers : deux à Auch et un à Marciac. Des musées publics ou des salles d'exposition sont également présents dans les deux mêmes communes.

Carte 14 : Équipements culturels en 2020



Source : Insee BPE 2020 et RP 2018 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

La base permanente des équipements gérée par l'Insee à partir de différentes bases de données et complétée par les déclarations des communes permet de recenser les différents équipements présents sur un territoire, dont les équipements sportifs et culturels.

1.25 Une part élevée de médecins généralistes âgés de 65 ans ou plus

CONSTATS-ENJEUX

Si la densité en médecins généralistes est globalement dans la moyenne dans le Gers, cela cache d'importantes disparités territoriales et va être aggravé par l'âge élevé d'une part importante d'entre eux.

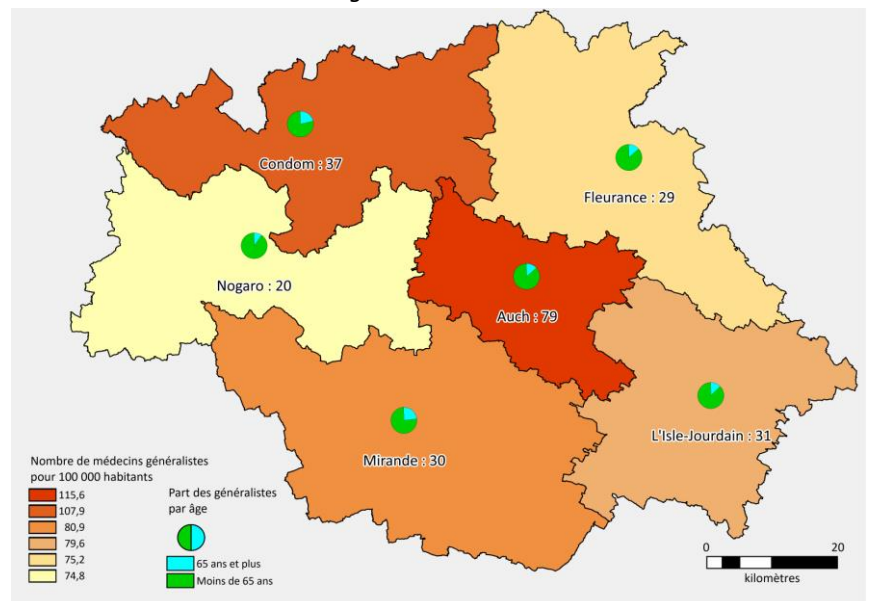
172 médecins généralistes exercent en libéral (exclusif ou avec une part d'exercice salarié) dans le département du Gers. Cela correspond à 90 médecins généralistes pour 100 000 habitants, soit moins qu'en Occitanie mais plus qu'en France métropolitaine ou dans la plupart des départements de comparaison.

Un cinquième de ces médecins (20,8 %) est âgé de 65 ans ou plus alors que cette proportion est plus faible dans tous les territoires de comparaison : entre 12,3 % dans le Lot ou le Cantal et 17,6 % dans l'ensemble de l'Occitanie.

Selon les territoires de MDS, le nombre de généralistes à exercice libéral ou mixte varie entre 19 et 45. Leur densité n'est que de 75 pour 100 000 habitants dans le territoire de la MDS de Nogaro et atteint 115,6 pour 100 000 dans celui d'Auch. Outre celui d'Auch, seul celui de Condom présente une densité supérieure à la valeur nationale.

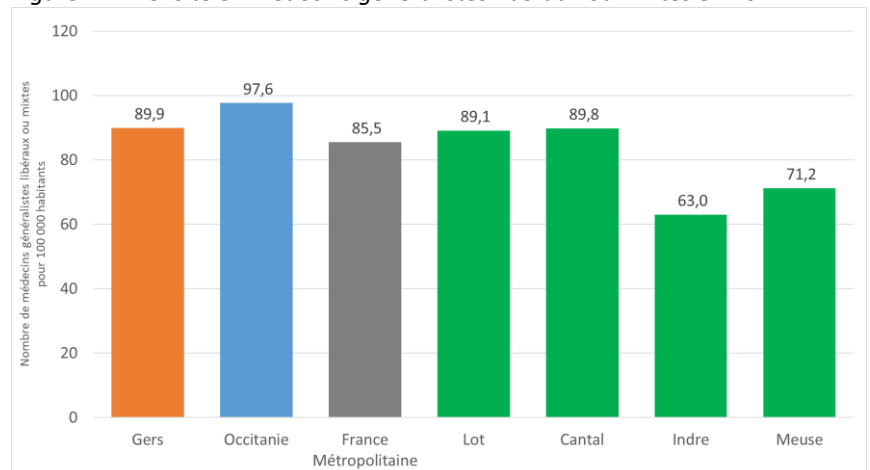
La part des praticiens âgés de 65 ans ou plus varie entre 10,5 % dans le territoire de la MDS de Nogaro et 26,7 % dans celui de Condom.

Carte 15 : Densité en médecins généralistes libéraux ou mixtes en 2021



Source : Dress RPPS 2021 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 22 : Densité en médecins généralistes libéraux ou mixtes en 2021



Source : Dress RPPS 2021- Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 18 : Nombre de médecins généralistes libéraux ou mixtes et densité pour 100 000 habitants en 2021

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	172	5 747	55 437	155	130	139	132
dont âgés de 65 ans ou plus	36	1 011	8 723	19	16	25	23
Densité (pour 100 000 hab.)	89,9	97,6	85,5	89,1	89,8	63,0	71,2

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	172	45	30	23	29	26	19
dont âgés de 65 ans ou plus	36	11	8	4	4	7	2
Densité (pour 100 000 hab.)	89,9	115,6	107,9	75,2	79,6	80,9	74,8

Source : Dress RPPS 2021- Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le répertoire permanent des professionnels de santé (RPPS) recense l'ensemble des médecins exerçant sur le territoire

1.26 Un recul du nombre de médecins généralistes



CONSTATS-ENJEUX

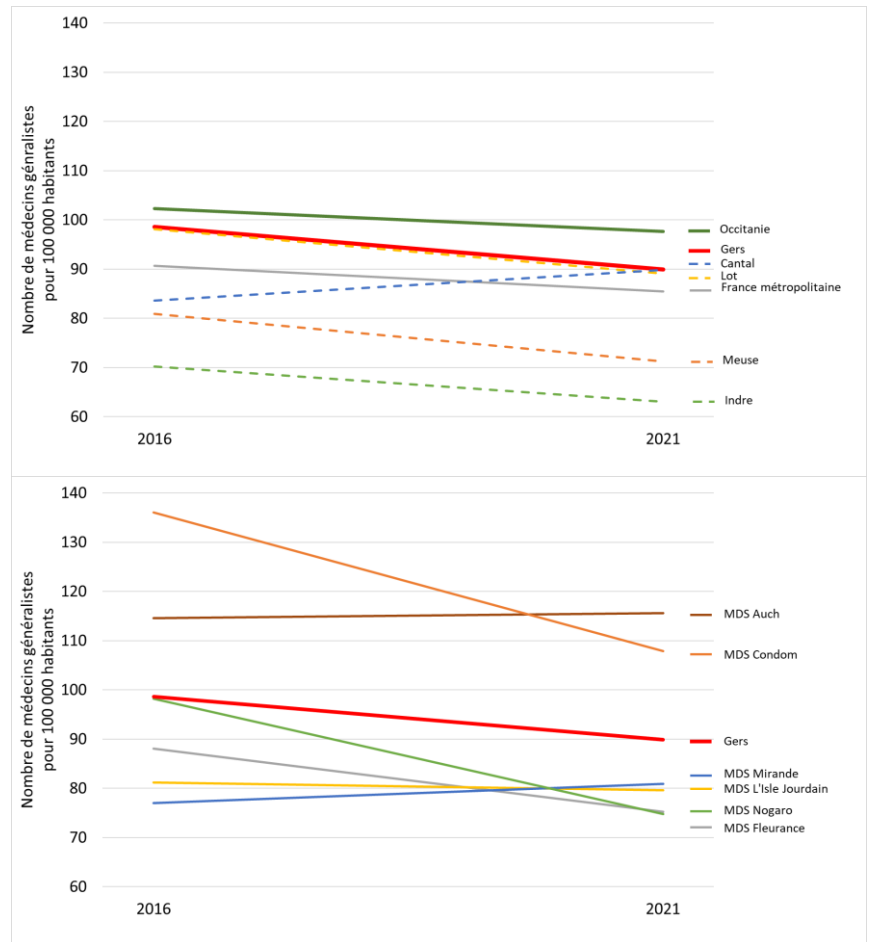
Sur le département, la densité des médecins généralistes a globalement diminué mais de manière différenciée entre les territoires : un en légère augmentation, deux quasi stables et trois en nette diminution.

En 5 ans, le nombre de médecins généralistes à exercice libéral ou mixte est passé de 188 à 172 dans le Gers. Cela correspond à une diminution de près de 10 % de la densité en médecins généralistes (nombre de médecins pour 100 000 habitants).

La baisse observée dans le Gers est supérieure à ce qui est observé en Occitanie ou en France métropolitaine et du même ordre que ce qui est constaté dans le Lot ou l'Indre. Seul le Cantal a vu sa densité de généralistes progresser en 5 ans.

Au sein du département, les évolutions sont contrastées selon les territoires : la densité de médecin généraliste a augmenté de 5 % en 5 ans sur le territoire de la MDS de Mirande ; elle est restée stable sur ceux d'Auch (+1 %) ou de L'Isle-Jourdain (-2 %) ; elle est en diminution dans les trois autres territoires avec des baisses de 15 % sur celui de Fleurance, de 21 % sur celui de Condom et de 24 % sur celui de Nogaro.

Figure 23 : Évolution de la densité en médecins généralistes libéraux ou mixtes entre 2016 et 2021



Source : Drees RPPS 2016-2021 – Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le répertoire permanent des professionnels de santé (RPPS) recense l'ensemble des médecins exerçant sur le territoire.

1.27 Une accessibilité aux médecins généralistes encore préservée mais très disparate

CONSTATS-ENJEUX

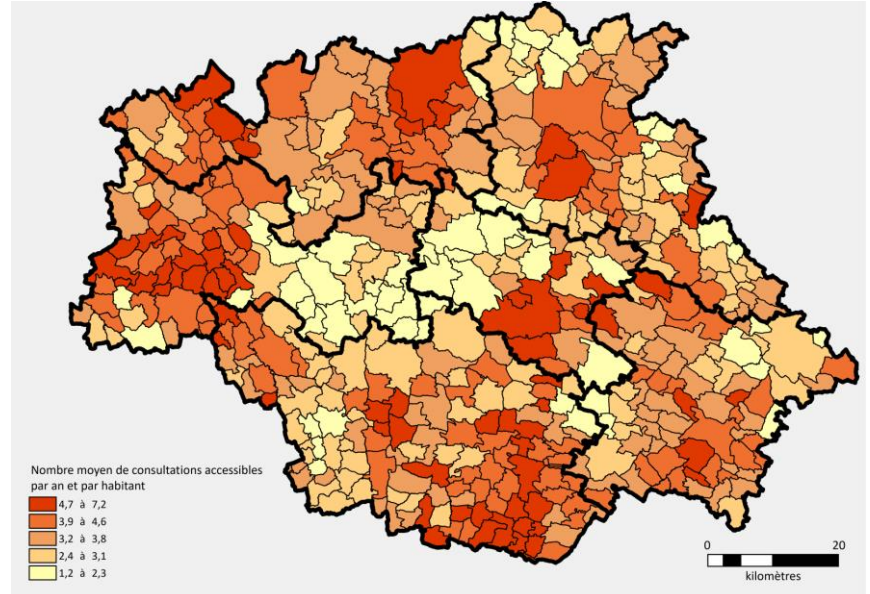
Le nombre de consultations auxquelles un Gersois peut potentiellement accéder reste relativement élevé. Cependant, dans de nombreuses communes, cette accessibilité est maintenant très basse.

L'offre médicale dans le département fait que les Gersois ont potentiellement accès, en moyenne et en tenant en compte de l'âge de la population à 4,4 consultations de médecins généralistes par an.

Ce niveau est supérieur à ce qui est observé sur l'ensemble de l'Occitanie et, plus encore, en France métropolitaine (respectivement 4,3 et 3,9). Il est également supérieur à ce qui est observé dans chacun des départements de comparaison.

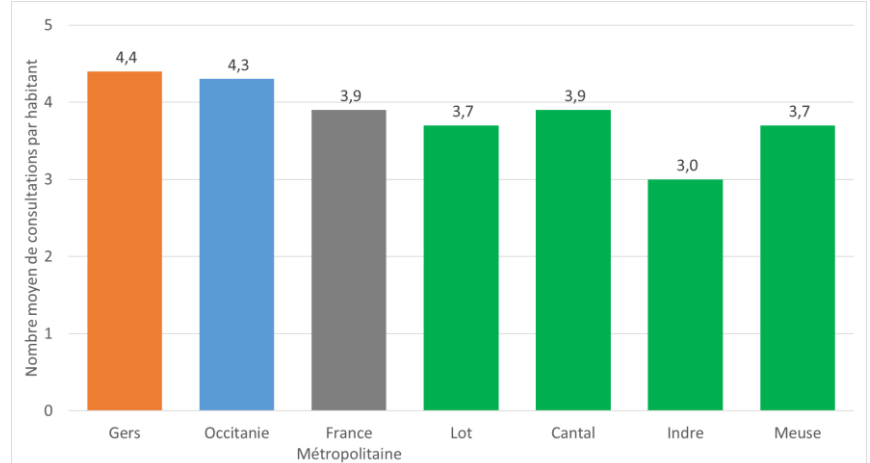
L'examen de cet indicateur au niveau communal met en évidence cependant de fortes disparités avec, en particulier, au centre-ouest du département, une zone à cheval sur les territoires des MDS d'Auch et de Nogaro où cette accessibilité est particulièrement limitée avec moins de 2,4 consultations par an et par habitant.

Carte 16 : Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes en 2018



Source : Dress RPPS 2021- Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 24 : Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes en 2018



Source : Dress 2018- Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 19 : Accessibilité potentielle localisée (APL) médecins généralistes en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nb de consultation par hab.	4,4	4,3	3,9	3,7	3,9	3,0	3,7

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nb de consultation par hab.	4,4	4,5	4,0	3,9	3,5	3,9	3,9

Source : Dress 2018- Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'Accessibilité Potentielle Localisée est un indicateur local, disponible au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande issues des communes environnantes. L'APL tient également compte du niveau d'activité des professionnels en exercice ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins de soins. L'indicateur est calculé en nombre de consultations ou visites accessibles par habitant standardisé sur l'âge, rendant comparable l'accessibilité de communes ayant des populations d'âges très différents.

1.28 Un faible nombre de médecins spécialistes libéraux



CONSTATS-ENJEUX

Pour les médecins spécialistes libéraux en accès libre, les densités observées dans le Gers sont le plus souvent nettement inférieures aux valeurs régionales ou nationales. Certains territoires gersois peuvent être dépourvus de l'un ou l'autre de ces spécialistes. Le même constat peut être fait concernant les psychiatres.

Début 2021, on dénombrait 8 gynécologues ou gynécologues obstétriciens exerçant à titre libéral ou mixte dans le Gers soit 23,8 pour 100 000 femmes de 15 à 49 ans soit nettement moins qu'au niveau régional ou national mais un peu plus que dans les départements de comparaison. Deux territoires de MDS sont dépourvus de gynécologues : Mirande et Nogaro.

Les ophtalmologues à exercice libéral ou mixtes sont au nombre de 17 dans le Gers début 2021 soit 8,9 pour 100 000 habitants, densité plus élevée que dans tous les territoires de comparaison région, France métropolitaine et départements de comparaison. Deux territoires de MDS sont dépourvus d'ophtalmologues : Fleurance et Mirande.

Début 2021, on dénombrait 3 pédiatres exerçant à titre libéral ou mixte dans le Gers soit 9,6 pour 100 000 enfants de moins de 16 ans soit nettement moins qu'au niveau régional ou national ou que dans les départements de comparaison (à exception de l'Indre qui en est totalement dépourvu). Ces professionnels sont présents sur un seul territoire de MDS : celui d'Auch.

Les psychiatres à exercice libéral ou mixtes sont au nombre de 7 dans le Gers début 2021 soit 3,7 pour 100 000 habitants, densité nettement moins élevée que dans la région ou en France métropolitaine. La densité des psychiatres dans le Gers se situe à un niveau intermédiaire parmi les départements de comparaison. Ces professionnels sont présents sur seulement deux territoires de MDS : ceux d'Auch et de Mirande.

Tableau 20 : Nombre de médecins spécialistes libéraux ou mixtes et densité pour 100 000 habitants en 2021

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre de gynécologues	8	392	4 367	5	4	9	7
Densité de gynécologues *	23,8	32,1	31,3	17,2	15,9	23,1	20,0
Nombre d'ophtalmologues	17	404	4 319	7	5	8	7
Densité d'ophtalmologues	8,9	6,9	6,7	4,0	3,5	3,6	3,8
Nombre de pédiatres	3	263	2 590	4	3	0	5
Densité de pédiatres **	9,6	25,1	20,9	15,2	13,6	0,0	14,8
Nombre de psychiatres	7	560	5 997	8	3	9	3
Densité de psychiatres	3,7	9,5	9,2	4,6	2,1	4,1	1,6

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre de gynécologues	8	5	1	1	1	0	0
Densité de gynécologues *	23,8	66,0	23,3	18,9	13,9	0,0	0,0
Nombre d'ophtalmologues	17	13	2	0	1	0	1
Densité d'ophtalmologues	8,9	33,4	7,2	0,0	2,7	0,0	3,9
Nombre de pédiatres	3	3	0	0	0	0	0
Densité de pédiatres **	9,6	46,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nombre de psychiatres	7	6	0	0	0	1	0
Densité de psychiatres	3,7	15,4	0,0	0,0	0,0	3,1	0,0

* Pour 100 000 femmes de 15 à 49 ans

** pour 100 000 personnes de moins de 16 ans

Source : Dress RPPS 2021- Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le répertoire permanent des professionnels de santé (RPPS) recense l'ensemble des médecins exerçant sur le territoire. Les gynécologues regroupent les spécialistes en gynécologie médicale et en gynécologie-obstétrique. Les psychiatres regroupent l'ensemble des psychiatres, y compris les neuropsychiatres et les pédopsychiatres.

1.29 Une densité plutôt basse des autres professions médicales

CONSTATS-ENJEUX

Au-delà des médecins, les densités des autres professions médicales (sages-femmes, dentistes et pharmaciens) sont le plus souvent dans des valeurs plutôt basses. S'ils sont présents dans tous les territoires, de nettes disparités sont constatées.

Début 2021, on dénombrait 13 sages-femmes exerçant à titre libéral ou mixte dans le Gers soit 38,7 pour 100 000 femmes de 15 à 49 ans, moins qu'au niveau régional et national et dans une situation intermédiaire avec ce qui est observé dans les départements de comparaison. Ces professionnels sont présents dans tous les territoires de MDS même si leur densité est variable entre ces territoires.

Les chirurgiens-dentistes à exercice libéral ou mixte sont au nombre de 104 dans le Gers début 2021 soit 54,4 pour 100 000 habitants, densité moins élevée qu'en Occitanie mais proche de la valeur en France métropolitaine. Elle est légèrement inférieure à la densité dans le Lot mais supérieure à celle observée dans les autres départements de comparaison. Ces professionnels sont présents dans tous les territoires de MDS même si leur densité est variable entre ces territoires et que quatre d'entre eux présentent une densité inférieure à la valeur en France métropolitaine : Mirande, Nogaro, Condom et Fleurance.

Début 2021, on dénombrait 104 pharmaciens titulaires d'une officine dans le Gers soit 54,4 pour 100 000 habitants. Cette densité est supérieure à celle observée dans tous les territoires de comparaison, Cantal excepté. Ils sont présents sur tous les territoires de MDS mais avec des densités variables.

Tableau 21 : Nombre de professionnels médicaux (hors médecins) et densité pour 100 000 habitants en 2021

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre de sages-femmes	13	738	6 611	11	11	12	13
Densité en sages-femmes *	38,7	60,5	47,3	37,9	43,8	30,8	37,1
Nombre de chirurgiens-dentistes	104	3 973	35 628	97	70	65	65
Densité en chirurgiens-dentistes	54,4	67,5	54,9	55,8	48,4	29,5	35,1
Nombre de pharmaciens	104	3 042	28 361	92	86	101	73
Densité de pharmaciens	54,4	51,7	43,7	52,9	59,4	45,8	39,4

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre de sages-femmes	13	2	3	3	3	1	1
Densité en sages-femmes *	38,7	26,4	69,9	56,8	41,7	19,4	24,3
Nombre de chirurgiens-dentistes	104	33	12	14	24	11	10
Densité en chirurgiens-dentistes	54,4	84,8	43,2	45,8	65,9	34,2	39,4
Nombre de pharmaciens	104	21	34	15	13	11	10
Densité de pharmaciens	54,4	53,9	122,3	49,0	35,7	34,2	39,4

* Pour 100 000 femmes de 15 à 49 ans

** pour 100 000 personnes de moins de 16 ans

Source : Dress RPPS 2021- Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le répertoire permanent des professionnels de santé (RPPS) recense l'ensemble des professionnels médicaux exerçant sur le territoire. Les pharmaciens étudiés ici sont ceux qui sont titulaires d'une officine.

1.30 Une présence d’infirmiers libéraux supérieure à la moyenne



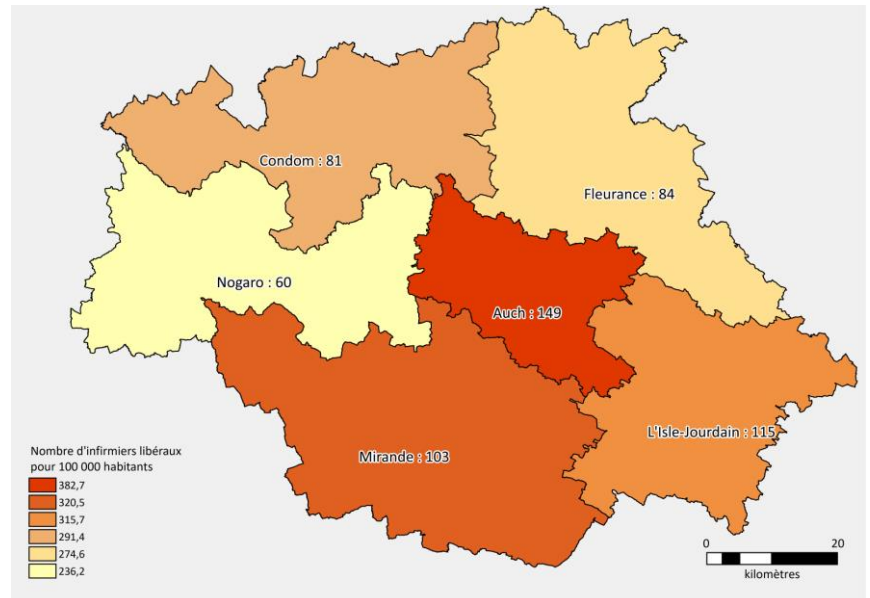
CONSTATS-ENJEUX

Les infirmiers libéraux sont, proportionnellement, relativement nombreux dans le Gers et ceci dans la plupart des territoires malgré de fortes disparités.

Début 2021, on dénombre 575 infirmiers exerçant en libéral dans le département du Gers. Cela correspond à 300 infirmiers pour 100 000 habitants, soit un peu moins qu’en Occitanie mais nettement plus (x 1,5) qu’en France métropolitaine. Cette densité est également supérieure à ce qui est observé dans chacun des départements de comparaison, la différence pouvant être particulièrement importante avec l’Indre ou la Meuse. À noter que la densité en infirmiers libéraux est supérieur dans l’ensemble du quart sud-est de la France (y compris l’Occitanie) à ce qui est observé dans les autres régions de métropole.

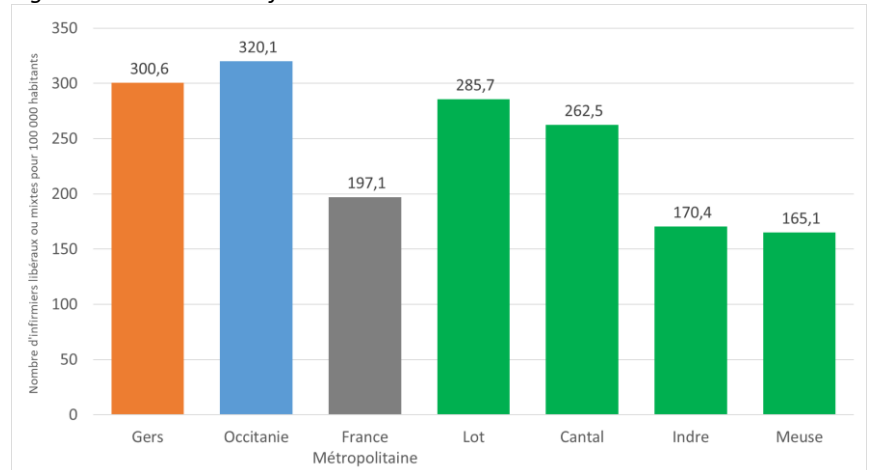
Selon les territoires de MDS, le nombre d’infirmiers à exercice libéral varie entre 60 et 149. Leur densité est de 236 pour 100 000 habitants dans le territoire de la MDS de Nogaro et atteint 383 pour 100 000 dans celui d’Auch. Dans chacun des territoires de MDS, la densité observée est supérieure à la valeur nationale.

Carte 17 : Densité en infirmiers libéraux en 2021



Source : Dress Adeli 2021- Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 25 : Densité en infirmiers libéraux en 2021



Source : Dress Adeli 2021- Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 22 : Nombre d’infirmiers libéraux et densité pour 100 000 habitants en 2021

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	575	18 837	127 825	497	380	376	306
Densité (pour 100 000 hab.)	300,6	320,1	197,1	285,7	262,5	170,4	165,1

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L’Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	575	149	81	84	115	103	60
Densité (pour 100 000 hab.)	300,6	382,7	291,4	274,6	315,7	320,5	236,2

Source : Dress RPPS 2021- Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le répertoire « Adeli » recense l’ensemble des professionnels paramédicaux exerçant sur le territoire

1.31 Une progression du nombre d’infirmiers libéraux



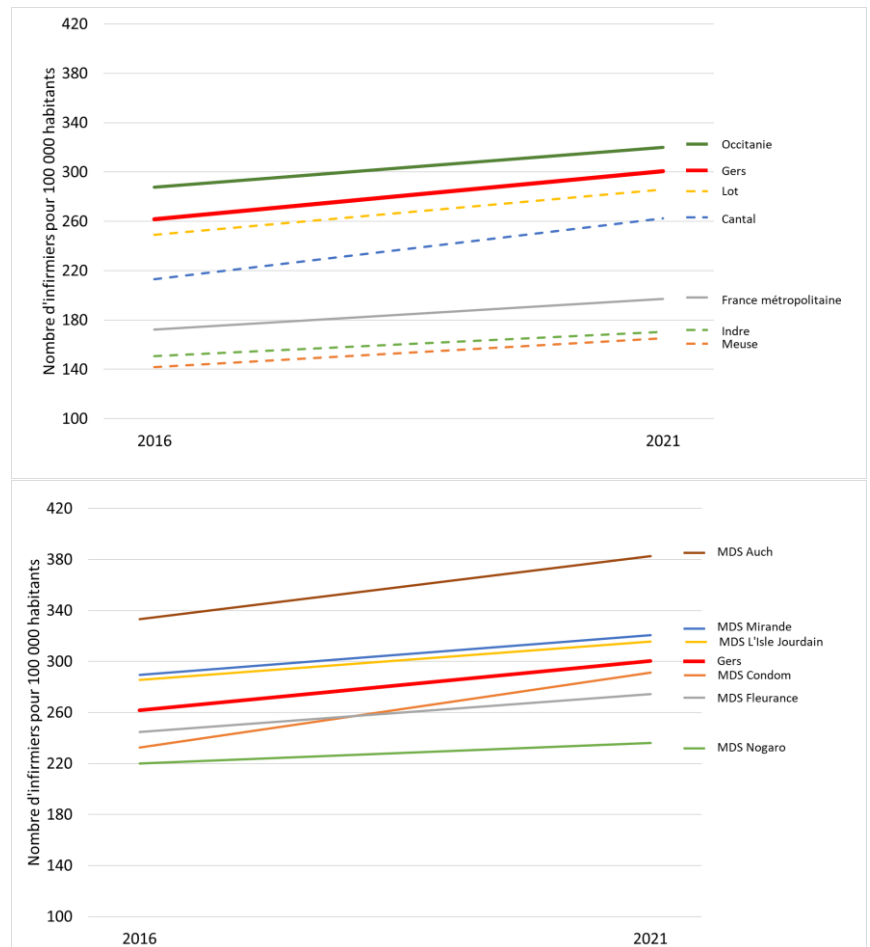
CONSTATS-ENJEUX

Sur le département, la densité des infirmiers libéraux a globalement augmenté, comme dans l’ensemble de la France métropolitaine, mais de façon plus ou moins intense selon les territoires.

En 5 ans, le nombre d’infirmiers libéraux est passé de 500 à 575 dans le Gers soit une progression de 15 % en densité. Cette progression est plus importante que celle retrouvée en Occitanie ou en France métropolitaine (respectivement +11 % et +14 %). Elle est supérieure à celle observée dans l’Indre (+13 %), similaire à ce qui est observé dans le Lot (+15 %) et moindre que ce qui est observé dans la Meuse (+17 %) ou le Cantal (+23 %). À noter que ces départements conservent des densités d’infirmiers inférieures à la valeur gersoise.

Au sein du département, une progression est notée dans chacun des territoires de MDS mais de manière assez différente : la progression de la densité en infirmiers libéraux est de 7 % dans le territoire de la MDS de Nogaro et atteint 25 % dans celui de Condom. La progression dans le territoire de la MDS d’Auch est similaire à la progression départementale. Dans les trois autres territoires, l’augmentation de la densité en infirmiers libéraux est comprise entre 11 % et 12 %.

Figure 26 : Évolution de la densité en infirmiers libéraux entre 2016 et 2021



Source : Drees Adeli 2016-2021 – Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le répertoire « Adeli » recense l’ensemble des professionnels paramédicaux exerçant sur le territoire.

1.32 Une densité moyenne en masseurs-kinésithérapeutes libéraux



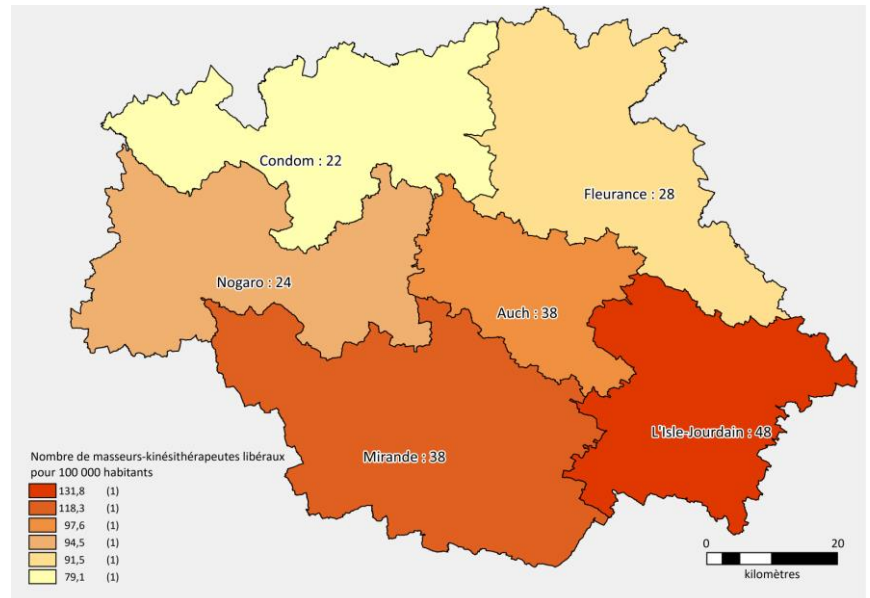
CONSTATS-ENJEUX

La densité de masseurs-kinésithérapeutes dans le Gers est plutôt dans la moyenne bien qu'inférieure à la valeur régionale. Elle varie de manière importante au sein du département.

Près de 200 masseurs-kinésithérapeutes exercent en libéral (début 2020) dans le département du Gers. Cela correspond à 104 masseurs-kinésithérapeutes libéraux pour 100 000 habitants, soit nettement moins qu'en Occitanie et un peu moins qu'en France métropolitaine. Cette densité est supérieure, hormis dans le Lot, à ce qui est observé dans les départements de comparaison.

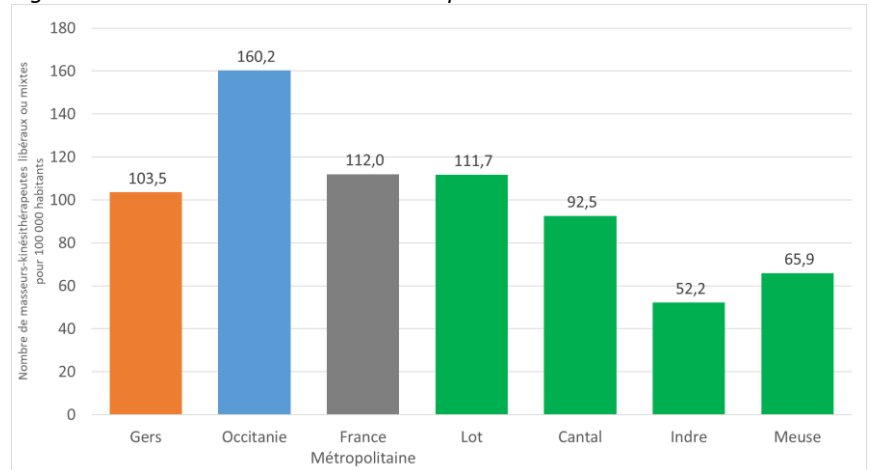
Selon les territoires de MDS, le nombre de masseurs-kinésithérapeutes libéraux varie entre 22 et 48. Leur densité n'est que de 79 pour 100 000 habitants dans le territoire de la MDS de Condom et atteint 131,8 pour 100 000 dans celui de L'Isle-Jourdain. Seuls les territoires de MDS de L'Isle-Jourdain et de Mirande présentent une densité en masseurs kinésithérapeutes supérieure à la valeur en France métropolitaine.

Carte 18 : Densité en masseurs-kinésithérapeutes libéraux en 2020



Source : Dress RPPS 2021- Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 27 : Densité masseurs-kinésithérapeutes libéraux en 2020



Source : Dress RPPS 2021- Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 23 : Nombre masseurs-kinésithérapeutes libéraux et densité pour 100 000 habitants en 2020

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	198	9 430	72 646	194	134	115	122
Densité (pour 100 000 hab.)	103,5	160,2	112,0	111,7	92,5	52,2	65,9

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	198	38	22	28	48	38	24
Densité (pour 100 000 hab.)	103,5	97,6	79,1	91,5	131,8	118,3	94,5

Source : Dress RPPS 2021- Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le répertoire permanent des professionnels de santé (RPPS) recense l'ensemble des masseurs-kinésithérapeutes exerçant sur le territoire

1.33 Un nombre de masseurs-kinésithérapeutes stable



CONSTATS-ENJEUX

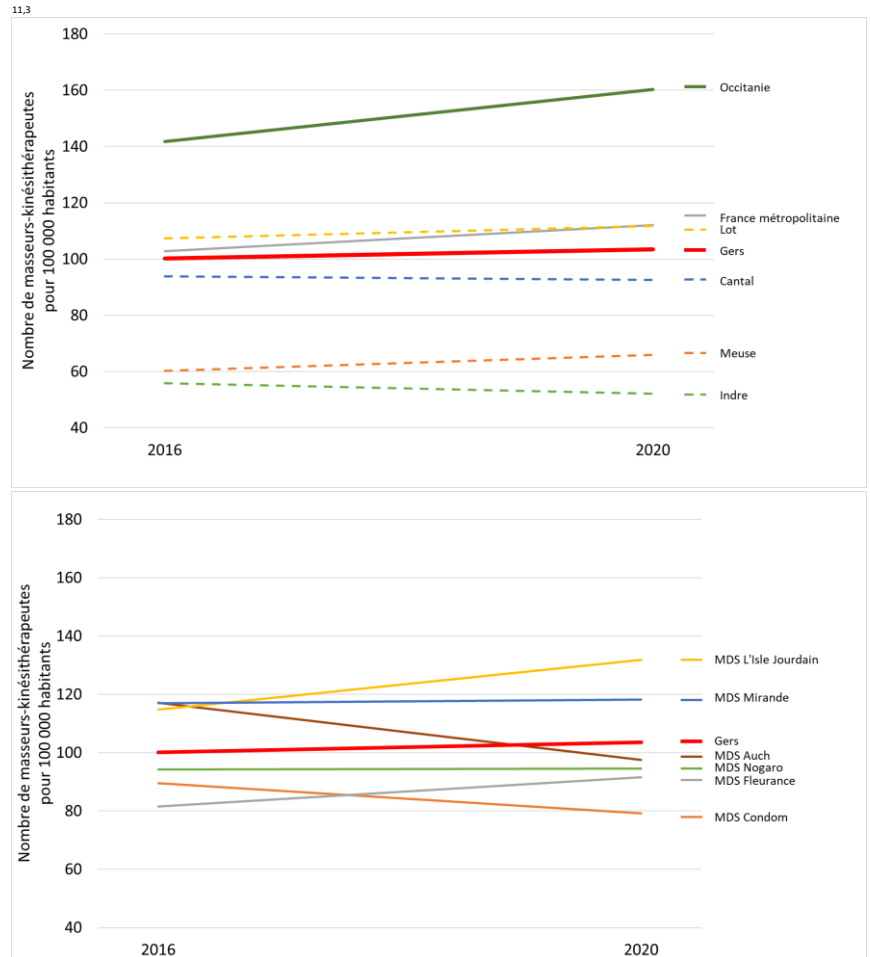
Sur le département, la densité en masseurs-kinésithérapeutes libéraux a peu évolué mais avec de grandes disparités au sein du département.

En 4 ans, le nombre de masseurs-kinésithérapeutes libéraux est resté quasi stable, passant de 191 à 198 dans le Gers. Cela correspond à une augmentation de 3 % de la densité en masseurs-kinésithérapeutes libéraux.

Dans le même temps, cette densité progressait de 13 % en Occitanie et de 9 % en France métropolitaine. Parmi les départements de comparaison, une augmentation de la densité est observée dans la Meuse et le Lot et une diminution dans le Cantal et l'Indre.

Au sein du département, les évolutions sont contrastées selon les territoires : deux territoires de MDS sont quasi stables (Mirande et Nogaro), dans deux autres la densité en masseurs-kinésithérapeutes est en progression (+12 % à Fleurance et +15 % à L'Isle-Jourdain) et dans les deux autres, elle est en diminution (-12 % à Condom et -17 % à Auch).

Figure 28 : Évolution de la densité en masseurs-kinésithérapeutes libéraux entre 2016 et 2020



Source : Drees RPPS 2016-2020 – Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le répertoire permanent des professionnels de santé (RPPS) recense l'ensemble des médecins exerçant sur le territoire.

2/ ENFANCE-FAMILLE

LES FAITS MARQUANTS	47
2.1 Une part limitée des 0-20 ans dans la population.....	49
2.2 Une diminution de la part des 0-20 ans dans la population	50
2.3 Une place un peu plus importante des 7-11 ans et 12-17 ans dans la population	51
2.4 5 % des jeunes n’habitaient pas dans le Gers l’année précédente	52
2.5 Un taux de natalité plus bas qu’en région ou en France métropolitaine.....	53
2.6 Une diminution des naissances en 10 ans.....	54
2.7 Une part limitée des familles avec enfants parmi les ménages	55
2.8 Un nombre de familles avec enfants relativement stable	56
2.9 Près du quart des familles avec enfants sont monoparentales	57
2.10 Un nombre de familles monoparentales en nette augmentation	58
2.11 Un niveau plutôt élevé de scolarisation des enfants de 2 à 5 ans	59
2.12 Un taux de scolarisation des 2-5 ans qui recule	60
2.13 Un taux de scolarisation des 16-20 ans limité par celui des plus âgés.....	61
2.14 Un taux de scolarisation des 16-20 ans qui recule	62
2.15 Un part limitée d’enfants vivent avec des adultes qui ne travaillent pas	63
2.16 Une nette augmentation du nombre d’enfants vivant dans des familles dans lesquelles aucun adulte ne travaille	64
2.17 Un revenu disponible nettement moins élevé pour les familles monoparentales	65
2.18 Trois familles monoparentales sur dix vivent sous le seuil de pauvreté.....	66
2.19 Un cinquième des familles monoparentales allocataires du RSA majoré.....	67
2.20 Une stagnation des familles monoparentales allocataires du RSA majoré.....	68
2.21 De nombreuses familles perçoivent l’allocation de soutien familial	69
2.22 Une augmentation du nombre de familles percevant l’allocation de soutien familial	70
2.23 Une part limitée de familles recevant la prestation d’accueil du jeune enfant.....	71
2.24 Une diminution de la part des allocataires de la prestation d’accueil du jeune enfant	72
2.25 Une offre diversifiée d’accueil collectif du jeune enfant	73
2.26 Une offre d’accueil par les assistantes maternelles en recul	74
2.27 Une progression du nombre d’enfants ou jeunes faisant l’objet d’informations préoccupantes	75
2.28 Un nombre d’enfants suivis en AEMO qui progresse.....	76
2.29 Des mesures d’aide éducative à domicile qui diminuent.....	77
2.30 Des mesures de placements en progression importante.....	78

LES FAITS MARQUANTS

Une décroissance démographique des moins de 21 ans

- Une part des moins de 21 ans plus réduite qu'au niveau régional et national
- Qui varie nettement entre les territoires gersois
- Avec une place plus importante des 7-11 ans et des 12-17 ans dans la population
- Et 5 % de moins de 21 ans arrivant d'autres départements chaque année

Une natalité en recul

- Un taux de natalité plus bas que les valeurs régionales et nationales
- Des variations très nettes entre territoires...
- ... sans qu'aucun ne présente de valeur élevée
- 260 naissances de moins en 2020 qu'en 2010

Une part stable des familles avec enfants parmi les ménages

- Leur part est plus limitée que dans la région Occitanie ou au niveau national
- Elle peut être particulièrement réduite dans certains territoires de MDS
- Elle est en augmentation dans celui de L'Isle-Jourdain et en diminution dans ceux de Condom et Mirande

Des familles monoparentales dont le nombre progresse

- Représentant aujourd'hui près du quart des familles avec enfants

Un niveau de scolarisation des enfants élevé

- Chez les 2-5 ans bien qu'en diminution
- Également parmi les 16-18 ans
- Mais beaucoup plus faible et en diminution chez les 19-20 ans

Des situations de précarité réelles quoique limitées pour les enfants

- Un enfants sur dix dans une famille où aucun adulte ne travaille, en augmentation
- Un taux de pauvreté nettement accru parmi les familles monoparentales
- De nombreuses familles percevant des allocations en lien avec la famille
- Une situation plus marquée dans le territoire de MDS d'Auch

Une progression des situations d'enfance en danger

- Une progression des informations préoccupantes
- Et une progression significative des mesures judiciaires

2.1 Une part limitée des 0-20 ans dans la population

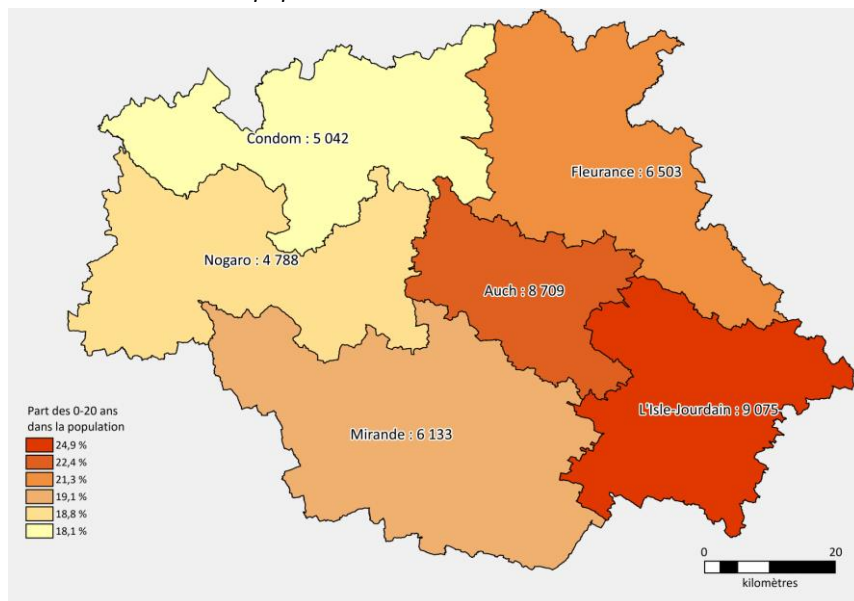
CONSTATS-ENJEUX

La part des jeunes de moins de 21 ans dans la population gersoise est inférieure aux valeurs régionales et nationales et très variable entre territoires.

Le Gers compte 40 250 habitants âgés de moins de 21 ans. Cela représente 21 % de la population du département. Cette proportion est moins importante que celle observée en Occitanie (24 %) ou en France métropolitaine (25 %). Elle est équivalente à ce qui est observé dans l'Indre, moindre que celle observée dans la Meuse (24 %) mais plus élevée que celles observées dans le Lot ou le Cantal (20 %).

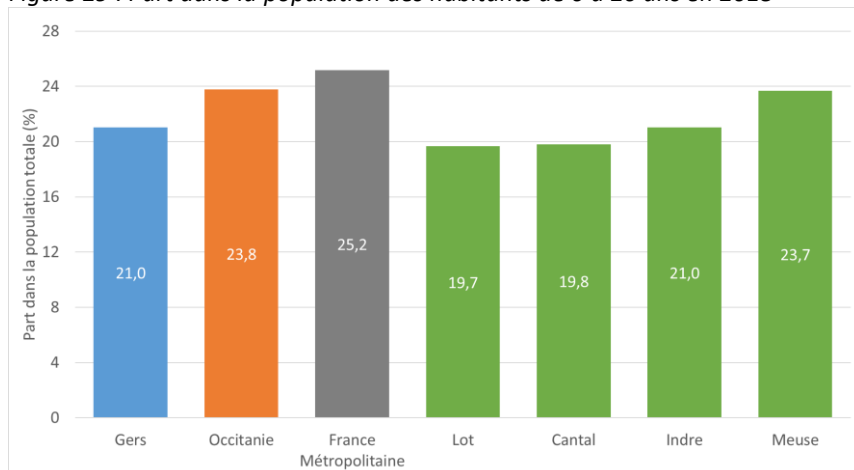
Au sein du département des différences notables entre territoires de MDS sont notées : si la part des 0-20 ans dans la population n'est que de 18 % dans celui de Condom, elle approche 25 % dans celui de L'Isle-Jourdain. Ce dernier territoire est le seul du département à présenter une part des moins de 21 ans dans sa population supérieure à la valeur régionale ; elle reste cependant légèrement inférieure à la valeur nationale.

Carte 19 : Part dans la population des habitants de 0 à 20 ans en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 29 : Part dans la population des habitants de 0 à 20 ans en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 24 : Nombre et part dans la population des habitants de 0 à 20 ans en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	40 249	1 398 689	16 319 565	34 179	28 673	46 401	43 913
Part (%)	21,0	23,8	25,2	19,7	19,8	21,0	23,7

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	40 249	8 709	5 042	6 503	9 075	6 133	4 788
Part (%)	21,0	22,4	18,1	21,3	24,9	19,1	18,8

Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le nombre d'habitants par âge est issu des recensements de population réalisés par l'Insee. La population prise en compte est la population municipale agrégée par territoire.

2.2 Une diminution de la part des 0-20 ans dans la population



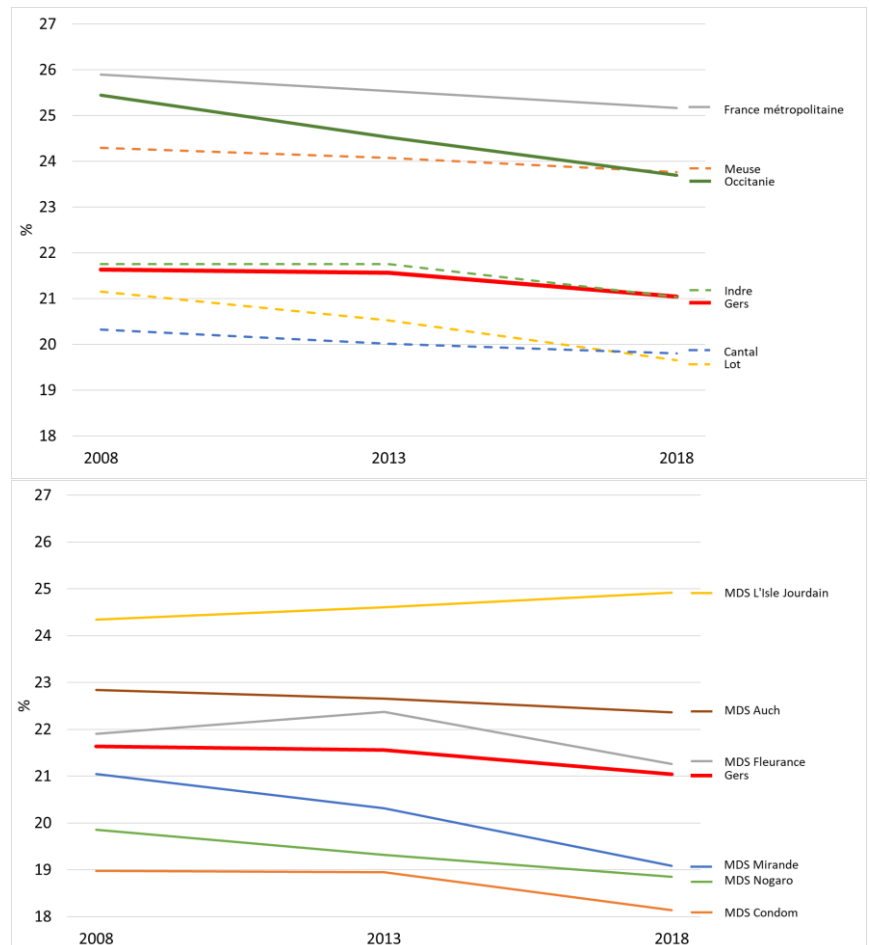
CONSTATS-ENJEUX

Comme dans la plupart des territoires, la part des 0-20 ans dans la population a diminué. Cela est retrouvé également dans tous les territoires gersois à l'exception de celui de L'Isle-Jourdain.

En 10 ans, le nombre de Gersois âgés de 0 à 20 ans a diminué de 400 personnes. Leur part dans la population départementale a légèrement diminué, de -0,6 point. Cette baisse est intermédiaire entre celle observée en Occitanie (-0,5 point) et celle en France métropolitaine (-0,7 point). Dans les départements de comparaison, on observe des évolutions du même ordre dans le Cantal et l'Indre alors qu'elles sont plus accentuées dans le Lot (-1,5 point) ou la Meuse (-1,8 point).

Au sein du Gers, dans un territoire de MDS, celui de L'Isle-Jourdain, la part des moins de 21 ans dans la population a progressé en 10 ans, de 0,6 point. Dans tous les autres territoires, elle a diminué : moins vite qu'au niveau départemental dans le territoire de la MDS d'Auch, aussi vite dans celui de Fleurance et plus vite dans les trois autres, ceux de Condom (-0,8 point), Nogaro (-1,0 point) et Mirande (-2,0 points).

Figure 30 : Évolution de la part des 0-20 ans dans la population depuis 2008



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le nombre d'habitants par âge est issu des recensements de population réalisés par l'Insee. La population prise en compte est la population municipale agrégée par territoire.

2.3 Une place un peu plus importante des 7-11 ans et 12-17 ans dans la population



CONSTATS-ENJEUX

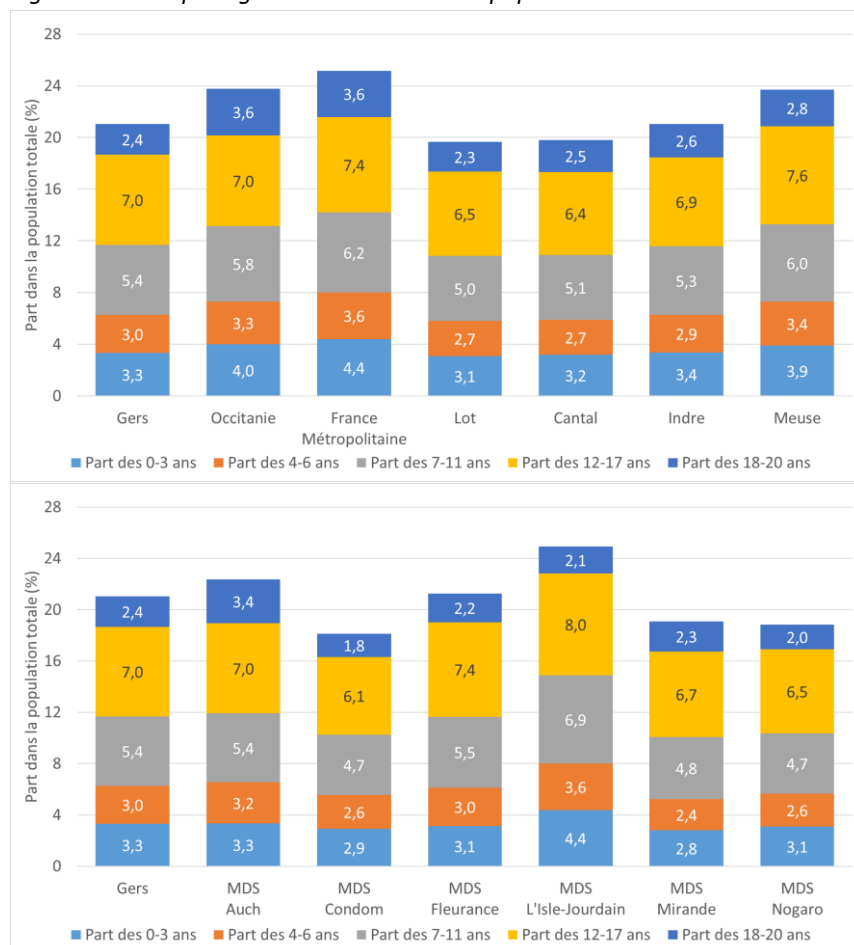
Au sein des 0-20 ans, le poids des différentes classes d'âge peut varier entre les territoires, pouvant accentuer ou non le vieillissement de ceux-ci.

Le Gers compte 6 340 habitants âgés de 0 à 3 ans, 5 650 de 4 à 6 ans, 10 360 de 7 à 11 ans, 11 370 de 12 à 17 ans et 4 540 de 18 à 20 ans.

Pour toutes ces classes d'âge, leur part dans la population est moindre que celle observée en région ou au niveau de la France métropolitaine. Les plus jeunes (0-3 ans) sont plutôt moins représentés dans le Gers que dans les quatre départements de comparaison alors que les 7-11 ans et les 12-17 ans ont tendance à être plus représentés.

Parmi les 0-20 ans, les 0-6 ans sont proportionnellement plus représentés sur les territoires des MDS de Condom et L'Isle-Jourdain, les 7-11 ans dans les mêmes territoires et celui de Fleurance, les 12-17 dans ceux de Condom, Fleurance, Mirande et Nogaro et les 18-20 ans dans ceux d'Auch et de Mirande (en lien avec les offres de formation postbac dans ces villes).

Figure 31 : Part par âge des 0-20 ans dans la population en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 25 : Part par âge dans la population des habitants de 0 à 20 ans en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
0-3 ans (%)	3,3	4,0	4,4	3,1	3,2	3,4	3,9
4-6 ans (%)	3,0	3,3	3,6	2,7	2,7	2,9	3,4
7-11 ans (%)	5,4	5,8	6,2	5,0	5,1	5,3	6,0
12-17 ans (%)	7,0	7,0	7,4	6,5	6,4	6,9	7,6
18-20 ans (%)	2,4	3,6	3,6	2,3	2,5	2,6	2,8

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
0-3 ans (%)	3,3	2,9	3,1	4,4	2,8	3,1	3,3
4-6 ans (%)	3,2	2,6	3,0	3,6	2,4	2,6	3,2
7-11 ans (%)	5,4	4,7	5,5	6,9	4,8	4,7	5,4
12-17 ans (%)	7,0	6,1	7,4	8,0	6,7	6,5	7,0
18-20 ans (%)	3,4	1,8	2,2	2,1	2,3	2,0	3,4

Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le nombre d'habitants par âge est issu des recensements de population réalisés par l'Insee. La population prise en compte est la population municipale agrégée par territoire.

2.4 5 % des jeunes n’habitaient pas dans le Gers l’année précédente



CONSTATS-ENJEUX

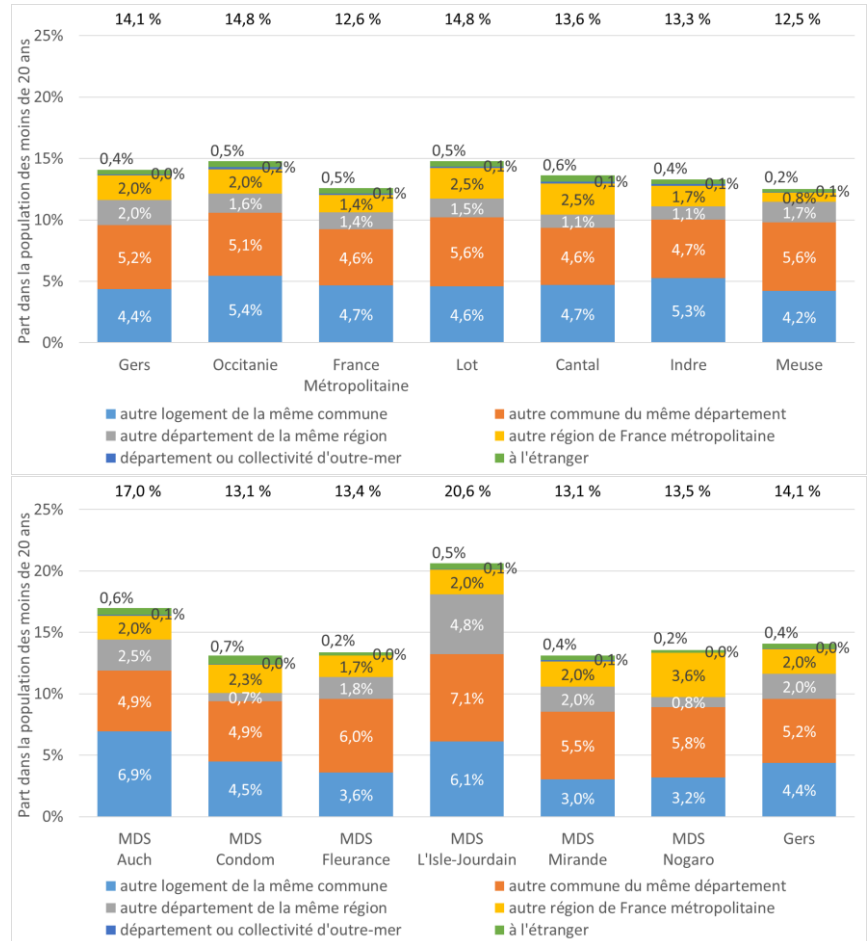
Si les emménagements dans le Gers se distinguent peu des autres territoires, on note une part importante de jeunes venant d’un département d’Occitanie dans le territoire de L’Isle-Jourdain.

Près de 5 260 habitants de moins de 21 ans ont changé de logement dans l’année soit 14,1 % de la population. On dénombre 4,5 % de jeunes gersois qui habitaient hors du Gers, se répartissant à part égale entre ceux qui venaient d’un autre département d’Occitanie et ceux venant d’une autre région de France métropolitaine auxquels s’ajoutent quelques jeunes arrivant de l’étranger. Ce niveau d’emménagement dans un nouveau logement est assez proche de ce qui est retrouvé dans la plupart des territoires de comparaison.

Le territoire de la MDS de L’Isle-Jourdain se distingue avec une part plus élevée de jeunes de moins de 21 ans ayant déménagé et une proportion importante de jeunes arrivant d’un département d’Occitanie.

4,3 % des moins de 14 ans n’habitaient pas le Gers un an avant et 5,2 % des 15-19 ans. Cette proportion varie peu entre territoires pour les moins de 14 ans (entre 3,6 % à Auch et 5,0 % à L’Isle-Jourdain). Des variations plus importantes sont notées chez les 15-19 ans : 8,8 % à Auch et variant entre 3,3 % et 4,6 % dans les autres territoires.

Figure 32 : Part des habitants de 0-20 ans ayant emménagé dans un nouveau logement au cours de l’année précédant le recensement en 2018



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 26 : Migrations résidentielles des 0-20 ans en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nb d’habitants ayant changé de commune	5 256	188 014	1 867 514	4 676	3 622	5 687	5 079
Part venant d’un autre département (%)	4,5	4,2	3,3	4,6	4,3	3,3	2,7

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L’Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nb d’habitants ayant changé de commune	5 256	616	810	1 132	743	598	1 357
Part venant d’un autre département (%)	4,2	5,1	3,7	3,8	7,4	4,6	4,6

Source : Insee RP 2013-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Lors du recensement de population, les habitants de chaque logement sont interrogés sur leur lieu de résidence un an avant. Cela permet de définir les migrations résidentielles au sein des communes, des départements, entre départements et hors métropole.

2.5 Un taux de natalité plus bas qu'en région ou en France métropolitaine



CONSTATS-ENJEUX

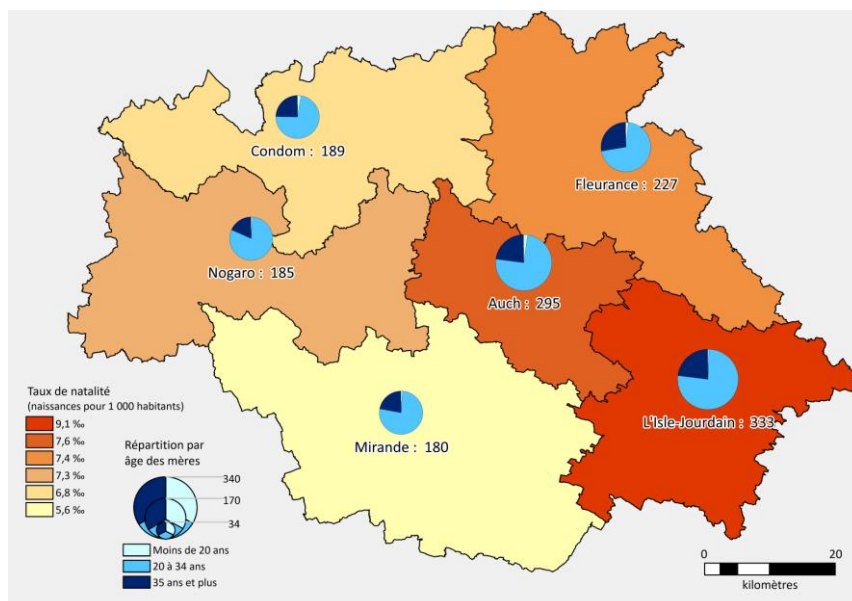
Du fait de la structure d'âge de la population, le nombre de naissances par habitants reste relativement faible. Les variations entre territoires sont fortes mais sans jamais dépasser les valeurs régionales ou nationales.

Les femmes gersoises ont donné naissance à un peu plus de 1 400 enfants en 2020. Cela correspond à 7,4 naissances pour 1 000 habitants, taux de natalité inférieur au taux régional et, plus encore, au taux national. Ce taux est un peu supérieur à ce qui est observé dans le Lot et le Cantal mais un peu inférieur aux chiffres de l'Indre et de la Meuse.

Pour 1,6 % des naissances dans le Gers, la mère est âgée de moins de 20 ans et pour 7,4 % des naissances, elle a 35 ans ou plus,

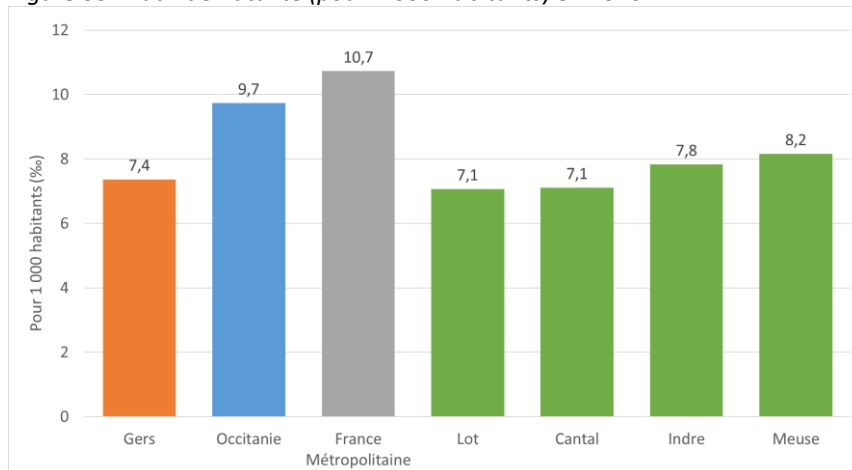
Au sein du département des différences nettes entre territoires de MDS sont notées : avec 180 naissances, celui de Mirande présente le taux de natalité le plus faible, 5,6 pour 1 000 habitants, alors que le taux de natalité atteint 9,1 pour 1 000 dans celui de L'Isle-Jourdain avec 333 naissances. Toutefois, le taux de natalité dans ce territoire reste inférieur aux valeurs régionales ou nationales.

Carte 20 : Nombre de naissances et taux de natalité en 2020



Source : Insee État-civil 2020 – RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 33 : Taux de natalité (pour 1 000 habitants) en 2020



Source : Insee État-civil 2020 – RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 27 : Nombre de naissances et taux de natalité en 2020

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	1 409	57 275	695 332	1 229	1 029	1 727	1 512
Taux pour 1 000 habitants	7,4	9,7	10,7	7,1	7,1	7,8	8,2

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	1 409	295	189	227	333	180	185
Taux pour 1 000 habitants	7,4	7,6	6,8	7,4	9,1	5,6	7,3

Source : Insee État-civil 2020 – RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les données sur les naissances sont collectées par l'État-civil. Elles sont présentées ici par domicile de la mère.

2.6 Une diminution des naissances en 10 ans



CONSTATS-ENJEUX

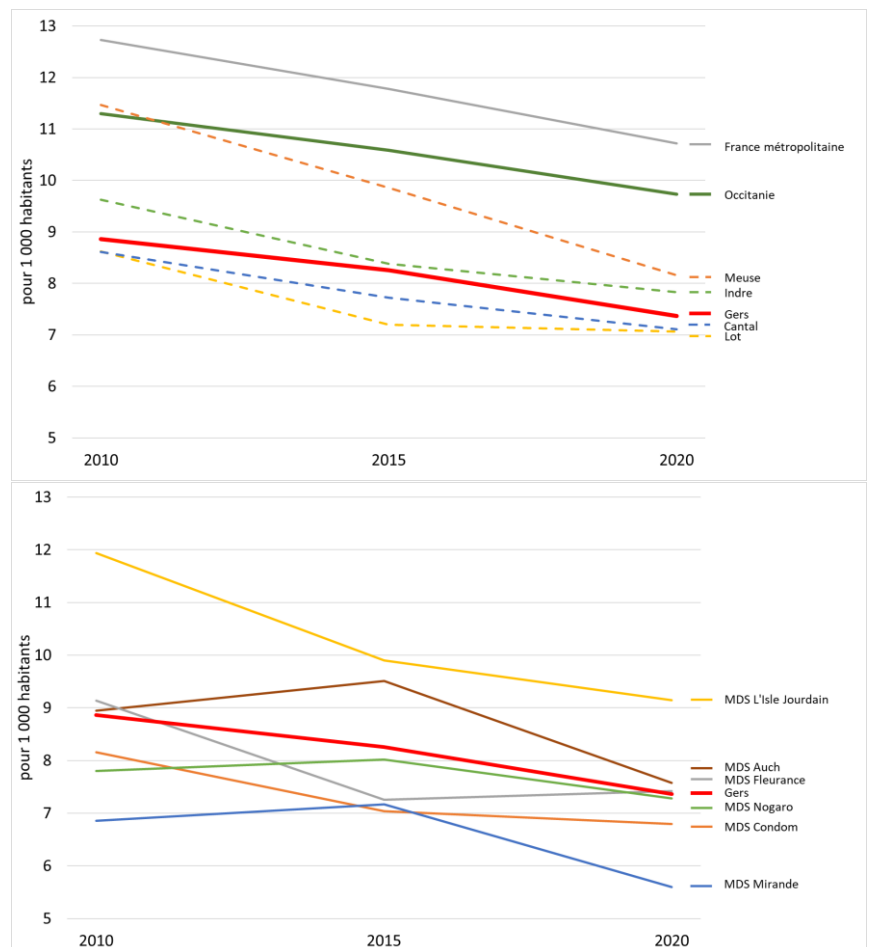
Une baisse du taux de natalité en 10 ans mais qui est moins importante que dans la plupart des territoires de comparaison et variable au sein du Gers.

Par rapport à la situation dix ans plus tôt, 262 naissances de moins ont été enregistrées dans le Gers en 2020, passant de 1 671 à 1 409. Le taux de natalité a ainsi diminué de 1,5 point. Cette baisse est cependant un peu moins importante que celle observée en Occitanie (-1,6 point) ou en France métropolitaine (-2,0 points). Elle est similaire à ce qui est observé dans le Lot ou le Cantal et moindre que celle observée dans l'Indre (-1,8 point) ou la Meuse (-3,3 points).

Cette baisse est également retrouvée dans chacun des territoires de MDS du Gers mais avec des niveaux variables : de -0,5 point dans celui de Nogaro à -2,8 % dans celui de L'Isle-Jourdain.

Une remontée à 1 504 naissances a été observée en 2021 dans le Gers. Cette évolution ne peut pas encore être mise en relation avec ce qui a été observé dans les autres territoires et analysé au niveau des MDS. Il sera nécessaire de vérifier que cette augmentation est retrouvée dans les années à venir.

Figure 34 : Évolution du taux de natalité depuis 2010



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les données sur les naissances sont collectées par l'État-civil. Elles sont présentées ici par domicile de la mère.

2.7 Une part limitée des familles avec enfants parmi les ménages

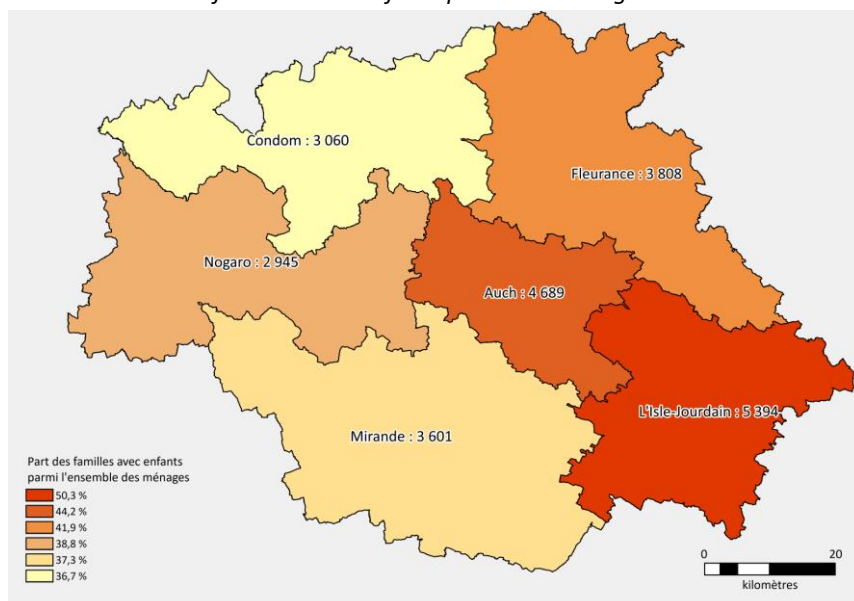
CONSTATS-ENJEUX

Parmi les 56 000 ménages gersois, un peu plus de deux ménages sur cinq sont des familles avec enfants de moins de 25 ans soit une proportion plutôt faible. De grandes disparités existent au sein du département : cette part varie d'un peu plus d'un tiers à la moitié selon les territoires.

Près de 23 500 familles vivant avec des enfants de moins de 25 ans sont domiciliées dans le Gers. Cela représente 42 % des ménages. Cette part est moindre que ce qui est observé en région ou en France métropolitaine (où elle dépasse de peu les 50 %). Elle est similaire à ce qui est observé dans l'Indre, supérieure aux valeurs dans le Lot et le Cantal mais inférieure à la valeur dans la Meuse.

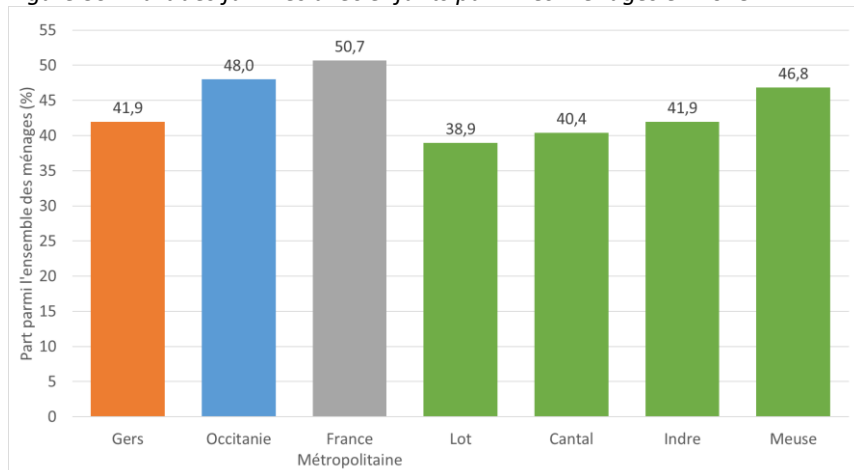
Parmi les territoires du Gers, il n'y a que dans celui de la MDS de L'Isle-Jourdain que la part des familles avec enfants de moins de 25 ans dans l'ensemble des ménages atteint 50 %. Dans quatre territoires, ceux de Condom, de Mirande, de Nogaro et de Fleurance, elle est inférieure à 40 %, la valeur la plus basse étant observée dans celui de Condom avec une part de 37 %

Carte 21 : Part des familles avec enfants parmi les ménages en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 35 : Part des familles avec enfants parmi les ménages en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 28 : Nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans et part parmi les ménages en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	23 498	788 539	9 062 842	19 912	16 771	26 347	24 620
Part (%)	41,9	48,0	50,7	38,9	40,4	41,9	46,8

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	23 498	4 689	3 060	3 808	5 394	3 601	2 945
Part (%)	41,9	44,2	36,7	41,9	50,3	37,3	38,8

Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les familles avec enfants sont connues à partir des données du recensement de population. Elles sont rapportées au nombre de ménages qui correspondent à l'ensemble des personnes vivant dans un même logement. Un ménage peut être composé d'une personne seule.

2.8 Un nombre de familles avec enfants relativement stable



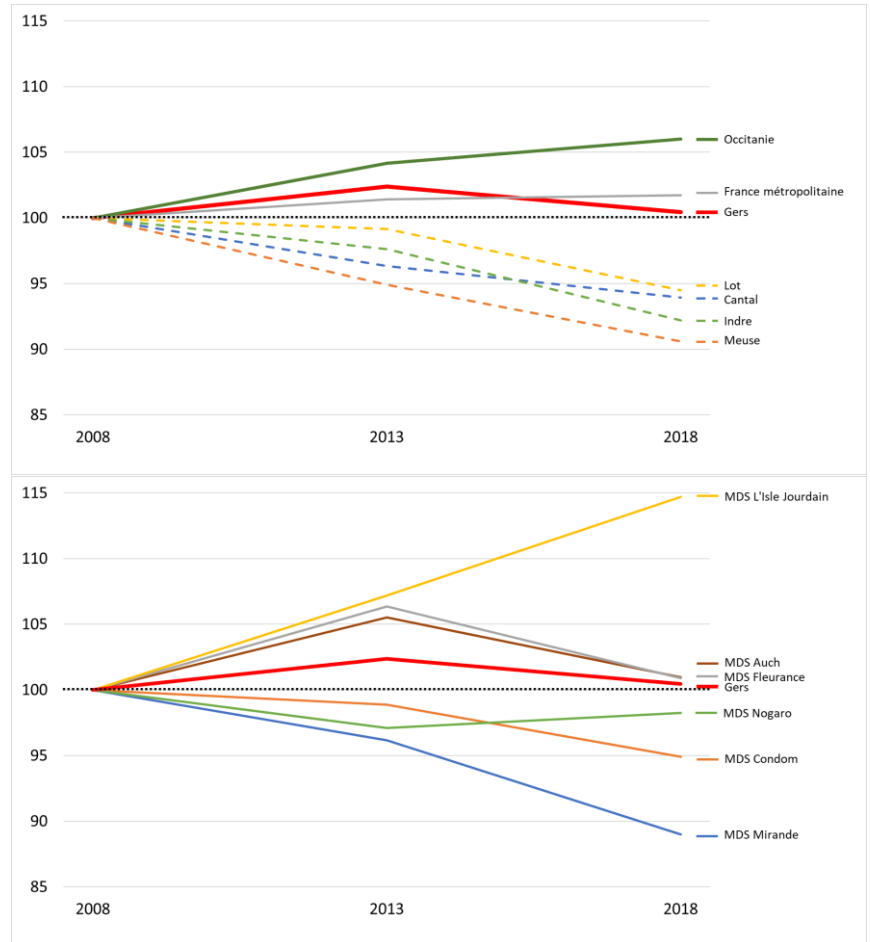
CONSTATS-ENJEUX

Un nombre de familles avec enfants relativement stable mais cachant de fortes disparités d'évolution selon les territoires.

En 10 ans, le nombre de familles vivant avec des enfants de moins de 25 ans est resté globalement stable dans le Gers, augmentant d'une centaine d'unités (+0,5 %). Dans le même temps, le nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans augmentait de 6,0 % en Occitanie et de 1,7 % en France métropolitaine. Une baisse de ce nombre était observée dans chacun des quatre départements de comparaison, baisse comprise entre -5,5 % dans le Lot et -7,8 % dans la Meuse.

Au sein du département, une hausse de 14,7 % du nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans était observé dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain, une relative stabilité dans ceux d'Auch (+1,0 %) et Fleurance (+0,9 %), une légère baisse dans celui de Nogaro (-1,8 %) et une baisse plus sensible dans ceux de Condom (-5,1 %) ou Mirande (-11,0 %).

Figure 36 : Évolution du nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans depuis 2008 (base 100 : 2008)



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les familles avec enfants sont connues à partir des données du recensement de population. Elles sont rapportées au nombre de ménages qui correspondent à l'ensemble des personnes vivant dans un même logement. Un ménage peut être composé d'une personne seule.

2.9 Près du quart des familles avec enfants sont monoparentales



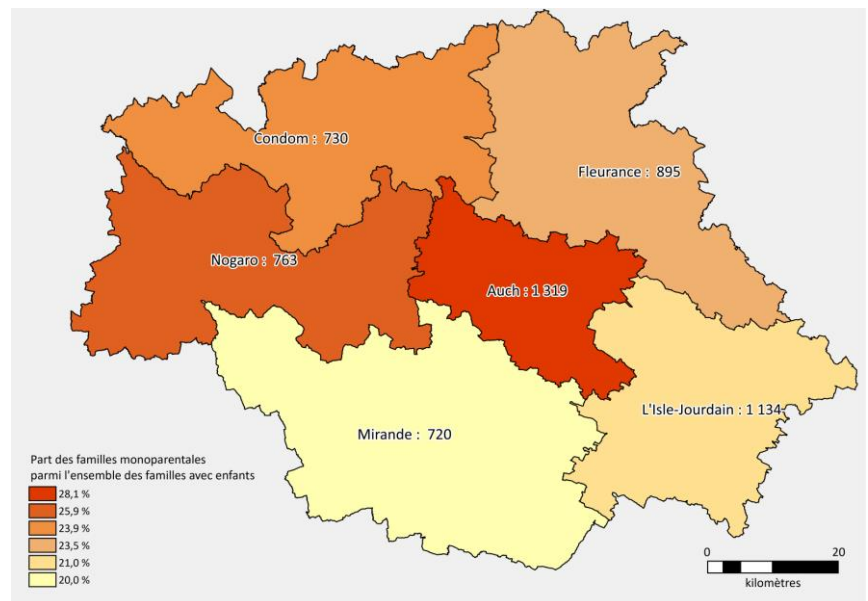
CONSTATS-ENJEUX

La part de familles monoparentales parmi l'ensemble des familles avec enfants reste relativement limitée dans le Gers mais certains territoires peuvent présenter des valeurs supérieures à ce qui est observé en France métropolitaine.

Plus de 5 500 familles monoparentales vivant avec des enfants de moins de 25 ans sont domiciliées dans le Gers. Cela représente 23,7 % des familles avec enfants de moins de 25 ans. Cette part est moindre que ce qui est observé en région ou en France. Elle est similaire à ce qui est observé dans la Meuse, inférieure aux valeurs dans le Lot ou l'Indre mais inférieure à la valeur dans le Cantal.

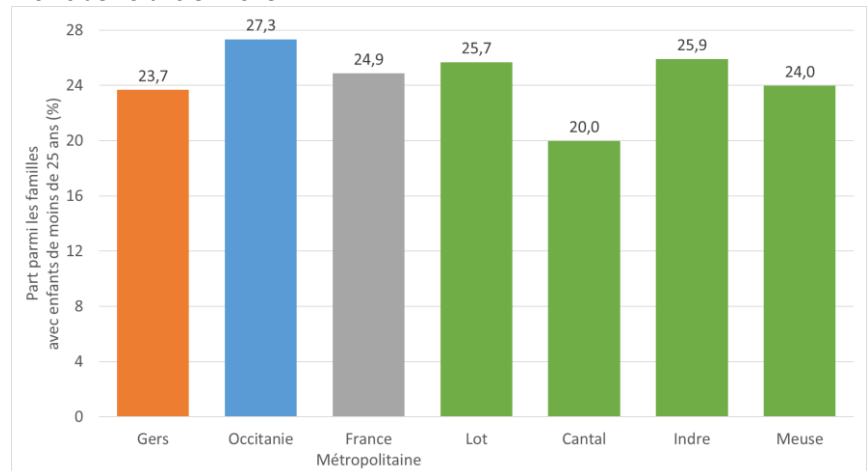
Parmi les territoires du Gers, c'est dans celui de la MDS d'Auch que la part des familles monoparentales parmi les familles avec enfants est la plus élevée, atteignant 28 % alors qu'elle est nettement plus faible, 20 %, dans celui de Mirande. Outre le territoire de la MDS d'Auch, celui de Nogaro dépasse la valeur observée en France métropolitaine.

Carte 22 : Part des familles monoparentales parmi les familles avec enfants de moins de 25 ans en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 37 : Part des familles monoparentales parmi les familles avec enfants de moins de 25 ans en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 29 : Nombre de familles monoparentales et part parmi les familles avec enfants de moins de 25 ans en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	5 560	215 580	2 253 402	5 113	3 350	6 825	5 900
Part (%)	23,7	27,3	24,9	25,7	20,0	25,9	24,0

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	5 560	730	895	1 134	720	763	730
Part (%)	23,7	23,9	23,5	21,0	20,0	25,9	23,9

Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les familles monoparentales (un adulte avec un ou plusieurs enfants) sont connues à partir des données du recensement de population.

2.10 Un nombre de familles monoparentales en nette augmentation



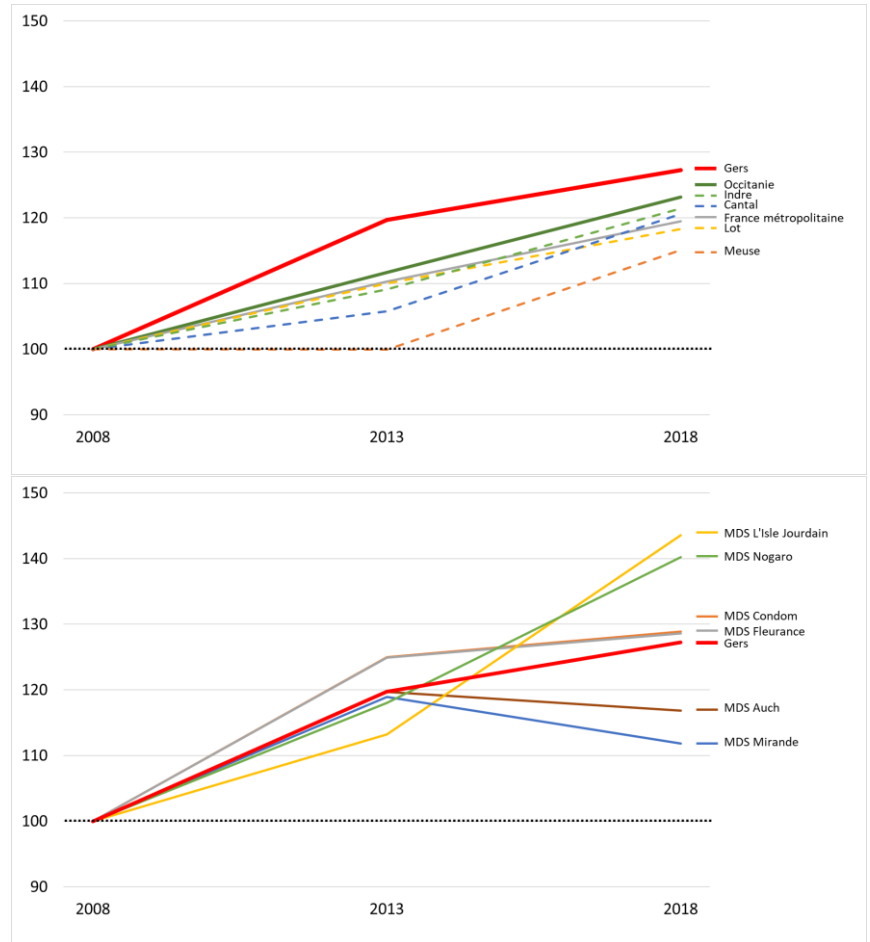
CONSTATS-ENJEUX

Le nombre de familles monoparentales progresse plus vite dans le Gers que dans les territoires de comparaison. Cette augmentation peut être plus ou moins accentuée selon les territoires gersois.

En 10 ans, le nombre de familles monoparentales vivant avec des enfants de moins de 25 ans a augmenté de 27 % soit près de 1 200 familles monoparentales de plus. Cette progression est retrouvée mais à un niveau moindre dans chacun des territoires de comparaison : +23 % en Occitanie, +20 % en France métropolitaine et entre +15 % dans la Meuse et +21 % dans l'Indre.

Au sein du département, la hausse du nombre de familles monoparentales atteint 44 % dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain ; elle est de 40 % dans celui de Nogaro et est d'un peu moins de 30 % dans ceux de Condom et Fleurance. Dans ces quatre territoires, la hausse est plus forte que sur l'ensemble du département. Dans deux territoires, la hausse est moins marquée : ceux d'Auch (+17 %) et de Mirande (+12 %).

Figure 38 : Évolution du nombre de familles monoparentales depuis 2008 (base 100 : 2008)



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les familles monoparentales (un adulte avec un ou plusieurs enfants) sont connues à partir des données du recensement de population.

2.11 Un niveau plutôt élevé de scolarisation des enfants de 2 à 5 ans

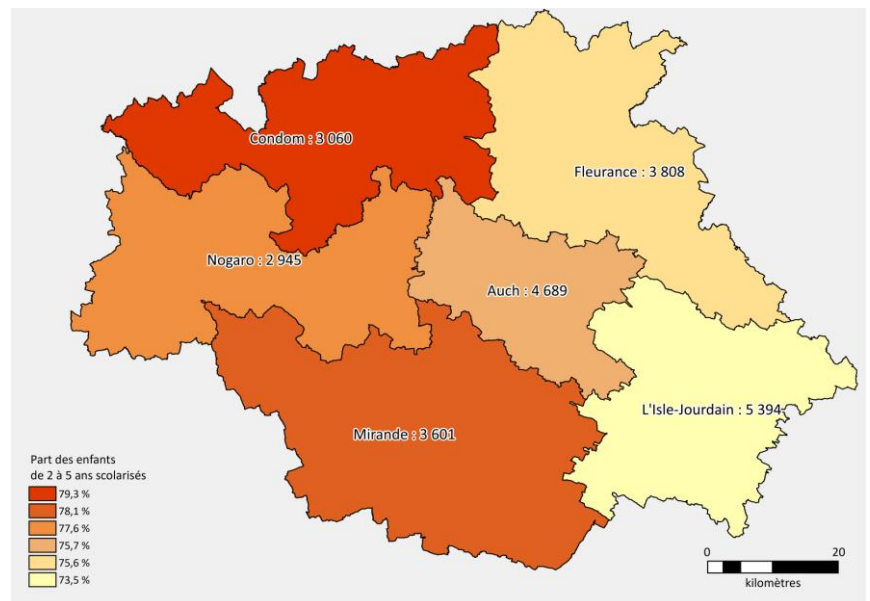
CONSTATS-ENJEUX

Plus des trois quart des 2-5 ans dans le Gers sont scolarisés mais des variations existent au sein du département, témoignant d'attitudes variables des parents avant l'âge d'instruction obligatoire.

Près de 7 100 Gersois de moins de 5 ans sont scolarisés, c'est-à-dire qu'ils vont à l'école, soit un peu plus des trois quart des enfants de cet âge. Cette proportion est supérieure à ce qui est observé en Occitanie ou en France métropolitaine. Elle est également supérieure à ce qui est observé dans l'Indre, similaire à la situation dans le Lot et un peu inférieure aux valeurs dans le Cantal ou la Meuse. Le taux de scolarisation progresse avec l'âge des enfants : il est de 24 % à 2 ans, de 87 % à 3 ans, de 94 % à 4 ans et de 95 % à 5 ans. À 2 ans ou 3 ans, il est supérieur dans le Gers à ce qui est observé dans la plupart des autres territoires étudiés alors que c'est l'inverse qui est noté à 5 ans.

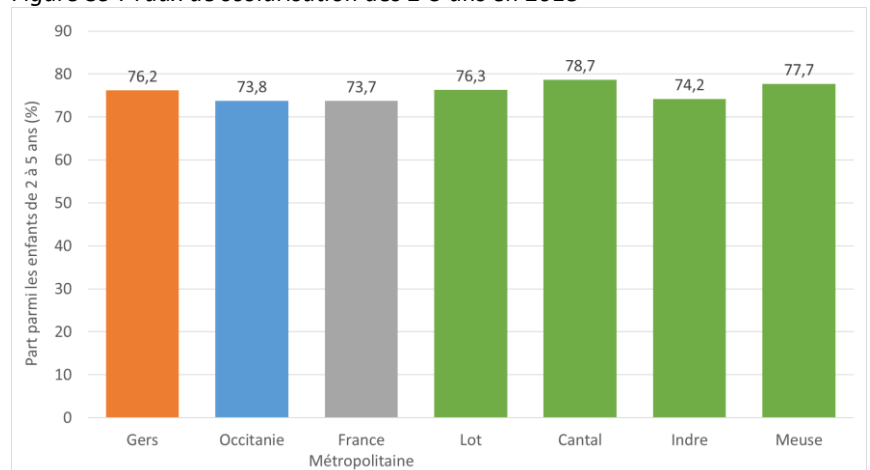
Le taux de scolarisation des 2-5 ans est variable selon les territoires : c'est sur celui de la MDS de L'Isle-Jourdain qu'il est le plus faible (73,5 %) et sur celui de la MDS de Condom qu'il est le plus élevé (79,3 %). Ce n'est que sur le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain que moins des trois quart des enfants sont scolarisés mais le taux qui y est observé est très proche de la valeur en France métropolitaine. Dans les territoires des MDS de Condom et de Nogaro, les taux de scolarisation âge par âge sont toujours supérieurs à la valeur départementale. C'est presque toujours le cas dans celui de Mirande. En revanche, dans celui d'Auch, ils sont inférieurs sauf à 2 ans.

Carte 23 : Taux de scolarisation des 2-5 ans en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 39 : Taux de scolarisation des 2-5 ans en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 30 : Nombre d'enfants de 2-5 ans scolarisés et taux de scolarisation en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	7 090	250 425	3 013 438	5 916	5 008	7 997	7 970
Taux (%)	76,2	73,8	73,7	76,3	78,7	74,2	77,7

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	7 090	1 514	923	1 125	1 725	973	829
Taux (%)	76,2	75,7	79,3	75,6	73,5	78,1	77,6

Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

La scolarisation des enfants est recueillie lors du recensement. L'obligation d'instruction scolaire à 3 ans a été instituée à la rentrée 2020.

2.12 Un taux de scolarisation des 2-5 ans qui recule



CONSTATS-ENJEUX

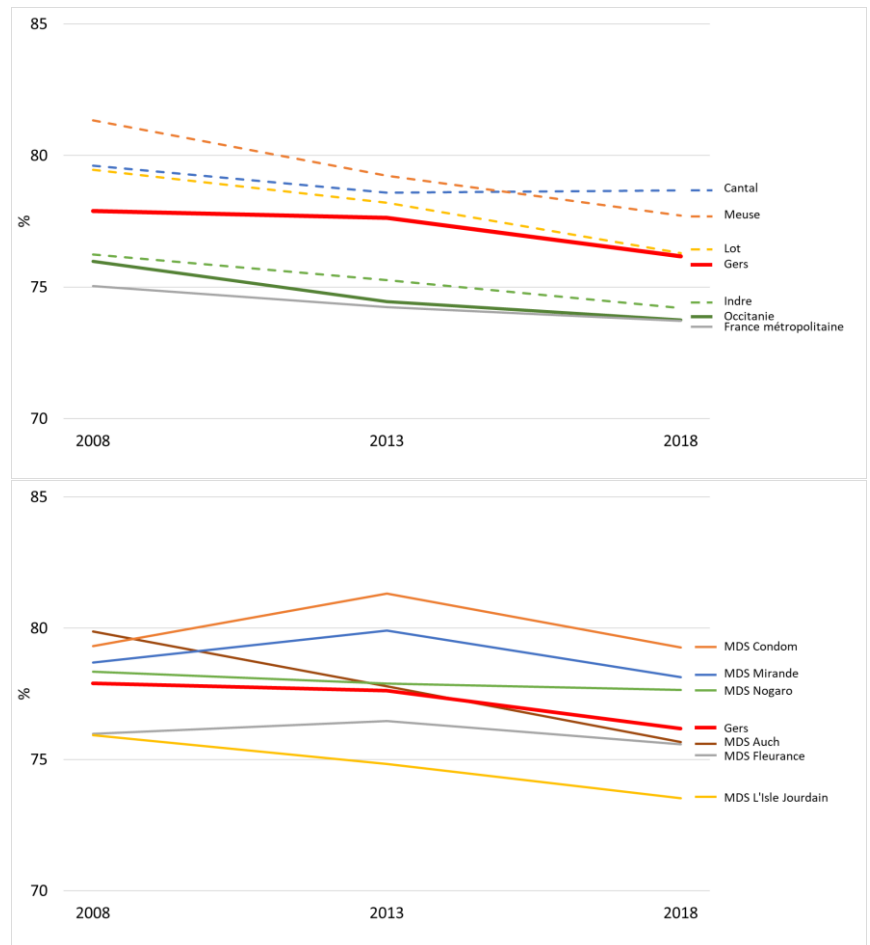
Comme dans les autres territoires, le taux de scolarisation des 2-5 ans est en baisse dans le Gers. Cette diminution peut être plus ou moins marquée selon les territoires gersois.

En 10 ans, mais avant les évolutions concernant l’instruction obligatoire intervenues à la rentrée 2020, on observe une baisse du taux de scolarisation des 2-5 ans. Elle est de -1,7 point dans le Gers alors qu’elle atteint -2,2 points en Occitanie et n’est que de -1,3 point en France métropolitaine. La baisse observée dans le Gers est inférieure à ce qui est observé dans les départements de comparaison à l’exception du Cantal.

Le Gers suit ainsi l’évolution nationale observée ces dernières années qui se traduit par une propension plus élevée des familles à garder leur enfant à domicile avant l’âge de l’instruction obligatoire.

Au sein du département, les évolutions sont contrastées : une stabilité dans le territoire de la MDS de Condom, une baisse limitée dans ceux de Fleurance (-0,4 point), Mirande (-0,6 point) ou Nogaro (-0,7 point) et une baisse plus marquée dans ceux de L’Isle-Jourdain (-2,4 points) ou Auch (-4,2 points)

Figure 40 : Évolution du taux de scolarisation des 2-5 ans depuis 2008



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L La scolarisation des enfants est recueillie lors du recensement. L’obligation d’instruction scolaire à 3 ans a été instituée à la rentrée 2020.

2.13 Un taux de scolarisation des 16-20 ans limité par celui des plus âgés



CONSTATS-ENJEUX

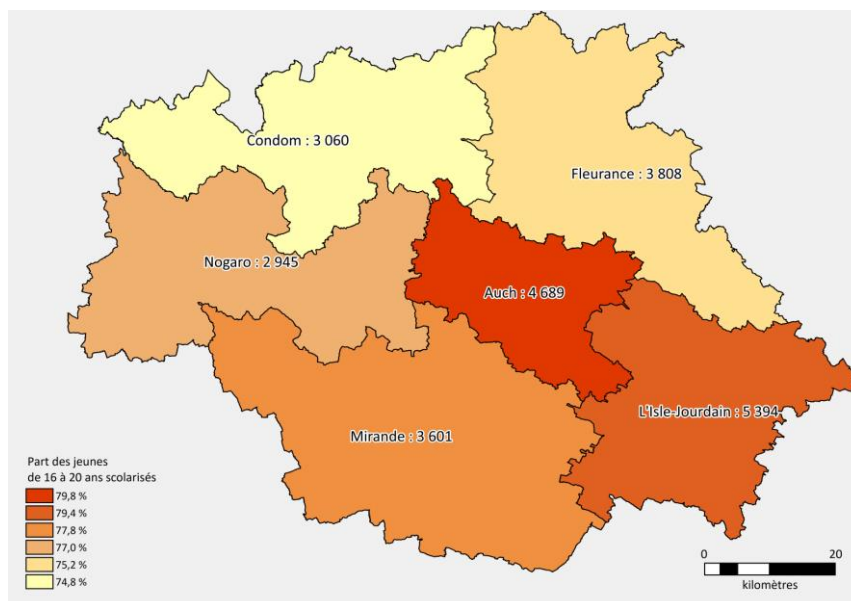
Si le taux de scolarisation des 16-18 ans reste élevé, celui des 19-20 ans est nettement plus faible et peut être très bas dans certaines parties du Gers.

Plus de 9 000 Gersois de 16 à 20 ans sont scolarisés soit près des quatre cinquièmes des jeunes de cet âge. Cette proportion est inférieure à ce qui est observé en Occitanie ou en France métropolitaine. Elle est similaire à la situation dans le Lot et un peu supérieure aux valeurs dans le Cantal, l'Indre ou la Meuse.

Le taux de scolarisation diminue avec l'âge : il est de 90 % parmi les 16-18 ans et de 51 % parmi les 19-20 ans. À 16-18 ans il est similaire dans le Gers aux valeurs régionales et nationales alors que chez les 19-20 ans, il est nettement inférieur (66 % en région et 67 % en France métropolitaine).

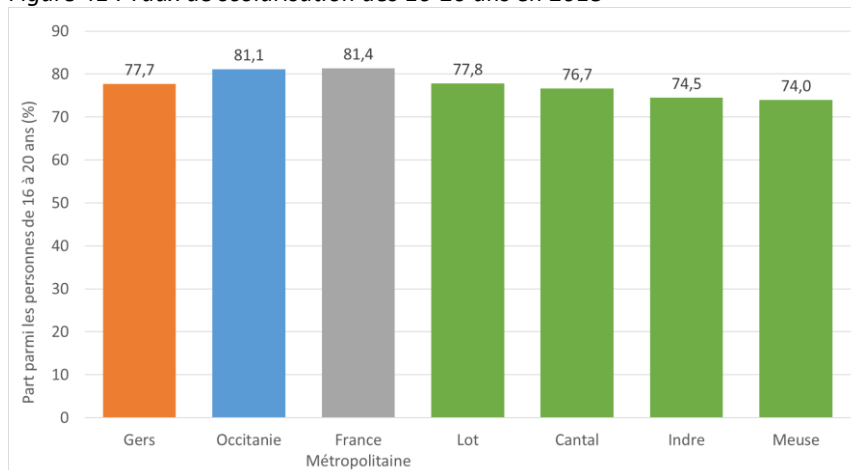
Le taux de scolarisation des 16-20 ans varie de manière limitée entre les territoires de MDS : c'est dans celui de Condom qu'il est le plus bas (75 %) et dans celui d'Auch qu'il est le plus élevé (80 %). Si le taux de scolarisation varie très peu entre territoires (1,3 point d'écart entre les extrêmes), celui des 19-20 ans varie beaucoup plus : il est de 62 % dans le territoire de la MDS d'Auch et de 51 % dans celui de L'Isle-Jourdain. Il est de 38 % dans celui de Condom et varie entre 41 % et 48 % dans les trois autres.

Carte 24 : Taux de scolarisation des 16-20 ans en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 41 : Taux de scolarisation des 16-20 ans en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 31 : Nombre de jeunes de 16-20 ans scolarisés et taux de scolarisation en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	9 078	351 940	3 932 555	7 924	6 577	11 054	10 049
Taux (%)	77,7	81,1	81,4	77,8	76,7	74,5	74,0

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	9 078	2 282	1 118	1 417	1 681	1 507	1 072
Taux (%)	77,7	79,8	74,8	75,2	79,4	77,8	77,0

Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

La scolarisation des enfants est recueillie lors du recensement. Depuis la rentrée 2020, une obligation de formation a été instituée pour 16-18 ans.

2.14 Un taux de scolarisation des 16-20 ans qui recule



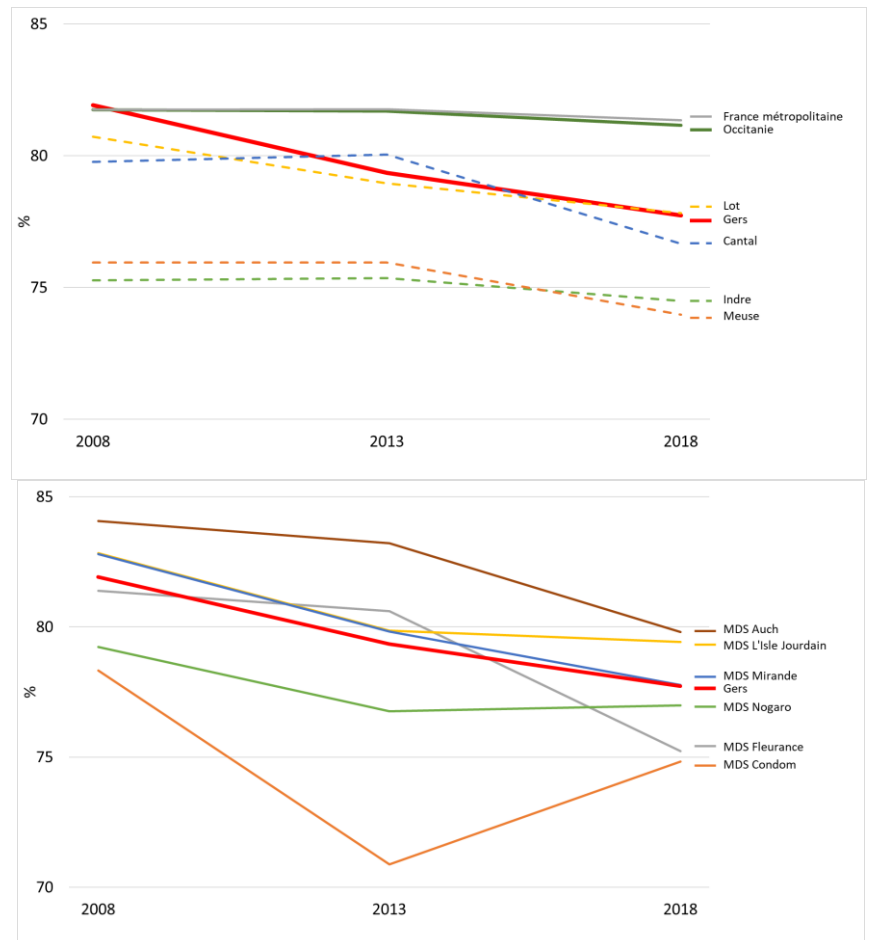
CONSTATS-ENJEUX

Contrairement à la région et à la France métropolitaine où il reste relativement stable, le taux de scolarisation des 16-20 ans est en net recul dans le Gers. Cette baisse est retrouvée de manière plus ou moins importante dans chacun des territoires.

En 10 ans, le taux de scolarisation des 16-20 ans est passé de 81,9 % à 77,7 % dans le Gers soit un recul de -4,2 points. Dans le même temps il était quasi stable en Occitanie (-0,6 point) ou en France métropolitaine (-0,4 point). La baisse observée dans les quatre départements de comparaison était moins marquée que dans le Gers, comprise entre -0,8 point dans l'Indre et -3,1 points dans le Cantal.

Des baisses sont observées dans chacun des territoires de MDS. La plus limitée concerne le territoire de MDS de Nogaro avec une baisse du taux de scolarisation des 16-20 ans de -2,3 points en 10 ans et la plus marquée est enregistrée dans celui de Fleurance avec -6,2 points.

Figure 42 : Évolution du taux de scolarisation des 16-20 ans depuis 2008



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

La scolarisation des enfants est recueillie lors du recensement. Depuis la rentrée 2020, une obligation de formation a été instituée pour 16-18 ans.

2.15 Un part limitée d'enfants vivent avec des adultes qui ne travaillent pas



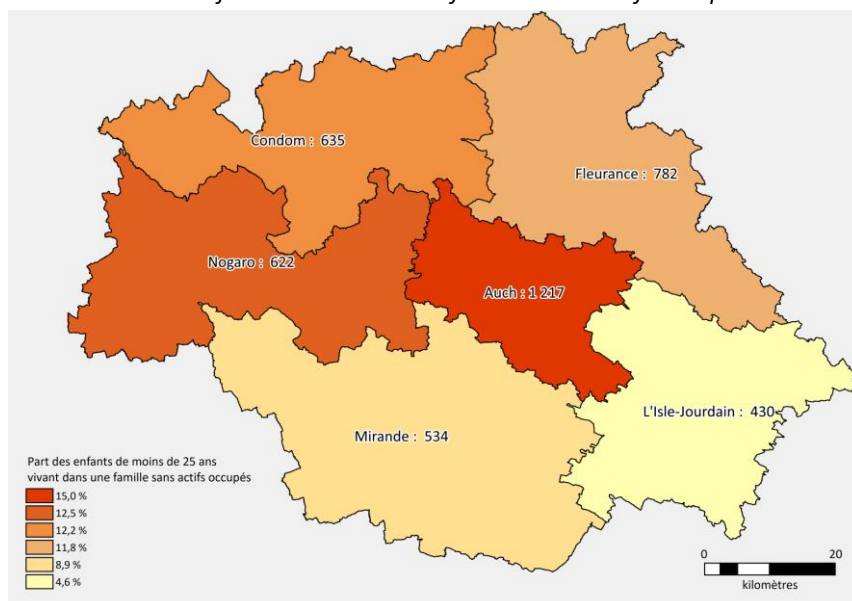
CONSTATS-ENJEUX

Un enfant de moins de 25 ans sur dix vit dans un foyer dans lequel aucun des adultes n'occupe un emploi. Cette proportion varie fortement au sein du département

Plus de 4 221 Gersois de moins de 25 ans vivent dans des familles où aucun adulte ne travaille. Cela représente un enfant sur dix, part nettement moins importante que celle observée en région ou en France métropolitaine. Cette part est très proche de celle observée dans le Lot, supérieure à celle observée dans le Cantal mais inférieure à celles observées dans l'Indre et la Meuse.

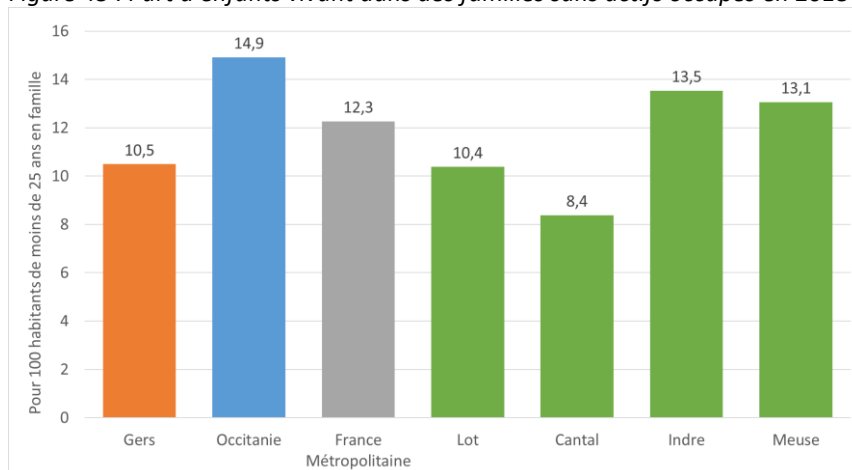
Cet indicateur varie du simple au triple au sein du département : il est de 4,6 % dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain et atteint 15,0 % dans celui d'Auch. Les valeurs observées dans les territoires de Fleurance, Condom et Nogaro sont assez proches, variant entre 11,8 % et 12,5 %. Elle est un peu plus basse dans le territoire de la MDS de Mirande (8,9 %).

Carte 25 : Part d'enfants vivant dans des familles sans actifs occupés en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 43 : Part d'enfants vivant dans des familles sans actifs occupés en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 32 : Nombre et part des enfants de moins de 25 ans vivant dans des familles sans actifs occupés en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	4 221	204 473	2 014 072	3 477	2 371	6 216	5 785
Part (%)	10,5	14,9	12,3	10,4	8,4	13,5	13,1

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	4 221	1 217	635	782	430	534	622
Part (%)	10,5	15,0	12,2	11,8	4,6	8,9	12,5

Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le recensement de population renseigne sur le statut d'activité des adultes vivant avec des enfants de moins de 25 ans.

2.16 Une nette augmentation du nombre d'enfants vivant dans des familles dans lesquelles aucun adulte ne travaille



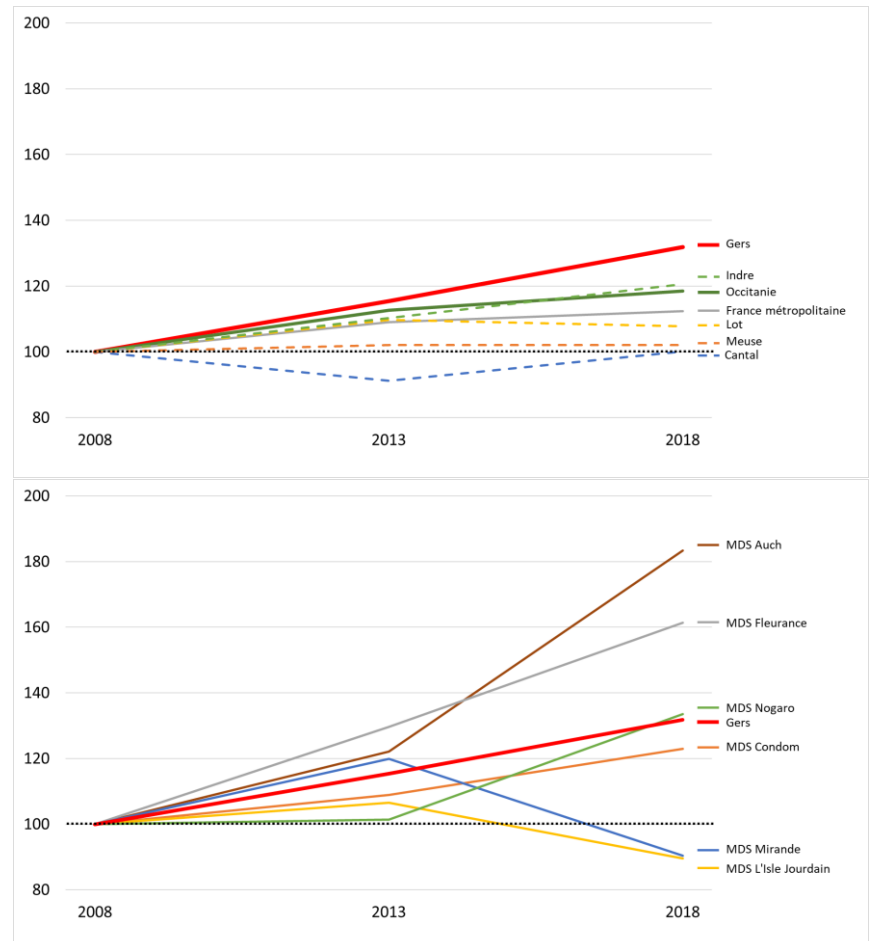
CONSTATS-ENJEUX

Le nombre d'enfants vivant dans une famille dans laquelle aucun adulte ne travaille augmente plus vite dans le Gers que dans les territoires de comparaison. Des évolutions contrastées sont observées entre les territoires de MDS.

En 10 ans, le nombre d'enfants vivant dans des familles ou aucun adulte ne travaille a progressé dans le Gers. Ils sont 1 020 de plus en 2018 qu'en 2008. Cela correspond à une augmentation de 32 % de leur nombre. Cette progression est nettement supérieure à celle observée en Occitanie (+19 %) et, plus encore, en France métropolitaine (+12 %). Dans les départements de comparaison, ce nombre est quasi stable dans le Cantal ou la Meuse (respectivement +0 % et +2 %) et plus important dans le Lot (+8 %). La progression du nombre d'enfants vivant dans des familles ou aucun adulte ne travaille est nette dans l'Indre, +21 %, mais reste en-deçà de ce qui est observé dans le Gers

Au sein du département, l'évolution est très contrastée entre les territoires de MDS : une baisse autour de 10 % dans ceux de Mirande et de L'Isle-Jourdain ; une progression moindre qu'au niveau départemental dans celui de Condom (+12 %) ou similaire dans celui de Nogaro (+34 %) ; une progression nettement plus forte dans ceux de Fleurance (+61 %) ou Auch (+83 %)

Figure 44 : Évolution du nombre d'enfants de moins de 25 ans vivant dans des familles sans actifs occupés depuis 2008 (base 100 : 2008)



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le recensement de population renseigne sur le statut d'activité des adultes vivant avec des enfants de moins de 25 ans.

2.17 Un revenu disponible nettement moins élevé pour les familles monoparentales



CONSTATS-ENJEUX

Le différentiel de revenu médian disponible (rapporté à une personne) entre les couples avec enfants et les familles monoparentales est de plus de 400 € par mois.

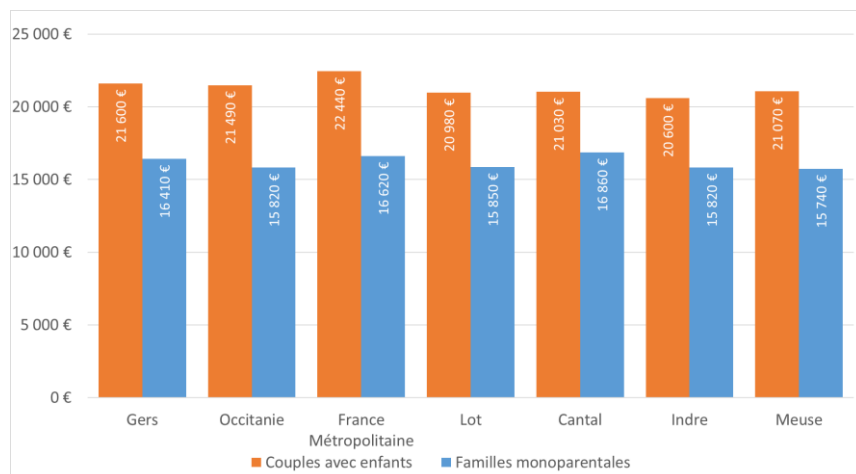
Dans le Gers, la moitié des couples avec enfants a comme ressources disponibles (toutes les ressources diminuées des impôts rapportées à un adulte) moins de 21 600 € par an (1 800 € par mois). Pour les familles monoparentales, ce revenu médian disponible est nettement moins important : 16 410 € par mois (1 368 € par mois). À titre de comparaison, tous types de ménages confondus, le revenu médian disponible dans le Gers en 2018 est de 20 820 € par an

Pour les couples avec enfants, le revenu médian disponible rapporté à une personne est supérieur dans le Gers à ce qui est observé dans tous les territoires de comparaison hormis en France métropolitaine.

Les familles monoparentales gersoises sont dans une situation pécuniaire moins favorable que celles du Lot, du Cantal et de la France métropolitaine mais plus favorable qu'en Occitanie, Indre et Meuse.

Les modalités de mise à disposition de ces données ne permettent pas de recalculer cet indicateur au niveau des territoires de MDS.

Figure 45 : Revenu médian disponible selon le type de familles avec enfants en 2018



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 33 : Revenu médian disponible annuel selon le type de familles avec enfants en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Couples avec enfants (€/an)	21 600	21 490	22 440	20 980	21 030	20 600	21 070
Familles monoparentales (€/an)	16 410	15 820	16 620	15 850	16 860	15 820	15 740

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le revenu disponible comprend les revenus d'activité (saliée et indépendante et revenus de remplacement tels que le chômage, la préretraite, la retraite et la pension d'invalidité, ainsi que les pensions alimentaires et revenus du patrimoine) auxquels sont ajoutés les prestations sociales reçues, moins les impôts versés. Il est ensuite divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) du ménage pour évaluer le niveau de vie d'un ménage. Les unités de consommation sont calculées selon l'échelle de l'OCDE qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Cet indicateur ne peut pas être calculé au niveau des territoires de MDS du Gers.

2.18 Trois familles monoparentales sur dix vivent sous le seuil de pauvreté



CONSTATS-ENJEUX

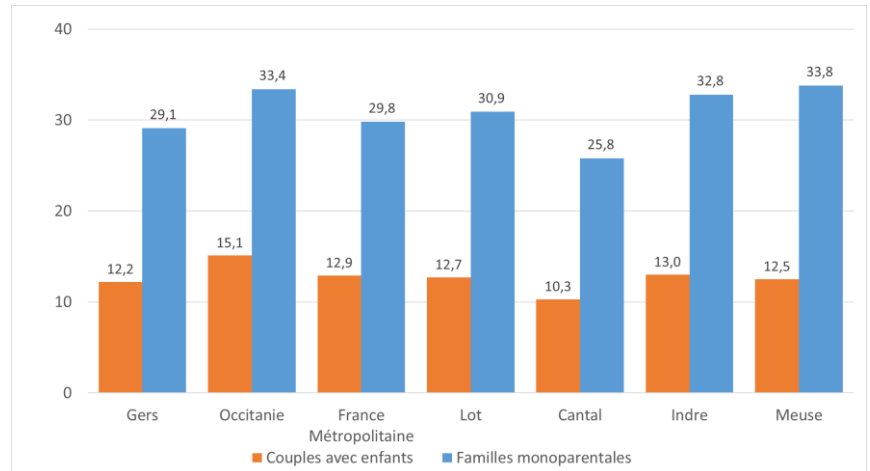
Une part importante de familles avec enfants vivent sous le seuil de pauvreté, particulièrement pour les familles monoparentales. Cependant, ce taux de pauvreté reste relativement contenu en comparaison avec les autres territoires.

Dans le Gers, 12,2 % des couples avec enfants vivent avec moins de 12 750 € par an (rapporté à une personne soit 1 068 € par mois). Ce taux de pauvreté est 2,4 fois plus élevé parmi les familles monoparentales : il atteint 29,1 %

Le taux de pauvreté des couples avec enfants est, dans le Gers, inférieur à ce qui est observé dans chacun des territoires de comparaison à l'exception du Cantal. Une situation identique est observée pour les familles monoparentales.

Les modalités de mise à disposition de ces données ne permettent pas de recalculer cet indicateur au niveau des territoires de MDS.

Figure 46 : Taux de pauvreté selon le type de familles avec enfants en 2018



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 34 : Taux de pauvreté selon le type de familles avec enfants en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Couples avec enfants (%)	12,2	15,1	12,9	12,7	10,3	13,0	12,5
Familles monoparentales (%)	29,1	33,4	29,8	30,9	25,8	32,8	33,8

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le taux de pauvreté est déterminé chaque année au niveau national par l'Insee à partir du revenu disponible (cf. définition page précédente). Quand un ménage dispose, par unité de consommation, de moins de 60 % du revenu annuel médian France entière, il est considéré comme étant en situation de pauvreté. En 2018, dernière valeur connue, ce seuil est de 12 750 € par an (1 063 € par mois). Cet indicateur ne peut pas être calculé au niveau des territoires de MDS du Gers.

2.19 Un cinquième des familles monoparentales allocataires du RSA majoré



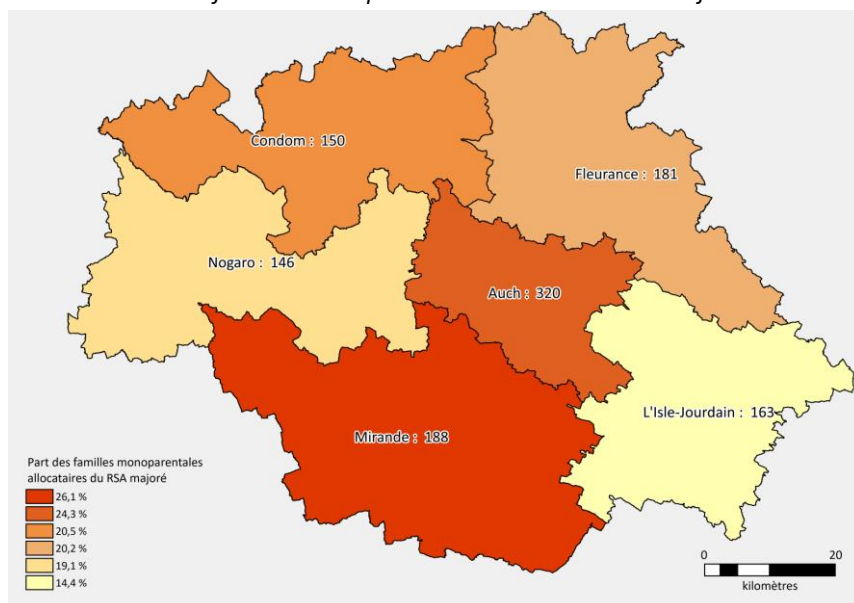
CONSTATS-ENJEUX

Une proportion relativement limitée d'allocataires du RSA majoré parmi les familles monoparentales mais des différences très nettes entre territoires au sein du département.

Près de 1 250 familles monoparentales gersoises perçoivent le RSA majoré fin 2020 soit un cinquième des familles monoparentales (20,6 %). Les proportions observées en Occitanie et France métropolitaine sont nettement plus élevées. Elles sont également plus élevées dans trois des quatre départements de comparaison, le Cantal présentant une moindre proportion de familles monoparentales allocataires du RSA majoré.

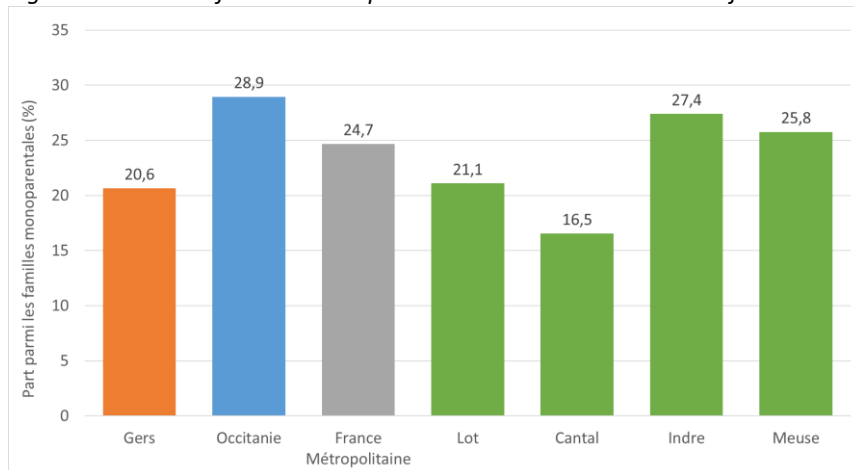
Cet indicateur varie presque du simple au double au sein du département : il est de 14,4 % dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain et atteint 26,1 % dans celui de Mirande. Les valeurs observées dans les territoires de Fleurance, Condom et Nogaro sont assez proches, variant entre 19,1 % et 20,5 %. Elle est un peu plus élevée dans le territoire de la MDS d'Auch (24,3 %).

Carte 26 : Part des familles monoparentales touchant le RSA majoré en 2020



Source : Cnaf-CCMSA 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 47 : Part des familles monoparentales allocataires du RSA majoré en 2020



Source : Cnaf-CCMSA 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 35 : Nombre et part des familles monoparentales allocataires du RSA majoré en 2020

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	1 148	62 406	555 939	1 078	554	1 869	1 520
Part (%)	20,6	28,9	24,7	21,1	16,5	27,4	25,8

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	1 148	320	150	181	163	188	146
Part (%)	20,6	24,3	20,5	20,2	14,4	26,1	19,1

Source : Cnaf-CCMSA 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le revenu de solidarité active (RSA) assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer. Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes d'au moins 25 ans et aux jeunes actifs de 18 à 24 ans s'ils sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle. Le RSA peut être majoré, sous conditions pour les parents isolés. La majoration du RSA est versée par la CAF ou la MSA.

2.20 Une stagnation des familles monoparentales allocataires du RSA majoré



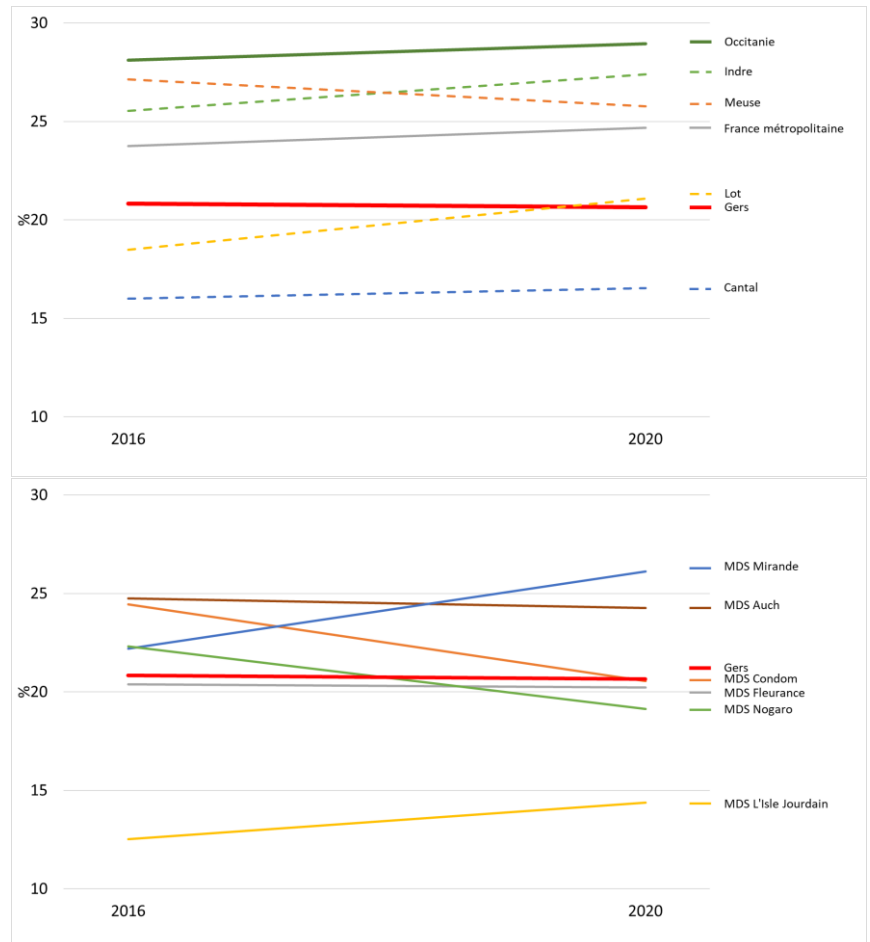
CONSTATS-ENJEUX

La part des familles monoparentales allocataires du RSA dans le Gers est restée stable ces dernières années alors qu'elle progressait dans la plupart des autres territoires. Des évolutions très différentes sont observées entre territoires au sein du département.

Au cours des quatre dernières années, la part des familles monoparentales percevant le RSA majoré est restée quasi stable, diminuant de -0,2 point. Dans le même temps, elle augmentait de près de 1 point en Occitanie ou France métropolitaine (respectivement +0,8 et +0,9 point). Dans les départements de comparaison, cet indicateur a diminué de -1,4 point dans la Meuse mais augmenté dans les trois autres départements, de +0,5 point dans le Cantal à +2,6 points dans le Lot.

Au niveau des territoires de MDS, on observe une augmentation de la part des familles monoparentales percevant le RSA majoré dans deux d'entre eux : +1,8 point dans celui de L'Isle-Jourdain et +3,9 points dans celui de Mirande. Dans les autres, cette part a peu varié comme dans celui de Fleurance (+0,1 point) ou d'Auch (+0,5 point) ou bien plus sensiblement diminué comme dans ceux de Nogaro (-3,2 points) ou Condom (-3,9 points).

Figure 48 : Évolution de la part des familles monoparentales allocataires du RSA majoré depuis 2016



Source : Cnaf-CCMSA 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le revenu de solidarité active (RSA) assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer. Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes d'au moins 25 ans et aux jeunes actifs de 18 à 24 ans s'ils sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle. Le RSA peut être majoré, sous conditions pour les parents isolés. Le RSA (socle ou majoré) est versé par la CAF ou la MSA.

2.21 De nombreuses familles perçoivent l'allocation de soutien familial



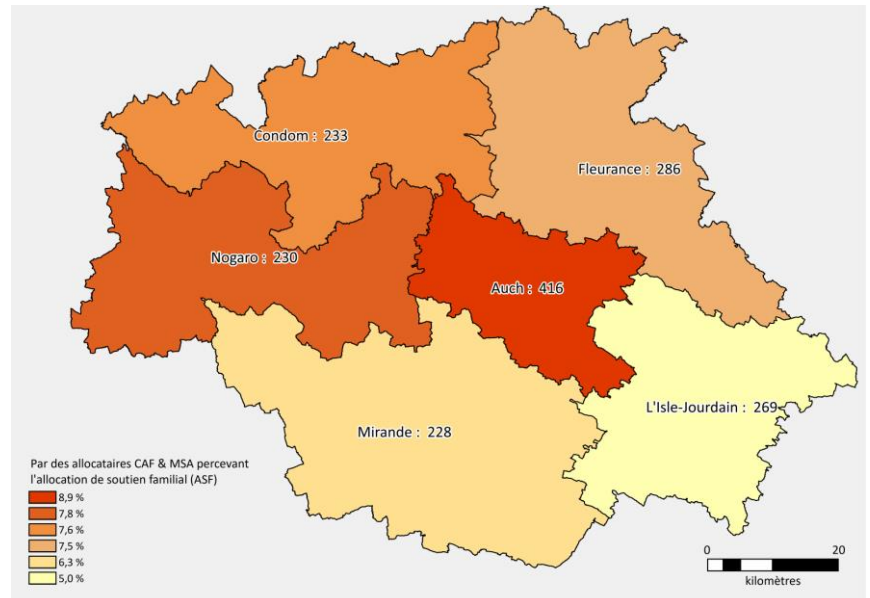
CONSTATS-ENJEUX

La part des familles allocataires de la CAF et de la MSA percevant l'allocation de soutien familial reste relativement limitée et varie assez nettement au sein du département.

Plus de 1 650 familles perçoivent l'allocation de soutien familial dans le Gers fin 2020. Cela représente 7,1 % des familles avec enfants allocataires de la CAF ou de la MSA. Cette proportion est inférieure aux valeurs régionales et nationales ; elle est également inférieure à ce qui est observé dans trois des quatre départements de comparaison, le Cantal présentant une valeur plus basse que celle observée dans le Gers.

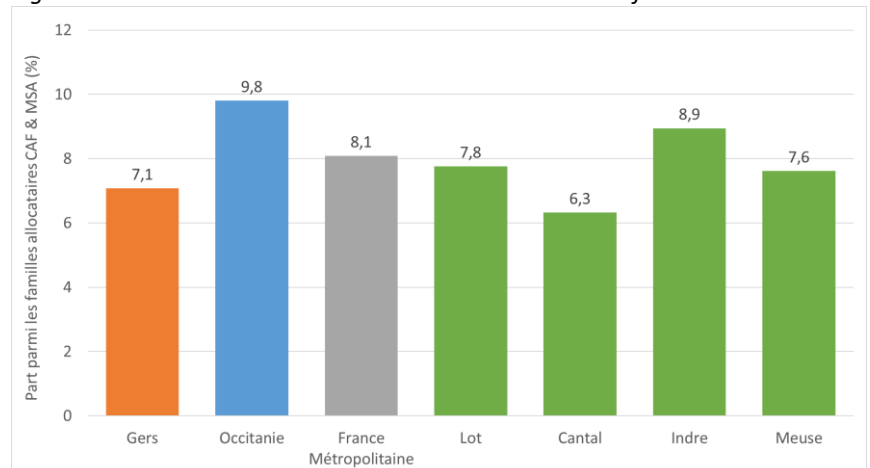
Au sein du département du Gers, c'est dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain que cet indicateur présente la valeur la plus basse alors que c'est dans celui d'Auch qu'il prend la valeur la plus élevée. Ce dernier territoire est le seul du département à présenter une valeur supérieure à celle observée en France métropolitaine.

Carte 27 : Part des allocataires de l'allocation de soutien familial en 2020



Source : Cnaf-CCMSA 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 49 : Part des allocataires de l'allocation de soutien familial en 2020



Source : Cnaf-CCMSA 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 36 : Nombre et part des familles avec enfants allocataires de l'allocation de soutien familial en 2020

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	1 662	77 287	732 587	1 545	1 060	2 357	1 874
Part (%)	7,1	9,8	8,1	7,8	6,3	8,9	7,6

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	1 662	416	233	286	269	228	230
Part (%)	7,1	8,9	7,6	7,5	5,0	6,3	7,8

Source : Cnaf-CCMSA 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'allocation de soutien familial (ASF) peut être versée à la mère ou au père qui élève seul son enfant et pour qui aucune pension alimentaire n'est versée. Elle peut également être versée si l'enfant est orphelin, non reconnu, adopté ou recueilli.

2.22 Une augmentation du nombre de familles percevant l'allocation de soutien familial



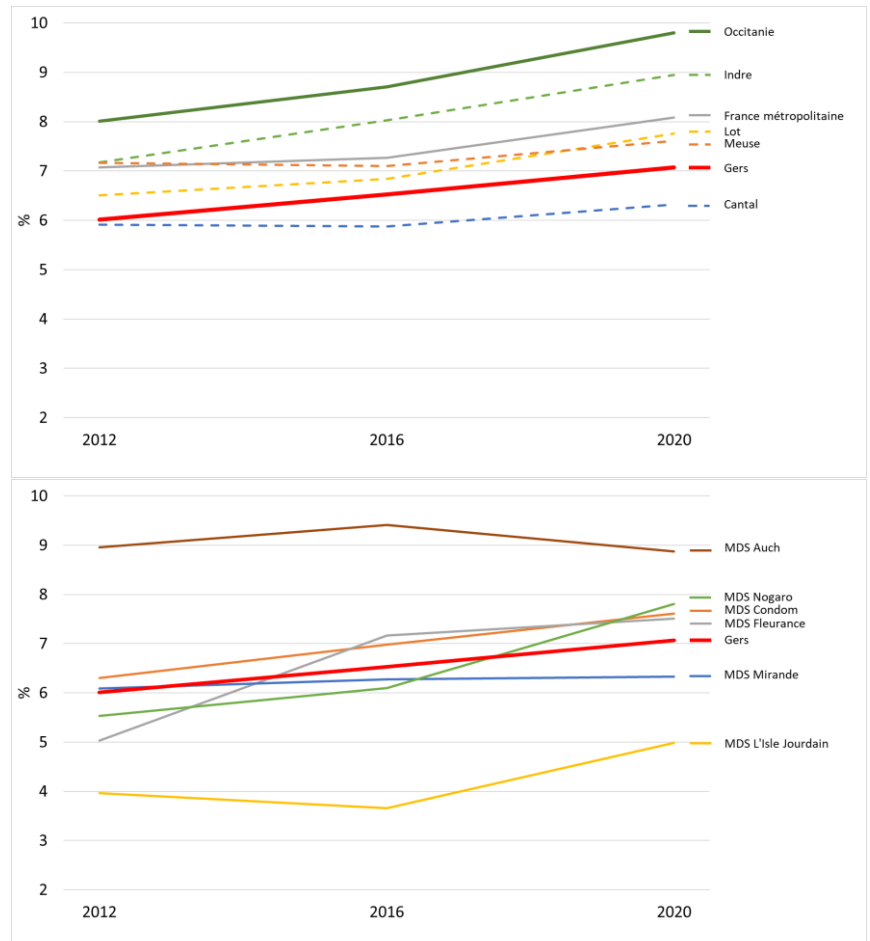
CONSTATS-ENJEUX

La part des familles percevant l'ASF progresse dans le Gers. Selon les territoires les évolutions peuvent être variables.

Au cours des huit dernières années, la part des familles percevant l'allocation de soutien familial a progressé dans le Gers de +0,5 point. Cette augmentation est supérieure à celle observée en France métropolitaine (+0,2 point) mais inférieure à celle en Occitanie (+0,7 point). Dans le Cantal et la Meuse, cette part est restée quasiment inchangée alors qu'elle augmentait légèrement dans le Lot et plus fortement dans l'Indre (+0,8 point).

Au niveau des territoires de MDS, on observe une diminution de -0,3 point de la part des familles touchant l'allocation de soutien familial dans celui de L'Isle-Jourdain. Elle augmentait de manière moins marquée que dans l'ensemble du département dans celui de Mirande (+0,2 point), dans le même ordre dans celui d'Auch et de manière un peu plus marquée dans ceux de Nogaro (+0,6 point) ou Condom (+0,7 point) et nettement plus dans celui de Fleurance (+2,1 points).

Figure 50 : Évolution de la part des familles allocataires de l'allocation de soutien familial depuis 2012



Source : Cnaf-CCMSA 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'allocation de soutien familial (ASF) peut être versée à la mère ou au père qui élève seul son enfant et pour qui aucune pension alimentaire n'est versée. Elle peut également être versée si l'enfant est orphelin, non reconnu, adopté ou recueilli.

2.23 Une part limitée de familles recevant la prestation d'accueil du jeune enfant



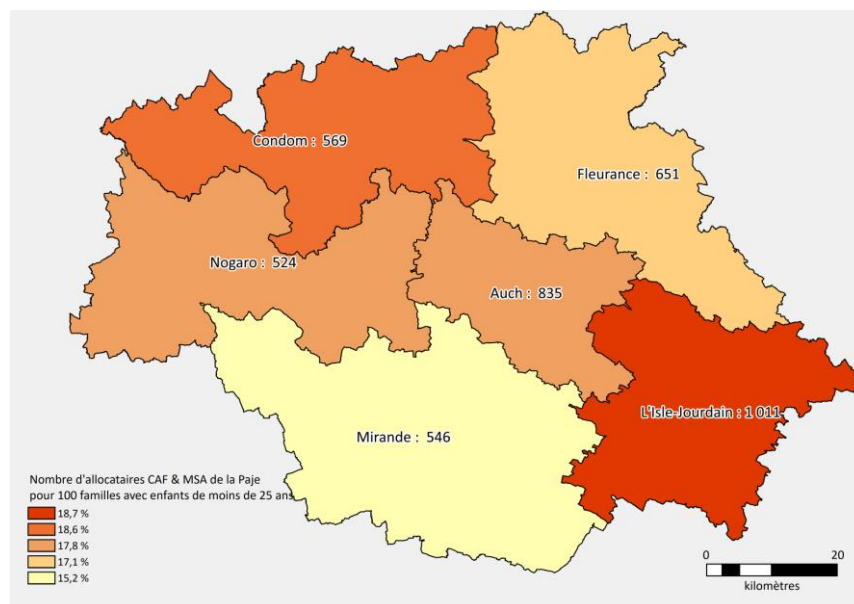
CONSTATS-ENJEUX

La part des familles allocataires de la CAF et de la MSA percevant prestation d'accueil du jeune enfant est plus basse que dans les territoires de comparaison et varie peu au sein du département.

Près de 4 150 familles perçoivent la prestation d'accueil du jeune enfant dans le Gers fin 2020. Cela représente 17,6 % des familles avec enfants allocataires de la CAF ou de la MSA. Cette proportion est inférieure aux valeurs régionales et nationales ; elle est également inférieure à ce qui est observé dans chacun des quatre départements de comparaison.

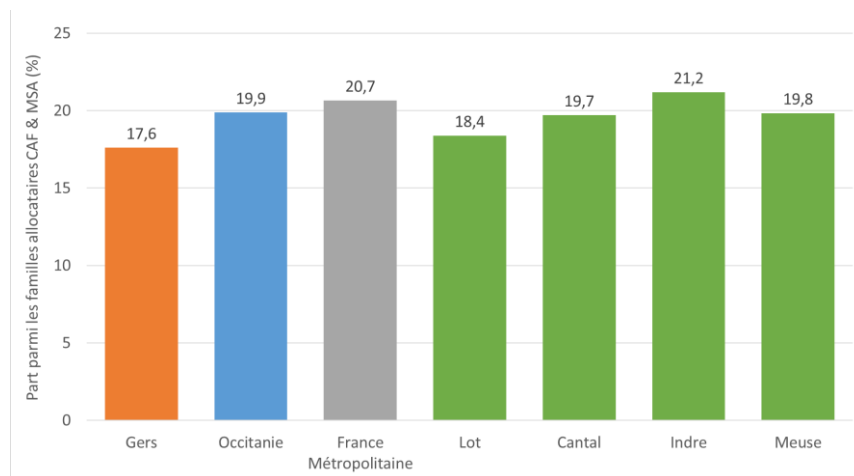
Au sein du département du Gers, les variations entre territoires restent limitées : c'est dans le territoire de la MDS de Mirande que cet indicateur présente la valeur la plus basse (15,2 %) alors que c'est dans celui de L'Isle-Jourdain qu'il prend la valeur la plus élevée (18,7 %). Aucun territoire de MDS ne présente de valeur supérieure aux valeurs régionales ou nationales.

Carte 28 : Part des allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant en 2020



Source : Cnaf-CCMSA 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 51 : Part des allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant en 2020



Source : Cnaf-CCMSA 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 37 : Nombre et part des familles allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant en 2020

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	4 136	156 743	1 871 882	3 661	3 304	5 582	4 884
Part (%)	17,6	19,9	20,7	18,4	19,7	21,2	19,8

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	4 136	835	569	651	1 011	546	524
Part (%)	17,6	17,8	18,6	17,1	18,7	15,2	17,8

Source : Cnaf-CCMSA 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

La prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) comprend plusieurs aides destinées aux parents. Elles peuvent être versées à l'occasion de la naissance (ou de l'adoption) de l'enfant et jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 6 ans.

2.24 Une diminution de la part des allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant



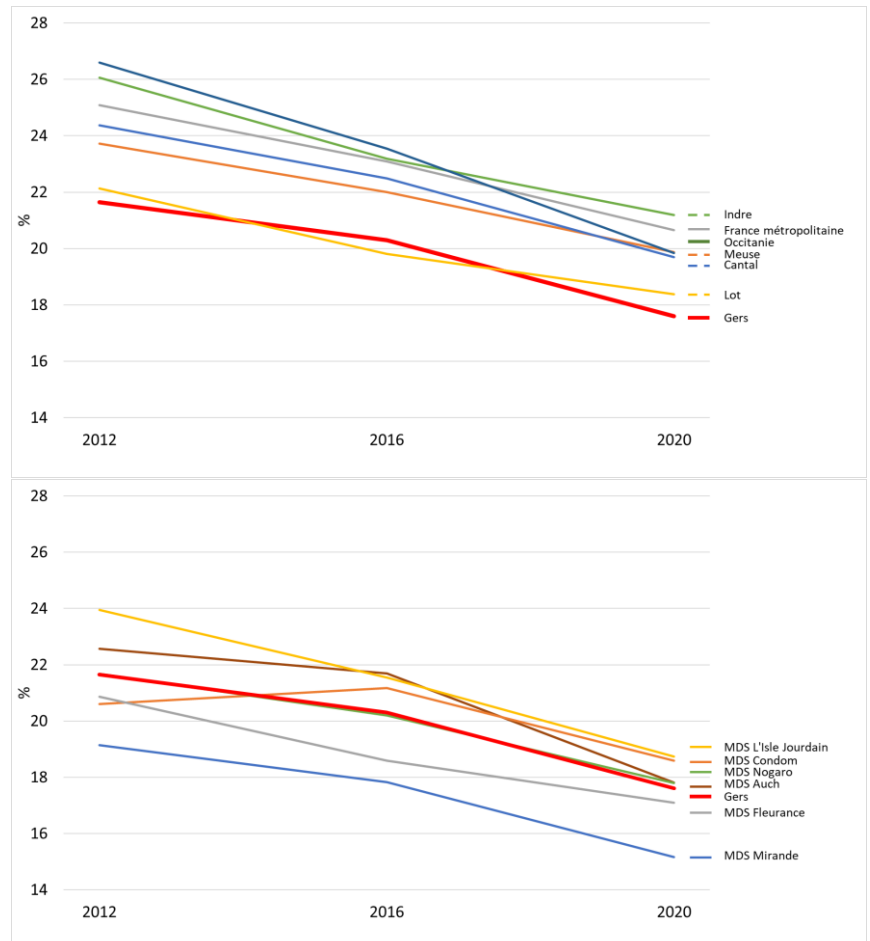
CONSTATS-ENJEUX

La part des familles percevant la prestation d'accueil du jeune enfant est en diminution dans le Gers mais moins que dans la plupart des départements de comparaison. Les évolutions sont différenciées entre territoires au sein du département

Au cours des huit dernières années, la part des familles percevant l'allocation de soutien familial a reculé dans le Gers de -4,0 points. Cette diminution est moins importante que celle observée en France métropolitaine (-4,4 points) et voisine de celle de l'Occitanie (-3,9 points). À l'exception du Lot où la diminution est un peu moins accentuée (-3,7 points), les baisses observées dans les trois autres départements de comparaison sont plus marquées que dans le Gers, entre -4,7 points dans le Cantal et -6,8 points dans la Meuse.

Au niveau des territoires de MDS, on observe une diminution de la part des familles allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant plus ou moins marquée : de -2,0 points dans celui de Condom à -5,2 points dans celui de L'Isle-Jourdain.

Figure 52 : Évolution de la part des familles allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant depuis 2012



Source : Cnaf-CCMSA 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

La prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) comprend plusieurs aides destinées aux parents. Elles peuvent être versées à l'occasion de la naissance (ou de l'adoption) de l'enfant et jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 6 ans.

2.25 Une offre diversifiée d'accueil collectif du jeune enfant



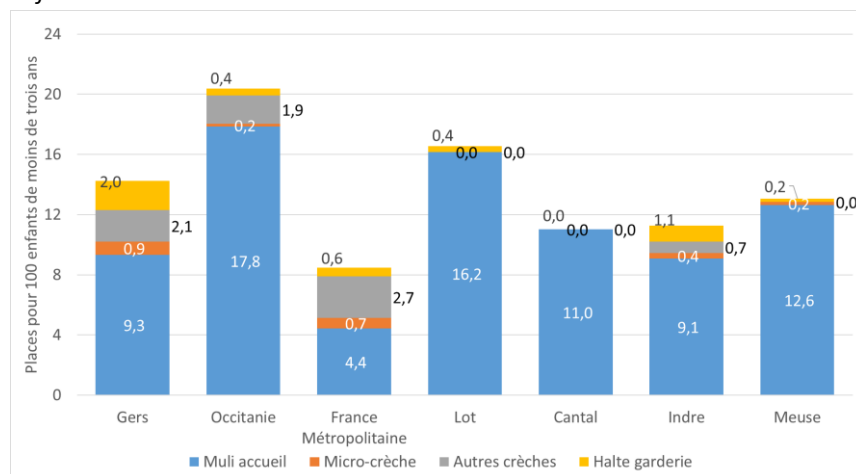
CONSTATS-ENJEUX

Le Gers dispose d'une offre en accueil collectif du jeune enfant supérieure à plusieurs territoires de comparaison. Cette offre combine plusieurs types d'accueil.

Le Gers disposait en 2019 de 655 places pour l'accueil des jeunes enfants de moins de 3 ans soit 10,2 places pour 100 enfants de moins de 3 ans. Ce taux d'équipement est nettement inférieur à la valeur régionale qui est le double. Cependant, il est supérieur à la valeur observée en France métropolitaine. Il est plus bas que ce qui est observé dans le Lot mais plus élevé que celui de la Meuse, de l'Indre ou du Cantal.

Cette offre est principalement constituée des structures de multi accueil : 429 des 655 places soit 65,5 % de la capacité d'accueil. Les autres places sont ouvertes au sein de micro-crèches pour 40 places, d'autres crèches pour 96 places (uniquement en crèches familiales dans le Gers mais pouvant inclure des crèches collectives en Occitanie ou en France métropolitaine) et en halte-garderie / jardin d'enfants pour 90 places. Il n'y a pas de halte-garderie dans le Gers, comme dans le Cantal, cette forme d'accueil étant proposée par les structures de multi-accueil. À noter que les crèches collectives hors micro-crèches forment une part significative de l'offre en Occitanie ou en France métropolitaine mais ne sont pas présentes dans le Gers comme dans trois des quatre départements de comparaison.

Figure 53 : Nombre de places d'accueil collectif du jeune enfant pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2020



Source : Data-Drees 2019 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Depuis 2019, l'offre d'accueil a progressée dans le Gers, atteignant 768 places fin 2021. Les familles gersoises avec de jeunes enfants disposent de 120 places de plus en multi-accueil et de 7 places de moins en crèche familiale.

Tableau 38 : Nombre de places d'accueil du jeune enfant et taux pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2019

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre de places	655	35 189	179 165	646	370	606	694
Dont Multi-accueil	429	30 832	93 286	631	370	488	672
Dont Micro-crèches	40	316	15 197	0	0	20	10
Dont Autres crèches	96	3 283	57 901	0	0	40	0
Dont Haltes-garderies	90	758	12 781	15	0	58	12
Taux pour 100 enfants 0-2 ans	14,2	20,4	8,5	16,5	11,0	11,3	13,1

Source : Data-Drees 2019 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'accueil collectif des enfants de moins de 3 ans est réalisé dans différentes structures : crèche pour un accueil permanent, halte-garderie pour un accueil occasionnel, multi accueil combinant l'accueil permanent et l'accueil occasionnel. Le nombre de places est inférieur aux nombres d'enfants réellement accueillis car une même place peut être occupée à temps partiel par plusieurs enfants.

2.26 Une offre d'accueil par les assistantes maternelles en recul



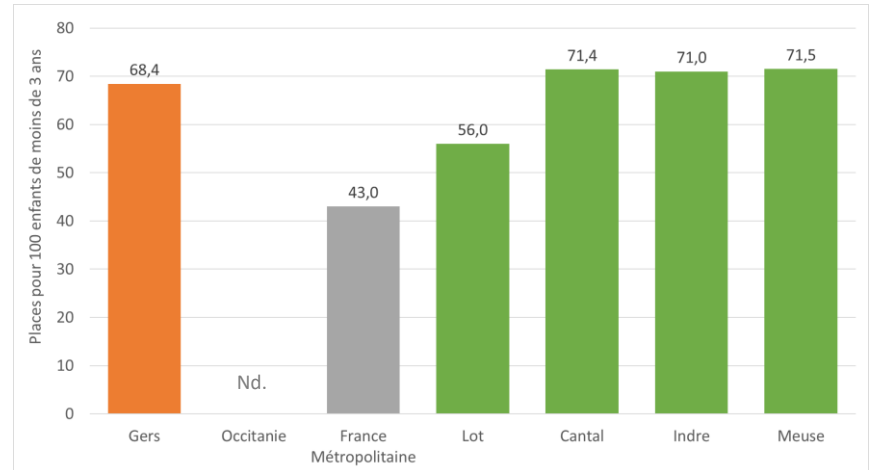
CONSTATS-ENJEUX

Si l'offre en places d'assistantes maternelles était relativement élevée en 2019, elle a fortement diminué depuis pouvant engendrer des difficultés de garde pour les jeunes parents.

Avec plus de 3 100 places en 2019 auprès d'assistantes maternelles agréées, le Gers dispose d'une offre nettement supérieure à la valeur nationale mais peu différente de trois des quatre départements de comparaison, le Lot proposant une offre plus limitée.

Cependant, entre 2019 et 2021, cette offre a considérablement diminué, de 10,7 % : le département dispose fin 2021 de 2 808 places auprès d'assistantes maternelles agréées. Cette évolution peut être le résultat d'un effet COVID avec la mobilisation de la profession pendant la crise. Cela a eu un impact fort sur les conditions d'exercice au domicile. Parallèlement, un accroissement des projets de maison d'accueil maternel (MAM) est noté mais pas encore en nombre suffisants pour compenser le recul du nombre d'assistants maternels

Figure 54 : Nombre de places auprès d'assistantes maternelles agréées pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2019



Nd : Non disponible

Source : Data-Drees 2019 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

Tableau 39 : Taux de places auprès d'assistantes maternelles agréées pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2019

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Taux pour 100 enfants 0-2 ans	68,4	Nd	43,0	56,0	71,4	71,0	71,5

Nd. : non disponible

Source : Data-Drees 2019 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'assistante maternelle (ou assistant maternel) est un(e) professionnel(le) de la petite enfance qui accueille des enfants mineurs généralement âgés de moins de 6 ans. L'accueil se fait à son domicile ou dans une maison d'assistantes maternelles. La personne doit obligatoirement avoir été agréée par les services du département. Les données

2.27 Une progression du nombre d'enfants ou jeunes faisant l'objet d'informations préoccupantes



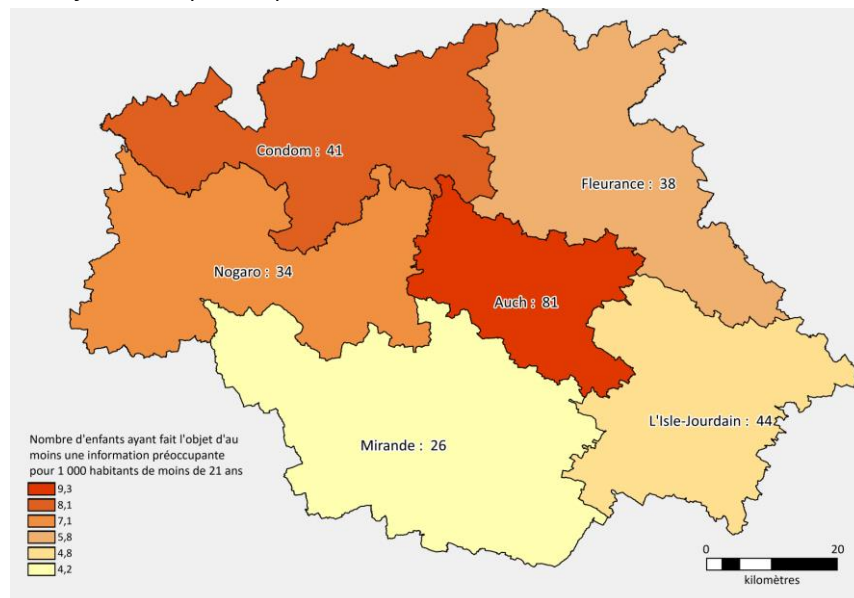
CONSTATS-ENJEUX

Le nombre de nouveaux jeunes faisant l'objet d'informations préoccupantes peut varier sensiblement d'un territoire à un autre, proportionnellement à la population des moins de 21 ans.

En 2021, 468 informations préoccupantes ont été adressées aux services du conseil départemental dans le Gers. Certaines concernaient des enfants déjà suivis, d'autres n'ont pas abouti à retenir le qualificatif de préoccupant. Au total, 264 concernaient des enfants ou jeunes qui ne bénéficiaient pas auparavant de mesure de protection. Cela correspond à un taux de 6,6 enfants concernés pour 1 000 jeunes de moins de 21 ans et 1,8 information par nouveau jeune concerné.

Ce taux peut varier du simple au double entre les territoires au sein du département : il est de 4,2 pour 1 000 dans le territoire de la MDS de Mirande et atteint 9,0 dans celui d'Auch. Deux territoires ont un taux inférieur à 5, outre Mirande, il s'agit de celui de L'Isle-Jourdain. Le territoire de Fleurance présente également une valeur inférieure à la valeur départementale alors que dans les trois autres, le nombre d'enfants concernés par une IP est proportionnellement plus élevé.

Carte 29 : Nombre et taux de nouveaux jeunes ayant fait l'objet d'au moins une information préoccupante en 2021



Source : CD 32 2021 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Alors que le nombre de nouveaux enfants ou jeunes concernés par au moins une information préoccupante était de 209 en 2019, il a nettement augmenté en 2020 pour atteindre 262, chiffre proche de celui observé en 2021 (264). Au total, cela correspond à une hausse de 26 % entre 2019 et 2021. Cette hausse atteint 52 % dans le territoire de la MDS de Condom et de 41 % dans celui de Fleurance ; à Auch elle est de 35 %. À Nogaro, elle prend la valeur départementale (26 %) et elle est de 19 % à L'Isle-Jourdain. Dans le territoire de la MDS de Mirande, une baisse de 16 % est observée.

Tableau 40 : Nombre de nouveaux jeunes ayant fait l'objet d'au moins une information préoccupante et taux pour 1 000 jeunes de moins de 21 ans en 2021

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	264	81	41	38	44	26	34
Taux (‰)	6,6	9,3	8,1	5,8	4,8	4,2	7,1

Source : Cnaf-CCMSA 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'information préoccupante est une information transmise à la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes pour alerter le président du conseil départemental sur la situation d'un mineur, bénéficiant ou non d'un accompagnement, pouvant laisser craindre que sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont en danger ou en risque de l'être ou que les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ou en risque de l'être.

Les remontées nationales de ces indicateurs n'étant pas homogènes, les possibilités de comparaisons entre départements sont limitées.

2.28 Un nombre d'enfants suivis en AEMO qui progresse



CONSTATS-ENJEUX

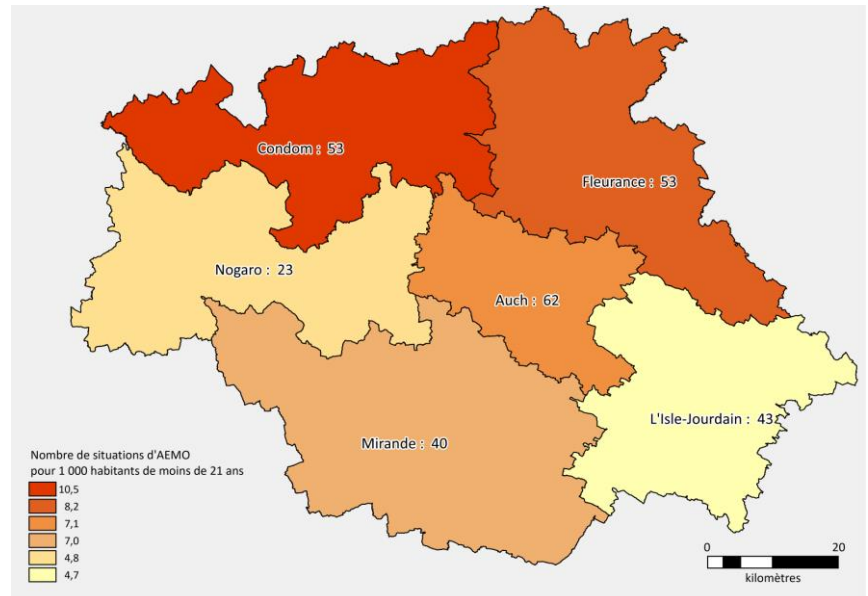
Le nombre d'enfants et de jeunes suivis en AEMO peut varier nettement d'un territoire à un autre, proportionnellement à la population des moins de 21 ans.

Fin 2021, 280 jeunes bénéficiaient d'aides éducatives en milieu ouvert dans le département du Gers soit 7,0 jeunes suivis pour 1 000 jeunes de moins de 21 ans. Près des deux tiers de ces suivis (63 %) sont assurés par le service d'assistance éducative (SAE) alors que les autres sont assurés par le service éducatif en milieu ouvert.

Ce taux peut varier plus que du simple au double entre les territoires au sein du département : il est de 4,7 pour 1 000 jeunes de moins de 21 ans dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain et atteint 10,5 dans celui de Condom. Trois territoires ont un taux inférieur à la valeur départementale outre L'Isle-Jourdain, il s'agit de ceux de Nogaro et Mirande.

Entre 2019 et 2020, le nombre de jeunes concernés par ce type de suivi a augmenté, passant de 236 à 291 avant de diminuer légèrement l'année suivante, pour revenir à 280. A noter qu'en 2020, un service de 100 places d'AEMO a été créé dans le Gers.

Carte 30 : Nombre et taux de jeunes bénéficiant d'un suivi AEMO en 2021



Source : CD 32 2021 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 41 : Nombre de jeunes bénéficiant d'un suivi AEMO et taux pour 1 000 jeunes de moins de 21 ans en 2021

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	280	62	53	53	43	40	23
dont SAE	176	35	37	32	31	26	14
dont SEMO	104	27	16	21	12	14	9
Taux (‰)	7,0	7,1	10,5	8,2	4,7	6,5	4,8

Source : CD 32 2021 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) est une mesure ordonnée par le juge des enfants en Protection de l'enfance. Elle consiste en l'intervention à domicile d'un travailleur social pour une durée variable (de 6 mois à 2 ans, renouvelable jusqu'aux 18 ans de l'enfant). Le travailleur social travaille avec enfants et parents sur certains sujets en profondeur. Les remontées nationales de ces indicateurs n'étant pas homogènes, les possibilités de comparaisons entre départements sont limitées.

2.29 Des mesures d'aide éducative à domicile qui diminuent



CONSTATS-ENJEUX

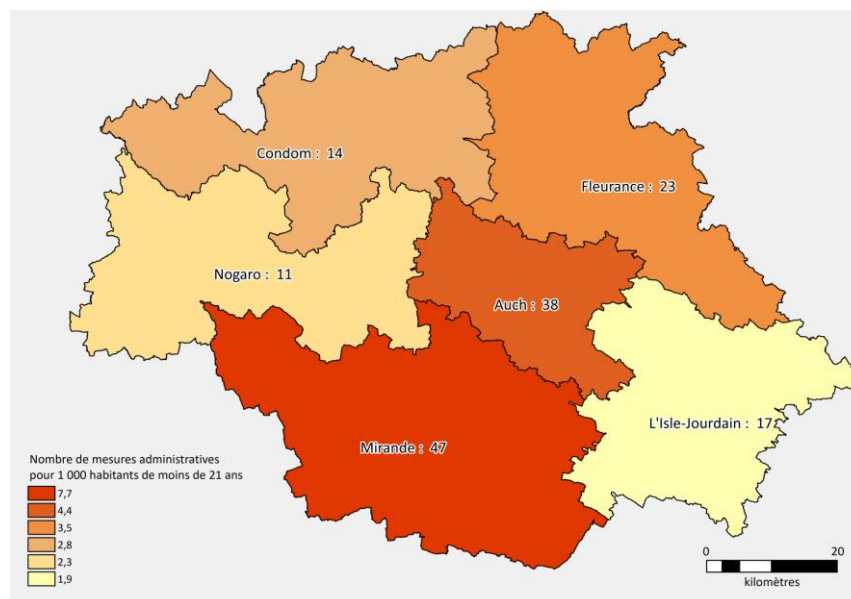
La part d'enfants et de jeunes faisant l'objet d'une mesure d'aide à domicile est très variable d'un territoire à un autre.

En 2021, 180 jeunes ont bénéficié de mesures d'aide éducative à domicile dans le département du Gers soit 4,5 jeunes suivis pour 1 000 jeunes de moins de 21 ans. Pour la plupart d'entre elles (77 %), elles concernent des enfants mineurs. Parmi les 41 mesures d'accompagnement éducatifs de jeunes majeurs, 30 concernent des mineurs non accompagnés.

Ce taux peut varier fortement entre les territoires au sein du département : il est de 1,9 pour 1 000 jeunes de moins de 21 ans dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain et atteint 7,7 dans celui de Mirande, seul territoire présentant une valeur supérieure à la valeur départementale.

Entre 2019 et 2020, le nombre de jeunes concernés par ce type de mesure a diminué de 28 %, passant de 259 à 186. Cette baisse a continué de manière plus limitée l'année suivante (-3 %) pour atteindre 180 mesures. Cette baisse a été observée sur tous les territoires à l'exception de celui de Mirande où le nombre de mesures est resté quasi- stable.

Carte 31 : Nombre et taux de jeunes bénéficiant de mesures d'aide éducative à domicile en 2021



Source : CD 32 2021 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 42 : Nombre et taux de jeunes bénéficiant de mesures d'aide éducative à domicile en 2021

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	180	38	14	23	17	47	11
dont AED	139	36	12	23	16	44	8
dont AEJM	41	2	2	0	1	3	3
Taux (‰)	4,5	4,4	2,8	3,5	1,9	7,7	2,3

Source : CD 32 2021 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'aide éducative à domicile (AED) permet à certaines familles, dans le cadre de la protection de l'enfance, la mise en place de mesures pour améliorer les relations parents / enfants. Elle est attribuée, sous certaines conditions, notamment au père ou la mère lorsque la santé la sécurité, l'entretien ou l'éducation de leur enfant le nécessitent. Cette aide peut prendre plusieurs formes (accompagnement par un technicien, soutien matériel ou éducatif, exceptionnellement aides financières). L'aide éducative pour jeunes majeurs (AEJM) concerne spécifiquement les jeunes majeurs.

Les remontées nationales de ces indicateurs n'étant pas homogènes, les possibilités de comparaisons entre départements sont limitées.

2.30 Des mesures de placements en progression importante



CONSTATS-ENJEUX

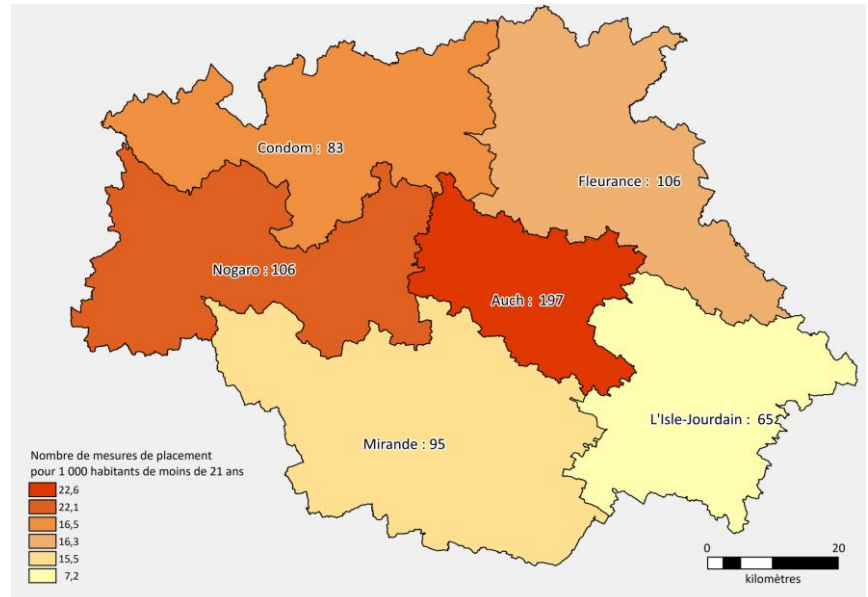
Le nombre de mesures de placement a augmenté de plus de moitié entre 2019 et 2021 avec une croissance plus marquée dans certains territoires.

En 2021, près de 830 jeunes ont bénéficié de mesures de placement dans le département du Gers soit 20,6 jeunes suivis pour 1 000 jeunes de moins de 21 ans. Dans la majorité des cas (85 %) ce placement se fait dans le cadre de mesures judiciaires et dans 6 % des cas de mesures administratives. L'accueil provisoire de jeunes majeurs représente 9 % des mesures et concerne des mineurs non accompagnés dans la moitié des cas.

Ce taux peut varier plus que du simple au double entre les territoires au sein du département : il est de 7,2 pour 1 000 jeunes de moins de 21 ans dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain et atteint 22,6 dans celui d'Auch. Quatre territoires ont un taux inférieur à la valeur départementale outre L'Isle-Jourdain, il s'agit de Mirande, Fleurance et Condom.

Entre 2019 et 2020, le nombre de jeunes concernés par ce type de suivi a augmenté de 13 %, passant de 542 à 612 avant d'augmenter de 35 % l'année suivante, pour atteindre 829. Sur la période 2019-2021, le nombre de placements est resté stable sur le territoire de la MDS de Fleurance, a augmenté de 10 % dans celui de Condom, de 30 % et 39 % dans ceux de L'Isle-Jourdain et Auch et de 43 % et 53 % dans ceux de Nogaro et Mirande.

Carte 32 : Nombre et taux de jeunes bénéficiant d'une mesure de placement en 2021



Source : CD 32 2021 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 43 : Nombre de jeunes bénéficiant d'une mesure de placement et taux pour 1 000 jeunes de moins de 21 ans en 2021

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	829	197	83	106	65	95	106
dont judiciaires	707	177	78	93	60	76	93
dont administratifs	46	5	1	9	2	13	4
dont accueil jeunes majeurs	76	15	4	4	3	6	9
Taux (‰)	20,6	22,6	16,5	16,3	7,2	15,5	22,1

NB : Le total départemental est supérieur à la somme des valeurs par territoires car incluant les mineurs non accompagnés, non rattachés à un territoire

Source : CD 32 2021 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le juge peut décider de placer un enfant en danger c'est-à-dire le retirer de son milieu familial pour le protéger. Une possibilité de placement existe également à la demande des parents ou pour les jeunes majeurs.

3/ SÉNIORS

LES FAITS MARQUANTS	81
3.1 Une part importante des 60 ans et plus dans la population	83
3.2 Une progression des 60 ans et plus dans la population	84
3.3 Une place importante de chaque classe d'âge au-delà de 60 ans dans la population	85
3.4 Près de 2 % des séniors n'habitaient pas dans le Gers l'année précédente	86
3.5 Une poids important des séniors par rapport aux plus jeunes	87
3.6 Une progression de l'indice de vieillissement très variable dans le département	88
3.7 Au sein des séniors, une place importante des plus âgés	89
3.8 Une part grandissante des plus âgés parmi les séniors en dix ans	90
3.9 Des séniors qui vivent majoritairement à domicile	91
3.10 Près du quart des hommes de 65 ans et plus vivent seuls	92
3.11 Une nette augmentation de la part des hommes de 65 ans et plus vivant seuls	93
3.12 Plus du tiers des femmes de 65 ans et plus vivent seuls	94
3.13 Une faible augmentation de la part des femmes de 65 ans et plus vivant seules	95
3.14 Un revenu disponible relativement élevé pour les séniors gersois	96
3.15 Une part importante des ménages de séniors vivent sous le seuil de pauvreté	97
3.16 Un taux plutôt bas d'allocataires de la Caf ou de la MSA parmi les séniors	98
3.17 Une baisse des allocataires de la Caf ou de la MSA qui se ralentit parmi les séniors	99
3.18 Un nombre élevé de places d'hébergement pour personnes âgées dépendantes	100
3.19 Un nombre réduit de places d'hébergement pour personnes autonomes	102
3.20 Une offre réduite d'accueil de jour pour personnes âgées	104
3.21 Une personne de plus de 75 ans sur sept à domicile perçoit l'APA	106
3.22 Une part de personnes de plus de 75 ans percevant l'APA en établissement en lien avec l'équipement en établissements	107

LES FAITS MARQUANTS

Une forte présence démographique des séniors

- Une part des 60 ans et plus (35 %) supérieure aux valeurs régionale et nationale
- Qui progresse nettement
- Pouvant varier sensiblement entre les territoires gersois
- Avec une place plus importante des plus âgés
- Et 2 % de séniors arrivant d'autres départements chaque année

Une majorité de séniors à domicile

- Malgré une part relativement élevée des séniors en établissement...
- ... pouvant varier du simple au double selon les territoires
- Des séniors majoritairement à domicile à tous âges, sauf pour les centenaires

Une part relativement importante de séniors vivant seuls

- Une situation retrouvée plus fréquemment chez les femmes que chez les hommes
- Mais plus fréquent pour les hommes dans le Gers par rapport aux autres territoires
- En augmentation nette pour les hommes
- De manière plus modérée pour les femmes

Un niveau de vie des séniors en moyenne plutôt élevé

- Mais avec un taux de pauvreté plus élevé qu'ailleurs
- Et un taux plutôt bas et en diminution d'allocataires de la CAF ou de la MSA

Une offre d'hébergement relativement importante

- Mais très variable entre territoires
- Et très peu développée pour les personnes les moins dépendantes
- Et peu d'offre en accueil de jour

Des taux de bénéficiaires de l'APA variables entre territoires

- Aussi bien pour l'APA à domicile
- Que pour l'APA en établissement
- Et plus élevés que la valeur en France métropolitaine

3.1 Une part importante des 60 ans et plus dans la population



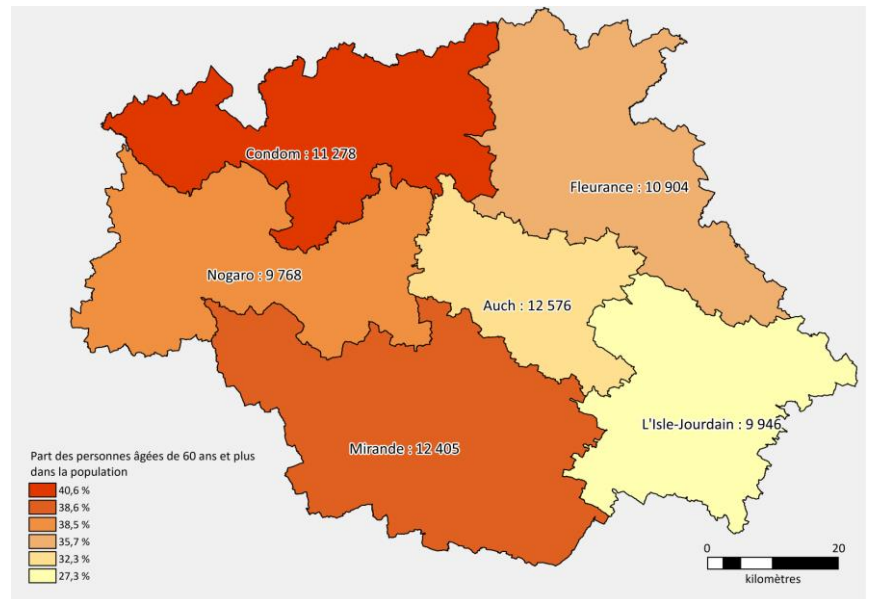
CONSTATS-ENJEUX

Une part élevée des 60 ans et plus dans la population, plus marquée dans certains territoires que dans d'autres.

Près de 66 900 personnes âgées de 60 ans et plus résident dans le Gers. Cela représente plus du tiers de la population (35 %). Cette proportion est nettement supérieure à ce qui est observé en Occitanie (29 %) ou en France métropolitaine (26 %). Cette part est similaire à ce qui est observé dans le Cantal et l'Indre, inférieure au Lot et supérieure à la Meuse.

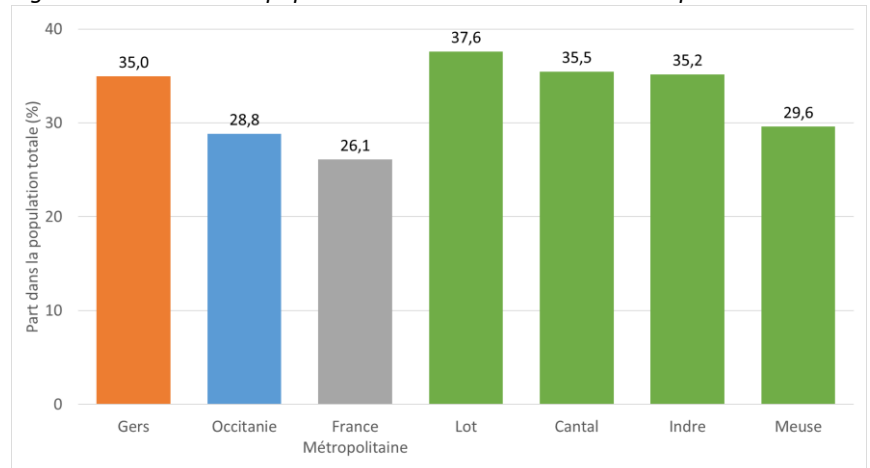
Au sein du département des différences notables entre territoires de MDS sont notées, témoignant de dynamiques démographiques variables (natalité, arrivée ou départ de nouveaux habitants plus jeunes ou plus âgés...). Si la part des 60 ans et plus dans la population n'est que de 27 % dans celui de L'Isle-Jourdain, elle atteint 41 % dans celui de Condom. Dans tous les territoires gersois, la part des 60 ans et plus dans la population est supérieure à ce qui est observé au niveau de la France métropolitaine et dans tous les territoires à l'exception de celui de L'Isle-Jourdain, à ce qui est observé en Occitanie.

Carte 33 : Part dans la population des habitants de 60 ans et plus en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 55 : Part dans la population des habitants de 60 ans et plus en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 44 : Nombre et part dans la population des habitants de 60 ans et plus en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	66 878	1 398 689	16 319 565	34 179	28 673	46 401	43 913
Part (%)	35,0	23,8	25,2	19,7	19,8	21,0	23,7

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	66 878	12 576	11 278	10 905	9 946	12 405	9 768
Part (%)	35,0	32,3	40,6	35,7	27,3	38,6	38,5

Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le nombre d'habitants par âge est issu des recensements de population réalisés par l'Insee. La population prise en compte est la population municipale agrégée par territoire.

3.2 Une progression des 60 ans et plus dans la population



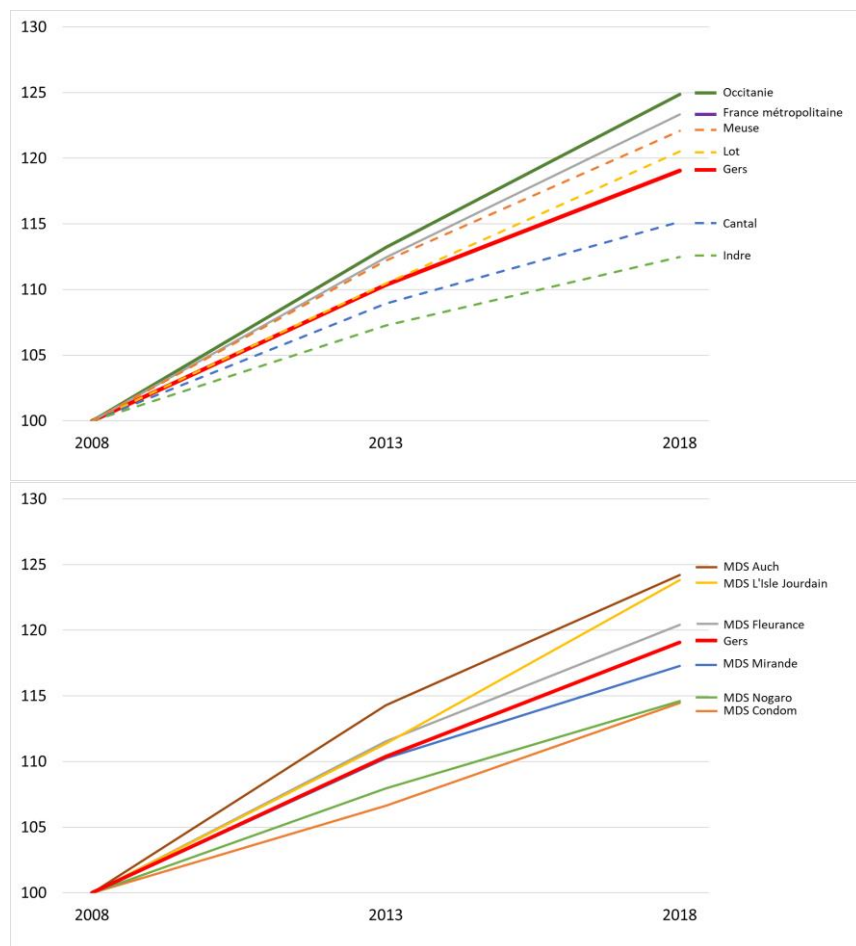
CONSTATS-ENJEUX

Comme dans tous territoires étudiés, la part des 60 ans dans la population a progressé. Cela est retrouvé également dans tous les territoires gersois à l'exception de celui de L'Isle-Jourdain.

En 10 ans, le nombre de Gersois âgés de 60 ans ou plus a augmenté de près de 11 000 personnes, soit une progression de 19 %. Cette augmentation est moindre que ce qui a été observé en Occitanie au cours de la même période (+25 %) ou en France métropolitaine (+23 %). Elle est inférieure à celles observées dans la Meuse ou dans le Lot mais supérieure à la progression du nombre d'habitants de 60 ans et plus dans le Cantal ou l'Indre.

Au sein du Gers, la population des 60 ans et plus progresse dans tous les territoires de MDS. Dans trois d'entre eux, la progression est supérieure à celle observée au niveau du département : +20 % dans celui de Fleurance, +24 % dans ceux de L'Isle-Jourdain et d'Auch. Dans les trois autres territoires, les progressions sont plus limitées : +17 % dans celui de Mirande, +15 % dans ceux de Nogaro et de Condom.

Figure 56 : Évolution du nombre des 60 ans et plus dans la population depuis 2008 (base 100 : 2008)



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le nombre d'habitants par âge est issu des recensements de population réalisés par l'Insee. La population prise en compte est la population municipale agrégée par territoire.

3.3 Une place importante de chaque classe d'âge au-delà de 60 ans dans la population

CONSTATS-ENJEUX

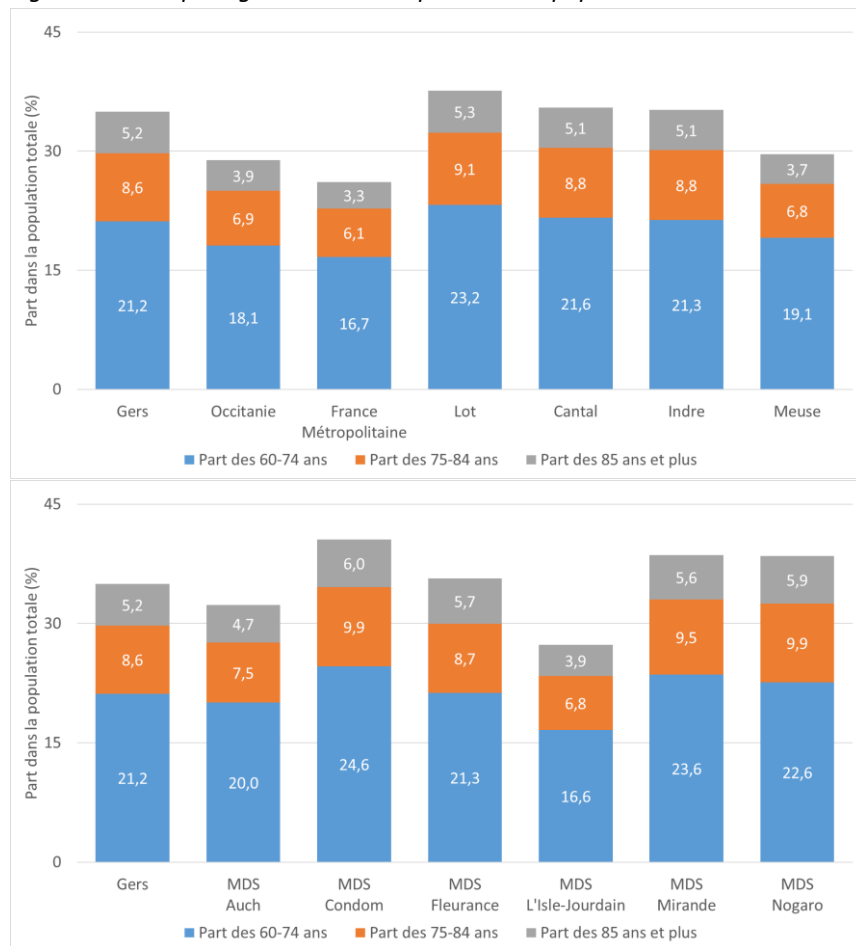
Au-delà de 60 ans, les 60-74 ans, les 75-84 ans et les 85 ans et plus sont à chaque fois plus représentés dans le Gers qu'en région ou métropole. Des différences nettes existent entre territoires au sein du département, témoignant de dynamiques démographiques différentes (natalité, arrivées et départs...)

Le Gers compte 40 520 habitants âgés de 60 à 74 ans, 16 380 de 75 à 84 ans et 9 980 de 80 ans et plus.

Comme beaucoup de départements ruraux et du Sud de la France, pour toutes les classes d'âge au-delà de 60 ans, leur part dans la population est plus élevée que celle observée en Occitanie ou au niveau de la France métropolitaine. La répartition par âge des séniors gersois est très proche de ce qui est observé dans le Cantal ou l'Indre. Dans le Lot, on observe une part plus importante des 60-74 ans et des 75-84 ans que dans le Gers alors que l'inverse est observé dans la Meuse.

Les 85 ans et plus apparaissent plus présents dans le territoire de la MDS de Condom et Nogaro et moins dans ceux d'Auch et de L'Isle-Jourdain. Ces différences sont retrouvées de manière un peu plus accentuée pour les 75-84 ans. Les 60-74 ans apparaissent proportionnellement plus nombreux dans les territoires de Condom et Mirande et moins nombreux dans celui de L'Isle-Jourdain.

Figure 57 : Part par âge des 60 ans et plus dans la population en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 45 : Part par âge des 60 ans et plus dans la population en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
60-74 ans (%)	21,2	18,1	16,7	23,2	21,6	21,3	19,1
75-84 ans (%)	8,6	6,9	6,1	9,1	8,8	8,8	6,8
85 ans et plus (%)	5,2	3,9	3,3	5,3	5,1	5,1	3,7

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
60-74 ans (%)	21,2	20,0	24,6	21,3	16,6	23,6	22,6
75-84 ans (%)	8,6	7,5	9,9	8,7	6,8	9,5	9,9
85 ans et plus (%)	5,2	4,7	6,0	5,7	3,9	5,6	5,9

Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le nombre d'habitants par âge est issu des recensements de population réalisés par l'Insee. La population prise en compte est la population municipale agrégée par territoire.

3.4 Près de 2 % des séniors n'habitaient pas dans le Gers l'année précédente



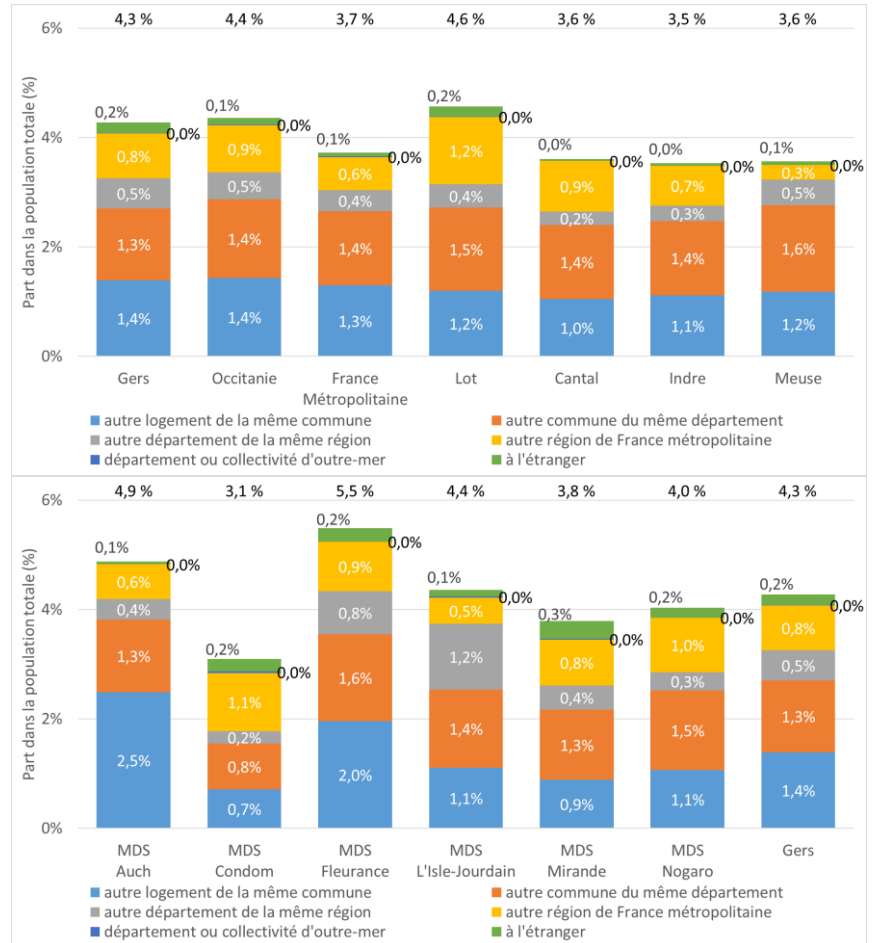
CONSTATS-ENJEUX

Les emménagements de séniors dans le Gers se distinguent par une part plus importante que dans la plupart des autres territoires de personnes venant d'un autre département particulièrement dans le territoire de la MDS de Fleurance.

Près de 2 250 habitants de âgés de 60 ans ou plus ont changé de logement dans l'année soit 4,3 % de la population de même âge. Un certain nombre a déménagé dans la même commune ou d'une commune à l'autre du Gers. On dénombre 1,6 % des séniors gersois qui habitaient dans un autre département l'année précédente. Ces personnes viennent principalement d'une autre région de Métropole avant ceux qui viennent d'un autre département d'Occitanie ou ceux qui habitaient auparavant à l'étranger. Ce niveau d'emménagement en provenance d'un autre département est supérieur dans le Gers à ce qui est observé dans les autres territoires de comparaison à l'exception du Lot.

Au sein du département, le territoire de la MDS de Fleurance se distingue avec une part plus élevée de séniors ayant déménagé avec une proportion importante de personnes arrivant d'un autre département, en nombre presque égal entre ceux qui arrivent d'un autre département d'Occitanie et ceux qui arrivent d'un autre département de Métropole.

Figure 58 : Part des habitants de 60 ans et plus ayant emménagé dans un nouveau logement au cours de l'année précédant le recensement en 2018



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 46 : Migrations résidentielles des 60 ans et plus en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nb d'habitants ayant changé de commune	1 510	39 563	314 517	1 721	1 022	1 472	987
Part venant d'un autre département (%)	1,6	1,5	1,1	1,9	1,2	1,1	0,8

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nb d'habitants ayant changé de commune	1 510	234	211	473	250	279	232
Part venant d'un autre département (%)	1,6	1,1	1,5	3,5	1,8	1,6	1,5

Source : Insee RP 2013-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Lors du recensement de population, les habitants de chaque logement sont interrogés sur leur lieu de résidence un an avant. Cela permet de définir les migrations résidentielles au sein des communes, des départements, entre départements et hors métropole.

3.5 Une poids important des séniors par rapport aux plus jeunes

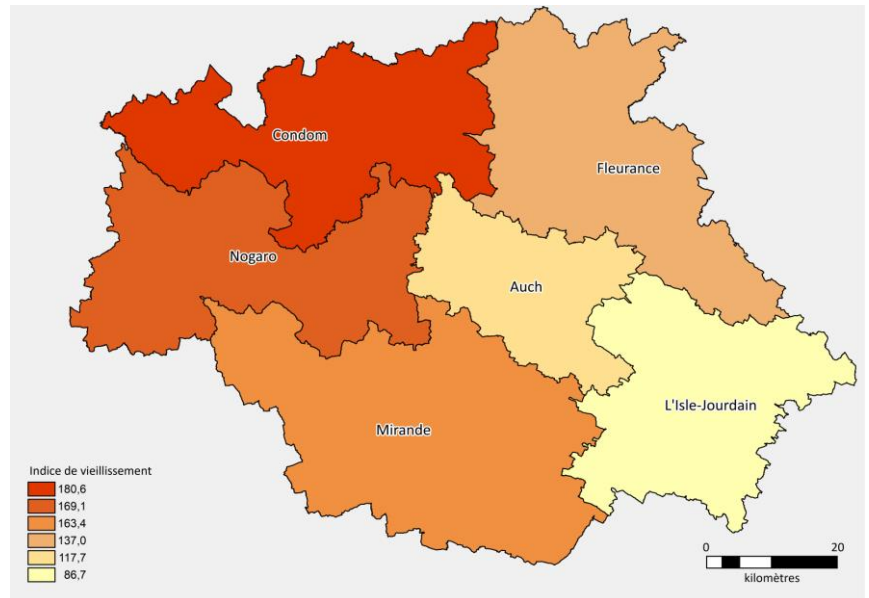
CONSTATS-ENJEUX

L'indice de vieillissement du Gers est élevé mais reste contenu par rapport aux autres départements de comparaison. Cet indicateur présente de très fortes variations au sein du département.

Dans le Gers, on dénombre 135 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Cet indicateur dénommé « indice de vieillissement » permet d'apprécier le poids de la population âgée par rapport aux plus jeunes. Il est nettement supérieur dans le Gers à ce qui est observé en Occitanie ou en France métropolitaine mais inférieur à ce qui est observé dans trois des quatre départements de comparaison, la Meuse faisant exception avec un indice de vieillissement plus proche de la valeur observée en Métropole.

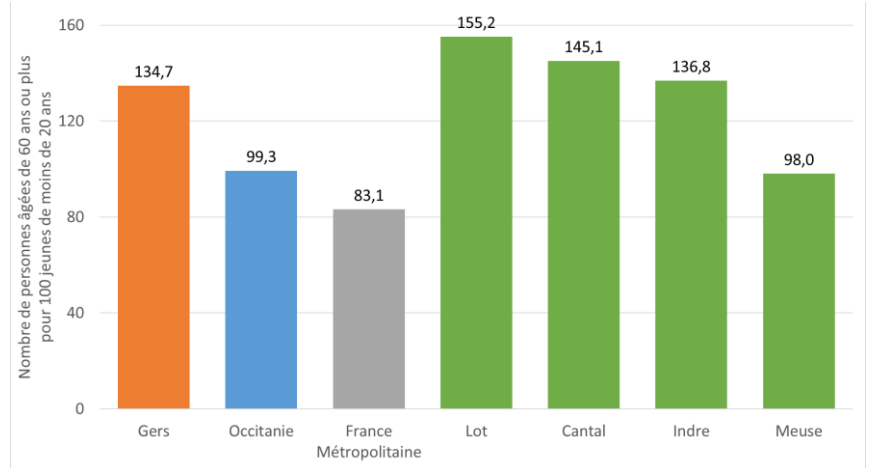
Au sein du département des différences notables entre territoires de MDS sont notées : l'indice de vieillissement dans le territoire de L'Isle-Jourdain atteint 87, à peine supérieur à la valeur métropolitaine et inférieur à la valeur occitane. Dans tous les autres territoires il est supérieur à ces valeurs régionales et métropolitaines en dépassant 100 et pouvant aller jusqu'à 180 dans celui de Condom.

Carte 34 : Indice de vieillissement en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

Figure 59 : Indice de vieillissement en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

Tableau 47 : Indice de vieillissement en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Indice de vieillissement	134,7	99,3	83,1	155,2	145,1	136,8	98,0
	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Indice de vieillissement	134,7	117,7	180,6	137,0	86,7	163,4	169,1

Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'indice de vieillissement correspond au nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. Si l'indice de vieillissement indique un ratio supérieur à 100, la population des 65 ans et plus est supérieure à celle des moins de 20 ans. Plus le ratio est élevé, plus le vieillissement est important.

3.6 Une progression de l'indice de vieillissement très variable dans le département



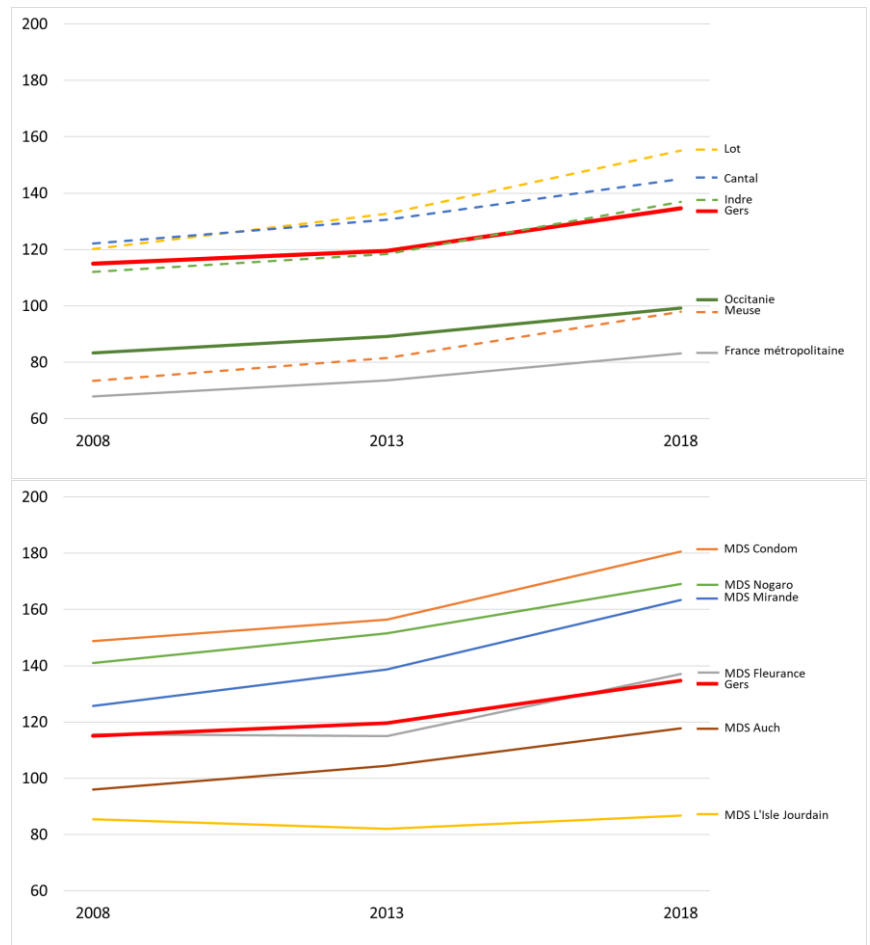
CONSTATS-ENJEUX

L'augmentation de l'indice de vieillissement est nette mais moins importante que dans les départements de comparaison. Elle est surtout très variable au sein du département.

En 10 ans, l'indice de vieillissement, rapport entre le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans, a progressé de 20 points dans le Gers. Cette progression est plus importante que celle observée en Occitanie (+16 points) ou en France métropolitaine (+15 points). Toutefois elle est nettement plus limitée que ce qui est observé dans les départements de comparaison : la hausse varie entre +25 points dans la Meuse ou l'Indre et +35 points dans le Lot.

Au sein du Gers, l'indice de vieillissement a évolué de manière variable : il est resté quasi stable dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain (+1 point) alors qu'il progressait autour de +21 points dans ceux d'Auch et Fleurance, de +28 points dans celui de Nogaro et de +32 à +37 points dans ceux de Condom ou Mirande.

Figure 60 : Évolution de l'indice de vieillissement depuis 2008



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'indice de vieillissement correspond au nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. Si l'indice de vieillissement indique un ratio supérieur à 100, la population des 65 ans et plus est supérieure à celle des moins de 20 ans. Plus le ratio est élevé, plus le vieillissement est important.

3.7 Au sein des séniors, une place importante des plus âgés

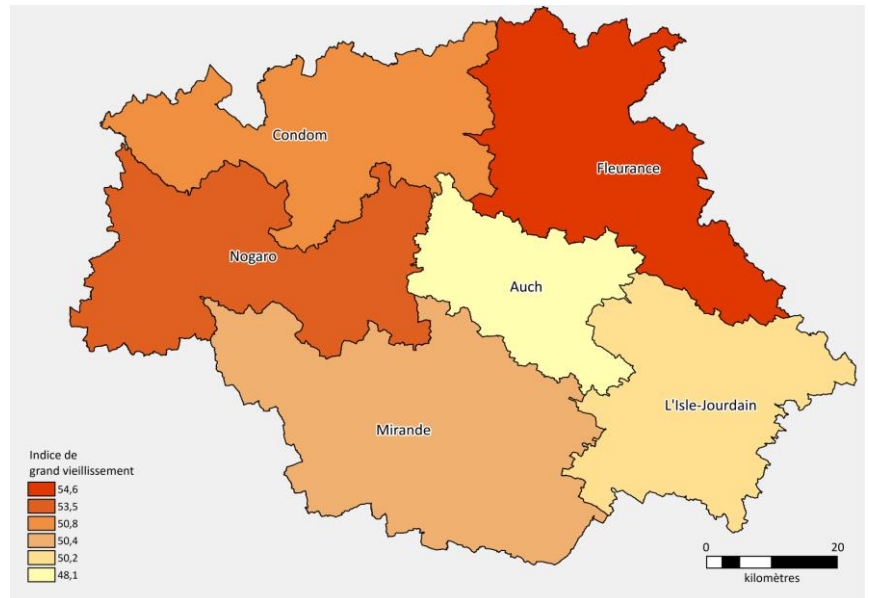
CONSTATS-ENJEUX

L'indice de grand vieillissement du Gers prend des valeurs élevées, témoignant d'une poids grandissant du grand âge. Cependant, cet indice varie de manière limitée au sein du département.

L'indice de grand vieillissement mesure la part des personnes les plus âgées (80 ans et plus) par rapport aux séniors les plus jeunes (65 à 76 ans). Dans le Gers on dénombre ainsi 51 personnes de 80 ans et plus pour 100 personnes de 65 à 79 ans. Cet indice de grand vieillissement est moins important que celui observé en Occitanie ou en France métropolitaine. Il est également plus important que les valeurs dans le Lot, l'Indre et la Meuse et similaire à la valeur de cet indicateur dans le Cantal

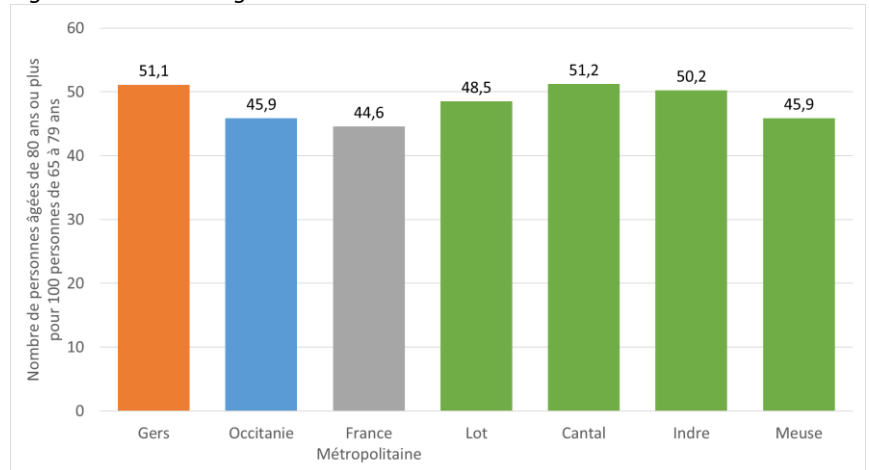
Au sein du département le poids des plus âgés par rapport aux séniors les plus jeunes varie de manière plutôt limitée. Cet indicateur prend sa valeur la plus basse, 48, dans le territoire de la MDS d'Auch et sa valeur la plus élevée, 55, dans celui de Fleurance.

Carte 35 : Indice de grand vieillissement en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 61 : Indice de grand vieillissement en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 48 : Indice de grand vieillissement en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Indice de grand vieillissement	51,1	45,9	44,6	48,5	51,2	50,2	45,9

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Indice de grand vieillissement	51,1	48,1	50,8	54,6	50,2	50,4	53,5

Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'indice de grand vieillissement correspond au nombre de personnes âgées de 80 ans et plus pour 100 personnes âgées de 65 à 79 ans. Plus le ratio est élevé, plus le poids des plus âgés parmi les séniors est important.

3.8 Une part grandissante des plus âgés parmi les séniors en dix ans



CONSTATS-ENJEUX

L'indice de grand vieillissement progresse plus dans le Gers que dans les autres territoires avec des parties du département où cela est plus marqué.

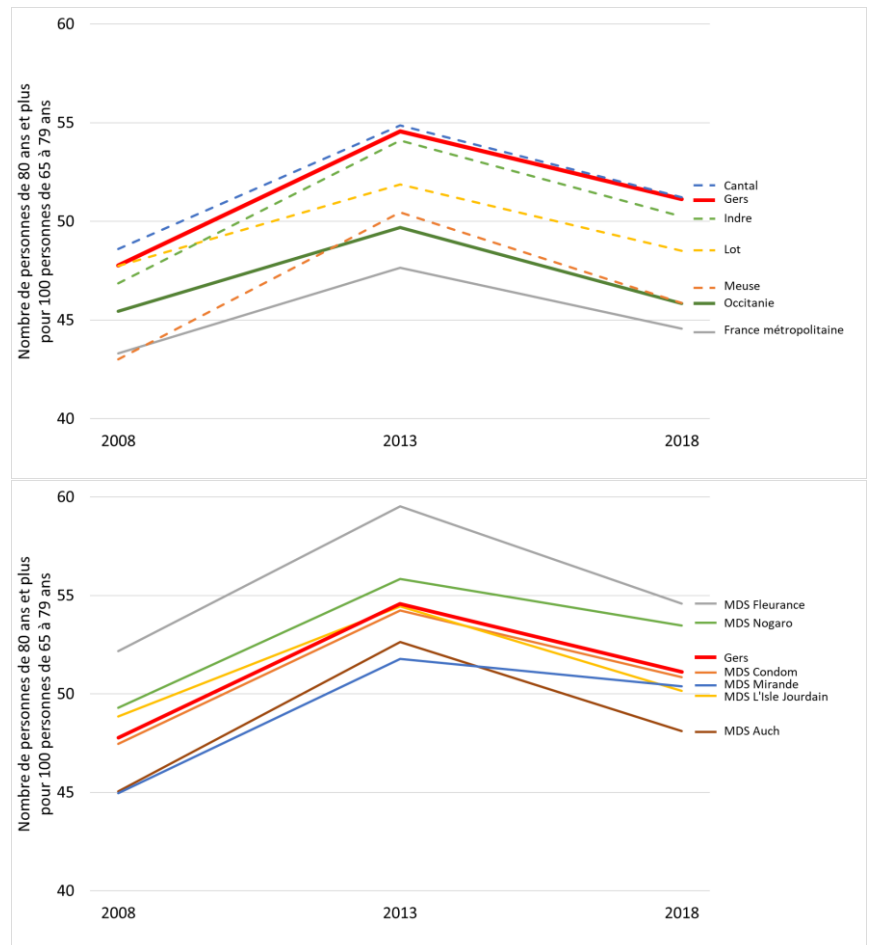
Au cours des dix dernières années, l'indice de vieillissement a commencé par progresser nettement dans tous les territoires avant de diminuer ensuite, sous l'effet de l'arrivée parmi les jeunes séniors des personnes nées pendant le baby-boom.

Entre 2008 et 2013, dans le Gers comme dans les autres territoire, cet indice a progressé avant de diminuer au cours des cinq années suivantes sans pour autant revenir à son niveau initial.

Ainsi, dans le Gers, il a augmenté de 3,3 points entre 2008 et 2018, il est resté stable au niveau de l'Occitanie (+0,4 point) et a moins progressé au niveau national (+1,3 points). Si la progression dans l'Indre est similaire à celle dans le Gers (+3,4 points), elle est moindre dans les trois autres départements de comparaison : entre +0,8 point dans le Lot et +2,8 points dans la Meuse).

Au sein du département, c'est dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain que cet indice a le moins progressé, +1,3 points, et dans celui de Mirande qu'il a le plus progressé (+5,4 points). À noter également une progression de 4,2 points dans celui de Nogaro.

Figure 62 : Évolution de l'indice de grand vieillissement depuis 2008



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'indice de grand vieillissement correspond au nombre de personnes âgées de 80 ans et plus pour 100 personnes âgées de 65 à 79 ans. Plus le ratio est élevé, plus le poids des plus âgés parmi les séniors est important.

3.9 Des séniors qui vivent majoritairement à domicile

CONSTATS-ENJEUX

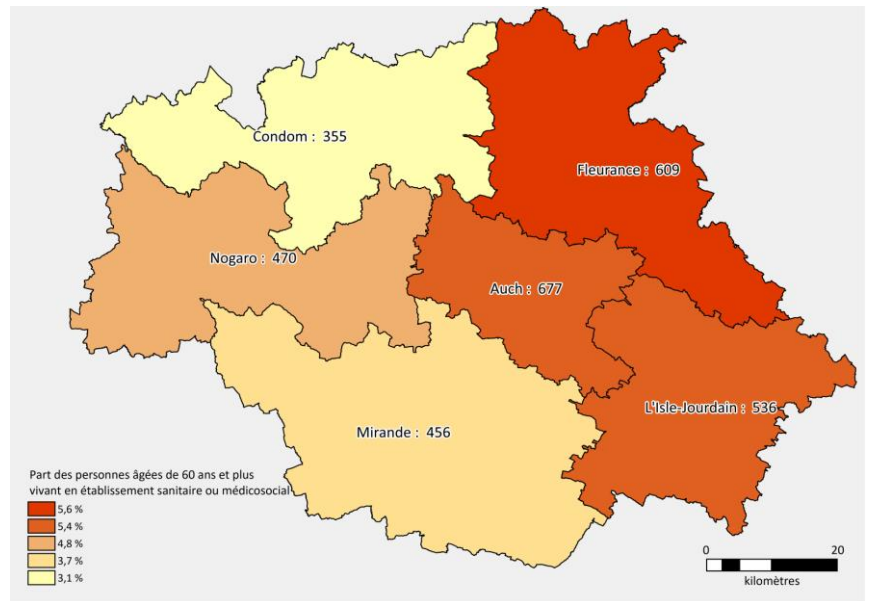
À part pour les centenaires, les séniors gersois vivent plus souvent à domicile qu'en établissement. Les différences observées entre territoires sont en lien avec une offre de places variable.

Autour de 3 100 séniors gersois vivent en établissement sanitaire (unité de soins de longue durée) ou médico-social (EHPAD). Cela représente 4,6 % des habitants de 60 ans et plus. Cette proportion est plus faible que celle observée en Occitanie ou en France métropolitaine. Elle est nettement moindre que dans le Cantal, voisine de la valeur dans l'Indre et plus élevée que ce qui est observé dans le Lot ou la Meuse.

Au sein du département la part des personnes âgées vivant en établissement varie entre 3 et 6 % : 3,1 % dans le territoire de la MDS de Condom et 5,6 % dans celui de Fleurance, en lien avec des taux d'équipements variables entre territoires.

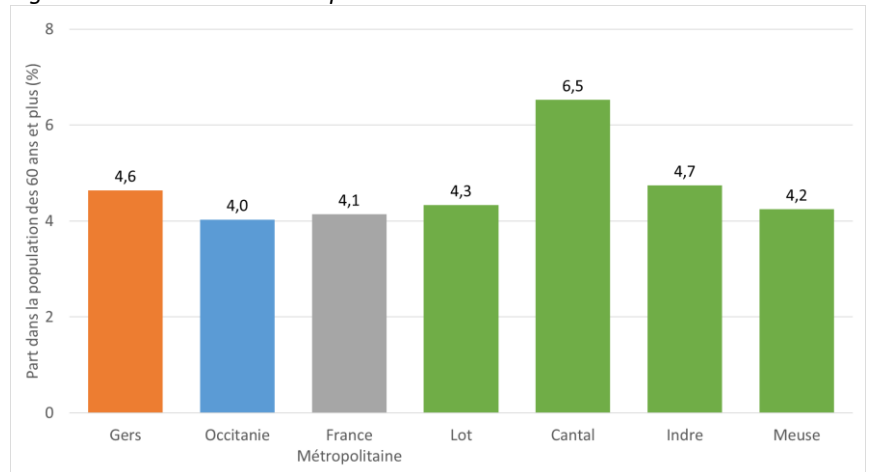
À tout âge jusqu'à cent ans, la part des personnes âgées à domicile est plus élevée que celle en établissement. Ce n'est que parmi les centenaires que cette tendance s'inverse dans le Gers, comme dans les départements ruraux du fait d'un habitat et d'un réseau de proximité moins dense : seuls 44 % des près de 120 centenaires gersois vivent à domicile. En région, les centenaires sont majoritairement à domicile (53 %) et pour la moitié d'entre eux (50 %) en France métropolitaine.

Carte 36 : Part des 60 ans et plus vivant en établissement en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 63 : Part des 60 ans et plus vivant en établissement en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 49 : Nombre et part des 60 ans et plus vivant en établissement sanitaire ou médico-social en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	3 102	68 415	700 255	2 834	3 350	3 680	2 328
Part (%)	4,6	4,0	4,1	4,3	6,5	4,7	4,2

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	3 102	677	355	609	536	456	470
Part (%)	4,6	5,4	3,1	5,6	5,4	3,7	4,8

Source : Insee RP 2013-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le recensement permet de déterminer le lieu de vie des personnes : un logement ordinaire, un établissement pour personnes âgées (sanitaire ou médico-social) ainsi que d'autres lieux (communautés religieuses, habitations mobiles...)

3.10 Près du quart des hommes de 65 ans et plus vivent seuls



CONSTATS-ENJEUX

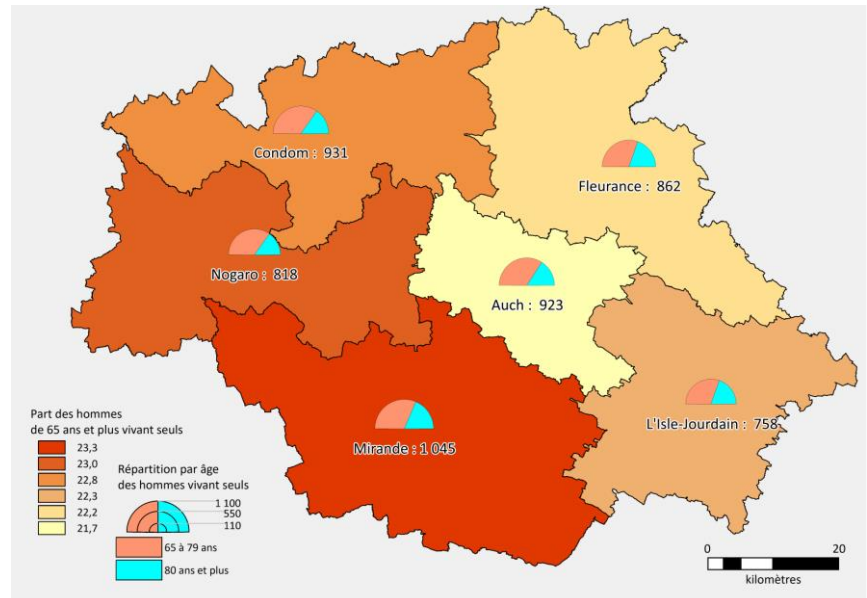
Une part plus importante d'hommes de 65 ans et plus vivent seuls dans le Gers par rapport aux autres territoires de comparaison. Une certaine homogénéité du département dans ce domaine.

Près de 5 350 hommes âgés de 65 ans et plus vivent seuls dans le Gers. Cela représente près du quart de la population des hommes de même âge. Ce taux est un peu plus faible chez les plus jeunes (65 à 74 ans) que chez les plus âgés (85 ans et plus) mais le différentiel reste relativement limité.

La proportion de séniors vivant seuls dans le Gers est nettement supérieure à ce qui est observé en Occitanie ainsi qu'en France métropolitaine. Elle est également plus élevée que dans chacun des quatre départements de comparaison.

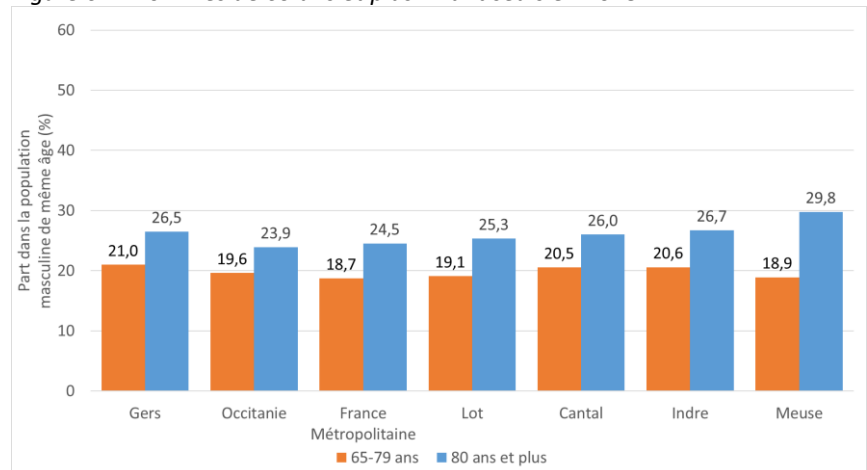
Entre les territoires de MDS, les différences restent relativement limitées pour cet indicateur : 21,7 % des hommes de 65 ans et plus résidant dans le territoire de la MDS d'Auch vivent seuls alors que cette proportion est de 23,3 % dans celui de Mirande.

Carte 37 : Hommes de 65 ans et plus vivant seuls en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 64 : Hommes de 65 ans et plus vivant seuls en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 50 : Nombre d'hommes de 65 ans et plus vivant seuls et part dans la population de même âge 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	5 337	119 583	1 123 265	4 771	3 870	5 920	3 922
Part (%)	22,6	20,8	20,2	20,8	22,1	22,3	21,6

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	5 337	923	931	862	758	1 045	818
Part (%)	22,6	21,7	22,9	22,2	22,3	23,3	23,0

Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Lors du recensement de population, les caractéristiques des « ménages », c'est-à-dire des personnes vivant sous un même toit, sont collectées. Il est ainsi possible de décrire la taille des ménages selon l'âge des personnes et comptabiliser les personnes vivant seules

3.11 Une nette augmentation de la part des hommes de 65 ans et plus vivant seuls



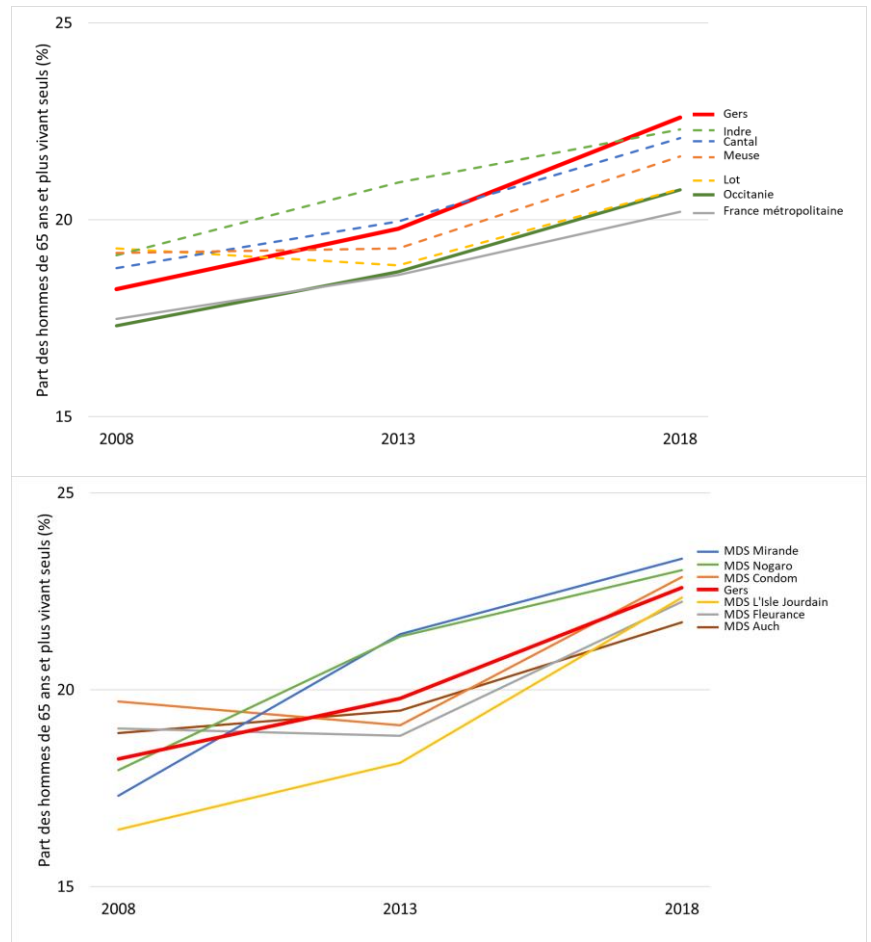
CONSTATS-ENJEUX

Une nette progression de la part des hommes âgés vivant seuls. Cette progression est retrouvée dans tous les territoires gersois, mais de manière plus ou moins marquée.

En 10 ans, la part des hommes de 65 ans et plus résidant dans le Gers et vivant seuls à leur domicile a nettement progressé, passant de 18,2 % à 22,6 % soit une progression de 4,4 points. Celle-ci est supérieure à ce qui est observé en Occitanie (+3,5 points) et en France métropolitaine (+2,7 points). Elle est également supérieure à ce qui est observé dans les départements de comparaison : entre +1,5 point dans le Lot et +3,2 points dans l’Indre.

Au sein du département, la progression a été relativement modérée dans le territoire de la MDS d’Auch (+2,8 points) mais nettement plus marquée dans ceux de L’Isle-Jourdain (+5,9 points) ou de Mirande (+6,0 points).

Figure 65 : Évolution de la part des hommes de 65 ans et plus vivant seuls depuis 2008



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Lors du recensement de population, les caractéristiques des « ménages », c’est-à-dire des personnes vivant sous un même toit, sont collectées. Il est ainsi possible de décrire la taille des ménages selon l’âge des personnes et comptabiliser les personnes vivant seules

3.12 Plus du tiers des femmes de 65 ans et plus vivent seules



CONSTATS-ENJEUX

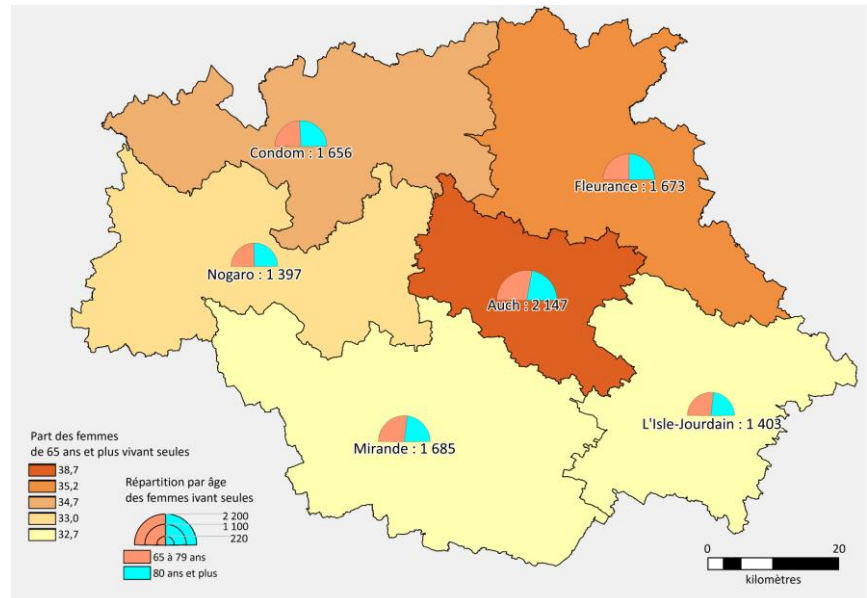
Une part moins importante de femmes de 65 ans et plus vivant seules dans le Gers que dans les territoires de comparaison. Une certaine homogénéité du département dans ce domaine.

Près de 10 000 femmes âgées de 65 ans et plus vivent seules dans leur logement dans le Gers. Cela représente plus du tiers de la population des femmes de même âge. Ce taux est nettement plus élevé chez les 80 ans et plus (44,1 %) que chez les 65-79 ans (28,9 %).

La proportion de femmes de 65 ans et plus vivant seules dans le Gers est inférieure à ce qui est observé en Occitanie ainsi qu'en France métropolitaine. Elle est également inférieure à ce qui est observé dans chacun des quatre départements de comparaison.

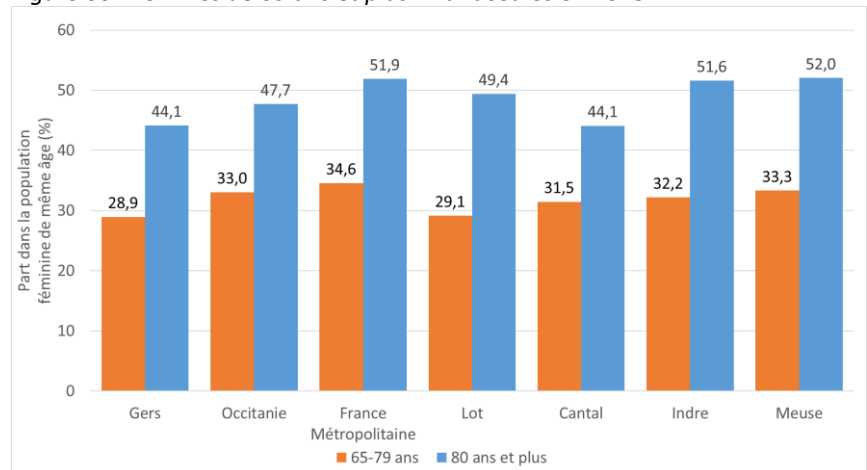
Entre les territoires de MDS, les différences restent, comme pour les hommes, relativement limitées : 32,7 % des femmes de 65 ans et plus résidant dans le territoire de la MDS de Mirande ou de L'Isle-Jourdain vivent seules alors que cette proportion est de 38,7 % dans celui d'Auch.

Carte 38 : Femmes de 65 ans et plus vivant seules en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 66 : Femmes de 65 ans et plus vivant seules en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 51 : Nombre de femmes de 65 ans et plus vivant seules et part dans la population de même âge 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	9 962	284 148	2 997 900	10 329	8 203	13 645	9 375
Part (%)	34,6	38,2	40,6	36,7	36,3	39,5	40,1

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	9 962	2 147	1 656	1 673	1 403	1 685	1 397
Part (%)	34,6	38,7	34,7	35,2	32,7	32,7	33,0

Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Lors du recensement de population, les caractéristiques des « ménages », c'est-à-dire des personnes vivant sous un même toit, sont collectées. Il est ainsi possible de décrire la taille des ménages selon l'âge des personnes et comptabiliser les personnes vivant seules

3.13 Une faible augmentation de la part des femmes de 65 ans et plus vivant seules

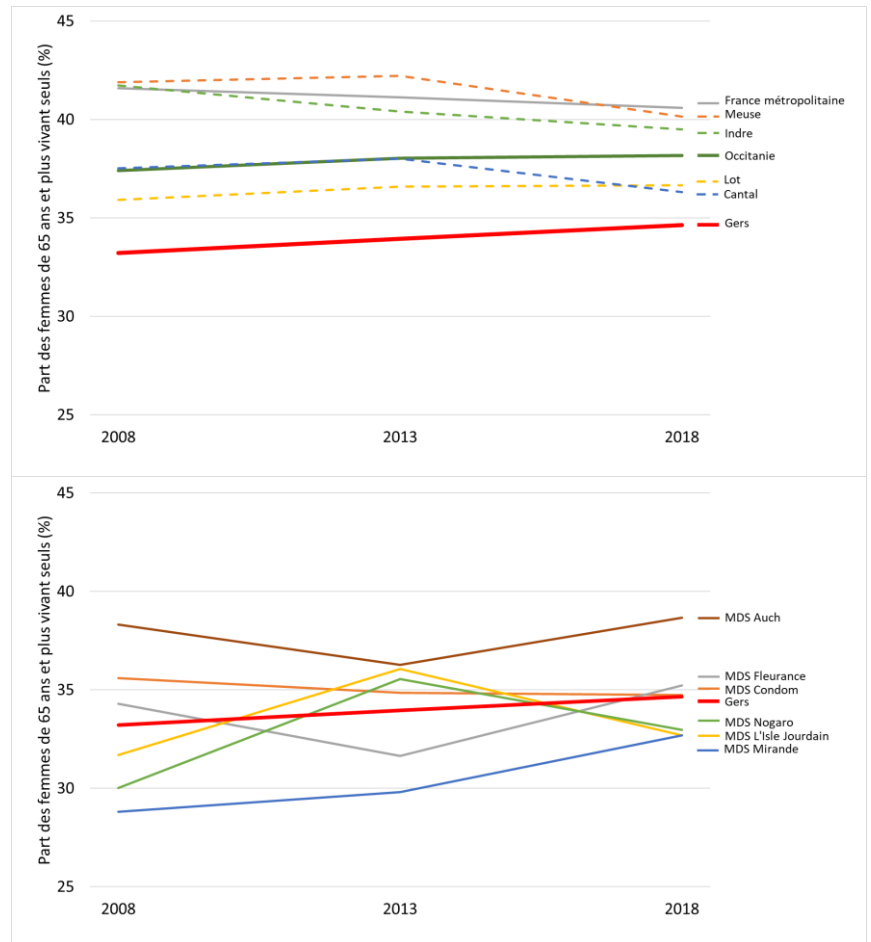
CONSTATS-ENJEUX

Une part des femmes de 65 ans et plus vivant seules qui continue à progresser alors qu'elle est plus stable ou en diminution dans la plupart des territoires de comparaison.

En 10 ans, la part des femmes de 65 ans et plus résidant dans le Gers et vivant seules à leur domicile a faiblement progressé, passant de 33,2 % à 34,6 % soit une progression de 1,4 point. Celle-ci est supérieure à ce qui est observé en Occitanie (+0,8 point) alors qu'elle diminuait en France métropolitaine (-1,0 point). Elle continuait à progresser dans le Lot mais de manière moins marquée que dans le Gers (+0,7 point) alors qu'elle diminuait (entre - 1,2 et -2,2 points) dans les trois autres départements.

Au sein du département, une progression est notée dans cinq des six territoires de MDS : de +0,3 point dans celui d'Auch à +3,9 points dans celui de Mirande. Une diminution est notée dans celui de Condom (-0,9 point).

Figure 67 : Évolution de la part des femmes de 65 ans et plus vivant seules depuis 2008



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Lors du recensement de population, les caractéristiques des « ménages », c'est-à-dire des personnes vivant sous un même toit, sont collectées. Il est ainsi possible de décrire la taille des ménages selon l'âge des personnes et comptabiliser les personnes vivant seules

3.14 Un revenu disponible relativement élevé pour les séniors gersois



CONSTATS-ENJEUX

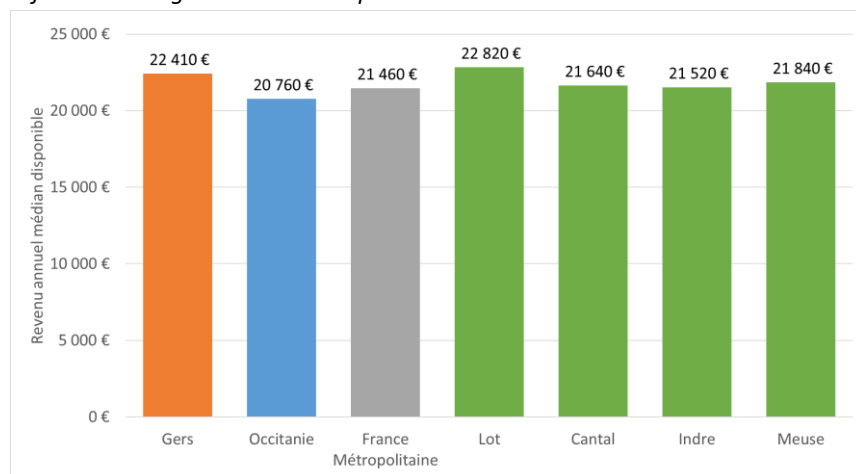
Des ménages gersois âgés qui disposent de ressources plutôt plus élevées que dans les territoires de comparaison.

Dans le Gers, la moitié des ménages dont la personne de référence est âgée de 70 ans ou plus a un revenu disponible (toutes leurs ressources diminuées des impôts) rapporté à une personne de moins de 22 410 € par an (1 868 € par mois). À titre de comparaison, tous types de ménages confondus, le revenu médian disponible dans le Gers en 2018 est de 20 820 € par an

Ce revenu médian disponible des 70 ans et plus rapporté à une personne est supérieur dans le Gers à ce qui est observé dans tous les territoires de comparaison hormis le Lot.

Les modalités de mise à disposition de ces données ne permettent pas de recalculer cet indicateur au niveau des territoires de MDS.

Figure 68 : Revenu médian disponible des ménages dont la personne de référence est âgée de 70 ans ou plus en 2018



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 52 : Revenu médian disponible annuel des ménages dont la personne de référence est âgée de 70 ans ou plus en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
€ par an	22 410 €	20 760 €	21 460 €	22 820 €	21 640 €	21 520 €	21 840 €

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le revenu disponible comprend les revenus d'activité (salariée et indépendante et revenus de remplacement tels que le chômage, la préretraite, la retraite et la pension d'invalidité, ainsi que les pensions alimentaires et revenus du patrimoine) auxquels sont ajoutés les prestations sociales reçues, moins les impôts versés. Il est ensuite divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) du ménage pour évaluer le niveau de vie d'un ménage. Les unités de consommation sont calculées selon l'échelle de l'OCDE qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Cet indicateur ne peut pas être calculé au niveau des territoires de MDS du Gers.

3.15 Une part importante des ménages de séniors vivent sous le seuil de pauvreté



CONSTATS-ENJEUX

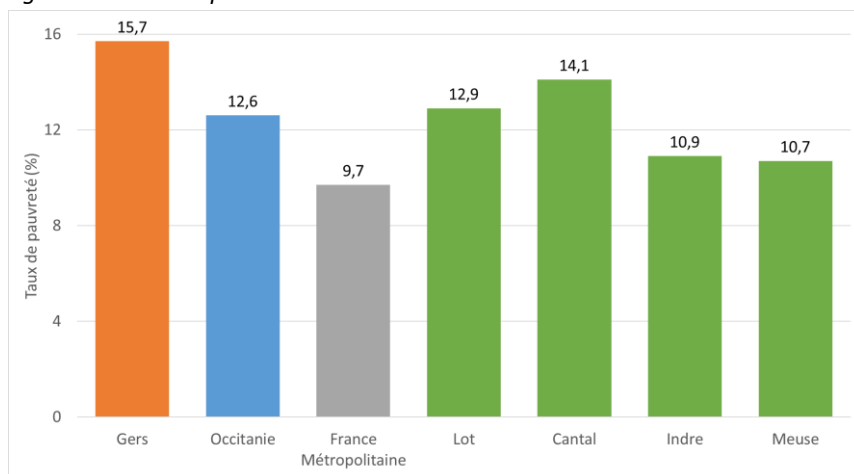
Parmi les ménages constitués de séniors, un sur sept vit sous le seuil de pauvreté soit une part plus importante que dans tous les territoires étudiés.

Dans le Gers, 15,7 % des ménages dont la personne de référence est âgée de 65 ans et plus vivent avec moins de 12 750 € par an (rapporté à une personne) soit 1 068 € par mois.

Ce taux de pauvreté est, dans le Gers, supérieur à ce qui est observé en Occitanie et en France métropolitaine ainsi que dans chacun des territoires de comparaison.

Les modalités de mise à disposition de ces données ne permettent pas de recalculer cet indicateur au niveau des territoires de MDS.

Figure 69 : Taux de pauvreté des ménages dont la personne de référence est âgée de 70 ans ou plus en 2018



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2018
Exploitation : CREA-ORS Occitanie

Tableau 53 : Taux de pauvreté des ménages dont la personne de référence est âgée de 70 ans ou plus en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Ménage 70 ans et plus (%)	15,7	12,6	9,7	12,9	14,1	10,9	10,7

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2018- Exploitation : CREA-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le taux de pauvreté est déterminé chaque année au niveau national par l’Insee à partir du revenu disponible (cf. définition page précédente). Quand un ménage dispose, par unité de consommation, de moins de 60 % du revenu annuel médian France entière, il est considéré comme étant en situation de pauvreté. En 2018, dernière valeur connue, ce seuil est de 12 750 € par an (1 063 € par mois). Cet indicateur ne peut pas être calculé au niveau des territoires de MDS du Gers.

3.16 Un taux plutôt bas d’allocataires de la Caf ou de la MSA parmi les séniors



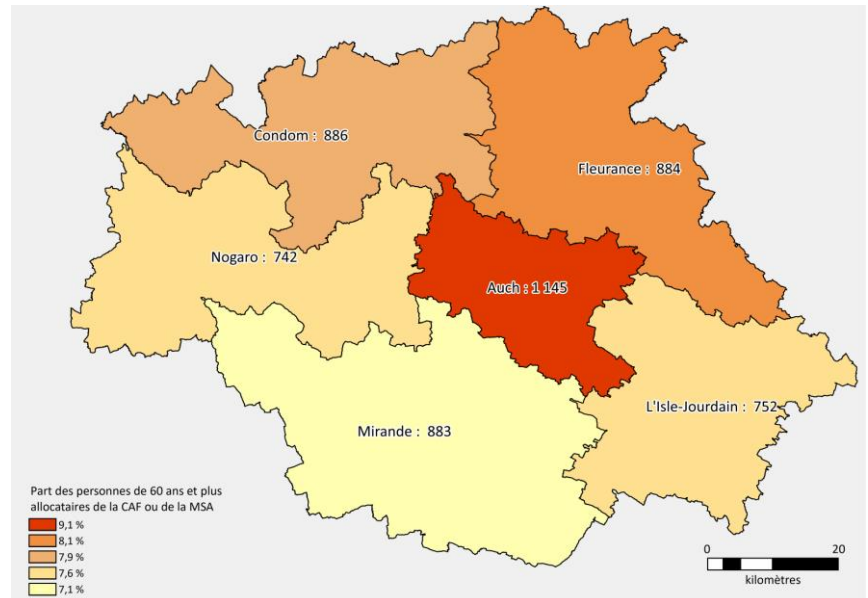
CONSTATS-ENJEUX

Une part limitée de séniors perçoivent des allocations de la part de la Caf ou de la MSA. Les variations entre territoires restent relativement limitées. Ce faible taux malgré une part importante de ménages âgés pauvres pose la question du recours effectif à leur droits d’une partie des séniors.

Près 5 300 Gersois âgés de 60 ans et plus perçoivent des allocations versées par la Caf ou de la MSA. Cela représente près d’un sénior sur dix : 7,9 %. Ce taux d’allocataires est inférieur à la valeur observée tant en Occitanie qu’en France métropolitaine. Elle est également inférieure à la valeur observée dans le Cantal, très proche des valeurs observée dans l’Indre et la Meuse et supérieure à la valeur lotoise.

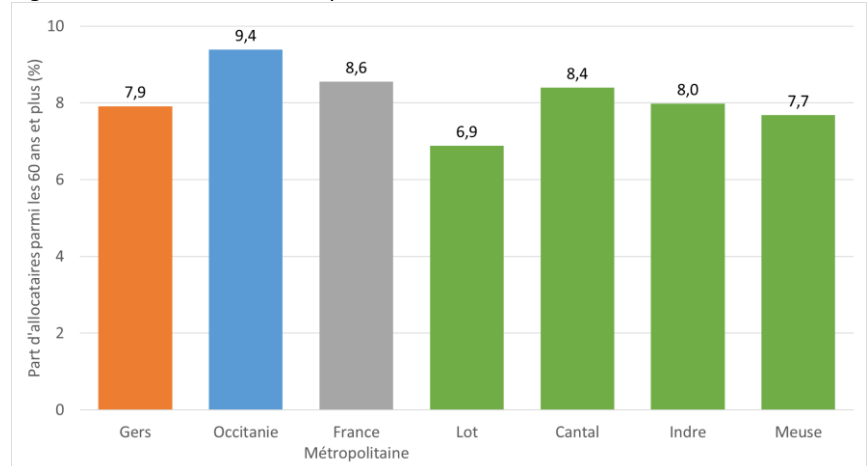
Deux points séparent la valeur la plus basse, observée dans le territoire de la MDS de Mirande et la valeur la plus élevée, dans celui d’Auch : respectivement 7,1 % et 9,1 %. Il est important de souligner que tous les territoires gersois présentent un taux d’allocataires de la Caf ou de la MSA inférieur au taux en Occitanie et seul le territoire de la MDS d’Auch présente un taux supérieur à la valeur observée sur l’ensemble de la France métropolitaine.

Carte 39 : Part des 60 ans et plus allocataires de la CAF ou de la MSA en 2020



Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 70 : Part des 60 ans et plus allocataires de la CAF ou de la MSA en 2020



Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 54 : Nombre et part des 60 ans et plus allocataires de la CAF ou de la MSA en 2020

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	5 292	159 360	1 446 733	4 501	4 311	6 192	4 213
Part (%)	7,9	9,4	8,6	6,9	8,4	8,0	7,7

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	5 292	1 145	886	884	752	883	742
Part (%)	7,9	9,1	7,9	8,1	7,6	7,1	7,6

Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les séniors peuvent percevoir des allocations versées par la CAF ou la MSA. Il s’agit principalement de prestations liées au logement.

3.17 Une baisse des allocataires de la CAF ou de la MSA qui se ralentit parmi les séniors



CONSTATS-ENJEUX

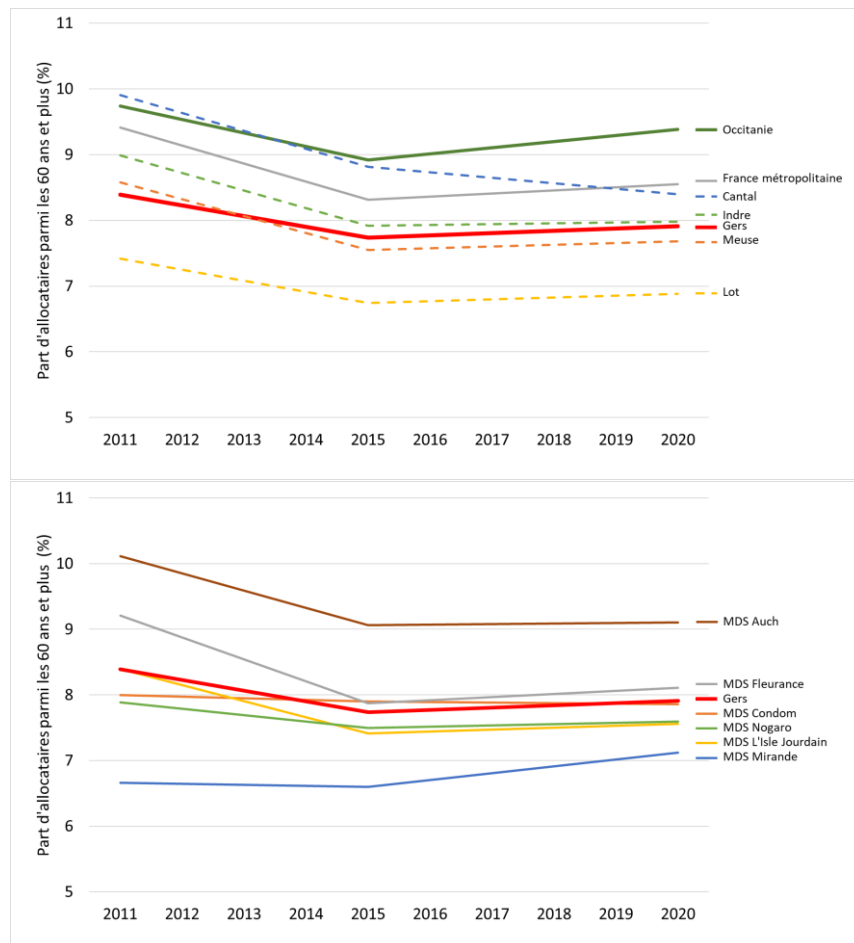
Une part d'allocataires de la CAF ou de la MSA qui diminue chez les séniors mais de manière moins marquée que dans les autres territoires étudiés.

Entre décembre 2011 et décembre 2020, la part des personnes de 60 ans et plus percevant des allocations versées par la Caf ou la MSA a diminué dans le Gers. Cette baisse a été nette pendant la première partie de la période alors que cette part a plutôt stagné ensuite.

Sur l'ensemble de la période, le taux est passé de 8,4 % à 7,9 % dans le Gers soit une baisse de - 0,5 point. Cette baisse est similaire à celle observée en Occitanie (-0,4 point) mais moindre que celle en France métropolitaine (-0,9 point). Dans les quatre départements de comparaison, la baisse est au moins égale, voire supérieure à celle observée dans le Gers : de -0,5 point dans le Lot à -1,5 point dans le Cantal.

Au sein du département, une progression est notée dans le territoire de la MDS de Mirande (+0,5 point) alors que dans les autres territoires, cette part stagne (-0,1 point à Condom) ou diminue (entre -0,3 point dans celui de Mirande et -1,1 point dans celui de Fleurance).

Figure 71 : Évolution de la part des 60 ans et plus allocataires de la CAF ou de la MSA depuis 2011



Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les séniors peuvent percevoir des allocations versées par la CAF ou la MSA. Il s'agit principalement de prestations liées au logement.

3.18 Un nombre élevé de places d’hébergement pour personnes âgées dépendantes



CONSTATS-ENJEUX

Le taux d’équipement du Gers en places d’hébergement pour personnes âgées dépendantes est globalement élevé mais cache des disparités très nettes entre territoires gersois.

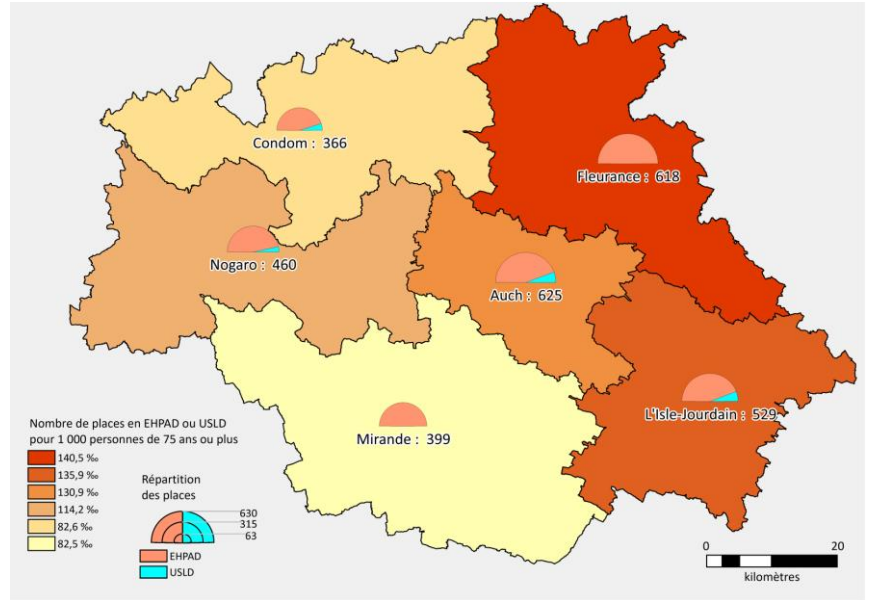
Le Gers dispose de près de 3 000 places d’hébergement complet pour personnes âgées dépendantes : il s’agit principalement de places en EHPAD (2 802), complétées par des places en établissement sanitaire au sein d’unités de soins de longue durée ou USLD (195).

Cela correspond à un taux d’équipement global de 113,7 places pour 1 000 habitants âgés de 75 ans ou plus. Ce taux d’équipement est supérieur à celui observé dans la région ou en France métropolitaine et ceci, aussi bien pour les places en EHPAD que pour les places en USLD.

Par rapport aux départements de comparaison, on observe que le taux d’équipement gersois est similaire à celui de l’Indre ou de la Meuse, plus important que dans le Lot mais nettement moindre que dans le Cantal.

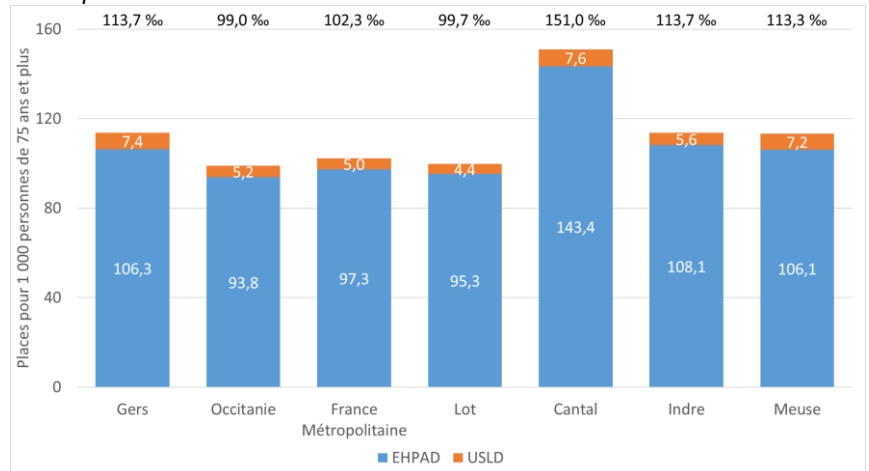
Au sein du département, les différences de taux d’équipement sont très marquées, variant presque du simple au double (1,7 fois). Dans les territoires des MDS de Mirande ou Condom, le taux d’équipement est de 83 places pour 1 000 habitants de 75 ans ou plus, soit bien inférieur aux valeurs régionale ou nationale alors que dans les autres territoires, il est supérieur à ces valeurs. Il varie ainsi entre 114 pour 1 000 dans le territoire de la MDS de Condom et 144 dans celui de Fleurance. Des places en USLD sont présentes dans quatre des six territoires de MDS : Auch, Condom, L’Isle-Jourdain et Nogaro.

Carte 40 : Places d’hébergement en EHPAD et USLD pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en 2022



Source : Dress Finess 2022 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 72 : Places d’hébergement en EHPAD et USLD pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en 2022



Source : Dress Finess 2022 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 55 : Nombre de places d'hébergement en EHPAD et USLD et taux pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en 2022

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Places en EHPAD (nombre)	2 802	59 281	595 910	2 386	2 880	3 307	2 065
Taux d'équipement (‰)	106,3	93,8	97,3	95,3	143,4	108,1	106,1
Places en USLD (nombre)	195	3274	30485	110	152	172	140
Taux d'équipement (‰)	7,4	5,2	5,0	4,4	7,6	5,6	7,2

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Places en EHPAD (nombre)	2 802	555	331	618	469	399	430
Taux d'équipement (‰)	106,3	116,3	74,7	140,5	120,5	82,5	106,8
Places en USLD (nombre)	195	70	35	0	60	0	30
Taux d'équipement (‰)	7,4	14,7	7,9	0,0	15,4	0,0	7,4

Source : Dress Finess 2022 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) hébergent des personnes âgées à temps complet ou partiel, de manière permanente ou temporaire, proposent des soins médicaux et paramédicaux adaptés, des actions de prévention et d'éducation à la santé et apportent une aide à la vie quotidienne adaptée. Il s'agit d'établissements médico-sociaux financés par le Département et l'Assurance maladie. Une personne âgée très dépendante, se trouvant dans l'incapacité d'effectuer elle-même les actes de la vie courante et dont l'état de santé nécessite une surveillance médicale constante, peut être accueillie en unité de soins de longue durée (USLD) dans un établissement sanitaire.

3.19 Un nombre réduit de places d’hébergement pour personnes autonomes



CONSTATS-ENJEUX

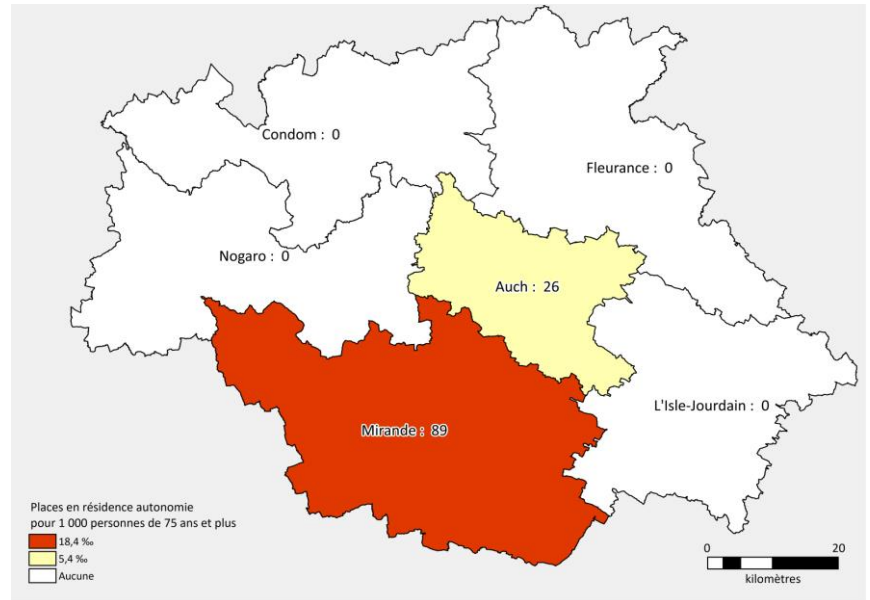
Le taux d’équipement du Gers en places d’hébergement pour personnes âgées autonomes est très faible par rapport aux territoires de comparaison et concentré sur deux territoires de MDS.

On dénombre dans le Gers 115 places d’hébergement pour personnes âgées autonomes. L’ensemble de ces places sont proposées au sein de résidences autonomie et aucune en établissement (non médicalisé) d’hébergement pour personnes âgées (EHPA).

Cela correspond à un taux d’équipement de 4,4 places pour 1 000 habitants âgés de 75 ans ou plus. Ce taux d’équipement est nettement inférieur à celui observé dans la région (plus de deux fois moindre) ou en France métropolitaine (près de 5 fois moindre). Il est également très inférieur aux taux d’équipement observés dans le Lot ou la Meuse. Il est moitié moins élevé que le taux dans l’Indre et un peu moins élevé que celui dans le Cantal.

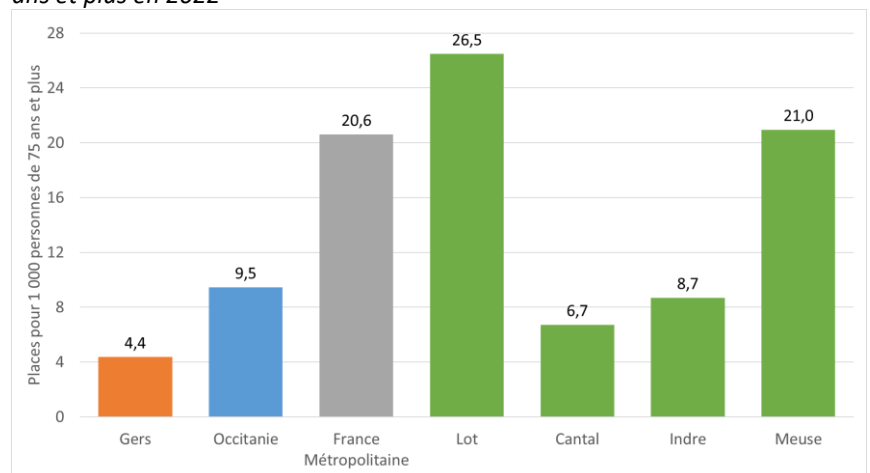
Au sein du département, cette offre est proposée dans deux territoires de MDS uniquement : celui d’Auch et celui de Mirande.

Carte 41 : Places en EHPA ou résidence autonomie pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en 2022



Source : Dress Finess 2022 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 73 : Places en EHPA ou résidence autonomie pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en 2022



Source : Dress Finess 2022 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 56 : Nombre de places d'hébergement en EHPA ou résidence autonomie et taux pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en 2022

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	115	5975	126144	663	135	266	408
Taux d'équipement (‰)	4,4	9,5	20,6	26,5	6,7	8,7	21,0

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	2 802	26	0	0	0	89	0
Taux d'équipement (‰)	106,3	5,4	0,0	0,0	0,0	18,4	0,0

Source : Dress Finess 2022 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Une personne âgée capable d'effectuer elle-même les actes de la vie courante peut être accueillie en résidence autonomie (ex logement-foyer). Ces structures non médicalisées proposent la location de chambres ou d'appartements et bénéficient d'équipements et de prestations collectives (par exemples, blanchisserie, restauration, services ménagers). L'accueil peut également se faire en établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) qui correspondent à des maisons de retraite n'offrant pas de soins médicalisés pour répondre à la perte d'autonomie.

3.20 Une offre réduite d'accueil de jour pour personnes âgées



CONSTATS-ENJEUX

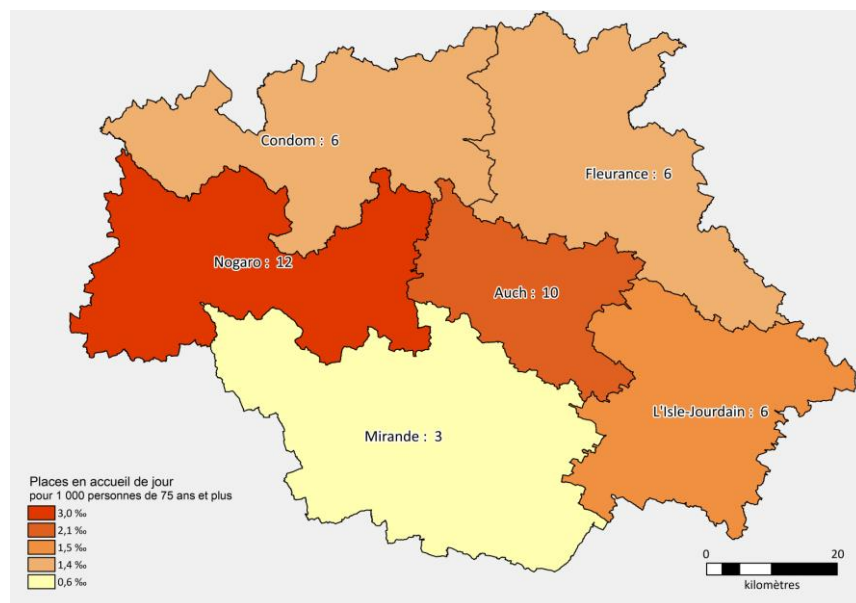
L'équipement en places d'accueil de jour pour personnes âgées dans le Gers est plutôt limité et très inégalement réparti entre les territoires.

43 places en accueil de jour sont dénombrées dans le Gers. Ces places se répartissent entre 10 places au sein d'un centre autonome d'accueil de jour (situé à Auch) et 33 réparties entre six établissements, cinq d'entre eux proposant 6 places et un proposant 3 places.

Cela correspond à un taux d'équipement de 1,6 places en accueil de jour pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus, taux nettement inférieur à ce qui est observé en Occitanie ou France métropolitaine. Parmi les départements de comparaison, le Gers occupe une place intermédiaire entre le Cantal ou l'Indre qui présentent un taux d'équipement moindre ou similaire et le Lot ou la Meuse ou le taux d'équipement est plus important.

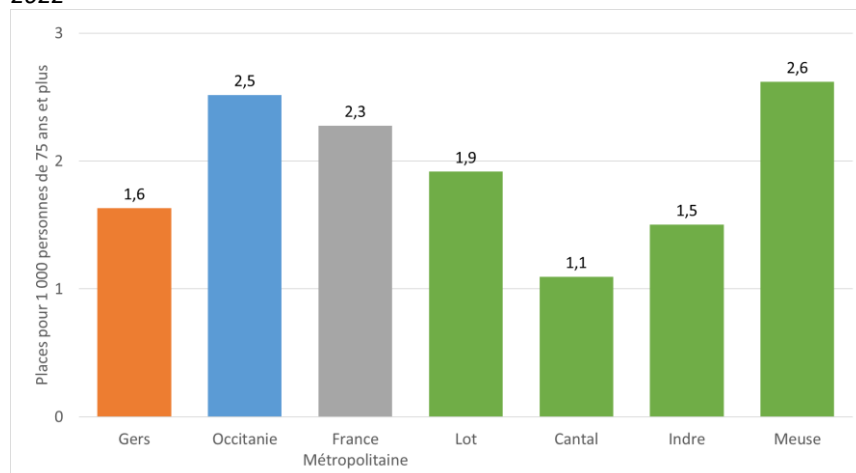
Au sein du département les disparités sont fortes : le territoire de la MDS de Nogaro apparaît le mieux équipé avec deux établissements proposant chacun 6 places d'accueil de jour et celui de Mirande où 3 places sont proposées dans un établissement (alors que la recommandation est d'un minimum de 6 places par unité d'accueil de jour)

Carte 42 : Places en accueil de jour pour 1 000 personnes de 75 ans et plus en 2022



Source : Dress Finess 2022 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 74 : Places en accueil de jour pour 1 000 personnes de 75 ans et plus en 2022



Source : Dress Finess 2022 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 57 : Nombre de places en accueil de jour et taux pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en 2022

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
En EHPAD	33	1 111	11 845	12	22	46	51
En centre d'accueil de jour	10	480	2 097	36	0	0	0
Taux d'équipement (‰)	1,6	2,5	2,3	1,9	1,1	1,5	2,6

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
En EHPAD	33	0	6	6	6	3	12
En centre d'accueil de jour	10	10	0	0	0	0	0
Taux d'équipement (‰)	1,6	2,1	1,4	1,4	1,5	0,6	3,0

Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'accueil de jour propose un accompagnement individualisé aux personnes accueillies et un soutien aux aidants le plus souvent. Il a pour objectif de permettre aux personnes âgées en perte d'autonomie de rester le plus longtemps possible dans leur cadre de vie habituel. Cet accueil de jour peut être organisé au sein de centres d'accueil de jour autonomes ou bien dans des places dédiées au sein des établissements pour personnes âgées.

3.21 Une personne de plus de 75 ans sur sept à domicile perçoit l'APA



CONSTATS-ENJEUX

Le nombre de bénéficiaire de l'APA à domicile rapporté à la population des 75 ans et plus est relativement importante. Il varie sensiblement entre les territoires. Il est en baisse sur les dernière années.

Fin 2021, près de 4 150 Gersois vivant à leur domicile dans le département perçoivent l'allocation personnalisée d'autonomie du fait de leur perte d'autonomie. Cela correspond à un taux de 15,7 bénéficiaires pour 100 personnes de 75 ans et plus.

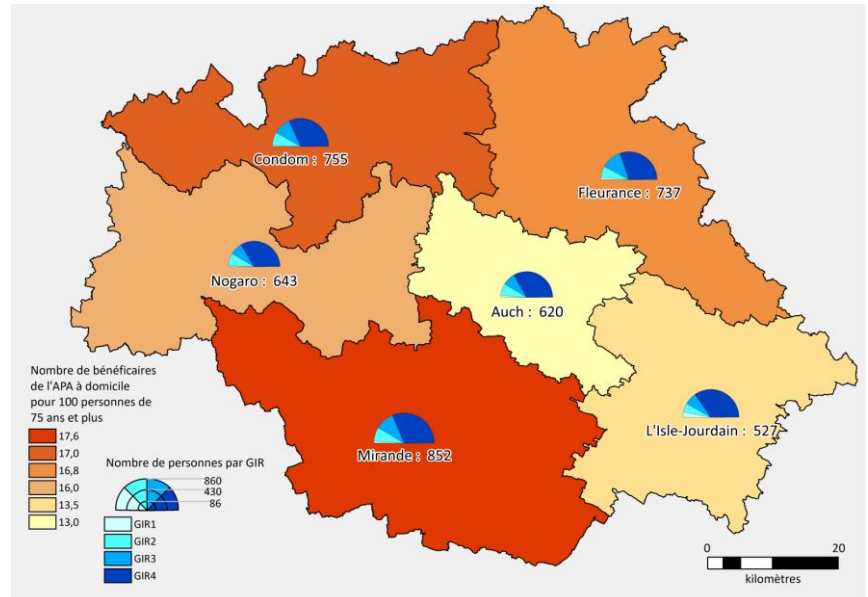
La situation dans le Gers est intermédiaire au sein des quatre départements de comparaison : en 2020, ce taux était de 6,8 % dans l'Indre et 11,7 % dans la Meuse, le Gers se situant alors un peu au-dessus à 15,4 % comme le Cantal (15,5 %) alors que ce taux atteignait 16,7 % dans le Lot. Il était de 12,0 % sur l'ensemble de la France métropolitaine.

Parmi ces bénéficiaires de l'APA à domicile, on observe une faible part des plus dépendants : le taux de bénéficiaires de l'APA en GIR1 pour 100 personnes de 75 ans et plus est de 0,3 % et de 2,3 % pour le GIR2. Ces proportions sont de plus en plus importantes au fur et à mesure que le niveau de dépendance diminue : 3,1 % de personnes en GIR3 et 10,0 % en GIR4.

C'est dans les territoires des MDS d'Auch et de L'Isle-Jourdain que les taux de bénéficiaires de l'APA à domicile sont les moins importants : respectivement 13,0 % et 13,5 %, et dans ceux de Condom et Mirande qu'ils sont les plus élevés, respectivement 17,0 % et 17,6 %.

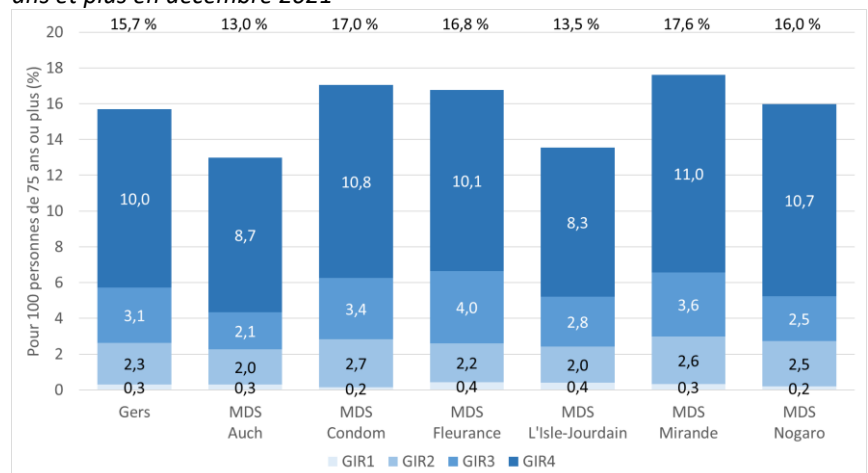
Entre 2014 et 2021, le nombre de bénéficiaire de l'APA à domicile a diminué de 10 %, passant de 4 594 à 4 134.

Carte 43 : Bénéficiaires de l'APA à domicile pour 100 personnes de 75 ans et plus en décembre 2021



Source : CD32 2021 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 75 : Bénéficiaires de l'APA à domicile par GIR pour 100 personnes de 75 ans et plus en décembre 2021



Source : CD32 2021 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 58 : Nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile et taux pour 100 personnes de 75 ans et plus en décembre 2021

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	4 134	620	755	737	527	852	643
Taux (%)	15,7	13,0	17,0	16,8	13,5	17,6	16,0

Source : CD32 2021 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'allocation personnalisée d'autonomie est versée sous conditions d'âge et de ressources par le département pour les personnes les plus dépendantes (GIR1 à GIR4). Elle sert à payer (en totalité ou en partie) soit les dépenses nécessaires pour rester au domicile (APA à domicile), soit le tarif dépendance en établissement médico-social (exemple : EHPAD).

3.22 Une part de personnes de plus de 75 ans percevant l'APA en établissement en lien avec l'équipement en établissements

CONSTATS-ENJEUX

Le nombre de bénéficiaire de l'APA en établissement rapporté à la population des 75 ans et plus est très variable entre les territoires, en lien avec l'offre de places en EHPAD.

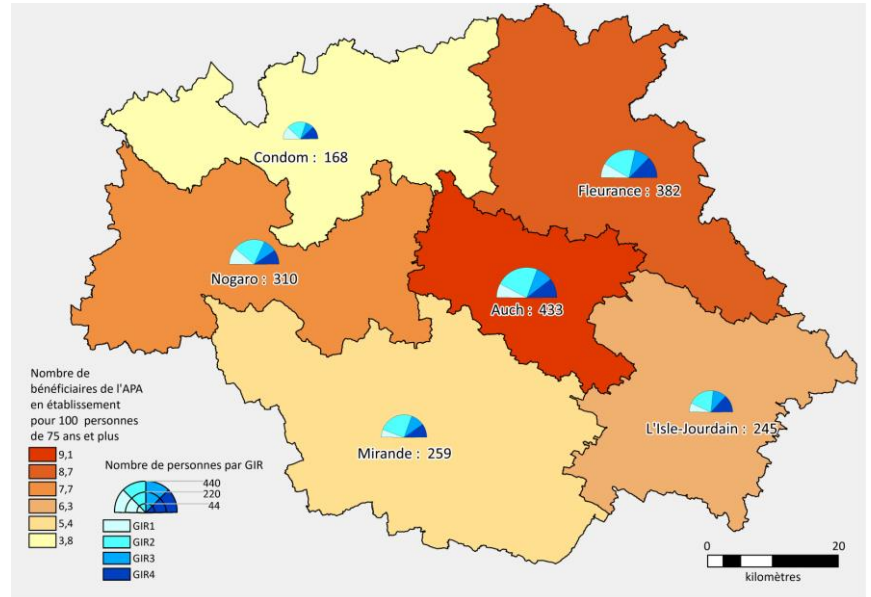
Fin 2021, près de 1 800 Gersois vivant dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées du département bénéficient de l'APA. Cela correspond à un taux de 6,8 bénéficiaires pour 100 personnes de 75 ans et plus.

La situation dans le Gers est assez semblable à ce qui est observé au niveau France métropolitaine ou dans la plupart des départements de comparaison : en 2020, ce taux était de 8,2 % dans le Gers, légèrement inférieur au taux national (8,5 %) et proche du taux dans l'Indre (8,3 %) ou dans le Lot ou le Cantal (8,5 % et 8,8 %). Seule la Meuse se distingue avec un taux à 9,6 %.

Parmi ces bénéficiaires de l'APA en établissement, les personnes en GIR 2 sont les plus représentées, rassemblant 44 % des bénéficiaires, les autres se répartissant presque à part égale entre les personnes en GIR1, 3 ou 4, ces derniers étant légèrement plus nombreux.

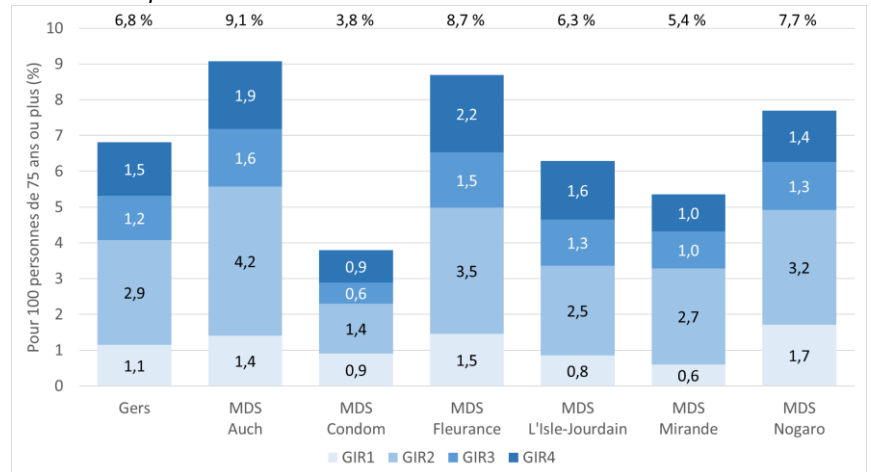
Entre territoire de MDS, des différences notables sont observées, fortement en lien avec les capacités d'accueil médicalisé (EHPAD et USLD) ou non (Résidences autonomie) de chaque territoire. Ainsi le territoire de Condom, avec le taux d'équipement global le plus bas a le plus faible taux de bénéficiaires de l'APA en établissement et ceux d'Auch et Fleurance qui ont les taux d'équipement les plus élevés, ont les taux de bénéficiaires les plus élevés.

Carte 44 : Bénéficiaires de l'APA en établissement pour 100 personnes de 75 ans et plus en décembre 2021



Source : CD32 2021 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 76 : Bénéficiaires de l'APA en établissement par GIR pour 100 personnes de 75 ans et plus en décembre 2021



Source : CD32 2021 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 59 : Nombre de bénéficiaires de l'APA en établissement et taux pour 100 personnes de 75 ans et plus en décembre 2021

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	1 797	433	168	382	245	259	310
Taux (%)	6,8	9,1	3,8	8,7	6,3	5,4	7,7

Source : CD32 2021 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'allocation personnalisée d'autonomie est versée sous conditions d'âge et de ressources par le département pour les personnes les plus dépendantes (GIR1 à GIR4). Elle sert à payer (en totalité ou en partie) soit les dépenses nécessaires pour rester au domicile (APA à domicile), soit le tarif dépendance en établissement médico-social (exemple : EHPAD).

4/ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

LES FAITS MARQUANTS	111
4.1 Une part relativement élevée d’allocataires de l’AAH	113
4.2 Une augmentation nette du taux d’allocataires de l’AAH.....	114
4.3 Un taux intermédiaire de bénéficiaires de l’AEEH	115
4.4 Une forte progression du taux d’enfants bénéficiant de l’AEEH.....	116
4.5 Plus de 1 000 bénéficiaires de la PCH parmi les 20-59 ans	117
4.6 Un équipement en établissement pour enfants en situation de handicap limité à certains types d’accompagnements.....	118
4.7 Un équipement en SESSAD relativement élevé	120
4.8 Un niveau d’équipement en établissements pour adultes en situation de handicap supérieur à d’autres territoires	121
4.9 Une offre en ESAT inégalement répartie.....	123
4.10 Un équipement en SAVS ou SAMSAH relativement élevé	124

LES FAITS MARQUANTS

Une part élevée d'allocataires de l'AAH

- En augmentation
- Pouvant varier du simple au double entre les territoires gersois
- Et un taux d'adultes allocataires de la PCH peu différent des départements de comparaison

Un taux d'allocataires de l'AEEH dans la moyenne régionale

- En très nette croissance comme dans les autres territoires de comparaison
- Variant peu au sein du département

Une offre pour enfants et adolescents relativement élevée

- Des taux d'équipements supérieurs aux valeurs régionale ou nationale
- Aussi bien en établissement qu'en SESSAD
- Mais ne couvrant pas tout le champ des déficiences
- Et inégalement répartie sur le territoire
- Un nombre important de jeunes ayant une orientation vers un établissement ou service non suivie d'effet dont une grande partie sans solution d'accompagnement

Une offre pour adultes relativement élevée

- Des taux d'équipements supérieurs aux valeurs régionale ou nationale
- Aussi bien en établissement qu'en SAVS/SAMSAH
- Mais plus limitée en ESAT
- Avec une part relativement importante d'établissements médicalisés (MAS et FAM)
- Et très inégalement répartis sur le territoire
- Et avec de nombreux adultes avec des orientations non suivies d'effet

4.1 Une part relativement élevée d'allocataires de l'AAH



CONSTATS-ENJEUX

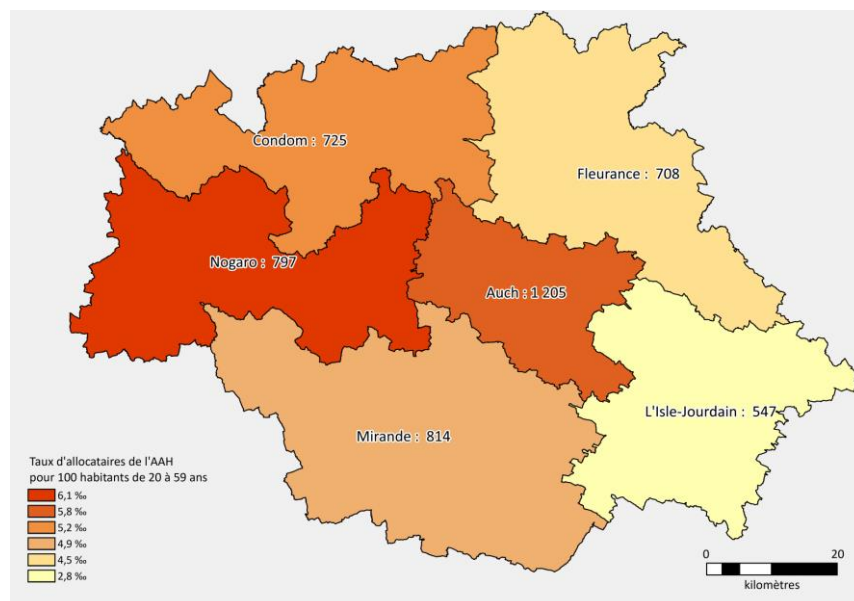
Un taux d'allocataire de l'AAH plus élevé que dans la plupart des territoires de comparaison. Une variation importante de ce taux entre territoires gersois.

Près de 4 800 Gersois perçoivent de la Caf ou de la MSA l'allocation adulte handicapé (AAH). Cela représente 4,8 % des adultes de 20 à 59 ans. Le taux d'allocataires de l'AAH dans le Gers est supérieur aux valeurs constatées sur l'ensemble de l'Occitanie ou de la France métropolitaine. Il est également supérieur aux valeurs observées dans trois des quatre départements de comparaison : seule l'Indre présente un taux plus élevé que le taux gersois.

Au sein du département, les différences sont nettes. Ainsi, le taux observé sur le territoire de la MDS de Nogaro (6,1 %) est 2,2 fois plus élevé que le taux observé dans celui de L'Isle-Jourdain. À l'exception de ce dernier, les cinq autres territoires de MDS du Gers présentent des taux d'allocataires de l'AAH supérieurs aux valeurs régionale ou nationale.

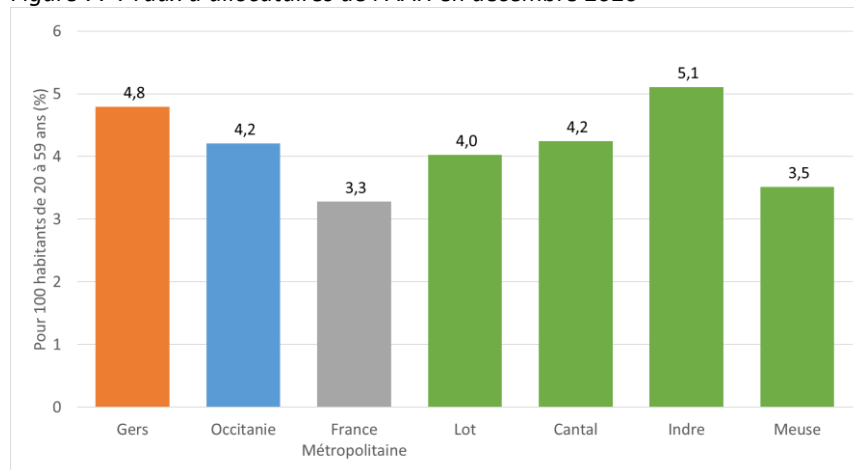
Ces différences sont, pour partie, à mettre en lien avec les taux d'équipements en places en établissements pour personnes en situation de handicap variables d'un territoire à un autres (cf. § 4.8)

Carte 45 : Taux d'allocataires de l'AAH en décembre 2020



Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 77 : Taux d'allocataires de l'AAH en décembre 2020



Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 60 : Nombre d'allocataires de l'AAH et taux pour 100 habitants de 20 à 59 ans en décembre 2020

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	4 796	136 169	1 190 599	3 617	3 269	5 867	3 568
Part (%)	4,8	4,2	3,3	4,0	4,2	5,1	3,5

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	4 796	1 205	725	708	547	814	797
Part (%)	4,8	5,8	5,2	4,5	2,8	4,9	6,1

Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une aide financière accordée sous conditions d'incapacité, d'âge, de résidence et de ressources. Elle garantit un minimum de ressources. Son montant vient compléter d'éventuelles autres ressources et est versée par la CAF ou la MSA.

4.2 Une augmentation nette du taux d'allocataires de l'AAH



CONSTATS-ENJEUX

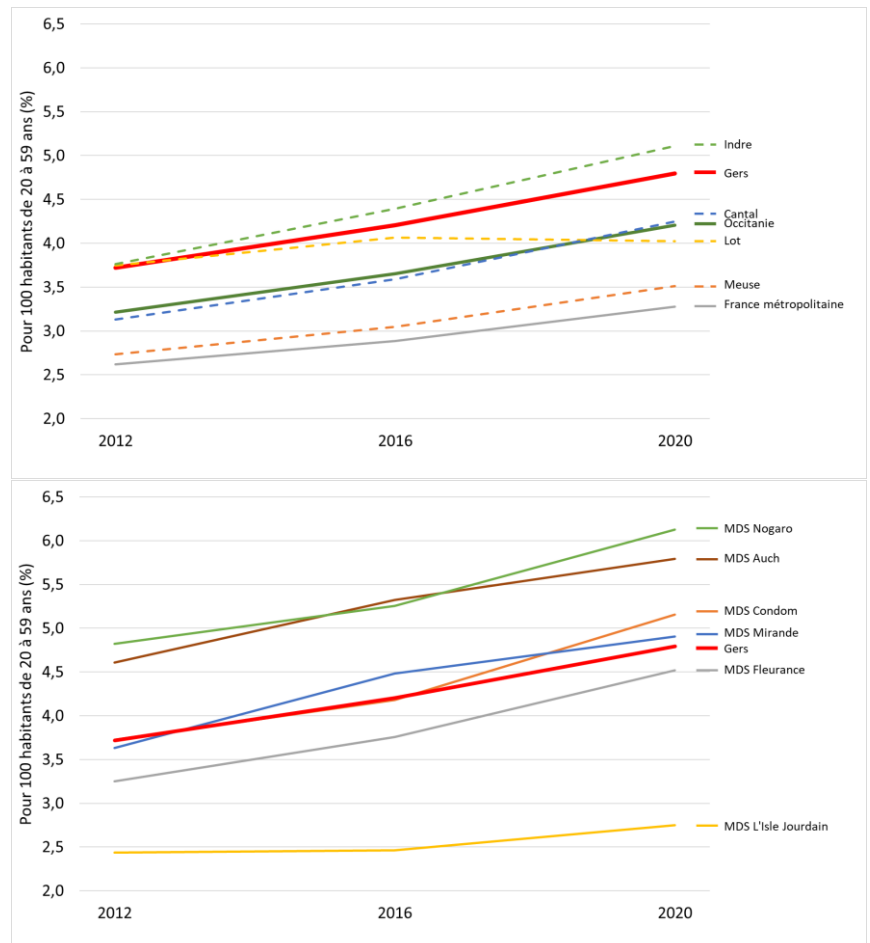
Le nombre et le taux d'allocataires de l'AAH a notablement progressé au cours des huit dernières années. Cette progression est homogène dans la quasi-totalité des territoires gersois.

Entre 2012 et 2020, le nombre d'allocataires de l'AAH dans le Gers s'est accru de 952 personnes soit une augmentation de 24,8 %. Le taux d'allocataires pour 100 habitants de 20 à 59 ans est passé, sur cette même période, de 3,7 à 4,8 % soit une progression de +1,1 point. Cette progression est un peu supérieure à celle observée en Occitanie (+1,0 point) et, plus encore, en France métropolitaine (+0,7 point). Elle est également, plus forte que celle observée dans le Lot ou la Meuse (respectivement +0,3 et +0,8 point) identique à celle du Cantal et moindre que celle de l'Indre (+1,3 point).

Au sein du département, la progression est relativement homogène. À l'exception du territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain ou celle-ci est de +0,3 point, la progression est comprise entre +1,2 et +1,4 point dans les cinq autres territoires.

Cette augmentation est observée dans le Gers aussi bien que dans tous les autres territoires en France depuis plusieurs années du fait d'un meilleur recours à leurs droits des personnes pouvant bénéficier de cette allocation mais aussi d'une paupérisation d'une partie des personnes en situation de handicap.

Figure 78 : Évolution du taux d'allocataires de l'AAH depuis 2012



Source : Cnaf & CCMSA Décembre - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une aide financière accordée sous conditions d'incapacité, d'âge, de résidence et de ressources. Elle garantit un minimum de ressources. Son montant vient compléter d'éventuelles autres ressources et est versée par la CAF ou la MSA.

4.3 Un taux intermédiaire de bénéficiaires de l'AEEH



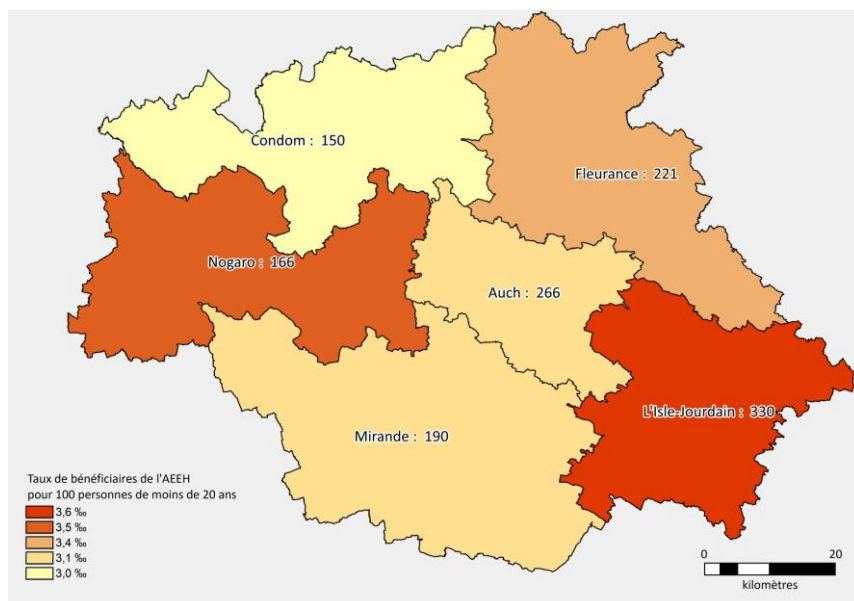
CONSTATS-ENJEUX

Le taux de bénéficiaires de l'AEEH dans le Gers est nettement supérieur au taux national mais intermédiaire avec ceux des autres territoires étudiés. Il varie peu d'un territoire à un autre au sein du département.

Pour un peu plus de 1 300 enfants (moins de 20 ans) en situation de handicap et habitant dans le département, une allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est versée à leurs parents. Cela concerne 3,3 % des enfants gersois de moins de 20 ans. Ce taux de bénéficiaires est similaire au taux en Occitanie mais nettement plus élevé que le taux en France métropolitaine. Dans le Gers, le taux de bénéficiaires de l'AEEH se situe à un niveau intermédiaire : plus élevé que dans l'Indre ou la Meuse mais moins élevé que dans le Lot ou le Cantal.

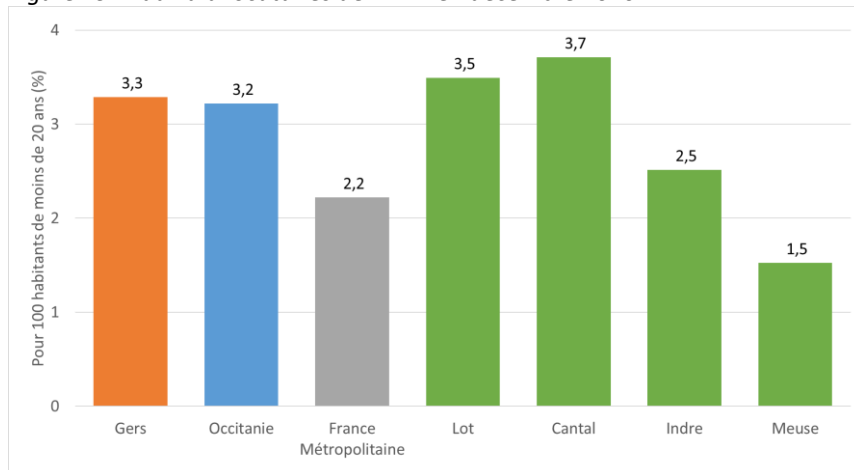
Au sein du département, les différences sont limitées. Ainsi, le taux observé sur le territoire de la MDS de Condom (3,0 %) est de peu inférieur à celui de L'Isle-Jourdain (3,6 %). Tous les territoires de MDS du Gers présentent des taux de bénéficiaires de l'AEEH supérieurs à la valeur nationale.

Carte 46 : Taux d'allocataires de l'AEEH en décembre 2020



Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 79 : Taux d'allocataires de l'AAH en décembre 2020



Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 61 : Nombre d'allocataires de l'AEEH et taux pour 100 habitants de 20 à 59 ans en décembre 2020

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	1 323	45 023	362 152	1 194	1 064	1 166	669
Part (%)	3,3	3,2	2,2	3,5	3,7	2,5	1,5

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	1 323	266	150	221	330	190	166
Part (%)	3,3	3,1	3,0	3,4	3,6	3,1	3,5

Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est une aide financière versée aux parents par la CAF ou la MSA et destinée à compenser les dépenses liées à la situation de handicap d'un enfant de moins de 20 ans.

4.4 Une forte progression du taux d'enfants bénéficiant de l'AEEH



CONSTATS-ENJEUX

Le nombre et le taux d'allocataires de l'AEEH a très fortement progressé au cours des huit dernières années, plus que dans chacun des territoires de comparaison et de manière plutôt homogène entre les territoires des MDS.

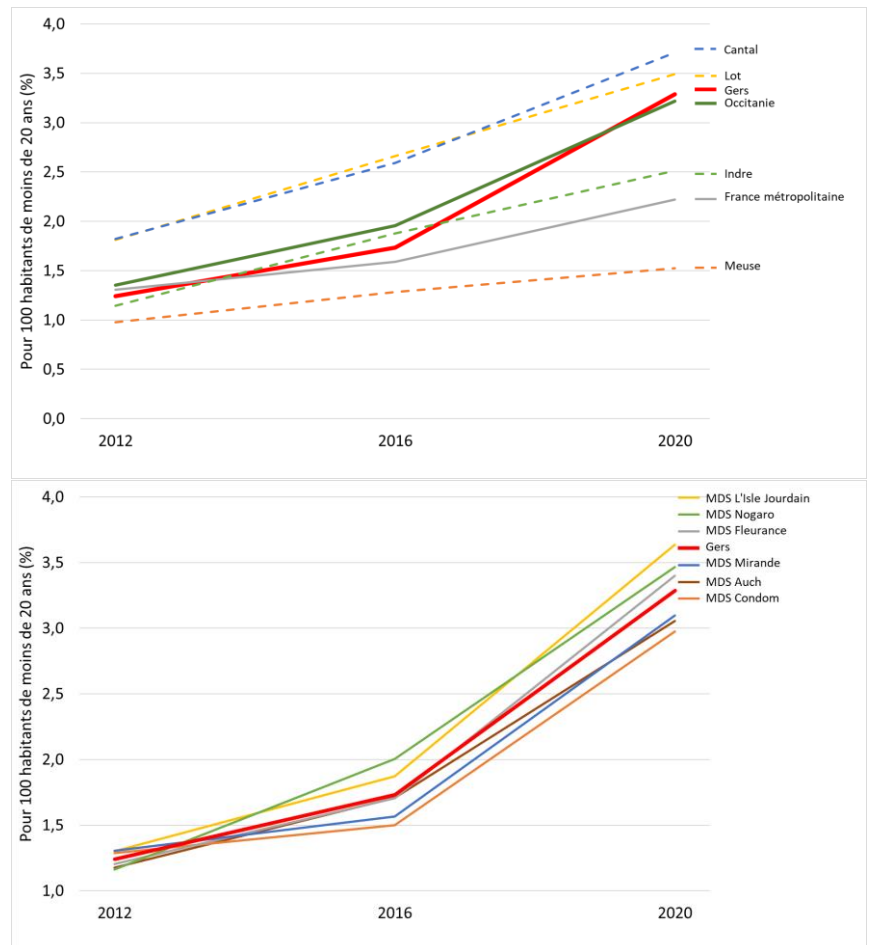
Entre 2012 et 2020, le nombre d'enfants bénéficiant de l'AEEH dans le Gers a plus que doublé (x 2,6), augmentant de 814 enfants. Le taux de bénéficiaires pour 100 habitants de moins de 20 ans est passé, sur cette même période, de 1,2 à 3,3 %, multiplié également par 2,6.

Cette progression est supérieure à celle observée en Occitanie (x 2,4) ou en France métropolitaine (x 1,7). Elle est également supérieure dans le Gers à ce qui est observé dans chacun des quatre départements de comparaison : dans ces territoires la progression du taux de bénéficiaires de l'AEEH va d'une multiplication par 1,6 dans la Meuse à une multiplication par 2,2 dans l'Indre.

Au sein du département, la progression est assez homogène. C'est dans le territoire de la MDS de Condom qu'elle est la plus faible (x 2,3) et dans celui de Nogaro qu'elle est la plus forte (x 3,0).

Cette progression, observée au niveau national depuis plusieurs années, témoigne d'une meilleure reconnaissance des situations de handicap chez les enfants et d'un meilleur recours à leurs droits des familles concernées.

Figure 80 : Évolution du taux de bénéficiaires de l'AEEH depuis 2012



Source : Cnaf & CCMSA Décembre - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est une aide financière versée aux parents par la CAF ou la MSA et destinée à compenser les dépenses liées à la situation de handicap d'un enfant de moins de 20 ans.

4.5 Plus de 1 000 bénéficiaires de la PCH parmi les 20-59 ans



CONSTATS-ENJEUX

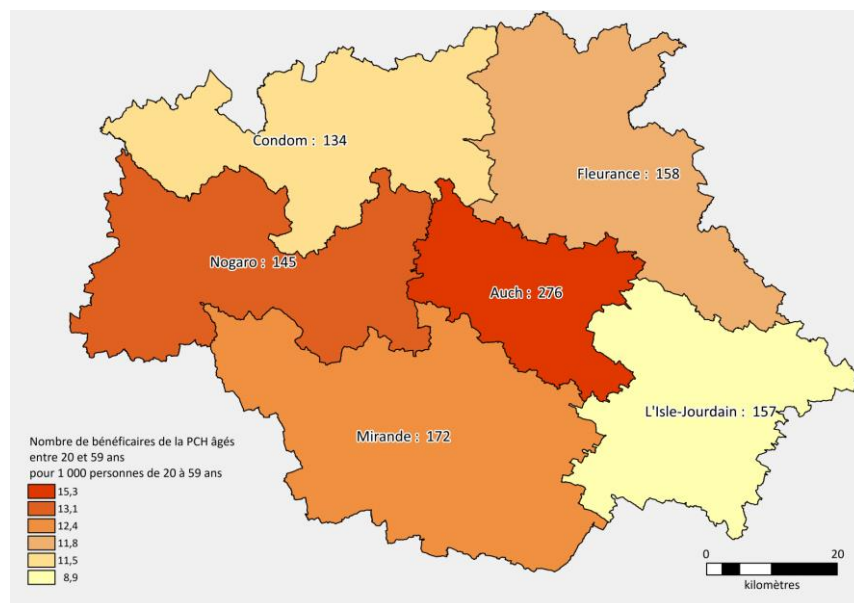
Un taux de bénéficiaires de la PCH qui varie presque du simple au double entre les territoires gersois.

En mars 2022, un peu plus de 1 000 Gersois ont perçu la prestation de compensation du handicap (PCH).

La situation dans le Gers est similaire à celle de la plupart des quatre départements de comparaison : en 2020, ce taux était de 0,7 pour 1 000 personnes de moins de 60 ans dans le Gers alors qu'elle variait entre cette valeur et 0,8 ‰ dans le Lot, le Cantal et l'Indre. Elle est de 0,5 ‰ dans la Meuse et de 0,6 ‰ au niveau de la France métropolitaine.

C'est dans les territoires de la MDS de L'Isle-Jourdain que le taux de bénéficiaires de la PCH est le moins important : 8,9 pour 1 000 personnes âgées entre 20 et 59 ans. Il atteint 15,3 ‰ dans le territoire de la MDS d'Auch. Outre celui d'Auch, il n'y a que dans celui de Nogaro que le taux de bénéficiaires de la PCH parmi les 20-29 ans dépasse la valeur départementale.

Carte 47 : Bénéficiaires de la PCH pour 1 000 personnes 20 à 59 ans en mars 2022



Source : CD32 2022- Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 62 : Nombre de bénéficiaires de la PCH et taux pour 1 000 personnes de 20 à 59 ans en mars 2022

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	1 042	276	134	158	157	172	145
Taux (‰)	12,2	15,3	11,5	11,8	8,9	12,4	13,1

Source : CD32 2021 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

La prestation de compensation du handicap (PCH) est une aide financière versée par le département. Elle permet de rembourser les dépenses liées à la perte d'autonomie en lien avec une situation de handicap. La PCH comprend 5 formes d'aides (humaine, technique, aménagement du logement, transport, aide spécifique ou exceptionnelle, animalière). Son attribution dépend du degré d'autonomie, de l'âge, des ressources et du lieu de résidence.

4.6 Un équipement en établissement pour enfants en situation de handicap limité à certains types d'accompagnements



CONSTATS-ENJEUX

Le taux d'équipement du Gers en établissements pour enfants en situation de handicap est globalement élevé. Il est variable entre territoires et est limité à certaines catégories d'établissements.

Le Gers dispose de 445 places en établissement médico-social pour enfants et adolescents en situation de handicap. 277 de ces places sont sans hébergement et 168 avec hébergement. Cela correspond à un taux d'équipement de 11,4 places pour 1 000 enfants de moins de 20 ans

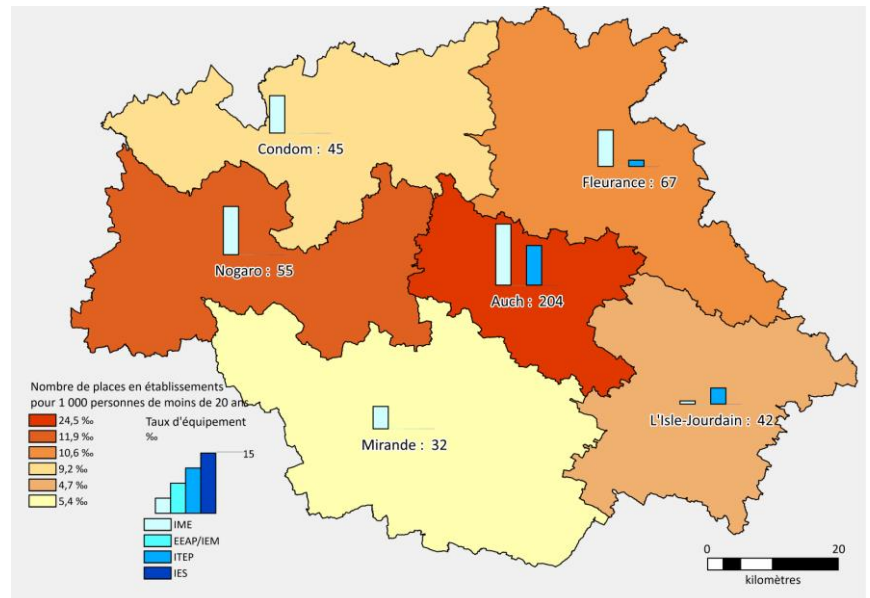
Ce taux d'équipement est nettement plus élevé que le taux observé sur l'ensemble de l'Occitanie ou de la France métropolitaine. Il est également supérieur à ce qui est observé dans les quatre départements de comparaison, la différence avec le taux observé dans l'Indre restant cependant limitée.

L'offre est limitée à deux catégories d'établissements : les IME d'une part et les ITEP d'autre part. Le Gers ne dispose donc pas d'établissement pour enfant avec déficience sensorielle d'une part, pour enfant en situation de polyhandicap ou de trouble moteur grave d'autre part. Il est à noter que le taux d'équipement en places d'ITEP dans le Gers est peu différent de ce qui est noté dans les autres territoires étudiés et que le taux d'équipement en IME est sensiblement supérieur.

Au sein du département, les différences de taux d'équipement sont très marquées : celui-ci peut varier presque du simple au quintuple. Si des places en IME sont retrouvées dans tous les territoires, bien que parfois en nombre très limitée comme dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain, des places en ITEP ne sont présentes que dans les trois territoires de l'Est du département - Fleurance, Auch et L'Isle-Jourdain - même si les établissements de ces territoires ont développé depuis peu des antennes dans les autres territoires.

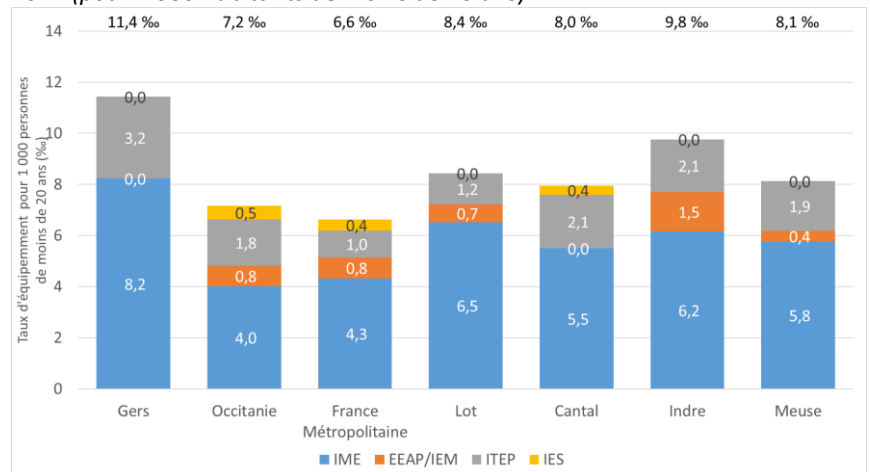
Au premier semestre 2022, on dénombrait dans le Gers selon la MDPH 91 enfants ou adolescents en liste d'attente pour un accompagnement en ITEP et 401 enfants et adolescents ayant une orientation vers un IME non suivie d'effet dont une centaine sans solution d'accompagnement.

Carte 48 : Places en établissement pour enfants en situation de handicap en 2022



Source : Dress Finess 2022 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 81 : Places en établissement pour enfants en situation de handicap en 2022 (pour 1 000 habitants de moins de 20 ans)



Source : Dress Finess 2022 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 63 : Nombre de places d'hébergement en établissement pour enfants en situation de handicap et taux pour 1 000 habitants de moins de 20 ans en 2022

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
IME sans hébergement (nb)	201	2 076	22 738	150	92	117	94
IME avec hébergement (nb)	119	3 272	44 677	65	60	158	150
IME : taux d'équipement (‰)	8,2	4,0	4,3	6,5	5,5	6,2	5,8
EEAP/IEM sans hébergement (nb)	0	474	6 057	6	0	44	15
EEAP/IEM avec hébergement (nb)	0	585	6 681	17	0	25	3
EEAP/IEM : taux d'équipement (‰)	0,0	0,8	0,8	0,7	0,0	1,5	0,4
ITEP sans hébergement (nb)	76	1 227	10 206	36	35	79	77
ITEP avec hébergement (nb)	49	1 184	6 140	4	23	13	5
ITEP : taux d'équipement (‰)	3,2	1,8	1,0	1,2	2,1	2,1	1,9
IES sans hébergement (nb)	0	389	3 206	0	0	0	0
IES avec hébergement (nb)	0	320	3529	0	10	0	0
IES : taux d'équipement (‰)	0,0	0,5	0,4	0,0	0,4	0,0	0,0
Total sans hébergement (nb)	277	4 166	42 207	192	127	240	186
Total avec hébergement (nb)	168	5 361	61 027	86	93	196	158
Total : taux d'équipement (‰)	11,4	7,2	6,6	8,4	8,0	9,8	8,1

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
IME sans hébergement (nb)	201	37	45	50	0	14	55
IME avec hébergement (nb)	119	87	0	7	7	18	0
IME : taux d'équipement (‰)	8,2	14,9	9,2	9,1	0,8	5,4	11,9
EEAP/IEM sans hébergement (nb)	0	0	0	0	0	0	0
EEAP/IEM avec hébergement (nb)	0	0	0	0	0	0	0
EEAP/IEM : taux d'équipement (‰)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ITEP sans hébergement (nb)	76	40	0	8	28	0	0
ITEP avec hébergement (nb)	49	40	0	2	7	0	0
ITEP : taux d'équipement (‰)	3,2	9,6	0,0	1,6	4,0	0,0	0,0
IES sans hébergement (nb)	0	0	0	0	0	0	0
IES avec hébergement (nb)	0	0	0	0	0	0	0
IES : taux d'équipement (‰)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total sans hébergement (nb)	277	77	45	58	28	14	55
Total avec hébergement (nb)	168	127	0	9	14	18	0
Total : taux d'équipement (‰)	11,4	24,5	9,2	10,6	4,7	5,4	11,9

Source : Dress Finess 2022 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les établissements médico sociaux pour enfants et adolescents en situation de handicap accompagnent cette population jusqu'à l'âge de 20 ans. Selon le type de déficiences présentée par l'enfant ou l'adolescent, il sera accompagné dans une catégorie différente d'établissements : en institut médicoéducatif (IME) en cas de déficience intellectuelle ou de troubles neuro développementaux, en établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés (EEAP) ou en institut d'éducation motrice (IEM) en cas de déficience grave à expression multiples et de déficience motrice, en institut d'éducation sensorielle (IES) en cas de déficience sensorielle, en institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP) en cas de difficultés psychologiques s'expriment sous forme de troubles du comportement. .

4.7 Un équipement en SESSAD relativement élevé



CONSTATS-ENJEUX

Les SESSAD gersois sont implantés sur trois territoires mais peuvent couvrir l'ensemble du département. Le taux d'équipement dans le Gers est supérieur aux valeurs régionales et nationales.

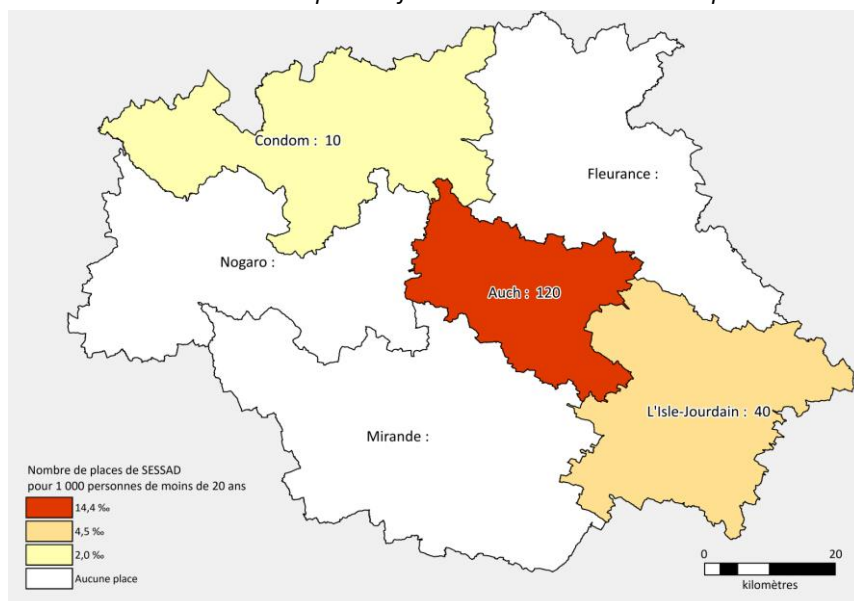
Le Gers dispose de 170 places en services d'éducation spécialisés et de soins à domicile (SESSAD). Cela correspond à un taux d'équipement de 4,4 places pour 1 000 enfants de moins de 20 ans

Ce taux d'équipement est plus élevé que le taux observé sur l'ensemble de l'Occitanie ou de la France métropolitaine. Il est également supérieur à ce qui est observé dans l'Indre, similaire aux taux dans le Lot ou la Meuse et inférieur au taux dans le Cantal.

Ces SESSAD sont implantés dans trois des six territoires de MDS : ceux d'Auch, de Condom et de L'Isle-Jourdain. Cependant, le mode de fonctionnement de ces services fait qu'ils peuvent, selon les cas, couvrir la totalité du département, voir intervenir en inter départemental.

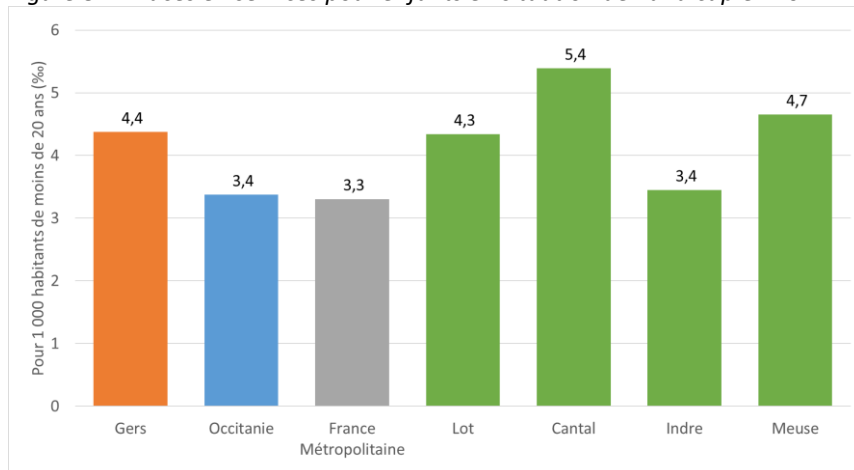
Au premier semestre 2022, on dénombrait dans le Gers selon la MDPH, 260 enfants ou ayant une orientation vers un SESSAD non suivie d'effet et sans solution d'accompagnement.

Carte 49 : Places en services pour enfants en situation de handicap en 2022



Source : Dress Finess 2022 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 82 : Places en services pour enfants en situation de handicap en 2022



Source : Dress Finess 2022 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 64 : Places en services pour enfants en situation de handicap et taux pour 1 000 habitants de moins de 20 ans en 2022

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	170	4 483	51 458	143	149	154	197
Taux (‰)	4,4	3,4	3,3	4,3	5,4	3,4	4,7

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	170	120	10	0	40	0	0
Taux (‰)	4,4	14,4	2,0	0,0	4,5	0,0	0,0

Source : Dress Finess 2022 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les services d'éducation spécialisés et de soins à domicile (SESSAD), autonomes ou rattachés à un établissement, apportent au jeune, avec ses parents, une aide à l'autonomie par un soutien éducatif, pédagogique et thérapeutique individualisé.

4.8 Un niveau d'équipement en établissements pour adultes en situation de handicap supérieur à d'autres territoires



CONSTATS-ENJEUX

Le taux d'équipement du Gers en places d'hébergement pour adultes en situation de handicap est globalement plus élevé que dans les territoires de comparaison. L'offre est cependant hétérogène entre territoires du département.

Le Gers dispose de 710 places en établissement médico-social pour adultes en situation de handicap : 171 places en maison d'accueil spécialisée, 188 places en foyer d'accueil médicalisé et 351 places en établissements d'accueil non médicalisé. Cela correspond à un taux d'équipement de 8,3 places pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans

Ce taux d'équipement est nettement plus élevé que le taux observé sur l'ensemble de l'Occitanie ou de la France métropolitaine. Il est également supérieur à ce qui est observé dans trois des quatre départements de comparaison. Il est cependant nettement inférieur au taux d'équipement du Cantal.

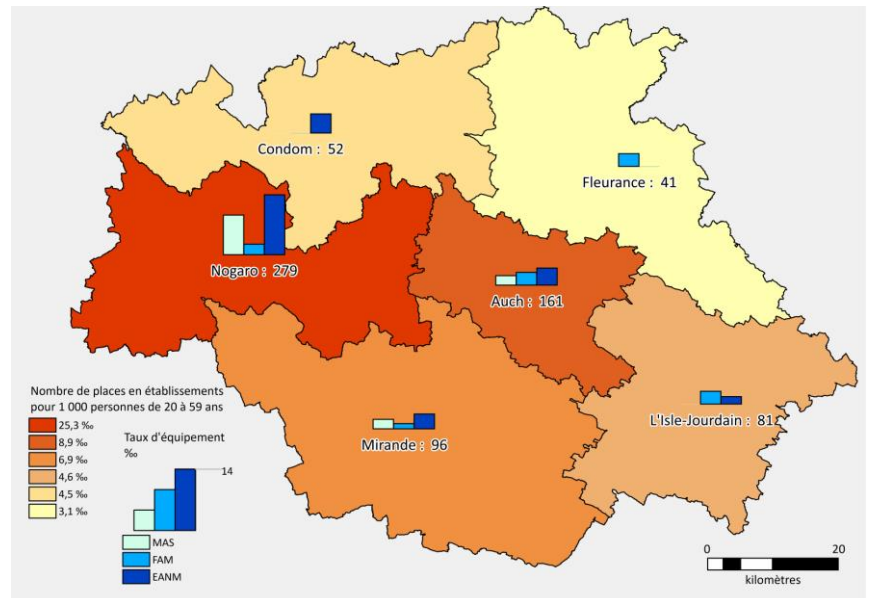
L'offre se répartit à part égale entre établissements médicalisés (MAS et FAM) et établissements non médicalisés alors que dans la région ou au niveau national, le ratio n'est pas le même avec autour de 60 % de places non médicalisées.

Au sein du département, les différences de taux d'équipement sont très marquées : trois territoires ont un taux d'équipement proche de la valeur nationale, ceux de Fleurance, Condom et L'Isle-Jourdain ; deux ont des taux d'équipements entre 7 et 9 pour 1 000, ceux de Mirande et Auch ; celui de Nogaro présente un taux nettement plus élevé.

Trois des six territoires gersois proposent les trois types d'établissements (Auch, Mirande et Nogaro). Dans les trois autres, aucune MAS n'est implantée et seuls un ou les deux autres types d'établissements sont présents.

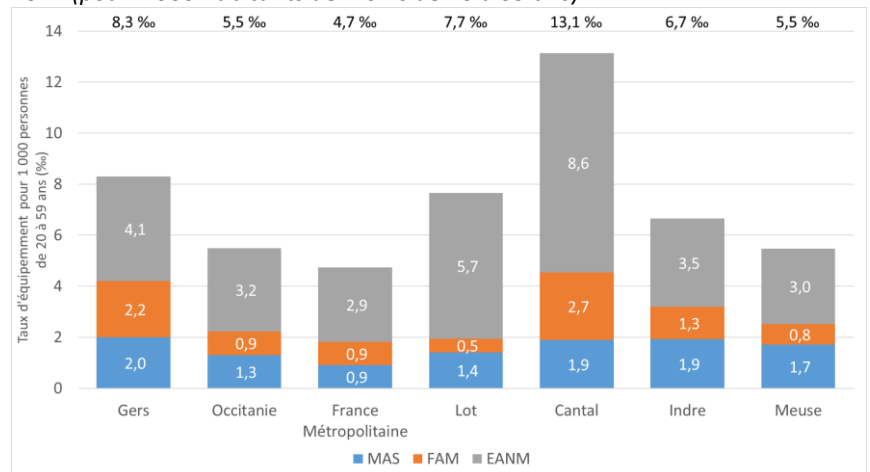
Au premier semestre 2022, on dénombrait dans le Gers selon la MDPH, 68 adultes en liste d'attente pour un accompagnement en FAM, 139 pour un accompagnement en FAM, MAS ou foyer de vie et 198 pour un accompagnement en établissement pour adultes (quel qu'en soit le type).

Carte 50 : Places en établissement pour adultes en situation de handicap en 2022



Source : Dress Finess 2022 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 83 : Places en établissement pour adultes en situation de handicap en 2022 (pour 1 000 habitants de moins de 20 à 59 ans)



Source : Dress Finess 2022 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

La moitié des adultes ayant une orientation vers une MAS non suivie d'effet sont sans solution.

En outre, 296 adultes avaient une orientation vers un SAVS non suivie d'effet et sans solution d'accompagnement.

Tableau 65 : Nombre de places d'hébergement en adultes pour enfants en situation de handicap et taux pour 1 000 habitants de moins de 20 à 59 ans en 2022

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
MAS : nombre de places	171	3721	29277	107	124	189	151
MAS : taux d'équipement (‰)	2,0	1,3	0,9	1,4	1,9	1,9	1,7
FAM : nombre de places	188	2674	29495	40	175	125	71
FAM : taux d'équipement (‰)	2,2	0,9	0,9	0,5	2,7	1,3	0,8
EANM : nombre de places	351	9285	94572	431	565	340	261
EANM : taux d'équipement (‰)	4,1	3,2	2,9	5,7	8,6	3,5	3,0
Total : nombre de places	710	15680	153344	578	864	654	483
Total : taux d'équipement (‰)	8,3	5,5	4,7	7,7	13,1	6,7	5,5

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
MAS : nombre de places	171	40	0	0	0	30	101
MAS : taux d'équipement (‰)	2,0	2,2	0,0	0,0	0,0	2,2	9,2
FAM : nombre de places	188	52	0	41	50	18	27
FAM : taux d'équipement (‰)	2,2	2,9	0,0	3,1	2,8	1,3	2,4
EANM : nombre de places	351	69	52	0	31	48	151
EANM : taux d'équipement (‰)	4,1	3,8	4,5	0,0	1,8	3,5	13,7
Total : nombre de places	710	161	52	41	81	96	279
Total : taux d'équipement (‰)	8,3	8,9	4,5	3,1	4,6	6,9	25,3

Source : Dress Finess 2022 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les établissements médico sociaux pour adultes les accompagnent entre 20 et 60 ans ou sans limite d'âge. Selon l'importance des déficiences, ils peuvent être accompagnés dans différents types d'établissements : les maisons d'accueil spécialisées (MAS) pour les personnes ayant très peu d'autonomie et nécessitant une assistance, une surveillance médicale et des soins constants, les foyers d'accueil médicalisé (FAM) pour les personnes ayant peu d'autonomie et nécessitant une assistance ou, a minima, soutien et stimulation, une surveillance médicale et des soins constants, les établissements d'accueil non médicalisé (EANM), entité regroupant les foyers de vie et les foyers d'hébergement, pour des personnes disposant d'une certaine autonomie et ne nécessitant pas de surveillance médicale ou de soins constants.

4.9 Une offre en ESAT inégalement répartie



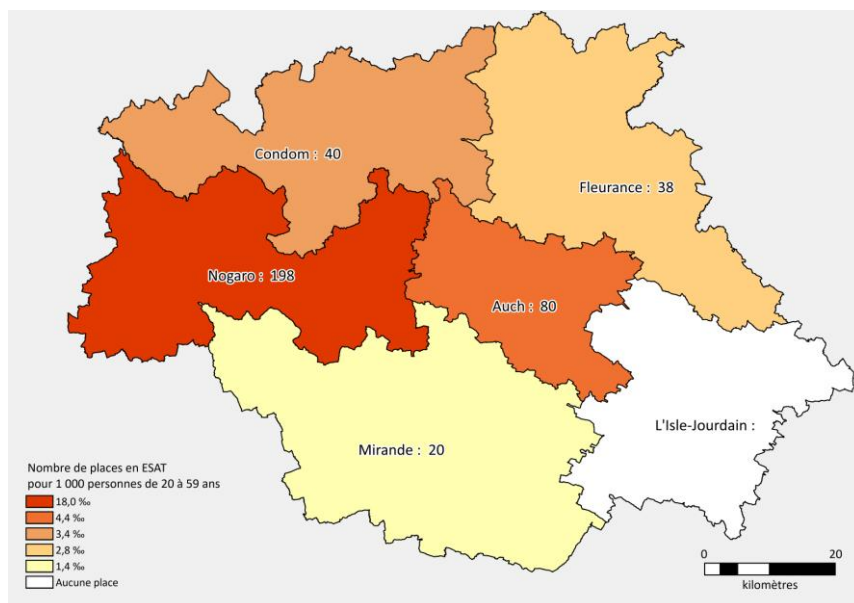
CONSTATS-ENJEUX

La moitié des places d'ESAT dans le Gers sont concentrées sur un seul territoire. La majorité des autres territoires présentent un taux d'équipement en places d'ESAT limité, voir nul.

376 places en établissement et service d'aide par le travail (ESAT) sont disponibles dans le Gers, à destination des personnes en situation de handicap pouvant travailler dans un milieu spécifique. Le taux d'équipement du département en places d'ESAT est de 4,4 places pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans, taux supérieur à la valeur relevée en Occitanie ou en France métropolitaine mais inférieur à ce qui est observé dans les quatre départements de comparaison

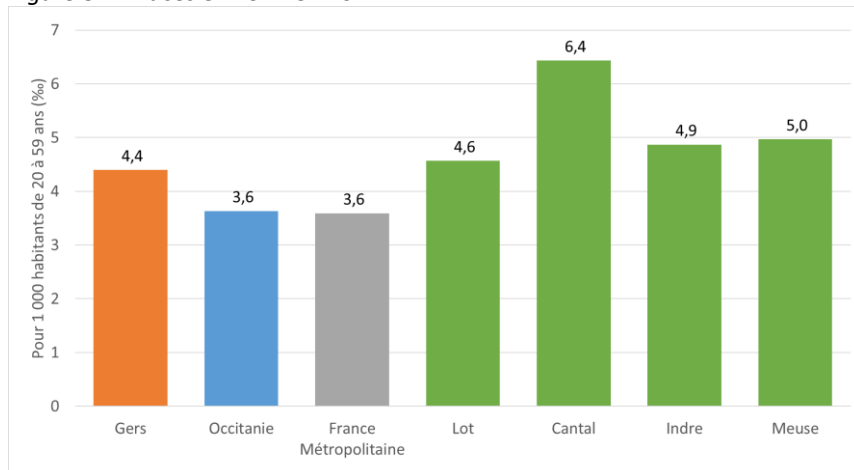
Un territoire de MDS est dépourvu de places en ESAT, celui de L'Isle-Jourdain. Un territoire, celui de Nogaro, concentre plus de la moitié (53 %) des places disponibles dans le département. Trois territoires, ceux de Condom, Fleurance et Mirande, disposent d'un nombre limité de places, entre 20 et 40, ayant ainsi des taux d'équipement inférieurs à la valeur régionale ou nationale.

Carte 51 : Places en ESAT en 2022



Source : Dress Finess 2022 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 84 : Places en ESAT en 2022



Source : Dress Finess 2022 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 66 : Places en ESAT et taux pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans en 2022

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	376	10 386	116 185	345	423	479	438
Taux (‰)	4,4	3,6	3,6	4,6	6,4	4,9	5,0

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	376	80	40	38	0	20	198
Taux (‰)	4,4	4,4	3,4	2,8	0,0	1,4	18,0

Source : Dress Finess 2022 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) accompagnent des personnes en situation de handicap disposant de capacité de travailler mais qui ne leurs permettent pas de travailler momentanément ou durablement, à temps plein ou à temps partiel, ni en milieu ordinaire, ni en entreprise adaptée, ni de manière indépendante.

4.10 Un équipement en SAVS ou SAMSAH relativement élevé



CONSTATS-ENJEUX

Les SAVS et SAMSAH gersois sont implantés sur trois territoires mais peuvent couvrir l'ensemble du département. Le taux d'équipement dans le Gers est supérieur aux valeurs régionales et nationales.

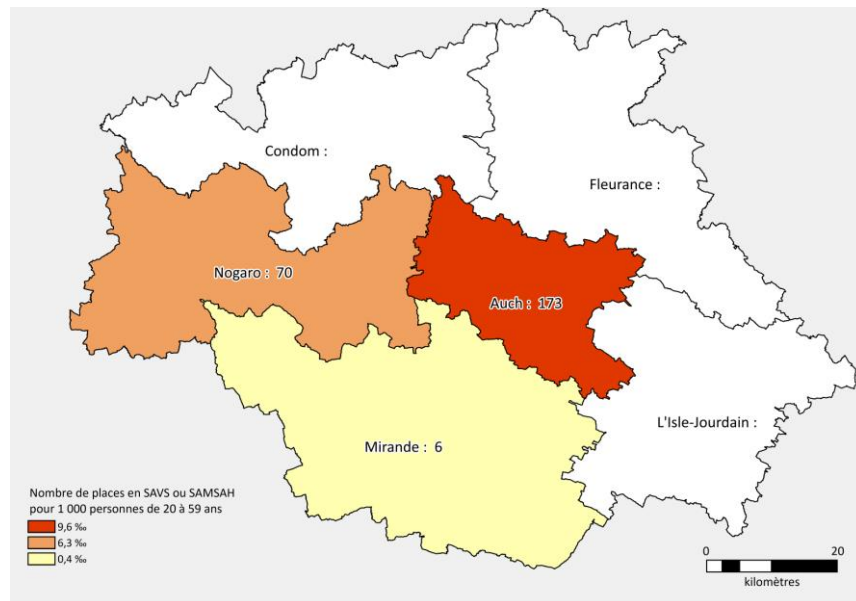
Le Gers dispose de 249 places en service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ou en service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH), soit 2,9 places pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans.

Ce taux d'équipement est nettement plus élevé que le taux observé sur l'ensemble de l'Occitanie (x 1,6) ou de la France métropolitaine (x 1,8). Il est également supérieur à ce qui est observé dans le Lot et le Cantal mais inférieur au taux d'équipement de l'Indre ou de la Meuse.

Ces SAVS et SAMSAH sont implantés dans trois des six territoires de MDS : ceux d'Auch, de Nogaro et de Mirande. La plupart des places sont rattachées au territoire de la MDS d'Auch, lieu d'implantation de ces services. Cependant, le mode de fonctionnement de ces services fait qu'ils peuvent, selon les cas, couvrir la totalité du département, voir intervenir en inter départemental.

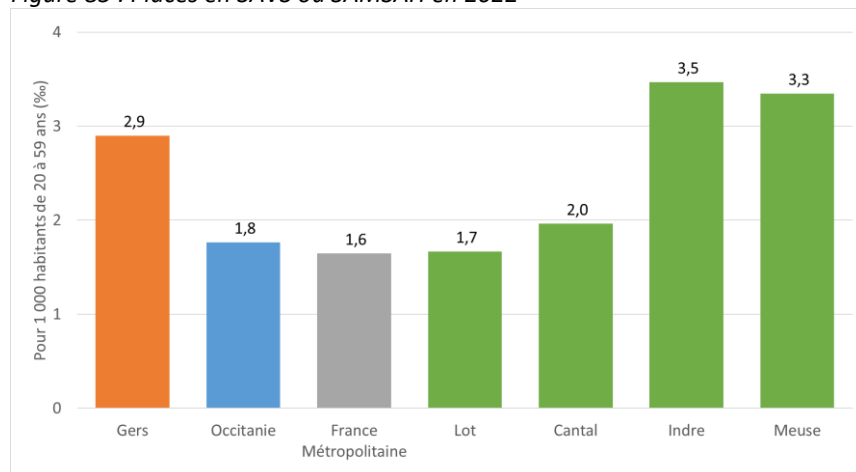
L'ensemble de ces places se répartissent en 10 places de SAMSAH (rattachées géographiquement à Auch), les 239 autres places relevant de SAVS.

Carte 52 : Places en SAVS ou SAMSAH en 2022



Source : Dress Finess 2022 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 85 : Places en SAVS ou SAMSAH en 2022



Source : Dress Finess 2022 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 67 : Places en SAVS ou SAMSAH et taux pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans en 2022

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	249	5 044	53 239	126	129	341	295
Taux (‰)	2,9	1,8	1,6	1,7	2,0	3,5	3,3

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	249	173	0	0	0	6	70
Taux (‰)	2,9	9,6	0,0	0,0	0,0	0,4	6,3

Source : Dress Finess 2022 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) est une structure d'appui à la réalisation d'un projet de vie auprès de personnes adultes handicapées par un accompagnement favorisant le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant l'accès à l'ensemble des ressources collectives. Un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) propose, en plus, des soins réguliers et un accompagnement médical ou paramédical en milieu ouvert.

5/ INSERTION SOCIALE ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

LES FAITS MARQUANTS	127
5.1 Un taux d'activité plus bas qu'en région	129
5.2 Un taux d'activité stable	130
5.3 Une place particulière des agriculteurs et peu de cadres	131
5.4 Un taux standardisé d'inactivité plutôt faible	133
5.5 Un taux standardisé d'inactivité en baisse	134
5.6 Un taux de chômage limité	135
5.7 Moins de différences de genre dans la part d'emplois à temps partiel	136
5.8 Une part des emplois à temps partiel qui augmente	137
5.9 Des emplois précaires un peu plus fréquents qu'au niveau national	138
5.10 Une part des emplois précaires qui progresse légèrement	139
5.11 Des personnes peu ou pas diplômées plus nombreuses sur certains territoires	140
5.12 Une baisse limitée des 25-34 ans peu ou pas diplômée	141
5.13 42 % des ménages allocataires de la CAF ou de la MSA	142
5.14 Près d'un Gersois sur deux bénéficie des allocations de la CAF ou de la MSA	143
5.15 Une progression limitée de la population couverte par la CAF ou la MSA	144
5.16 4 600 allocataires de la CAF ou de la MSA sans autres ressources	145
5.17 Une diminution de la part des allocataires sans autres ressources	146
5.18 Plus du tiers des allocataires de la CAF ou de la MSA ont des bas revenus	147
5.19 Une diminution de la part des allocataires à bas revenus	148
5.20 Un taux modéré d'allocataires du RSA socle	149
5.21 Des allocataires du RSA socle en augmentation	150
5.22 Une majorité des bénéficiaires du RSA relèvent d'un accompagnement social	151

LES FAITS MARQUANTS

Un taux d'activité relativement limité

- Une part d'actifs parmi les 20-59 ans plus bas qu'en région ou en France métropolitaine
- Un différentiel de taux d'activité entre les femmes et les hommes, moins important que dans d'autres territoires
- Un taux d'activité qui reste stable sur les dix dernières années
- Mais des différences importantes au sein du département

De nombreux agriculteurs et peu de cadres

- Mais de fortes différences entre les territoires au sein du département

Une part plus importante d'emplois à temps partiel ou précaires

- Plus d'emplois à temps partiel que dans les territoires de comparaison...
... mais moins marqué pour les emplois précaires
- De forts différentiels entre les hommes et les femmes...
... mais moins marqués que dans d'autres territoires
- Des différences marquées au sein du département

De nombreux 25-34 ans peu ou pas diplômés

- Mais pas plus, proportionnellement qu'en région ou en France métropolitaine
- En diminution mais de manière moins marquée que dans d'autres territoires
- Avec de nettes différences entre les territoires gersois

Des allocataires de prestations sociales en proportion limitée

- Moins d'allocataires et de bénéficiaires qu'au niveau régional ou national
- En progression limitée
- Avec une part moindre qu'ailleurs d'allocataires sans autres ressources ou vivant sous le seuil de pauvreté
- Un taux modéré d'allocataires du RSA socle
- Mais en progression
- Et relevant majoritairement d'un accompagnement social

5.1 Un taux d'activité plus bas qu'en région

CONSTATS-ENJEUX

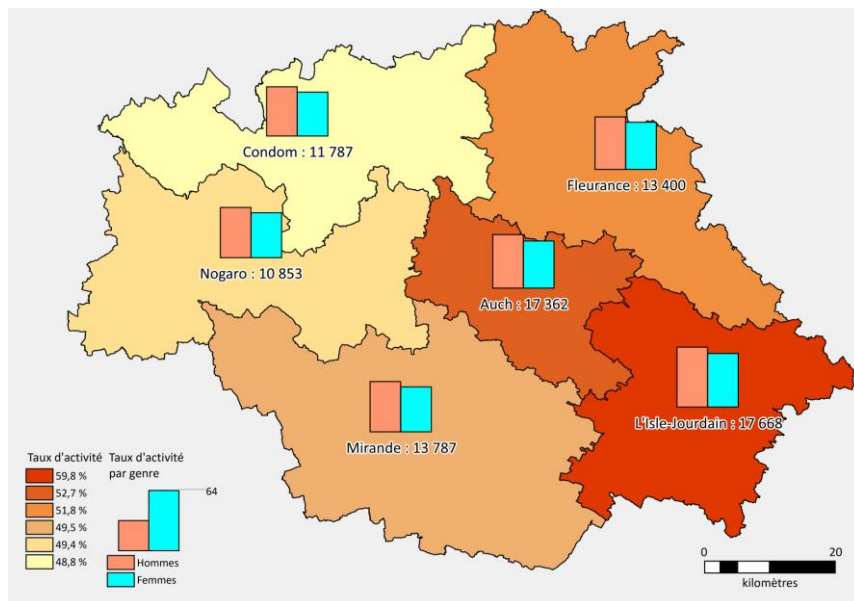
Le taux d'activité des adultes gersois est plutôt bas mais avec un différentiel hommes femmes plus limité que dans les autres territoires. Des différences importantes de taux d'activité sont notées entre territoires.

Près de 85 000 Gersois âgés entre 20 et 59 ans déclarent avoir une activité professionnelle ou être à la recherche d'un emploi soit un peu plus de la moitié de la population des 20-59 ans (52 %). Ce taux d'activité est nettement inférieur à ceux relevés en Occitanie ou en France métropolitaine : il atteint 57 % au niveau national. Il est cependant supérieur au taux d'activité dans le Lot et l'Indre, voisin de celui du Cantal et inférieur au taux dans la Meuse.

Un différentiel existe entre les hommes et les femmes : dans le Gers, le taux d'activité des hommes atteint 55,3 % alors qu'il n'est que de 49,4 % chez les femmes soit un différentiel de 5,9 points. Cet écart est cependant moindre qu'au niveau régional (7,3 points) ou national (7,9 points) ou dans les quatre départements de comparaison.

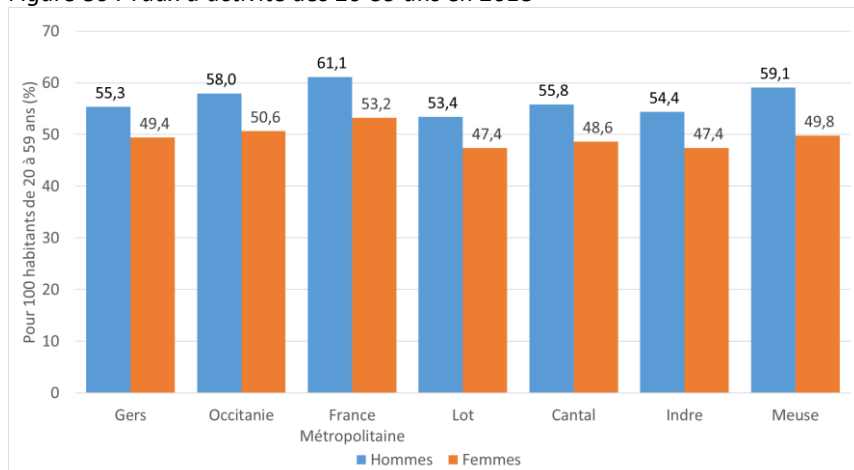
Au sein du Gers, des différences notables existent : il y a 11 points d'écart entre le territoire de la MDS de Condom qui présente le plus faible taux d'activité (49 %) et celui de L'Isle-Jourdain qui présente le plus élevé (60 %). Ce dernier territoire est le seul du Gers à présenter un taux d'activité supérieur aux valeurs régionale ou nationale. Le différentiel de taux d'activité entre les hommes et les femmes est assez stable, variant de 5,6 à 6,8 points d'écart selon les territoires.

Carte 53 : Taux d'activité des 20-59 ans en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 86 : Taux d'activité des 20-59 ans en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 68 : Nombre d'actifs de 20 à 59 ans et taux pour 100 habitants de même âge en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	84 857	2 656 915	30 357 303	75 164	64 771	95 196	83 668
Taux d'activité (%)	52,3	54,1	57,0	50,3	52,1	50,7	54,4

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	84 857	17 362	11 787	13 400	17 668	13 787	10 853
Taux d'activité (%)	52,3	52,7	48,8	51,8	59,8	49,5	49,4

Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (qu'ils occupent un emploi ou soient en recherche d'emploi) et l'ensemble de la population. L'indicateur est présenté pour les personnes de 20 à 59 ans.

5.2 Un taux d'activité stable



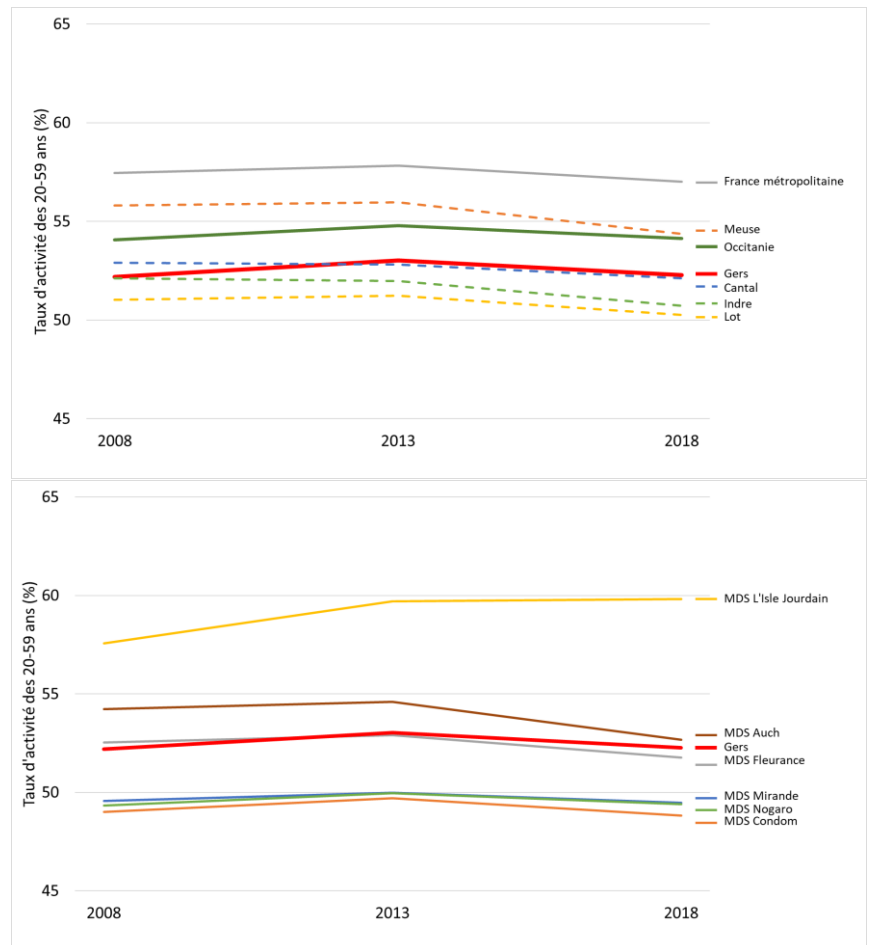
CONSTATS-ENJEUX

Le taux d'activité des Gersois âgés entre 20 et 59 ans reste stable alors qu'il diminue dans les départements de comparaison. En revanche, au sein du département, les évolutions de ce taux sont contrastées selon les territoires.

Après avoir légèrement augmenté entre 2008 et 2013, le taux d'activité est revenu quasiment à son niveau précédent : de 52,2 % en 2008 à 53,0 % en 2013 et 52,3 % en 2018 soit une augmentation de 0,1 point en dix ans. L'évolution est similaire au niveau régional (+0,1 point) alors que le taux d'activité des 20-59 ans a diminué au niveau national (-0,4 point). Il a également diminué dans les quatre départements de comparaison : -0,8 point dans le Lot et le Cantal et -1,4 point dans l'Indre et la Meuse.

Au sein du département, le taux d'activité a progressé dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain alors qu'il est quasi stable dans la plupart des autres territoires : +0,1 point dans celui de Nogaro, -0,1 point dans celui de Mirande et -0,2 point dans celui de Condom. La baisse est plus sensible dans les territoires des MDS de Fleurance (-0,8 Point) ou Auch (-1,6 point).

Figure 87 : Évolution du taux d'activité depuis 2012



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (qu'ils occupent un emploi ou soient en recherche d'emploi) et l'ensemble de la population. L'indicateur est présenté pour les personnes de 20 à 59 ans.

5.3 Une place particulière des agriculteurs et peu de cadres

CONSTATS-ENJEUX

La répartition par PCS de la population active exerçant un emploi montre le poids de l'agriculture et des services dans le tissu économique départemental. Des variations nettes sont observées entre territoires dans cette répartition.

Parmi les près de 76 000 Gersois exerçant une activité, 7,2 % sont des agriculteurs exploitants soit une part nettement supérieure aux valeurs régionales ou nationales et également supérieure aux départements de comparaison, exception faite du Cantal.

Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont également un peu plus représentés dans le Gers (9,6 % des actifs occupés) qu'au niveau national. Les différences avec l'Occitanie ou le Lot sont limitées et la part de cette catégorie sociale est plus importante dans le Gers que dans le Cantal, l'Indre ou la Meuse.

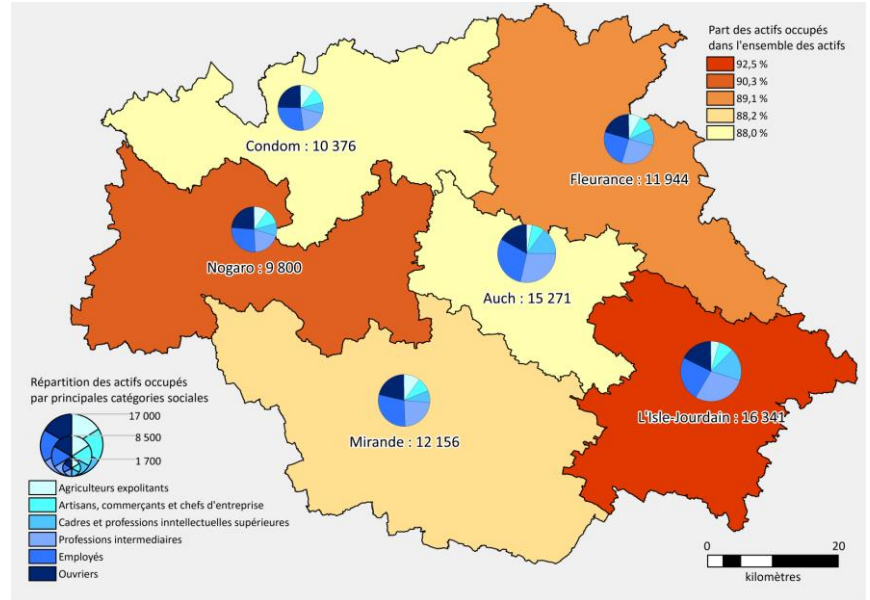
La part des cadres et professions supérieures est de 11,9 % des actifs ; bien moindre qu'au niveau régional ou national mais plus élevée que dans les départements de comparaison à l'exception du Lot.

Un quart des actifs (24,5 %) exerce une profession intermédiaire soit une proportion légèrement moindre qu'au niveau régional ou national mais plus élevée que dans les départements de comparaison.

Avec 27,0 % d'employés, le Gers ne se différencie pas de l'Occitanie, de la France métropolitaine ou du Lot. Il compte cependant moins d'employés, proportionnellement que le Cantal, l'Indre ou la Meuse.

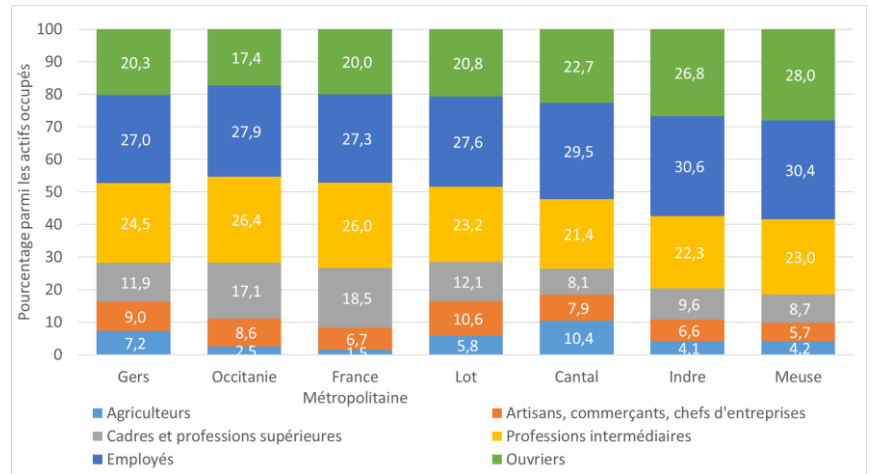
Un actif occupé sur cinq est un ouvrier (20,3 %). Cette part est identique à ce qui est observé au niveau national mais moindre qu'en Occitanie. La part des ouvriers parmi les actifs occupés du Gers et du Lot est à peu près similaire et inférieure à ce qui est observé dans les trois autres départements.

Carte 54 : Répartition des actifs occupés par principales catégories sociales en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

Figure 88 : Répartition des actifs occupés par principales catégories sociales en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

Au niveau infra-départemental, on note que les agriculteurs exploitants sont plus représentés, proportionnellement, dans les territoires des MDS de Condom et Mirande et moins dans ceux d'Auch et de L'Isle-Jourdain. Les artisans et commerçants sont également plus présents dans les territoires de Condom et Nogaro. Les cadres sont surtout présents dans celui de L'Isle-Jourdain ou d'Auch. La part des professions intermédiaires est plutôt réduite dans ceux de Condom et Nogaro. Les employés sont un peu moins représentés dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain et un peu mieux dans ceux d'Auch et Mirande. Enfin, les ouvriers représentent un quart des actifs occupés dans le territoire de la MDS de Condom et seulement 17 à 18 % dans ceux d'Auch et L'Isle-Jourdain.

Tableau 69 : Nombre d'actifs de 20 à 59 ans et taux pour 100 habitants de même âge en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre d'actifs occupés	75 889	2 273 779	26 445 878	65 259	59 835	83 418	71 973
Agriculteurs (%)	7,2	2,5	1,5	5,8	10,4	4,1	4,2
Artisans, commerçants (%)	9,0	8,6	6,7	10,6	7,9	6,6	5,7
Cadres et prof. supérieures (%)	11,9	17,1	18,5	12,1	8,1	9,6	8,7
Professions intermédiaires (%)	24,5	26,4	26,0	23,2	21,4	22,3	23,0
Employés (%)	27,0	27,9	27,3	27,6	29,5	30,6	30,4
Ouvriers (%)	20,3	17,4	20,0	20,8	22,7	26,8	28,0

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre d'actifs occupés	75 889	15 271	10 376	11 944	16 341	12 156	9 800
Agriculteurs (%)	7,2	3,1	10,4	8,2	4,6	10,1	9,9
Artisans, commerçants (%)	9,0	7,1	10,8	10,0	8,0	8,8	10,9
Cadres et prof. supérieures (%)	11,9	15,0	7,9	11,0	17,4	7,4	8,8
Professions intermédiaires (%)	24,5	28,2	18,6	25,2	28,4	22,9	19,5
Employés (%)	27,0	29,6	27,5	25,0	24,0	29,2	27,0
Ouvriers (%)	20,3	17,0	24,7	20,5	17,7	21,4	23,9

Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

La nomenclature des professions et catégories sociales dite PCS est en vigueur depuis 1982. Bâtie par l'Insee, elle permet de catégoriser la population à partir d'une synthèse de la profession actuelle (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).

5.4 Un taux standardisé d'inactivité plutôt faible



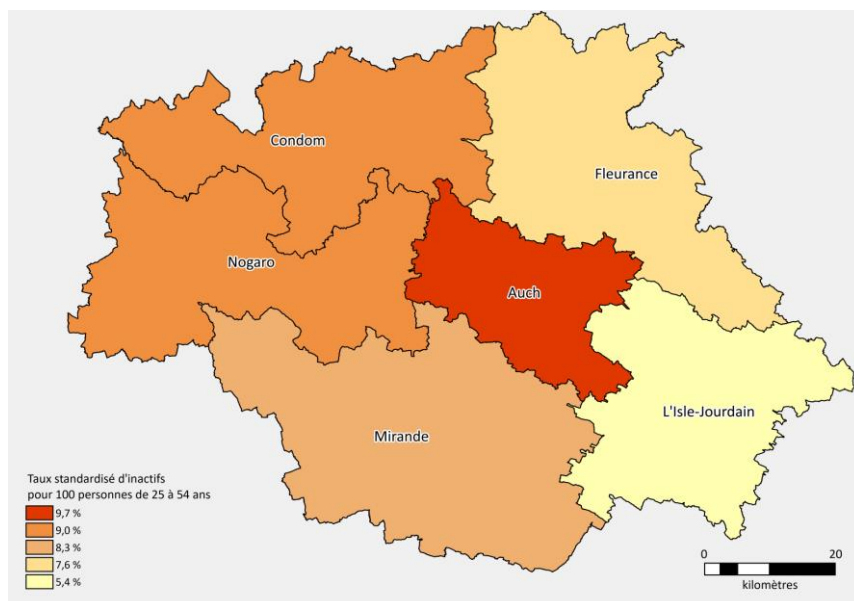
CONSTATS-ENJEUX

Malgré l'importance de la population, âgée dans le département, le taux d'inactivité de la population reste contenu, une fois pris en compte les différences de structure d'âge des territoires..

En éliminant les différences de structure par âge de la population, le taux d'inactivité parmi les 25-54 ans s'établit à 8,1 % dans le Gers. Ce taux est nettement inférieur aux valeurs régionale ou nationale. Il est intermédiaire entre le Lot où le Cantal, où le taux standardisé d'inactivité est plus bas, et l'Indre ou la Meuse où il est plus élevé.

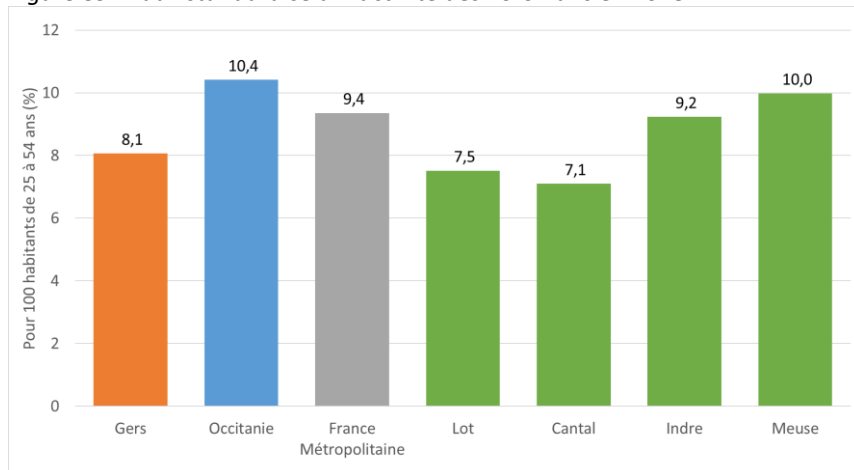
Au sein du département, le taux standardisé d'inactivité le plus élevé est observé dans le territoire de la MDS d'Auch (9,7 %) alors qu'il est nettement moins élevé dans celui de L'Isle-Jourdain, le plus bas du département avec 5,4 %. Tous les territoires gersois présentent un taux standardisé d'inactivité inférieur à la valeur régionale et seul celui d'Auch présente une valeur légèrement supérieure à la valeur nationale.

Carte 55 : Taux standardisé d'inactivité des 25-54 ans en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 89 : Taux standardisé d'inactivité des 25-54 ans en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 70 : Taux d'inactivité standardisé sur l'âge pour 100 habitants de 20-54 ans en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Taux d'inactivité (%)	8,1	10,4	9,4	7,5	7,1	9,2	10,0

	Gers	MDS Auch	MDS Condome	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Taux d'inactivité (%)	8,1	9,0	7,6	5,4	8,3	9,0	9,7

Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le taux standardisé d'inactifs (personnes de 25 à 54 ans inactives, c'est-à-dire ne travaillant pas ou ne recherchant pas d'emploi, pour 100 personnes de 25 à 54 ans) correspond au taux que l'on observerait sur une zone géographique donnée (département, région...) si elle avait la même structure par âge que la population de référence, ici la France entière au recensement de 2018. Cela permet de comparer les niveaux d'inactivité entre territoires, indépendamment des différences de structure d'âge de leur population.

5.5 Un taux standardisé d'inactivité en baisse



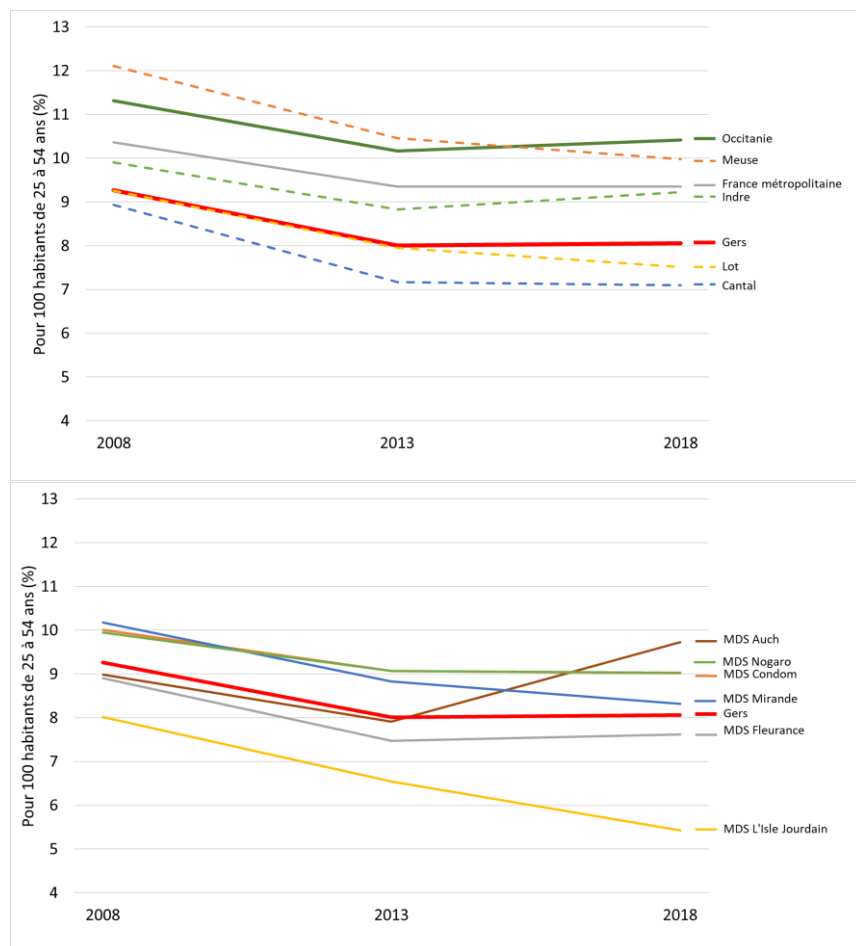
CONSTATS-ENJEUX

La baisse du taux standardisé d'inactivité est plus importante dans le Gers qu'en région ou en France métropolitaine mais elle est moindre que dans la plupart des départements de comparaison. Au sein du département, des différences importantes sont notées.

En dix ans, entre 2008 et 2018, le taux standardisé sur l'âge d'inactivité a diminué dans le Gers, passant de 9,3 pour 100 habitants de 25 à 54 ans à 8,1 % (-1,2 point). Cette baisse est plus accentuée qu'en Occitanie (-0,9 point) ou en France métropolitaine (-1,0 point). Elle est moins accentuée que dans les départements de comparaison à l'exception de l'Indre où la diminution est de -0,7 point.

Les évolutions sont plus contrastées à l'échelle des territoires de MDS du Gers : une augmentation du taux standardisé d'inactivité est notée sur celui d'Auch (+0,7 point) alors que des baisses variant entre -0,9 point et -2,6 points sont observées dans les autres territoires. La baisse a été plus marquée que la baisse départementale dans les territoires des MDS de Fleurance, L'Isle-Jourdain et Mirande.

Figure 90 : Évolution du taux standardisé d'inactivité des 25-54 ans depuis 2008



Source : Cnaf & CCMSA Décembre - Insee RP 2018 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le taux standardisé d'inactifs (personnes de 25 à 54 ans inactives pour 100 personnes de 25 à 54 ans) correspond au taux que l'on observerait sur une zone géographique donnée (département, région...) si elle avait la même structure par âge que la population de référence, ici la France entière au recensement de 2018. Cela permet de comparer les niveaux d'inactivité entre territoires, indépendamment des différences de structure d'âge de leur population

5.6 Un taux de chômage limité



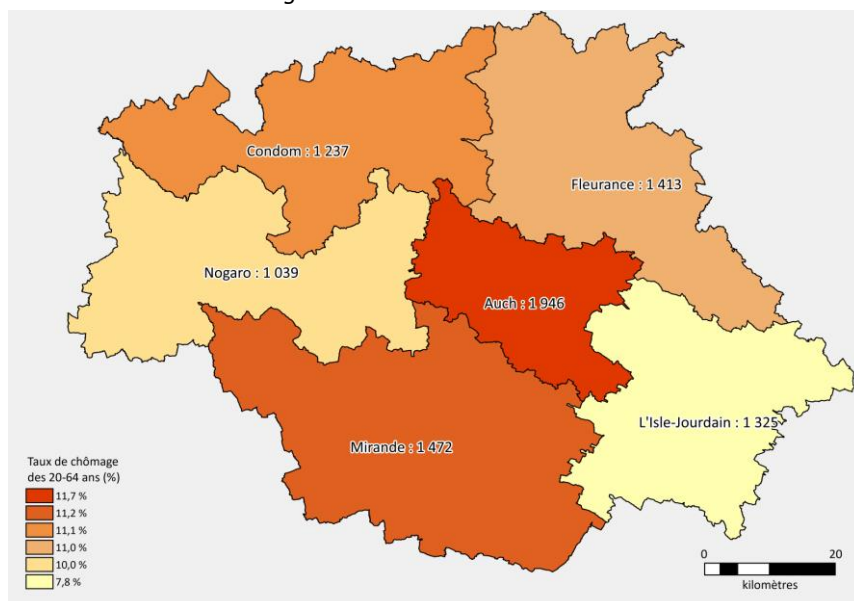
CONSTATS-ENJEUX

Une taux de chômage qui reste contenu, comparativement à la majorité des autres territoires étudiés, particulièrement à L'Isle-Jourdain.

Près de 8 550 Gersois de 20 à 64 ans déclaraient lors du recensement ne pas travailler et chercher un emploi. Rapporté à la population active de même âge, cela correspond à un taux de chômage de 10,4 %. Ce taux est inférieur à ce qui est observé dans tous les territoires étudiés à l'exception du Cantal

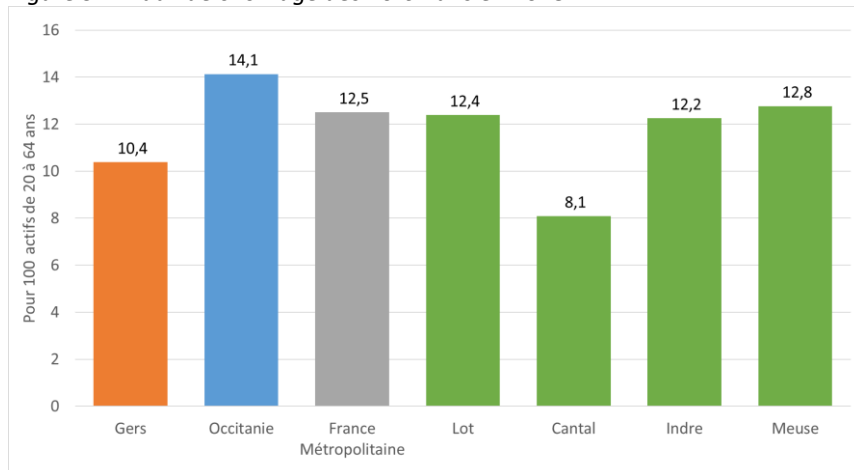
Au sein des territoires gersois, celui de la MDS de L'Isle-Jourdain se distingue avec un taux de chômage des 20-64 ans de 7,8 %. Dans les autres territoires, ce taux est compris entre 10,0 % (dans celui de Nogaro) et 11,7 % (dans celui d'Auch).

Carte 56 : Taux de chômage des 20-64 ans en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 91 : Taux de chômage des 20-64 ans en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 71 : Nombre de chômeurs et taux de chômage parmi les actifs de 20 à 64 ans en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	8 433	361 859	3 659 580	8 921	5 037	11 132	10 263
Part (%)	10,4	14,1	12,5	12,4	8,1	12,2	12,8

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	8 433	1 946	1 237	1 413	1 325	1 472	1 039
Part (%)	10,4	11,7	11,1	11,0	7,8	11,2	10,0

Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les chômeurs au sens du recensement sont les personnes qui se sont déclarées chômeurs (inscrites ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi

5.7 Moins de différences de genre dans la part d'emplois à temps partiel



CONSTATS-ENJEUX

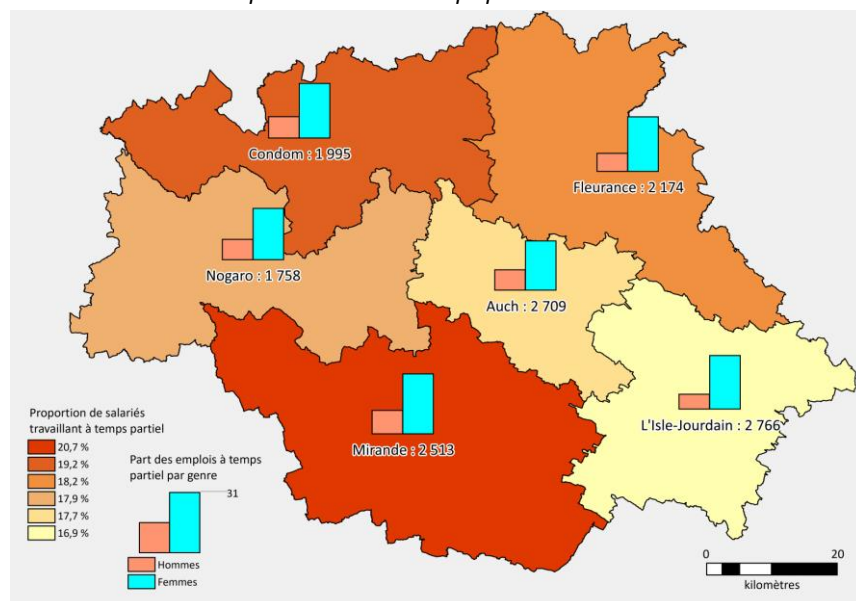
Une part d'emplois salariés à temps partiel plutôt élevée mais des différentiels entre hommes et femmes moins marqués qu'ailleurs.

Près de 14 000 salariés gersois sont employés à temps partiel soit 18,3 % de l'ensemble des salariés. Cette proportion est similaire à celle observée en Occitanie mais supérieure à la valeur en France métropolitaine. Elle est inférieure à la part des emplois à temps partiel dans le Lot, proche de la valeur de la Meuse et supérieure aux valeurs dans le Cantal ou l'Indre.

Un fort différentiel entre les hommes et les femmes est noté : 9,8 % d'emplois à temps partiel chez les Gersois salariés et 27,4 % chez les Gersoises. Ce différentiel (x 2,8) est identique à celui observé dans le Lot mais moins important que celui observé dans les autres territoires étudiés : d'un facteur 3 en Occitanie à un facteur 4,9 dans la Meuse.

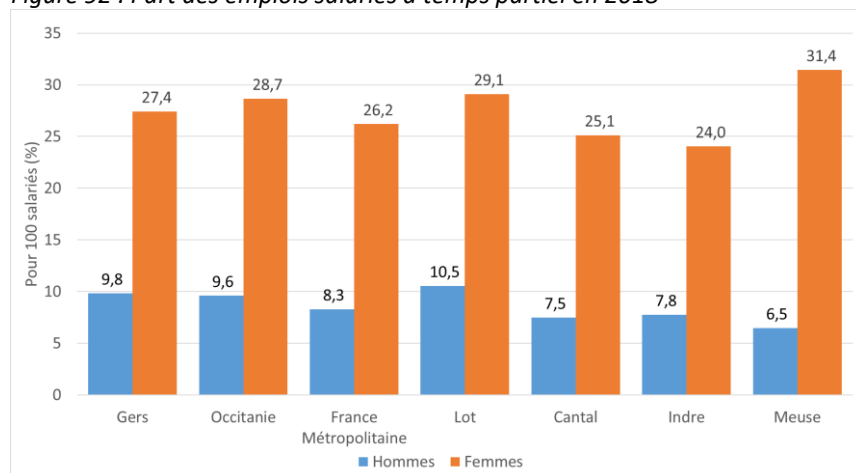
Au sein des territoires gersois, le taux d'emplois à temps partiel est minimal dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain et maximal dans celui de Mirande, respectivement 16,9 % et 20,7 %. Les différences entre les hommes et les femmes sont plus limitées qu'au niveau des autres territoires : il y a 2,4 fois plus d'emplois à temps partiel chez les femmes que chez les hommes dans le territoire de la MDS d'Auch et cela atteint 3,6 fois plus dans celui de L'Isle-Jourdain

Carte 57 : Part des emplois salariés à temps partiel en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

Figure 92 : Part des emplois salariés à temps partiel en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

Tableau 72 : Nombre de salariés à temps partiel et part parmi les salariés en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	13 916	427 373	4 482 044	12 764	9 544	13 054	12 927
Part (%)	18,3	18,8	16,9	19,6	16,0	15,6	18,0

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	13 916	1 995	2 174	2 766	2 513	1 758	2 709
Part (%)	18,3	19,2	18,2	16,9	20,7	17,9	17,7

Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le recensement permet de qualifier les conditions d'emploi des actifs occupés selon leur temps de travail : temps plein ou temps partiel.

5.8 Une part des emplois à temps partiel qui augmente



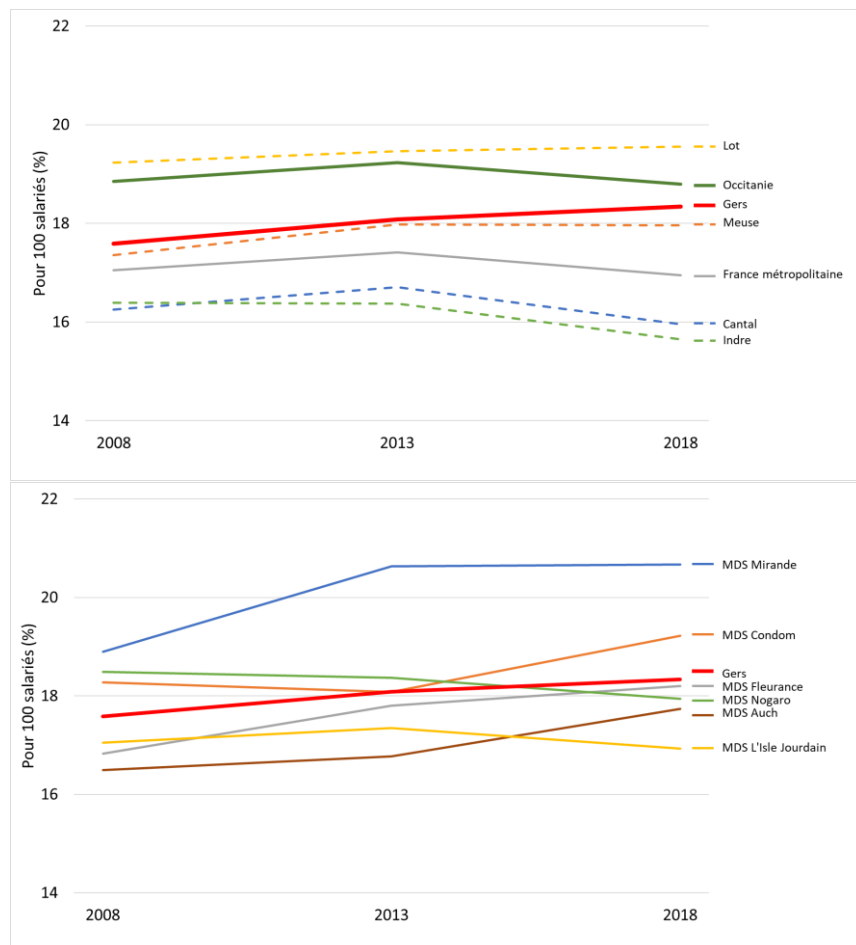
CONSTATS-ENJEUX

Une part des emplois à temps partiel qui augmente légèrement dans le temps. Au sein des territoires les évolutions sont nettement différenciées

Sur la période 2008-2018, la part des emplois à temps partiel parmi l'ensemble des emplois salariés a progressé dans le Gers, passant de 17,6 % à 18,3 % soit +0,7 point. Ce même indicateur a diminué de -0,1 point tant au niveau de l'Occitanie que de la France métropolitaine. Il a moins progressé dans les départements de comparaison où il a augmenté (+0,6 point dans la Meuse et +0,3 point dans le Lot alors qu'il diminuait dans le Cantal et l'Indre (de -0,3 et -0,7 point respectivement).

Au niveau des territoires de MDS, une diminution de la part d'emploi à temps partiel est observée dans celui de Nogaro (-0,5 point) et de L'Isle-Jourdain (-0,1 point) alors qu'il progresse entre +0,9 point et +1,8 point dans les autres territoires.

Figure 93 : Évolution de la part d'emploi salariés à temps partiel depuis 2008



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le recensement permet de qualifier les conditions d'emploi des actifs occupés selon leur temps de travail : temps plein ou temps partiel.

5.9 Des emplois précaires un peu plus fréquents qu'au niveau national



CONSTATS-ENJEUX

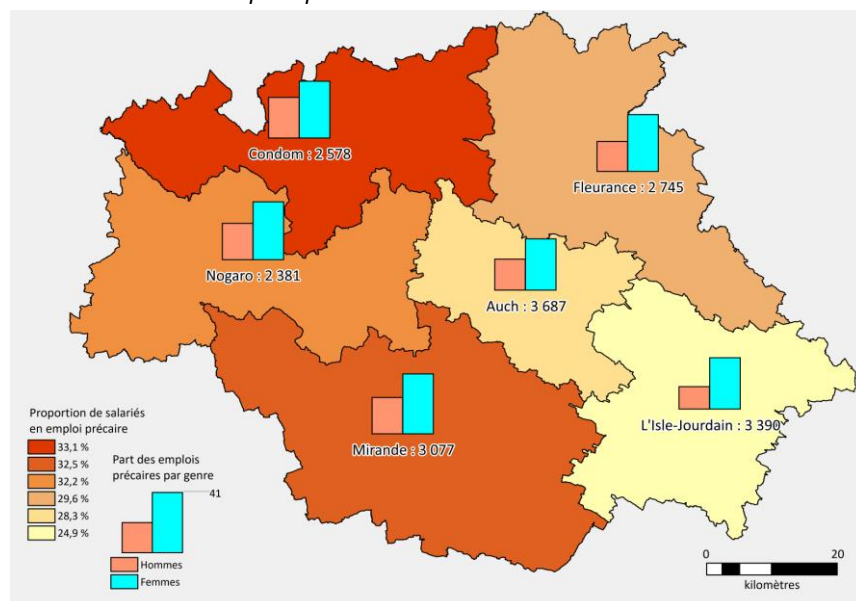
Trois dixièmes des emplois salariés sont dits précaires, situation intermédiaire entre les territoires étudiés mais pouvant varier au sein du département.

Près de 18 000 salariés gersois ont des emplois dits précaires c'est-à-dire qu'ils ne sont ni en contrat à durée indéterminée (ou équivalent), ni à plein temps. Cela représente 29,5 % de l'ensemble des salariés. Cette proportion est un peu inférieure à celle observée en Occitanie mais supérieure à la valeur en France métropolitaine. Elle est inférieure à la part des emplois précaires dans le Lot ou la Meuse et supérieure aux valeurs dans le Cantal ou l'Indre.

Un différentiel entre les hommes et les femmes est noté : 21,2 % d'emplois à temps partiel chez les Gersois salariés et 37,0 % chez les Gersoises. Ce différentiel (x 1,7) est identique à celui observé dans le Lot mais moins important que celui observé dans les autres territoires étudiés : d'un facteur 1,8 en Occitanie à un facteur 2,1 dans la Meuse.

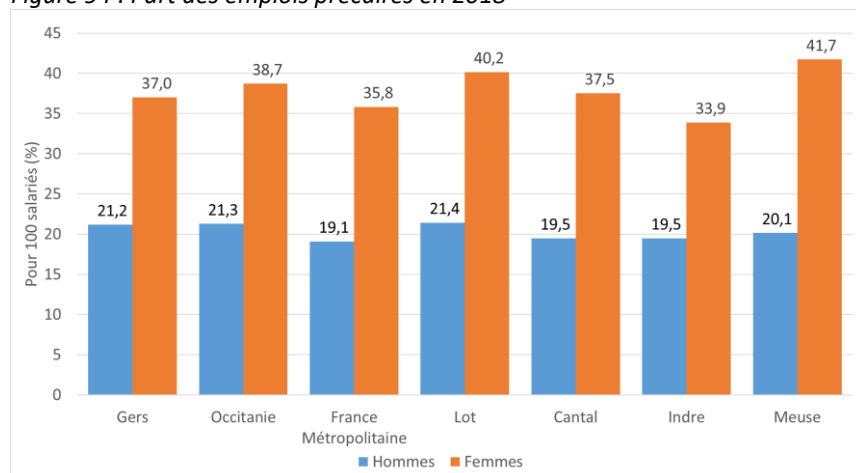
Au sein des territoires gersois, le taux d'emplois précaires est minimal dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain et maximal dans celui de Condom, respectivement 24,9 % et 33,1 %. Les différences entre les hommes et les femmes sont plus ou moins marquées : il y a 1,4 fois plus d'emplois précaires chez les femmes que chez les hommes dans le territoire de la MDS de Condom et cela atteint 2,3 fois plus dans celui de L'Isle-Jourdain

Carte 58 : Part des emplois précaires en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 94 : Part des emplois précaires en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 73 : Nombre de salariés en emploi précaire et part parmi les salariés en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	17 858	576 455	6 397 272	16 192	13 666	19 396	19 375
Part (%)	29,5	30,1	27,5	31,2	29,0	26,8	30,5

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	17 858	3 687	2 578	2 745	3 390	3 077	2 381
Part (%)	29,5	28,3	33,1	29,6	24,9	32,5	32,2

Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le recensement permet de qualifier les conditions d'emploi des actifs occupés selon le type de contrat de travail et le temps de travail : L'ensemble des emplois qui ne sont ni à durée indéterminée (CDI ou fonction publique), ni à temps plein, sont dits précaires.

5.10 Une part des emplois précaires qui progresse légèrement



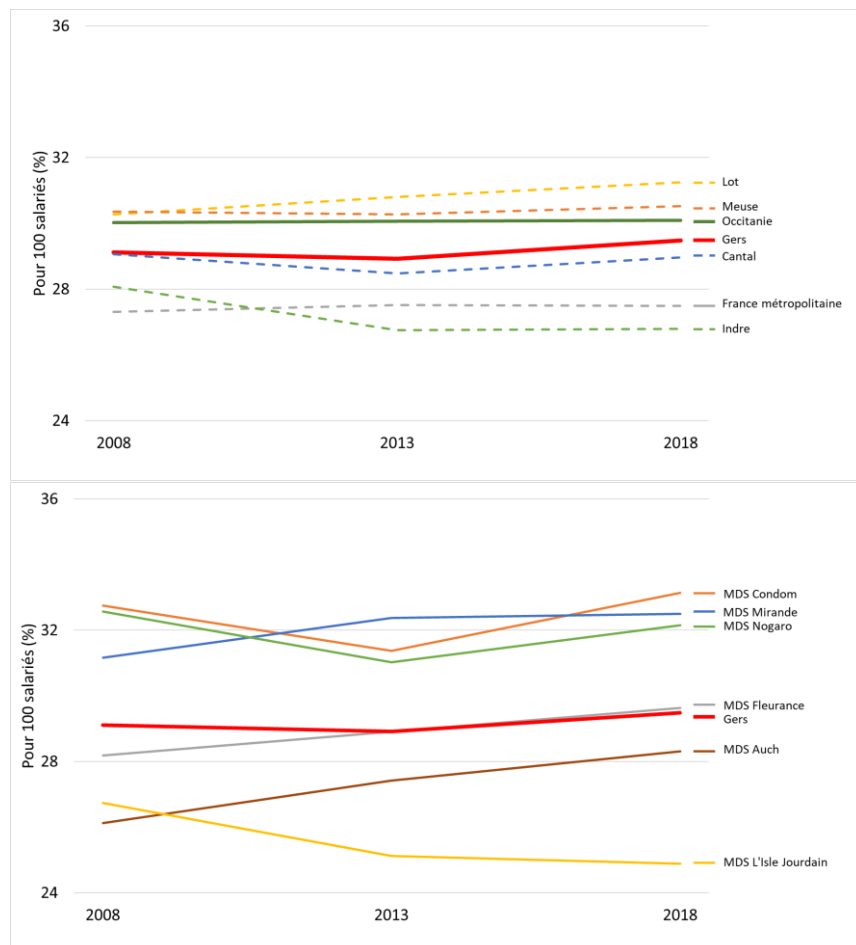
CONSTATS-ENJEUX

Les emplois précaires sont en progression dans le Gers. Cette progression est retrouvée dans tous les territoires de MDS sauf celui de L'Isle-Jourdain

Sur la période 2008-2018, la part des emplois précaires parmi l'ensemble des emplois salariés a légèrement progressé dans le Gers, passant de 29,1 % à 29,5 % soit +0,4 point. Une augmentation moindre est notée au niveau de l'Occitanie ou de la France métropolitaine, respectivement +0,1 et +0,2 point. Cet indicateur a progressé dans le Lot (+1,0 point et dans la Meuse (+0,2 point) et reculé dans le Cantal (-0,1 point) et l'Indre (-1,3 point).

Au niveau des territoires de MDS, une diminution de la part des emplois précaires est observée dans ceux de L'Isle-Jourdain (-1,9 point) et de Nogaro (-0,4 point) alors qu'il progresse dans les autres territoires : entre +0,4 point dans celui de Condom et +2,2 points dans celui d'Auch.

Figure 95 : Évolution de la part d'emploi précaires depuis 2008



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le recensement permet de qualifier les conditions d'emploi des actifs occupés selon le type de contrat de travail et le temps de travail : L'ensemble des emplois qui ne sont ni à durée indéterminée (CDI ou fonction publique), ni à temps plein, sont dits précaires.

5.11 Des personnes peu ou pas diplômées plus nombreuses sur certains territoires



CONSTATS-ENJEUX

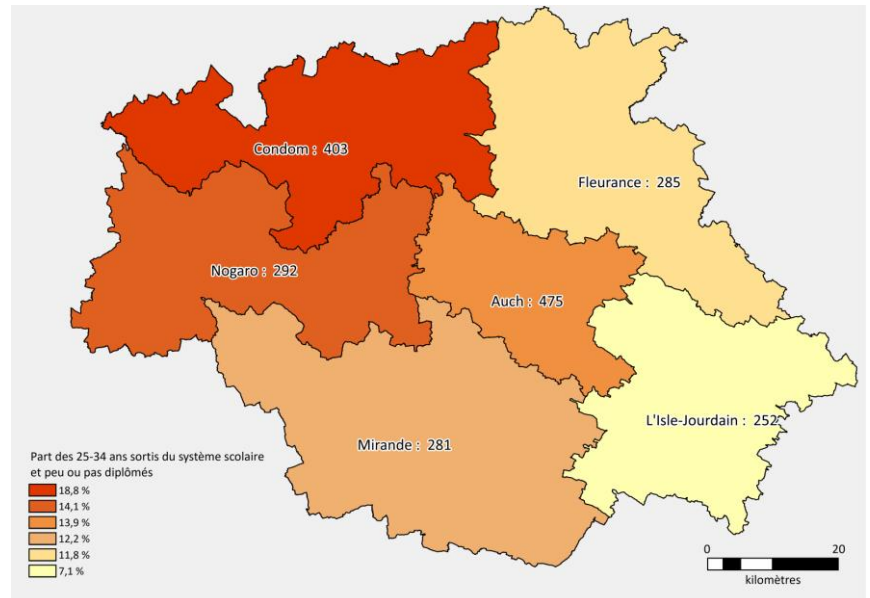
Si la part des 25-34 ans peu ou pas diplômés dans le Gers ne se démarque pas des valeurs régionales ou nationales, cet indicateur peut varier plus que du simple au double dans le département.

On dénombre dans le Gers près de 2 000 personnes de 25-34 ans sorties du système scolaire sans diplôme ou avec au plus le diplôme national du brevet. Cela représente une personne sur huit (12,5 %) parmi celles qui sont sorties du système scolaire.

Elles sont, proportionnellement, aussi nombreuses dans le Gers qu'au niveau régional ou national. Cet indicateur est, dans le Gers, similaire à ce qui est observé dans le Lot ou la Meuse, plus élevé que dans le Cantal et moins élevé que dans l'Indre.

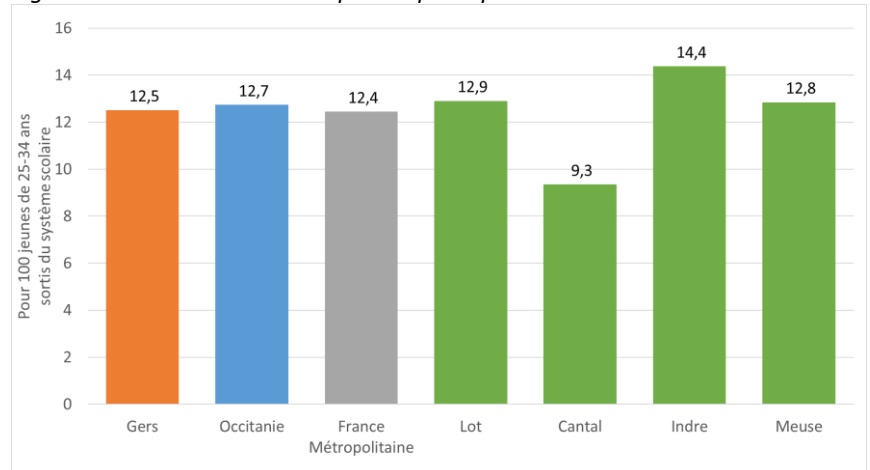
Au sein des territoires gersois, cette proportion varie sensiblement : cela concerne 7,1 % des 25-34 ans sortis du système scolaire dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain et 18,8 % dans celui de Condom. Dans tous les territoires de MDS à l'exception de Fleurance et L'Isle-Jourdain, cet indicateur présente des valeurs identiques ou supérieures à la valeur nationale.

Carte 59 : Part des 25-34 ans peu ou pas diplômés en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 96 : Part des 25-34 ans peu ou pas diplômés en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 74 : Nombre de 25-34 ans peu ou pas diplômés et part parmi les 25-34 ans sortis du système scolaire en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	1 988	77 290	903 154	1 860	1 179	2 776	2 504
Part (%)	12,5	12,7	12,4	12,9	9,3	14,4	12,8

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	1 988	475	403	285	252	281	292
Part (%)	12,5	13,9	18,8	11,8	7,1	12,2	14,1

Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les personnes sorties du système scolaire avec, au plus, le diplôme national du brevet (ou brevet des collèges ou BEPC) sont considérées comme peu ou pas diplômées.

5.12 Une baisse limitée des 25-34 ans peu ou pas diplômée



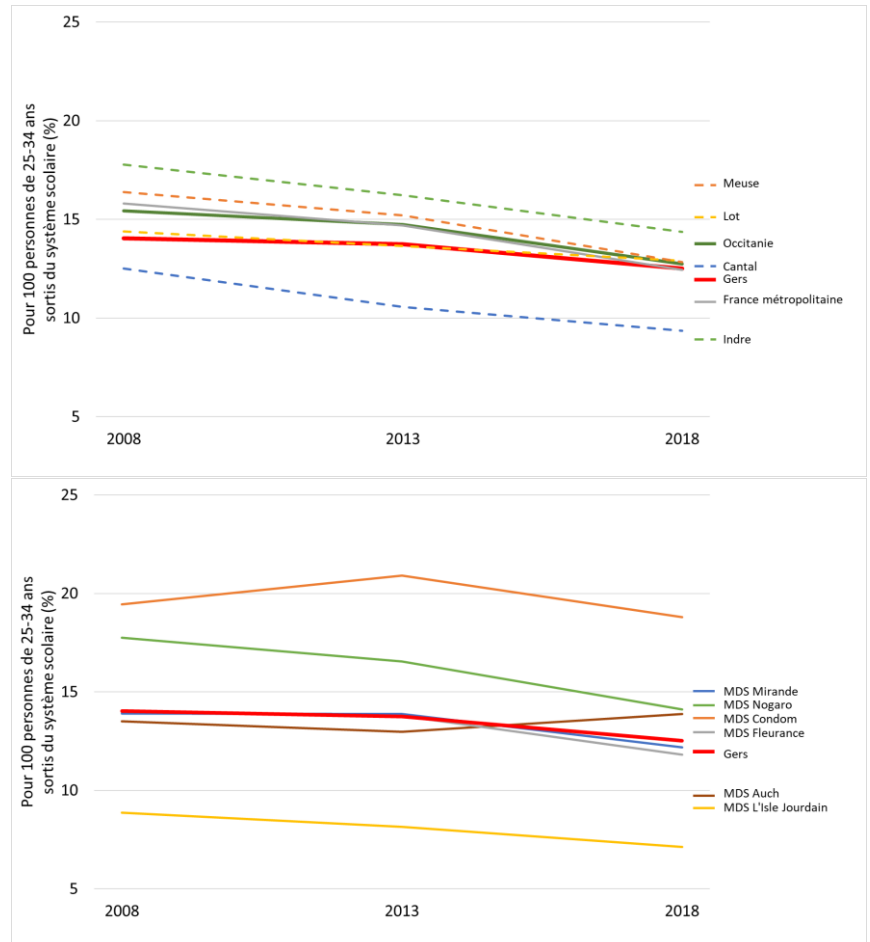
CONSTATS-ENJEUX

Si la part des 25-34 ans peu ou pas diplômés diminue dans le Gers, cette baisse est moins importante que dans les territoires de comparaison et très variable au sein du département.

Sur la période 2008-2018, la part des personnes de 25-34 ans sorties du système scolaire sans diplôme ou avec au plus le diplôme national du brevet a diminué dans le Gers, passant de 14,0 % à 12,5 % soit -1,5 point. La diminution a été plus marquée au niveau de l'Occitanie ou de la France métropolitaine, respectivement -2,7 et -3,4 points. Parmi les départements de comparaison, on constate que le recul a été identique dans le Lot et le Gers mais a été plus net dans les trois autres : entre -3,2 points dans le Cantal et -3,5 points dans le Meuse.

Au niveau des territoires de MDS, un territoire voit la part des 25-34 ans peu ou pas diplômés progresser, celui d'Auch (+0,4 point). La diminution est également limitée dans celui de Condom (-0,6 point), similaire à la baisse départementale dans ceux de L'Isle-Jourdain et Mirande (-1,7 point pour chacun d'entre eux) et plus accentuée dans ceux de Fleurance (-2,2 points) et Nogaro (-3,6 points).

Figure 97 : Évolution de la part des 25-34 ans peu ou pas diplômés depuis 2008



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les personnes sorties du système scolaire avec, au plus, le diplôme national du brevet (ou brevet des collèges ou BEPC) sont considérées comme peu ou pas diplômées

5.13 42 % des ménages allocataires de la CAF ou de la MSA



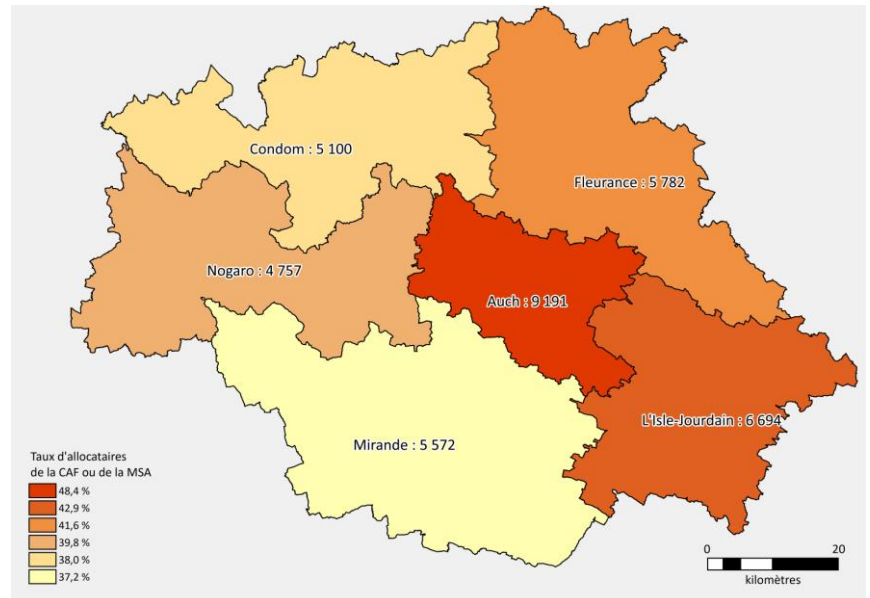
CONSTATS-ENJEUX

La part des ménages allocataires de la CAF ou de la MSA est relativement limitée mais varie sensiblement d'un territoire à un autre. Cela pose la question d'un éventuel moindre recours aux droits, plus fréquent généralement en milieu rural.

En décembre 2020, plus de 37 000 ménages gersois percevaient des allocations versées par la CAF ou la MSA, tous types d'allocations confondus. Cela représente un peu plus de deux ménages sur cinq : 41,8 %. Cette proportion est plus élevée au niveau régional (51,4 % ou de la France métropolitaine (47,9 %). Mais elle est à peine supérieure à ce qui est retrouvé dans les quatre départements de comparaison ou elle varie entre 39,8 % et 41,7 %.

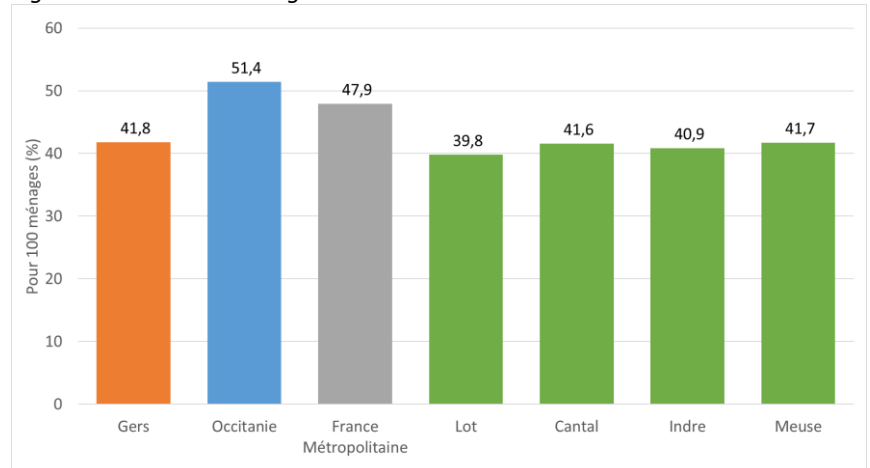
Des variations assez nettes de cet indicateur sont retrouvées au sein du département : la perception de prestations sociales versées par la CAF ou la MSA concerne 37,0 % des ménages dans le territoire de la MDS de Mirande et 48,4 % dans celui d'Auch. Ce dernier est le seul à présenter une valeur supérieure au taux d'allocataires en France métropolitaine ; il reste cependant inférieur à la valeur en Occitanie.

Carte 60 : Part des ménages allocataires de la CAF ou de la MSA en 2020



Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 98 : Part des ménages allocataires de la CAF ou de la MSA en 2020



Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 75 : Nombre de ménages allocataires de la CAF ou de la MSA et part parmi l'ensemble des ménages en 2020

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	37 096	1 404 085	13 902 520	33 454	28 620	43 187	34 734
Part (%)	41,8	51,4	47,9	39,8	41,6	40,9	41,7

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	37 096	9 191	5 100	5 782	6 694	5 572	4 757
Part (%)	41,8	48,4	38,0	41,6	42,9	37,2	39,8

Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les prestations sociales présentées ici sont des transferts versés en espèces par la CAF ou la MSA (dans certains cas pour le compte du Département) à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques : maternité-famille, les difficultés de logement, le handicap et la pauvreté et l'exclusion sociale.

5.14 Près d'un Gersois sur deux bénéficie des allocations de la CAF ou de la MSA

CONSTATS-ENJEUX

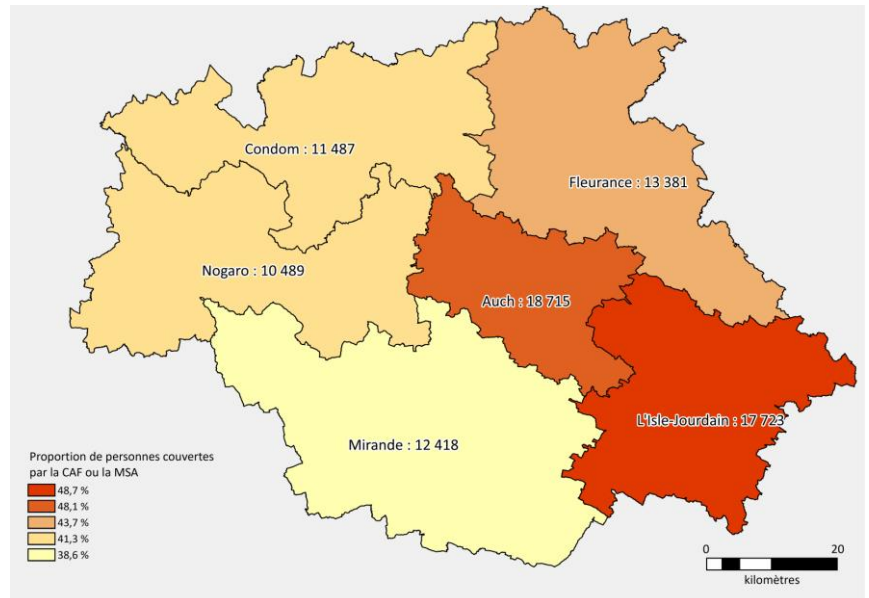
La part de la population bénéficiant des allocations de la CAF ou de la MSA est plus faible qu'au niveau régional ou national mais varie d'un territoire à un autre.

Quand on prend en compte, non seulement les allocataires, mais les personnes (adultes ou enfants) vivant dans le même foyer que l'allocataire, on dénombre en décembre 2020, plus de 84 200 Gersois bénéficiant des allocations versées par la CAF ou la MSA, tous types d'allocations confondus. Cela représente 44,0 % des habitants du département alors que cette proportion dépasse 50 % au niveau régional (52,2 %) ou de la France métropolitaine (51,0 %). La valeur gersoise de cet indicateur est intermédiaire parmi les départements de comparaison : la part de la population bénéficiant des allocations versées par la CAF ou la MSA varie entre 42,4 % dans le Lot et 45,2 % dans la Meuse.

Dix points d'écart séparent les deux territoires gersois présentant les valeurs extrêmes pour cet indicateur : 38,6 % des habitants du territoire de la MDS de Mirande bénéficie des allocations versées par la CAF ou la MSA et 48,7 % de ceux de L'Isle-Jourdain. Il faut noter que, quel que soit le territoire, cet indicateur ne dépasse pas les valeurs régionale ou nationale.

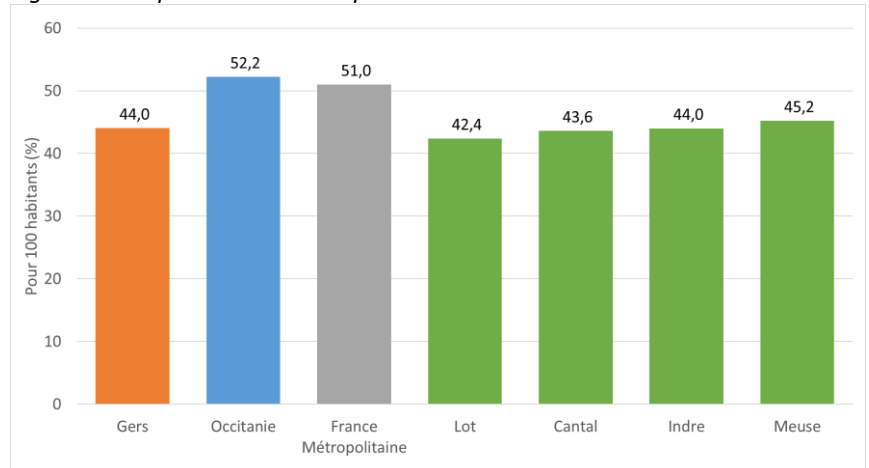
Les différences entre taux d'allocataires et taux de bénéficiaires entre territoires sont en lien avec la différence de taille des ménages.

Carte 61 : Population couverte par la CAF ou de la MSA en 2020



Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 99 : Population couverte par la CAF ou de la MSA en 2020



Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 76 : Nombre de personnes couvertes par la CAF ou de la MSA et part parmi l'ensemble de la population en 2020

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	84 213	3 072 481	33 063 578	73 720	63 102	97 041	83 773
Part (%)	44,0	52,2	51,0	42,4	43,6	44,0	45,2

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	84 213	18 715	11 487	13 381	17 723	12 418	10 489
Part (%)	44,0	48,1	41,3	43,7	48,7	38,6	41,3

Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les prestations sociales présentées ici sont des transferts versés en espèces par la CAF ou la MSA (dans certains cas pour le compte du Département) à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques : maternité-famille, les difficultés de logement, le handicap et la pauvreté et l'exclusion sociale.

5.15 Une progression limitée de la population couverte par la CAF ou la MSA



CONSTATS-ENJEUX

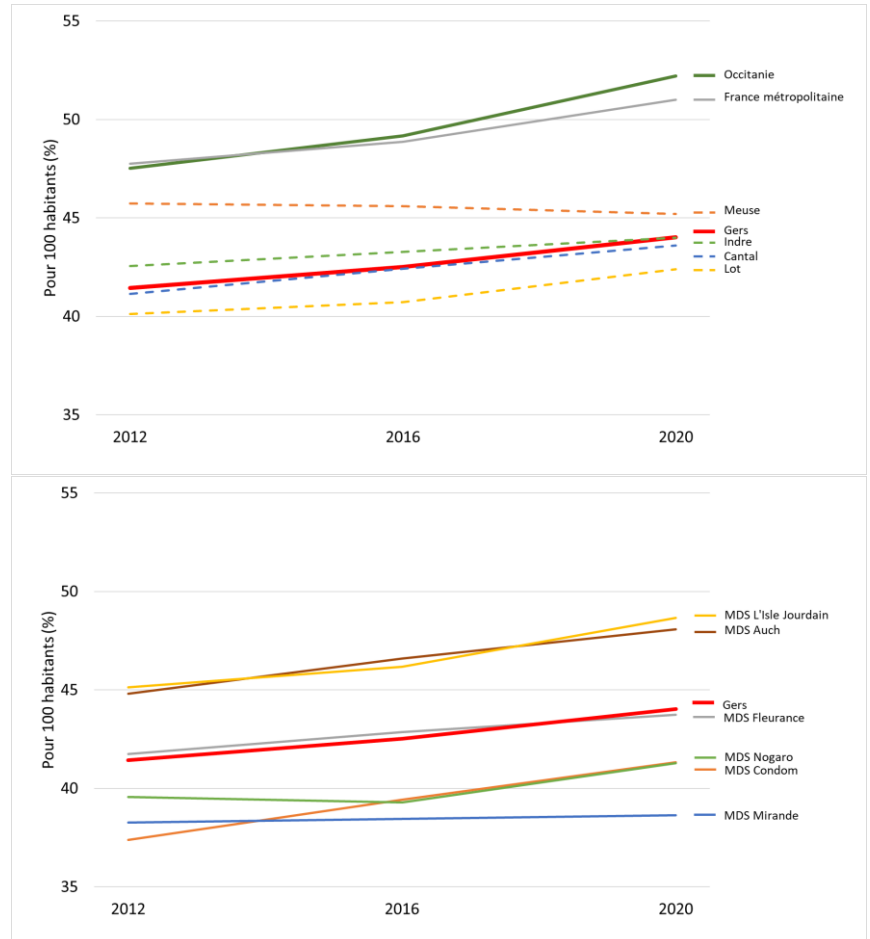
La part de la population bénéficiant des allocations de la CAF ou de la MSA progresse dans le Gers mais moins qu'au niveau régional ou national. Des variations importantes sont observées au sein du département.

Entre 2012 et 2020, la part de la population bénéficiant d'allocations versées par la CAF ou la MSA est passée de 41,4 % des habitants à 44,0 % soit une hausse de 2,8 points. La hausse observée au niveau de l'Occitanie est nettement plus marquée (+4,7 points), un peu moins au niveau de la France métropolitaine (+3,2 points). Cette part de la population couverte par la CAF et la MSA a diminué dans la Meuse dans le même temps (-0,5 point) alors qu'elle progressait de manière sensiblement proche de la situation gersoise dans le Lot (+2,3 points) ou le Cantal (+2,4 points) et un peu moins dans l'Indre (+1,4 points).

Au sein du département du Gers, une progression de la part de la population bénéficiant des allocations de la CAF ou de la MSA est observée dans tous les territoires de MDS mais de manière plus ou moins accentuée : une progression limitée dans celui de Mirande (+0,4 point), un peu plus nette dans ceux de Nogaro (+1,7 point) ou Fleurance (+2,0 points) et plus importante dans les trois autres (entre +3,3 points dans celui d'Auch et +3,9 points dans celui de Condom).

Cette progression peut sans doute être mise en lien avec une meilleur recours à leurs droits par les ménages mais aussi par un appauvrissement d'une partie d'entre eux.

Figure 100 : Évolution de la part de la population couverte par les allocations versées par la CAF ou la MSA depuis 2012



Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les prestations sociales présentées ici sont des transferts versés en espèces par la CAF ou la MSA (dans certains cas pour le compte du Département) à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques : maternité-famille, les difficultés de logement, le handicap et la pauvreté et l'exclusion sociale.

5.16 4 600 allocataires de la CAF ou de la MSA sans autres ressources

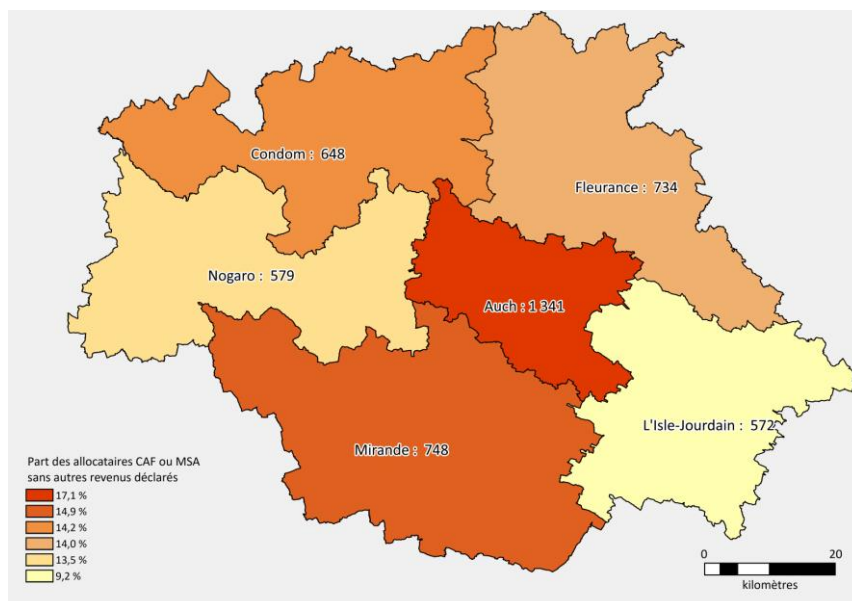
CONSTATS-ENJEUX

La part des allocataires ne déclarant aucune autre ressource est relativement limitée dans le Gers mais varie nettement au sein du département.

4 600 allocataires de la CAF ou de la MSA résidant dans le Gers déclarent n'avoir aucune autre source de revenus. Cela représente 13,9 % des allocataires de la CAF ou de la MSA dont les ressources sont connues. Cette proportion est moins importante qu'en Occitanie ou en France métropolitaine. La situation géroise, pour cet indicateur est intermédiaire entre le Cantal (ou cette proportion est moindre) et les trois autres départements où elle est un peu plus élevée.

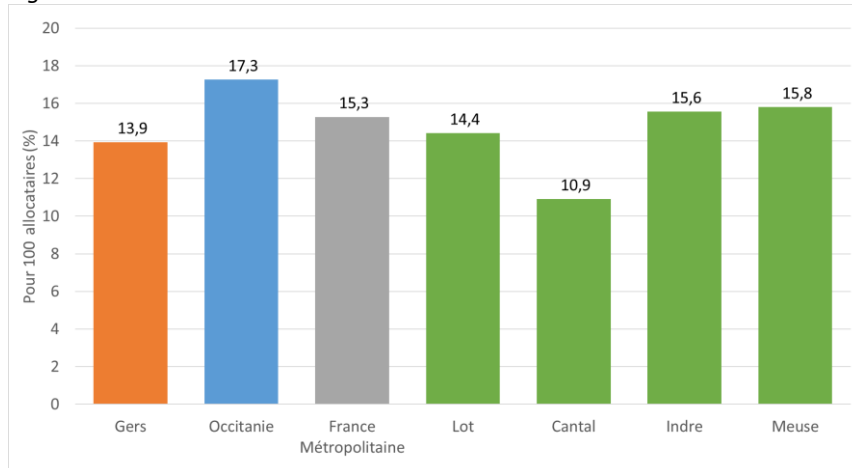
La part des allocataires ne déclarant aucune autre ressource que les allocations versées par la CAF ou la MSA varie de 9,2 % dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain à près du double, 17,1 %, dans celui d'Auch. Dans aucun territoire cet indicateur ne dépasse la valeur régionale et ce n'est que dans celui d'Auch que la valeur nationale est dépassée.

Carte 62 : Allocataires de la CAF ou de la MSA sans autres ressources en 2020



Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 101 : Allocataires de la CAF ou de la MSA sans autres ressources en 2020



Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 77 : Nombre d'allocataires la CAF ou de la MSA sans autres ressources et part parmi les allocataires en 2020

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	4 622	208 199	1 852 505	4 314	2 779	5 986	4 989
Part (%)	13,9	17,3	15,3	14,4	10,9	15,6	15,8

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	4 622	1 341	648	734	572	748	579
Part (%)	13,9	17,1	14,2	14,0	9,2	14,9	13,5

Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

La part des prestations sociales versées en espèces par la CAF ou la MSA dans les revenus est déterminée à partir des déclarations de revenus effectuées par les allocataires auprès des organismes de prestation sociale. Les parts présentées ici sont calculées sur les seuls allocataires dont les revenus sont connus.

5.17 Une diminution de la part des allocataires sans autres ressources



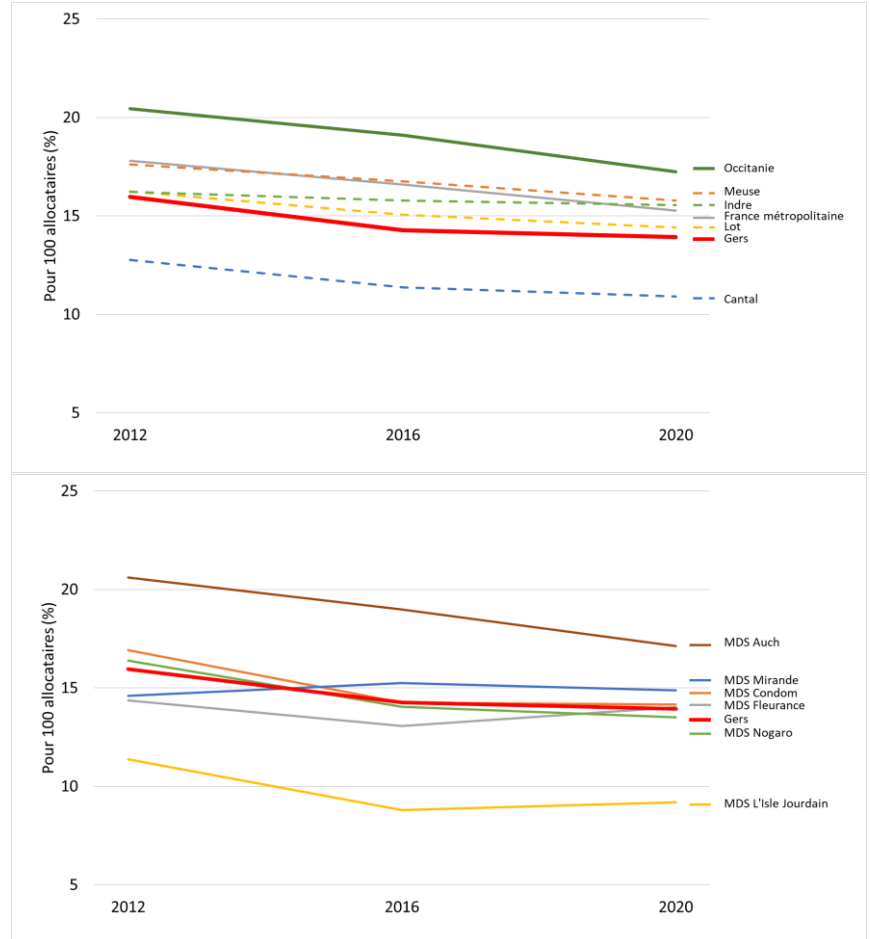
CONSTATS-ENJEUX

La part des allocataires ne déclarant aucune autre ressource diminue dans le Gers mais moins qu'au niveau régional ou national. Des évolutions assez différentes peuvent être observées au sein du département.

Entre 2012 et 2020, la part des allocataires de la CAF ou la MSA ne déclarant aucune autre ressource est passée de 16,0 % à 13,9 % soit une baisse de 2,0 points. Cette baisse est moins marquée qu'au niveau de l'Occitanie (-3,2 points) ou de la France métropolitaine (+2,5 points). La baisse observée dans le Gers est supérieure à celle observée dans chacun des quatre départements de comparaison : entre -0,7 point dans l'Indre et -1,9 point dans le Cantal.

Au sein du département du Gers, une baisse est observée dans cinq des six des territoires de MDS : elle varie entre -0,3 point dans celui de Fleurance et -3,5 points dans celui d'Auch. Dans le territoire de la MDS de Mirande, une progression de +0,3 point de la part des allocataires ne déclarant aucune autre ressource est observée.

Figure 102 : Évolution de la part des allocataires de la CAF ou la MSA ne déclarant aucune autre ressource depuis 2012



Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

La part des prestations sociales versées en espèces par la CAF ou la MSA dans les revenus est déterminée à partir des déclarations de revenus effectuées par les allocataires auprès des organismes de prestation sociale. Les parts présentées ici sont calculées sur les seuls allocataires dont les revenus sont connus.

5.18 Plus du tiers des allocataires de la CAF ou de la MSA ont des bas revenus



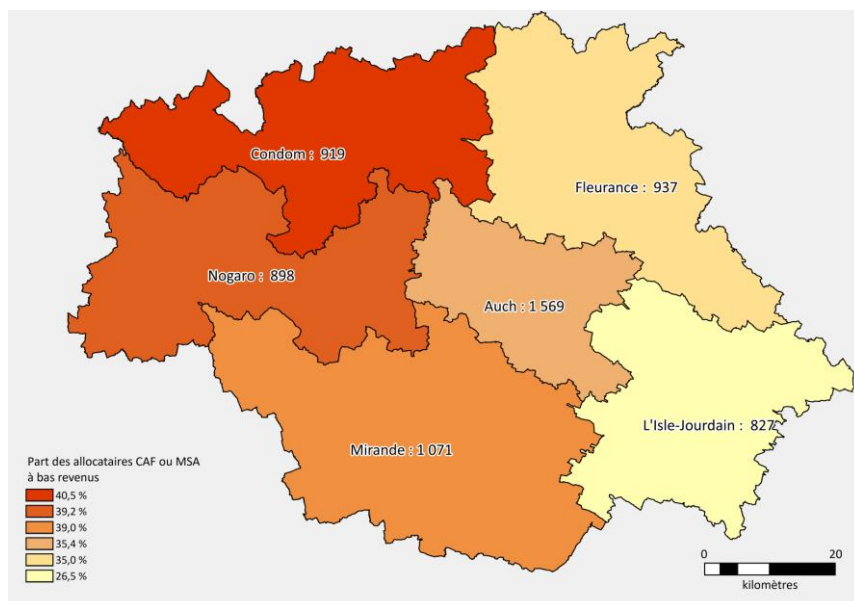
CONSTATS-ENJEUX

La part des allocataires à bas revenus est similaire dans le Gers et au niveau national. Cependant, des variations importantes de cet indicateur sont observées au sein du département.

Plus de 6 200 ménages allocataires de la CAF ou de la MSA résidant dans le Gers sont dits à bas revenus, c'est-à-dire que l'ensemble de leur ressources, y compris les allocations ne leur permettent pas, en prenant en compte la composition du ménage, de dépasser le seuil de pauvreté. Cela représente plus du tiers (35,4 %) des allocataires de la CAF ou de la MSA dont les ressources sont connues. Cette proportion est moins importante qu'en Occitanie et similaire à la valeur en France métropolitaine. Elle est plus élevée que dans le Cantal mais moins élevée que dans les trois autres départements de comparaison.

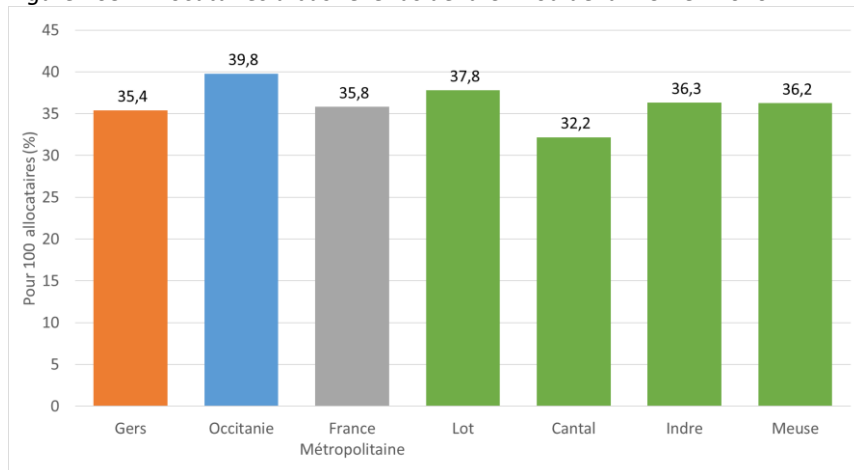
La part des allocataires à bas revenus de la CAF ou de la MSA varie de 26,5 % dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain à 1,5 fois plus, 40,5 %, dans celui de Condom. Seuls les territoires de MDS de L'Isle-Jourdain et Fleurance présentent des proportions de ménages allocataires à bas revenus inférieures à la valeur en France métropolitaine.

Carte 63 : Allocataires à bas revenus de la CAF ou de la MSA en 2020



Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 103 : Allocataires à bas revenus de la CAF ou de la MSA en 2020



Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 78 : Nombre d'allocataires à bas revenus de la CAF ou de la MSA et part parmi les allocataires en 2020

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	6 221	251 214	2 205 073	6 156	4 717	7 253	5 641
Part (%)	35,4	39,8	35,8	37,8	32,2	36,3	36,2

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	6 221	1 569	919	937	827	1 071	898
Part (%)	35,4	35,4	40,5	35,0	26,5	39,0	39,2

Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le revenu des ménages allocataires de la CAF ou de la MSA est connu à partir des déclarations de revenus effectuées par les allocataires auprès des organismes de prestation sociale. Le seuil de bas revenus correspond au taux de pauvreté par unité de consommation (cf. § 2-17) déterminé par l'Insee soit 1 102 € par mois et par unité de consommation en 2019.

5.19 Une diminution de la part des allocataires à bas revenus



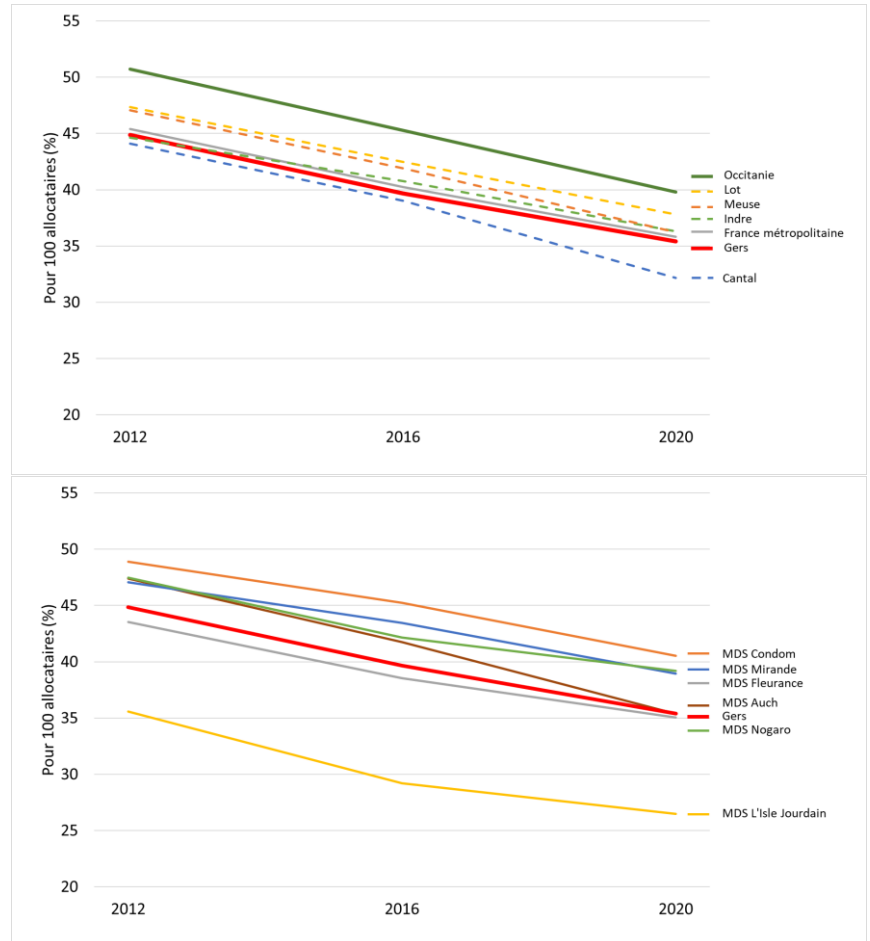
CONSTATS-ENJEUX

La part des allocataires à bas revenus diminue dans le Gers de la même manière qu'au niveau national. Cette baisse est retrouvée dans tous les territoires gersois de manière plus ou moins marquée.

Entre 2012 et 2020, la part des allocataires de la CAF ou la MSA dont l'ensemble des revenus, en prenant en compte la composition du ménage, ne dépasse pas le seuil de pauvreté est passée de 44,9 % à 35,4 % soit une baisse de 9,5 points. Cette baisse est moins marquée qu'au niveau de l'Occitanie (-10,9 points) et similaire à celle de la France métropolitaine (-9,6 points). La baisse observée dans le Gers est supérieure à celle observée dans l'Indre (-8,3 points), similaire à celle du Lot (-9,6 points) et moins marquée que dans la Meuse (-10,8 points) ou le Cantal (-11,9 points).

Au sein du département du Gers, cette baisse est observée dans tous les territoires de MDS : c'est dans celui de Mirande qu'elle a été la moins forte (-8,1 points) et dans celui d'Auch qu'elle l'a été le plus (-12,0 points).

Figure 104 : Évolution de la part des allocataires à bas revenus de la CAF ou la MSA depuis 2012



Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

La part des prestations sociales versées en espèces par la CAF ou la MSA dans les revenus est déterminée à partir des déclarations de revenus effectuées par les allocataires auprès des organismes de prestation sociale. Les parts présentées ici sont calculées sur les seuls allocataires dont les revenus sont connus.

5.20 Un taux modéré d'allocataires du RSA socle



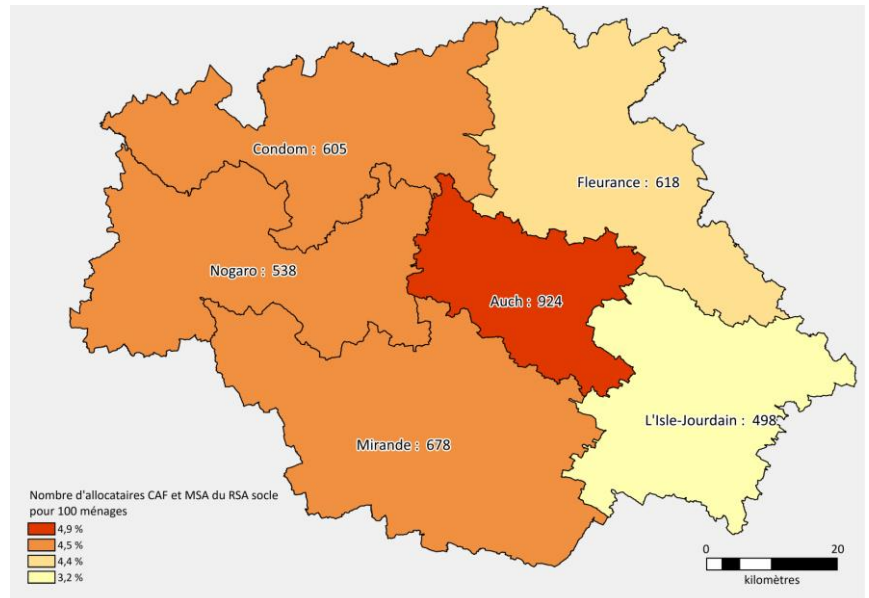
CONSTATS-ENJEUX

Le taux d'allocataires du RSA socle dans le Gers est inférieur aux valeurs régionale et nationale. Il varie de manière limitée entre les territoires au sein du département.

Près de 4 900 personnes résidant dans le Gers perçoivent le RSA socle, versé aussi bien par la CAF que par la MSA. Ainsi, 4,3 % des ménages gersois sont allocataires du RSA socle. Ce taux de ménages allocataires du RSA socle est nettement plus faible qu'en Occitanie et, dans une moindre mesure, en France métropolitaine. Le taux d'allocataires du RSA socle dans le Gers est supérieur à ce qui est observé dans le Cantal mais inférieur aux valeurs retrouvées dans les trois autres départements de comparaison.

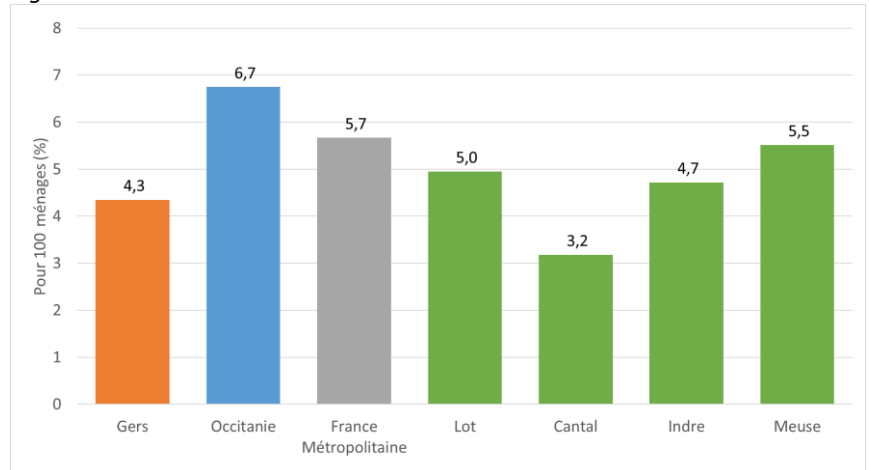
C'est dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain que le taux de ménages allocataires du RSA socle est le plus faible (3,2 %) et dans celui d'Auch qu'il est le plus élevé (4,9 %). Ainsi, dans aucun territoire gersois, on n'observe de taux d'allocataires du RSA supérieurs aux valeurs régionale ou nationale.

Carte 64 : Allocataires du RSA socle de la CAF ou de la MSA en 2020



Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 105 : Allocataires du RSA socle de la CAF ou de la MSA en 2020



Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 79 : Nombre d'allocataires du RSA socle de la CAF ou de la MSA et part parmi les ménages en 2020

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	3 861	184 229	1 643 180	4 161	2 188	4 987	4 588
Part (%)	4,3	6,7	5,7	5,0	3,2	4,7	5,5

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	3 861	924	605	618	498	678	538
Part (%)	4,3	4,9	4,5	4,4	3,2	4,5	4,5

Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le revenu de solidarité active (RSA) assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer. Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes d'au moins 25 ans et aux jeunes actifs de 18 à 24 ans s'ils sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle. Le RSA socle est versé aux personnes sans activité professionnelle.

5.21 Des allocataires du RSA socle en augmentation



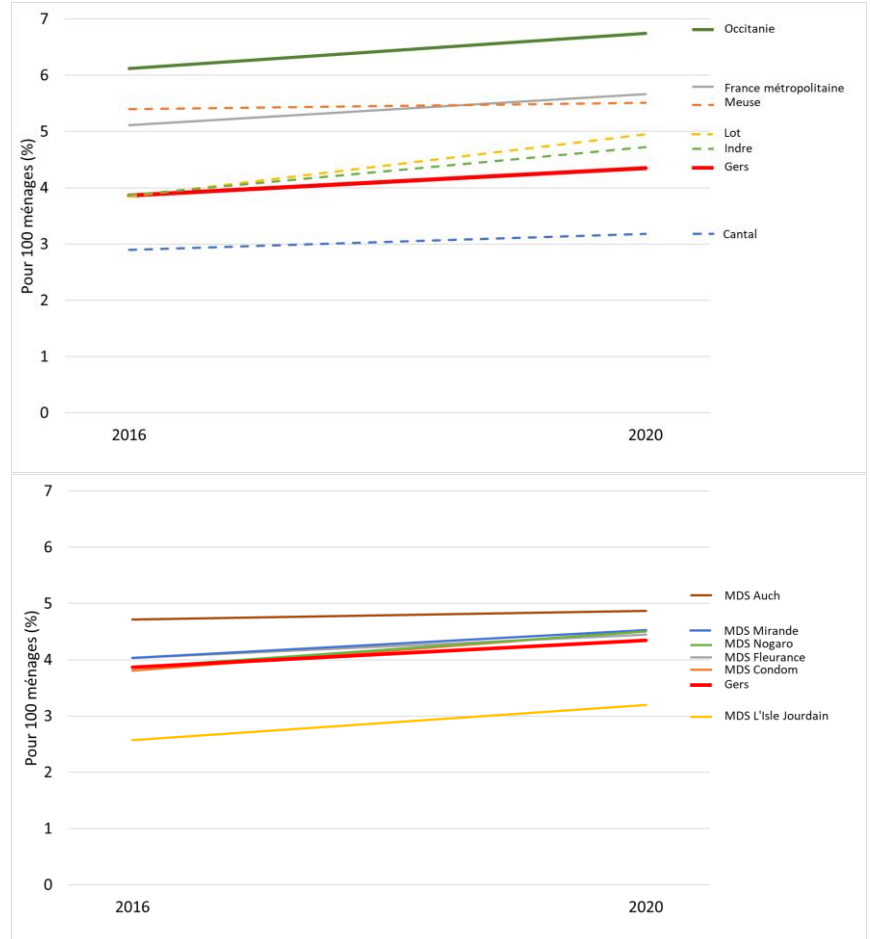
CONSTATS-ENJEUX

La part des ménages allocataires du RSA socle progresse dans le Gers comme dans la région ou en France métropolitaine. Cette hausse est plus ou moins importante selon les territoires.

Entre 2016 et 2020, la part des ménages percevant le RSA socle de la CAF ou de la MSA est passée de 3,9 % à 4,3 % soit une hausse de 0,5 points, légèrement inférieure à ce qui était observé au niveau de l'Occitanie ou de la France métropolitaine (+0,6 point). Elle a été moindre dans la Meuse (+0,1 point) ou le Cantal (+0,3 point) mais plus élevée dans l'Indre (+0,3 point) ou le Lot (+1,1 point).

Au sein du département du Gers, une augmentation du taux de ménages allocataires du RSA socle est observée dans tous les territoires : de +0,2 point dans celui d'Auch à +0,7 point dans celui de Condom.

Figure 106 : Évolution du taux de ménages allocataires du RSA socle à la CAF ou la MSA depuis 2016



Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le revenu de solidarité active (RSA) assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer. Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes d'au moins 25 ans et aux jeunes actifs de 18 à 24 ans s'ils sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle. Le RSA socle est versé aux personnes sans activité professionnelle.

5.22 Une majorité des bénéficiaires du RSA relèvent d'un accompagnement social



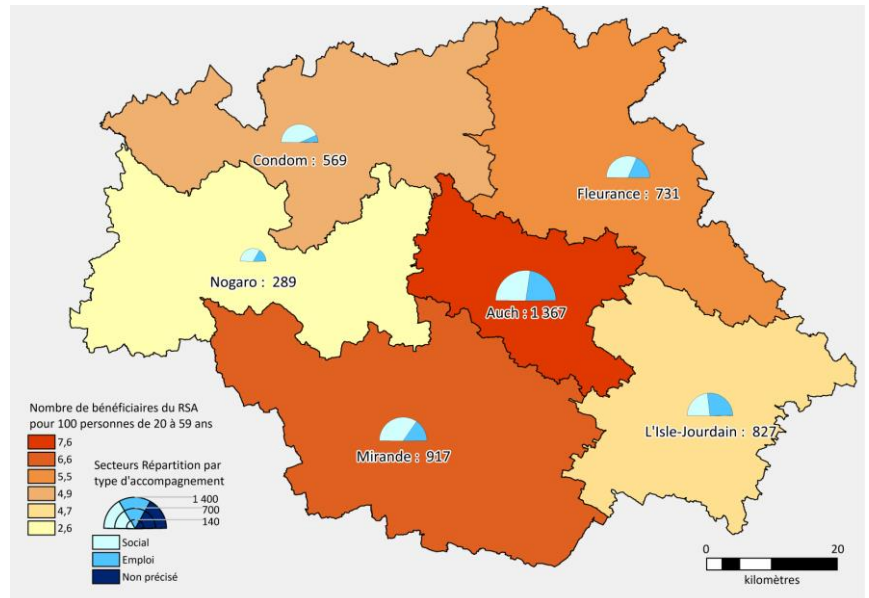
CONSTATS-ENJEUX

Les deux tiers des accompagnements sont de type social mais avec de fortes variations entre les territoires du département.

Parmi les 4 700 bénéficiaires du RSA recensés par le conseil départemental fin 2021, près des deux tiers (65,3 %) relevaient d'un accompagnement social afin de résoudre, en premier lieu, les difficultés sociales pouvant être un obstacle à un accès à l'emploi. Les autres bénéficiaires relevaient d'un accompagnement vers l'emploi, majoritairement assuré par Pôle-Emploi.

Au niveau des territoires de MDS, la part respective entre accompagnement social et accompagnement emploi varie fortement : l'accompagnement emploi est ainsi majoritaire dans celui de L'Isle-Jourdain (53,2 % des accompagnements). Il est minoritaire dans tous les autres territoires mais sa part reste relativement importante (45,0 %) dans celui d'Auch. Dans le territoire de la MDS de Fleurance, il est dans la moyenne départementale (36,7 %) alors qu'il est beaucoup moins important dans les autres territoires : 32,9 % dans celui de Nogaro, 30,3 % dans celui de Mirande et 12,7 % dans celui de Condom.

Carte 65 : Allocataires du RSA soumis à droits et devoirs en 2021



Source : CD23 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

Tableau 80 : Nombre d'allocataires du RSA soumis à droits et devoirs en 2021

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre total	4 700	1 367	569	731	827	917	289
Dont social	2 928	752	496	463	385	638	194
Dont emploi	1 768	615	72	268	440	278	95
Dont non précisé	4	0	1	0	2	1	0

Source : Cnaf & CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le bénéficiaire du RSA a certaines obligations d'insertion dès lors qu'il est sans emploi ou lorsqu'en moyenne, ses revenus d'activité professionnelle sont inférieurs à 500 euros par mois. Sa situation est examinée par les services du Département, qui déterminent l'accompagnement le plus adapté pour faciliter son accès à l'emploi ou consolider ses capacités professionnelles :

- orientation sociale : il s'agit en premier lieu de résoudre les difficultés sociales de la personne, qui posent des problèmes pour rechercher un emploi ;
- orientation professionnelle ou emploi : l'objectif est de rechercher un emploi, l'accompagnement est en principe confié à Pôle emploi, même si la loi prévoit que le Conseil départemental peut choisir de faire appel à un autre organisme.

6/ LOGEMENT

LES FAITS MARQUANTS	155
6.1 Une offre en logement social relativement limitée	157
6.2 Une part réduite de résidences secondaires.....	158
6.3 Un nombre de logement en croissance	160
6.4 Plus des deux tiers des ménages sont propriétaires de leur résidence principale	161
6.5 Une part de ménages propriétaires de leur résidence principale en légère progression.....	163
6.6 Les trois quart des résidences principales ont plus de 30 ans	164
6.7 Une part limitée des ménages perçoit des allocations logement.....	165
6.8 Un léger recul de la part des ménages percevant une allocation logement.....	166
6.9 Le FSL bénéficie à près de 2 380 ménages	167

LES FAITS MARQUANTS

Des logements sociaux en proportion réduite

- Proportionnellement deux à trois fois nombreux qu'au niveau régional ou national
- Principalement présents dans le territoire de la MDS d'Auch
- Et nettement moins dans les autres territoires

Une part réduite de résidences secondaires

- Un nombre total de logements en nette croissance
- La très grande majorité des logements sont des résidences principales
- Les résidences secondaires sont en nombre limité pour la région
- Et la part des logements vacants est un peu supérieure aux valeurs régionale ou nationale
- Avec des variations importantes au sein du département

Des ménages majoritairement propriétaires de leur résidence principale

- Avec une part limitée de locataires du parc social
- Et des variations nettes au sein du département

Peu de ménages bénéficient des allocations logements

- Une part nettement moindre qu'au niveau régional ou national
- Et en léger recul dans le temps

6.1 Une offre en logement social relativement limitée

CONSTATS-ENJEUX

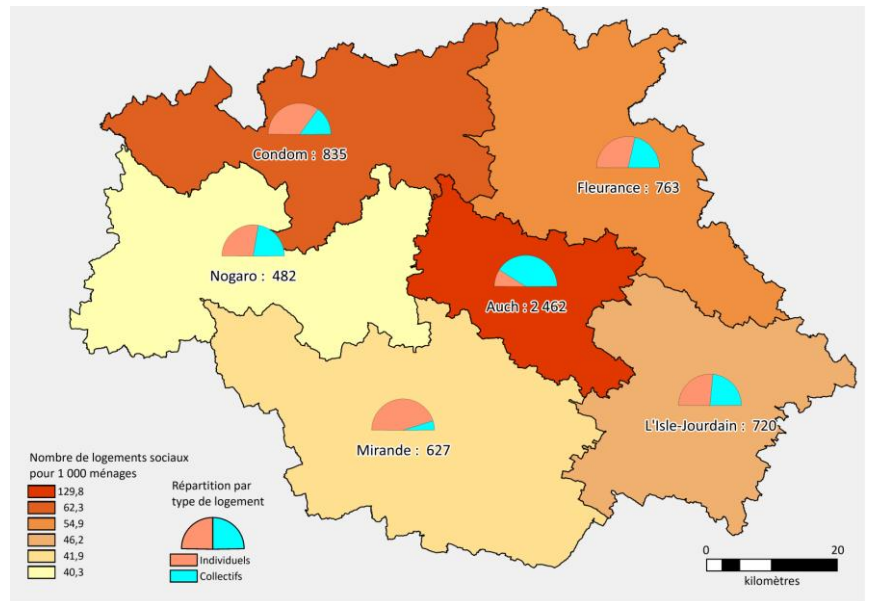
Le parc social locatif gersois est relativement réduit au regard du nombre de ménages. La part des logements individuels y est importante.

En 2021, on dénombrait près de 5 900 logements sociaux dans le département du Gers soit 66,3 logements sociaux pour 1 000 ménages. Au niveau régional, cette proportion est 1,7 fois plus élevée (114,6) et au niveau national, 2,7 fois (176,9). La valeur gersoise pour cet indicateur est à peine supérieure à celle du Lot et nettement plus faible que dans les trois autres départements de comparaison ou les valeurs sont comprises entre 91 logements sociaux pour 1 000 ménages dans le Cantal et 166 dans l’Indre.

Au sein du département, le territoire de la MDS d’Auch se distingue avec 129,8 logements sociaux pour 1 000 ménages, valeur supérieure à ce qui est observé sur l’ensemble de l’Occitanie. Dans les cinq autres territoires, les valeurs varient entre 40,3 dans celui de Nogaro et 62,3 dans celui de Condom.

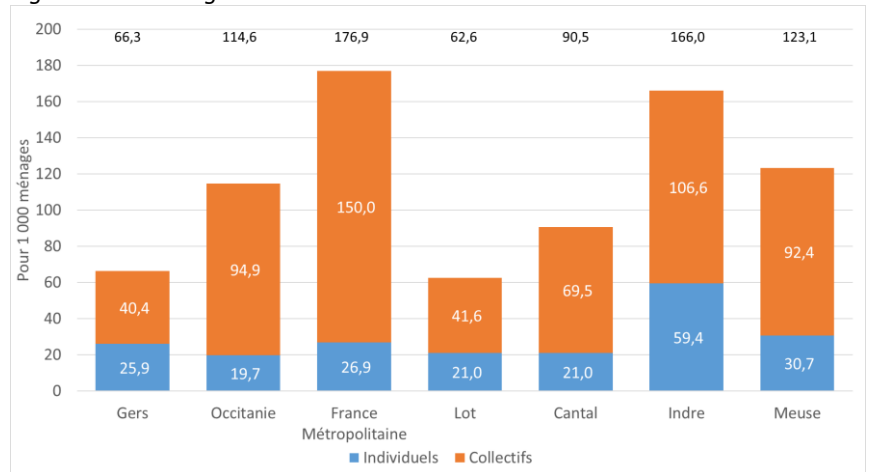
La caractéristique du parc social locatif gersois est la part élevée de logements individuels : ils représentent 39 % du parc social, valeur la plus élevée de l’ensemble des territoires étudiés. La part des logements individuels dans le parc social est de 17 % en région et de 15 % au niveau national ; elle est comprise entre 23 % dans le Cantal et 34 % dans le Lot. Au sein du département, les logements individuels sont majoritaires dans tous les territoires de MDS sauf celui d’Auch.

Carte 66 : Les logements sociaux en 2021



Source : SDES - RPLS 2021 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 107 : Les logements sociaux en 2021



Source : SDES - RPLS 2021 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 81 : Nombre de logements sociaux et taux pour 1 000 ménages en 2021

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	5 889	313 047	5 129 898	5 262	6 231	17 539	10 246
Taux pour 1 000 ménages	66,3	114,6	176,9	62,6	90,5	166,0	123,1

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	5 889	2 462	835	763	720	627	482
Taux pour 1 000 ménages	66,3	129,8	62,3	54,9	46,2	41,9	40,3

Source : SDES - RPLS 2021 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Un logement social est un logement destiné, à la suite d'une initiative publique ou privée, à des personnes à revenus modestes qui auraient des difficultés à se loger sur le marché privé. Le répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux recense ces logements.

6.2 Une part réduite de résidences secondaires



CONSTATS-ENJEUX

Alors que la part des résidences secondaires reste relativement limitée dans le département, la part des logements inoccupés est plus importante.

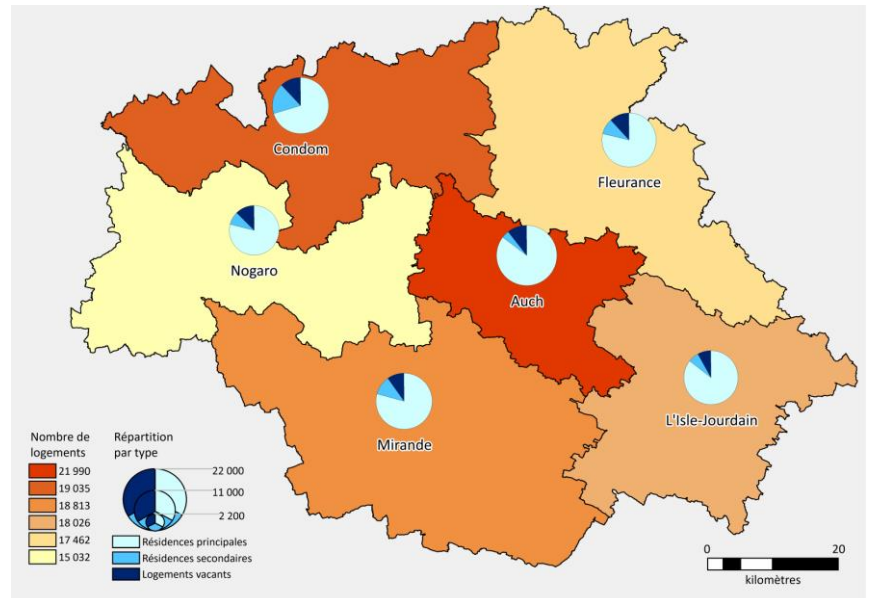
En 2017, le Gers comptait près de 110 400 logements. La très grande majorité d'entre eux, 79,8 % sont des résidences principales.

Les résidences secondaires forment 9,5 % de l'ensemble des logements dans le Gers. Cette proportion est nettement plus faible qu'en Occitanie (15,7 %) mais très proche de la valeur en France métropolitaine (9,8 %). Elle est aussi voisine de la valeur observée dans l'Indre, plus du double de la valeur de la Meuse mais inférieure aux valeurs dans le Lot et le Cantal où les résidences secondaires représentent un cinquième des logements.

Près de 11 % des logements sont inoccupés, vacants. Cette proportion est un peu supérieure à ce qui est observé sur l'ensemble de l'Occitanie ou de la France métropolitaine. Elle est identique dans le Lot et plus élevée dans chacun des trois départements de comparaison.

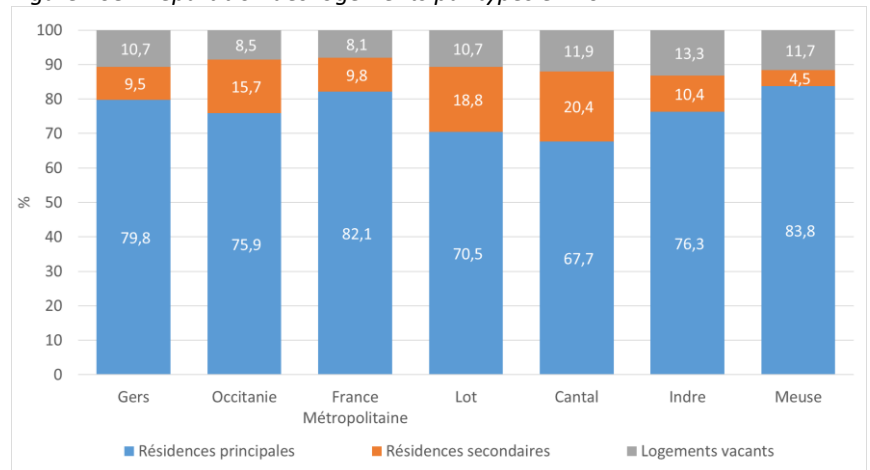
Au sein du département, la part des résidences secondaires atteint 17,8 % des logements sur le territoire de la MDS de Condom et n'est que de 4,8 % dans celui d'Auch. La part des logements vacants varie entre 8,0 % des logements dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain et 12,5 % dans celui de Nogaro

Carte 67 : Les logements par types en 2017



Source : Insee RP 2017 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 108 : Répartition des logements par types en 2017



Source : Insee RP 2017 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 82 : Nombre de logements et répartition par type d'occupation en 2017

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre total de logements	110 358	3 553 026	34 980 732	118 075	101 363	138 634	99 736
Résidences principales (nb)	88 060	2 695 138	28 734 433	83 249	68 632	105 772	83 575
Résidences principales (%)	79,8	75,9	82,1	70,5	67,7	76,3	83,8
Résidences secondaires (nb)	10 481	556 126	3 419 926	22 155	20 628	14 476	4 532
Résidences secondaires (%)	9,5	15,7	9,8	18,8	20,4	10,4	4,5
Logements vacants (nb)	11 817	301 762	2 826 372	12 672	12 103	18 386	11 630
Logements vacants (%)	10,7	8,5	8,1	10,7	11,9	13,3	11,7

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre total de logements	110 358	21 990	19 035	17 462	18 026	18 813	15 032
Résidences principales (nb)	88 060	18 757	13 378	13 748	15 421	14 892	11 864
Résidences principales (%)	79,8	85,3	70,3	78,7	85,5	79,2	78,9
Résidences secondaires (nb)	10 481	909	3 391	1 665	1 164	2 068	1 285
Résidences secondaires (%)	9,5	4,1	17,8	9,5	6,5	11,0	8,5
Logements vacants (nb)	11 817	2 323	2 266	2 049	1 441	1 853	1 883
Logements vacants (%)	10,7	10,6	11,9	11,7	8,0	9,9	12,5

Source : Insee RP 2017 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le nombre de logements est issu des recensements de population réalisés par l'Insee. Les différentes catégories sont :

- les résidences principales : logements occupés de façon habituelle et à titre principal par le ménage ;
- les logements vacants : logements disponibles pour la vente ou la location, logements neufs achevés mais non encore occupés ;
- les logements occasionnels : logements utilisés une partie de l'année pour des raisons professionnelles ;
- les résidences secondaires : logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances.

La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir, c'est pourquoi les deux catégories sont regroupées.

Contrairement aux autres données issues du recensement qui portent sur l'année 2018, la répartition par type d'occupation n'est disponible que jusqu'en 2017.

6.3 Un nombre de logement en croissance



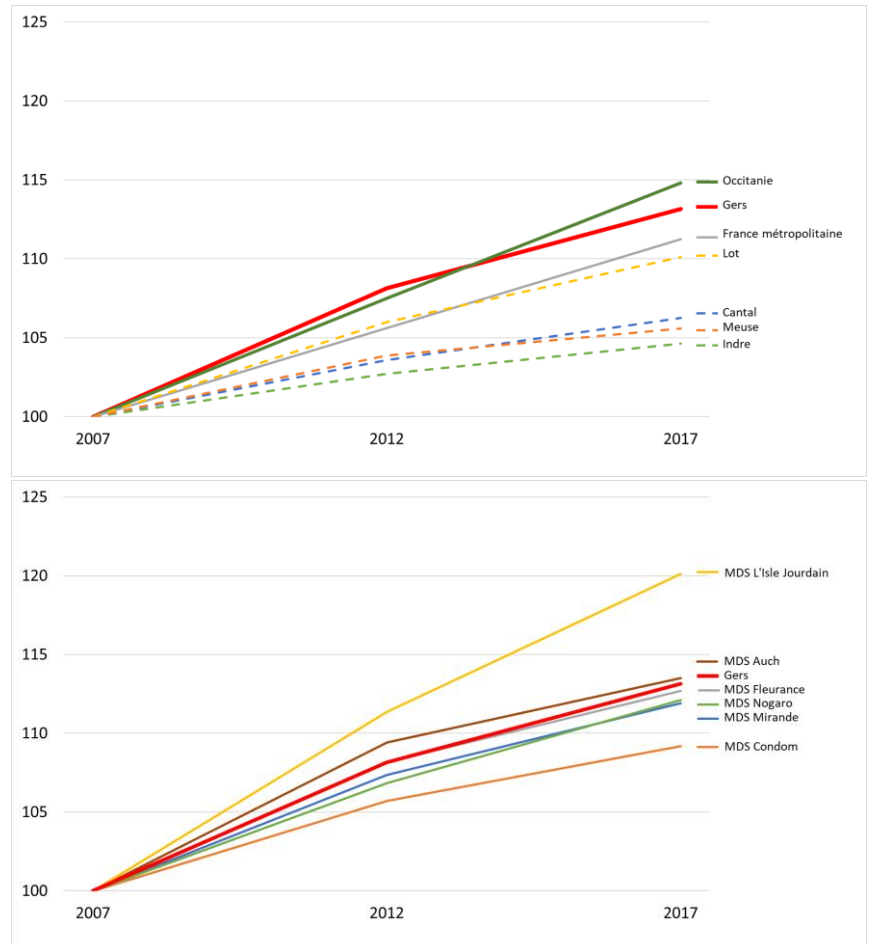
CONSTATS-ENJEUX

Le nombre de logements dans le Gers croît nettement sur les dix dernières années, plus que dans tous les autres territoires à l'exception de l'Occitanie. Au sein du département, le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain apparaît particulièrement dynamique.

Entre 2007 et 2017, le Gers a gagné plus de 12 800 logements soit une progression de 13 % du nombre total de logements. Il n'y a qu'au niveau de l'ensemble de l'Occitanie qu'on observe une progression plus forte : +15 %. Dans tous les autres territoires, elle est moindre, entre +11 % en France métropolitaine et +5 % dans l'Indre.

Au sein du département, c'est dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain, où elle atteint 20 % que la progression du nombre de logement a été la plus forte. Dans celui de la MDS d'Auch, avec +14 %, elle est légèrement supérieure à la valeur départementale et c'est dans celui de Condom que le nombre de logements à le moins progressé (+9 %)

Figure 109 : Évolution du nombre de logements depuis 2017 (base 100 : 2007)



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le nombre de logements est issu des recensements de population réalisés par l'Insee. Contrairement aux autres données issues du recensement qui portent sur l'année 2018, cette données n'est disponible que jusqu'en 2017

6.4 Plus des deux tiers des ménages sont propriétaires de leur résidence principale

CONSTATS-ENJEUX

La part des propriétaires est particulièrement importante dans le Gers mais variable entre les territoires de MDS.

En 2018, le nombre de ménages occupant un logement ordinaire est de près de 88 800 dans le Gers. La majorité des occupants de ces résidences principales en sont propriétaires : 68,9 %. Cette part de propriétaires est supérieure à ce qui est observé au niveau de l'Occitanie ou de la France métropolitaine et intermédiaire parmi les départements de comparaison.

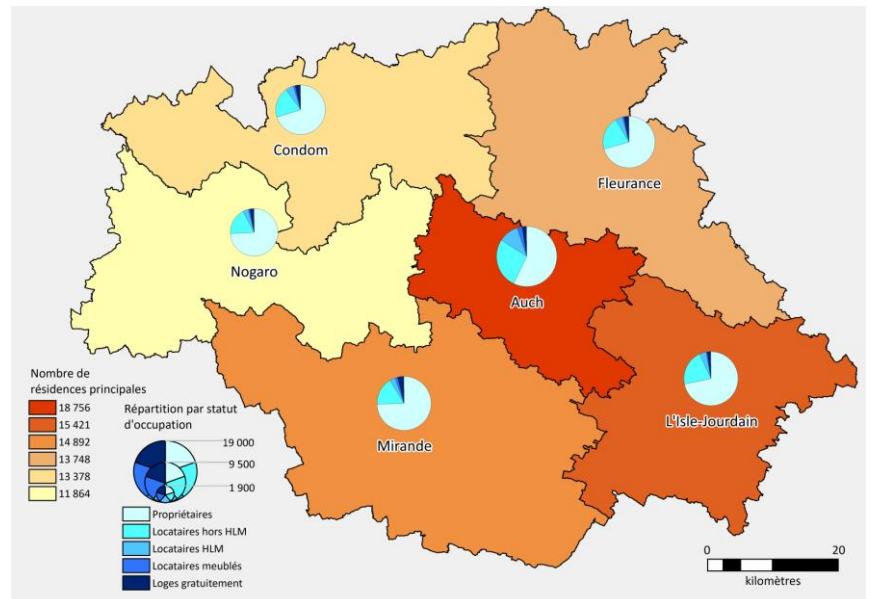
Un cinquième des ménages sont locataires de logements non meublés du parc privé (21,1 %) ce qui est moins qu'au niveau régional ou national mais plus que dans les départements de comparaison.

Pour 5,6 % des ménages, leur résidence principale est une location au sein du parc social. Cette proportion est nettement moindre que ce qui est observé en Occitanie et en France métropolitaine et également inférieur, parfois de peu, à ce qui est observé dans les départements de comparaison.

Les locations meublées et les ménages logés gratuitement rassemblent une faible part des ménages, respectivement 1,5 % et 2,9 % des résidences principales sont occupées à ce titre.

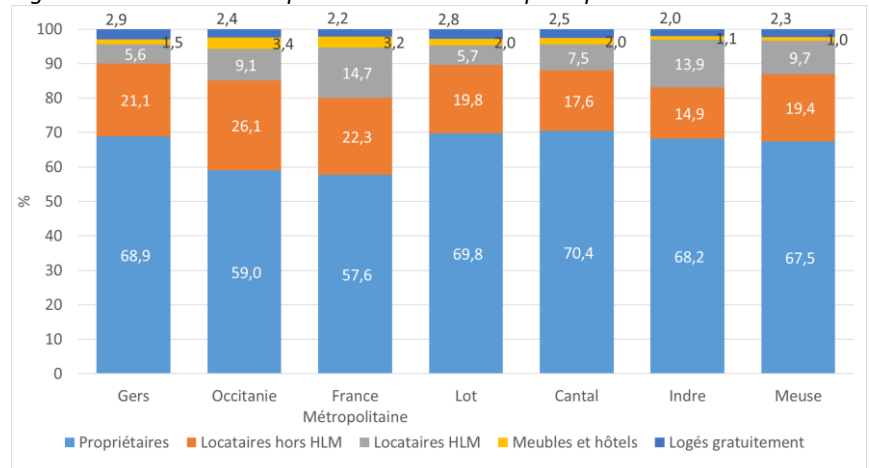
Au sein du département, on constate que la part des propriétaires est plus réduite dans le territoire de la MDS d'Auch et maximale dans celui de Mirande. En corollaire, la part des locataires est plus élevée dans celui d'Auch et minimal à Mirande. Les locataires HLM dans le territoire de la MDS d'Auch sont, proportionnellement, deux fois plus nombreux *a minima* que dans chacun des autres territoires de MDS gersois.

Carte 68 : Statut d'occupation des résidences principales en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

Figure 110 : Statut d'occupation des résidences principales en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

Tableau 83 : Nombre de ménages et répartition par statut d'occupation de leur logement en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre total de ménages	88 771	2 731 058	28 999 669	84 061	68 834	105 675	83 214
Propriétaires (%)	68,9	59,0	57,6	69,8	70,4	68,2	67,5
Locataires vides hors HLM (%)	21,1	26,1	22,3	19,8	17,6	14,9	19,4
Locataires HLM (%)	5,6	9,1	14,7	5,7	7,5	13,9	9,7
Locataires meublés (%)	1,5	3,4	3,2	2,0	2,0	1,1	1,0
Logés gratuitement (%)	2,9	2,4	2,2	2,8	2,5	2,0	2,3

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre total de logements	88 771	18 757	13 378	13 748	15 591	14 963	11 951
Propriétaires (%)	68,9	57,0	69,9	70,5	71,7	74,4	74,0
Locataires vides hors HLM (%)	21,1	27,0	20,0	21,0	21,5	16,8	18,3
Locataires HLM (%)	5,6	10,8	5,4	4,4	4,0	3,4	3,7
Locataires meublés (%)	1,5	2,7	1,2	1,1	0,7	1,6	1,1
Logés gratuitement (%)	2,9	2,4	3,5	3,1	2,1	3,8	2,9

Source : Insee RP 2017 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les chiffres ne concernent ici que les résidences principales. Le statut d'occupation des résidences principales est issu des recensements de population réalisés par l'Insee.

6.5 Une part de ménages propriétaires de leur résidence principale en légère progression

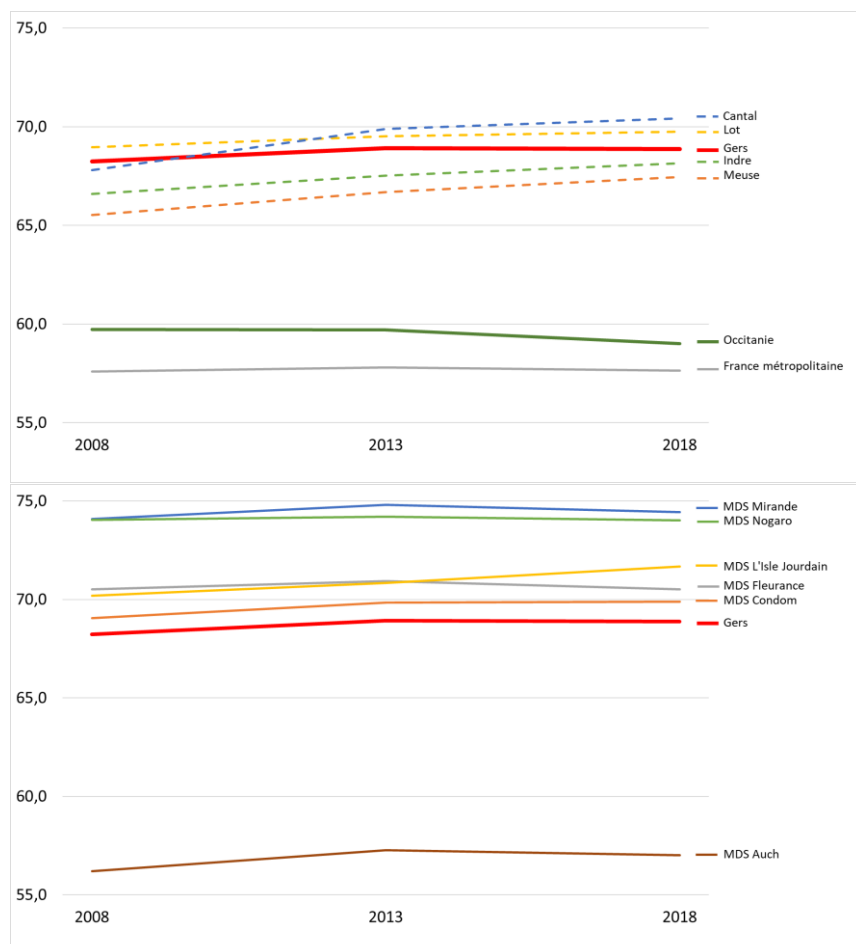
CONSTATS-ENJEUX

La part des propriétaires de leur résidence principale dans le Gers progresse moins que dans les autres départements étudiés. Au sein du département, elle progresse de manière différenciée.

La part des propriétaires de leur résidence principale a faiblement progressé au cours des dix dernières années : elle est passée de 68,2 % à 68,9 % en Occitanie soit une progression de 0,6 point. Dans le même temps, la part des propriétaires de leur résidence principale diminuait en Occitanie de -0,7 point et était quasiment stable au niveau de la France métropolitaine (+0,1 point). En revanche, dans chacun des départements de comparaison, on observait une progression plus nette de cette part de propriétaires : entre +1,6 point dans l'Indre et +2,6 points dans le Cantal.

Au sein du département, la part des propriétaires est stable dans deux territoires de MDS : Fleurance et Nogaro et elle progresse dans tous les autres territoires, entre +0,4 points dans celui de Mirande et +1,5 point dans celui de L'Isle-Jourdain.

Figure 111 : Évolution de la part de propriétaires de leur résidence principale depuis 2008



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les chiffres ne concernent ici que les résidences principales. Le statut d'occupation des résidences principales est issu des recensements de population réalisés par l'Insee.

6.6 Les trois quart des résidences principales ont plus de 30 ans



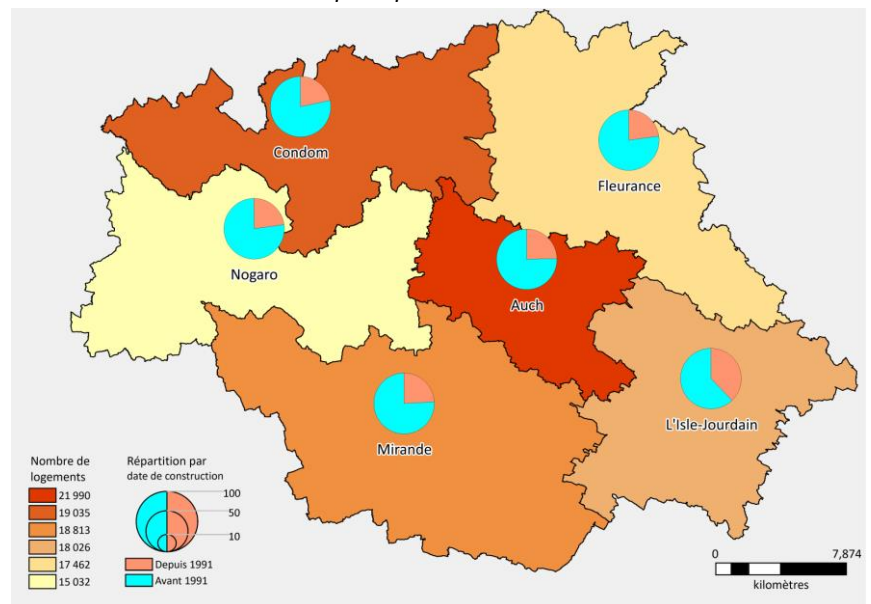
CONSTATS-ENJEUX

Hormis dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain, plus des trois quart des résidences principales datent d'avant 1991.

Dans le Gers, les trois quart (74,3 %) des résidences principales ont été construites avant 1991. Cette part est un peu supérieure à ce qui est observé sur l'ensemble de l'Occitanie mais similaire à la France métropolitaine. Si elle est un peu plus importante dans le Gers que dans le Lot, elle est inférieure à ce qui est observé dans les trois autres départements de comparaison.

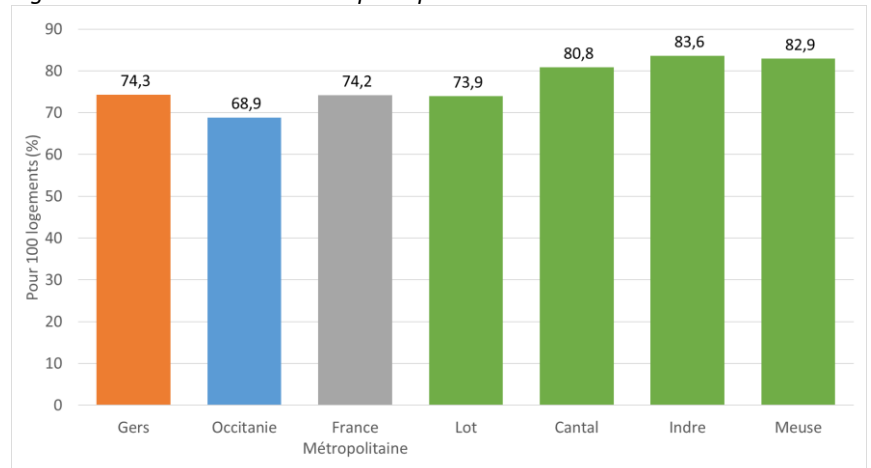
Au sein du département, les variations peuvent être assez nettes : dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain, seules 62,2 % des résidences principales datent d'avant 1991 alors que cette proportion est supérieure à 75 % dans chacun des autres territoires et atteint 78,2 % dans celui de Condom.

Carte 69 : Part des résidences principales construites avant 1991 en 2018



Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 112 : Part des résidences principales construites avant 1991 en 2018



Source : SDES - RPLS 2021 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 84 : Nombre de résidences principales construites avant 1991 et part pour 100 résidences principales en 2018

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	80 981	2 414 739	25 670 659	86 141	81 024	115 023	81 983
Taux pour 1 000 ménages	74,3	68,9	74,2	73,9	80,8	83,6	82,9

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	80 981	16 436	14 780	13 383	10 873	14 068	11 440
Taux pour 1 000 ménages	74,3	75,3	78,2	77,0	62,2	75,7	77,1

Source : Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'ancienneté du bâti est appréciée à partir de la période de construction de la résidence principale collectée lors du recensement de population.

6.7 Une part limitée des ménages perçoit des allocations logement



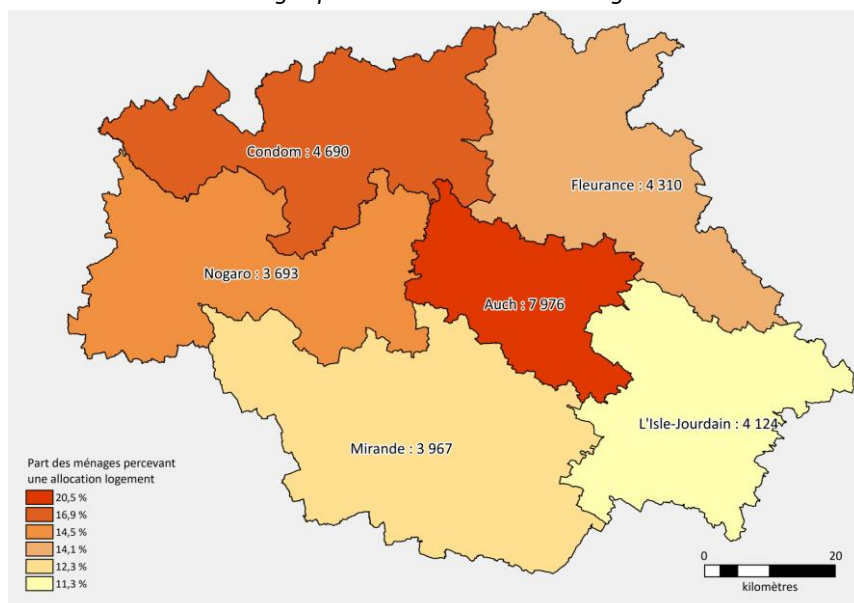
CONSTATS-ENJEUX

Si le taux d'allocataires logement dans le Gers est plutôt réduit, il varie fortement entre territoires au sein du département.

Près de 28 800 ménages gersois perçoivent une allocation logement fin 2020. Cela représente 15,0 % de l'ensemble des ménages du département. Ce taux d'allocataires logement est nettement inférieur à la valeur en Occitanie où il atteint 22,4 %. La différence avec le taux en France métropolitaine est un peu plus réduite, 19,6 %. Le taux d'allocataires logements dans le Gers dépasse, de peu, les valeurs observées dans le Cantal et le Lot mais est inférieur aux valeurs dans l'Indre ou la Meuse.

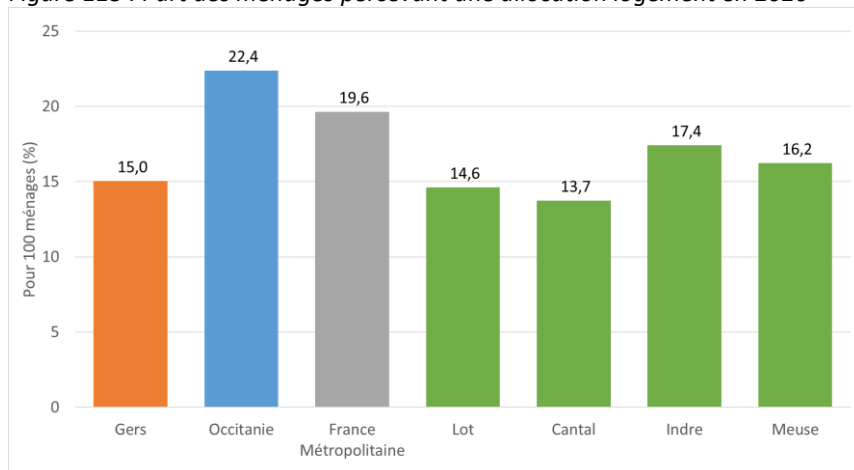
Entre territoires de MDS, le taux d'allocataires logement varie presque du simple au double : il est de 11,3 % dans celui de L'Isle-Jourdain et atteint 20,5 % dans celui d'Auch, seul territoire où le taux d'allocataires dépasse la valeur en France métropolitaine (mais pas la valeur en Occitanie).

Carte 70 : Part des ménages percevant une allocation logement en 2020



Source : Cnaf et CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 113 : Part des ménages percevant une allocation logement en 2020



Source : Cnaf et CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 85 : Nombre de ménages percevant une allocation logement et part pour 100 ménages en 2020

	Gers	Occitanie	France métropol.	Lot	Cantal	Indre	Meuse
Nombre	28 760	1 317 194	12 736 172	25 416	19 889	38 407	30 070
Taux pour 1 000 ménages	15,0	22,4	19,6	14,6	13,7	17,4	16,2

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre	28 760	7 976	4 690	4 310	4 124	3 967	3 693
Taux pour 1 000 ménages	15,0	20,5	16,9	14,1	11,3	12,3	14,5

Source : Cnaf et CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Une allocation logement peut être versée, sous certaines conditions, à toute personne qui loue ou qui achète un logement. Il existe 3 types d'allocations : l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement familiale (ALF) et l'allocation de logement sociale (ALS).

6.8 Un léger recul de la part des ménages percevant une allocation logement



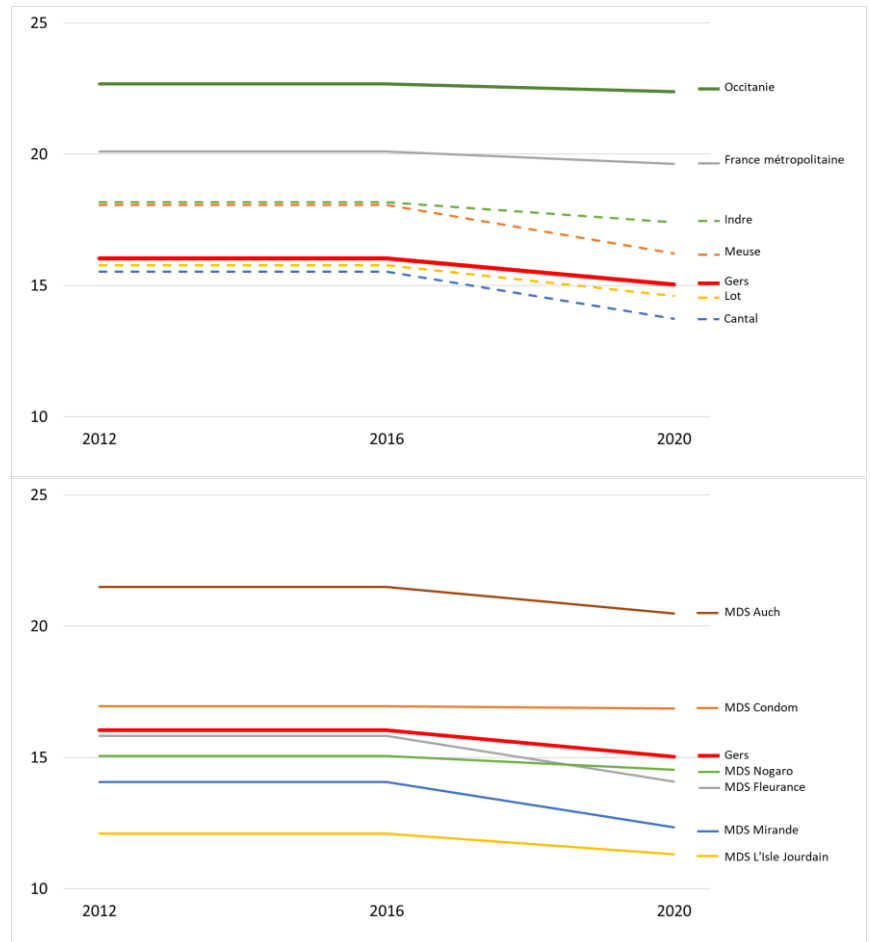
CONSTATS-ENJEUX

On observe une diminution limitée de la part des ménages percevant une allocation logement. Cette évolution est assez variable entre territoires de MDS.

La part des ménages percevant une des trois allocations logement est passée de 16,0 % à 15,0 %, soit une diminution de 1,0 point, entre 2012 et 2020. Cette baisse est plus forte que celle observée en Occitanie (-0,3 point) ou en France métropolitaine (-0,5 point). Si elle est inférieure à celle observée dans l'Indre (-0,8 point), elle est moins marquée que dans les trois autres départements de comparaison : entre -1,2 point dans le Lot et -1,8 point dans le Cantal et la Meuse.

Une baisse plus ou moins marquée est observée dans chacun des territoires de MDS : très faible dans celui de Condom (-0,1 point), un peu plus marquée dans ceux de Nogaro (-0,5 point) ou L'Isle-Jourdain (-0,8 point), du même ordre qu'au niveau départemental dans celui d'Auch (-1,0 point), plus forte dans les territoires des MDS de Fleurance et Mirande (-1,7 point).

Figure 114 : Évolution de la part des ménages percevant des allocations logement depuis 2008



Source : Cnaf et CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Une allocation logement peut être versée, sous certaines conditions, à toute personne qui loue ou qui achète un logement. Il existe 3 types d'allocations : l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement familiale (ALF) et l'allocation de logement sociale (ALS).

6.9 Le FSL bénéficie à près de 2 380 ménages



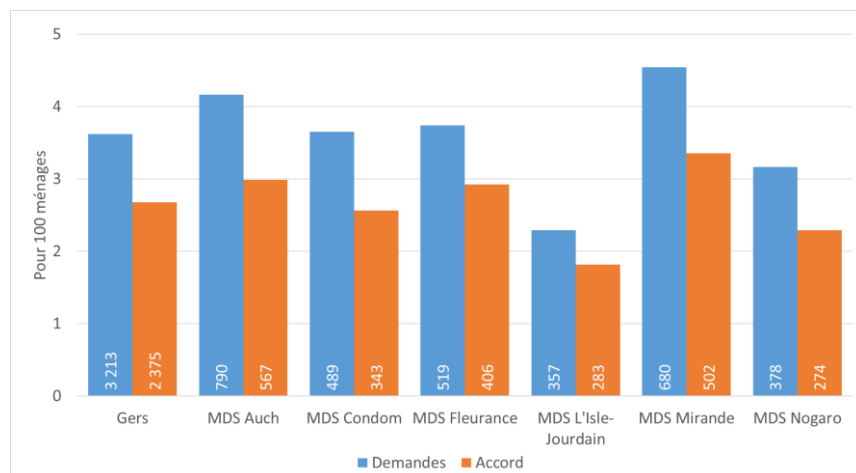
CONSTATS-ENJEUX

Un taux de bénéficiaires du FSL et une répartition par type d'aide qui varie d'un territoire gersois à l'autre.

En 2020, près de 2 380 ménages ont bénéficié d'une aide octroyée par le fonds de solidarité pour le logement. Au niveau départemental, cela représente 2,7 % des ménages gersois. Cette proportion peut varier selon les territoires de MDS dans le département : de 1,8 % dans celui de L'Isle-Jourdain à 3,4 % dans celui de Mirande.

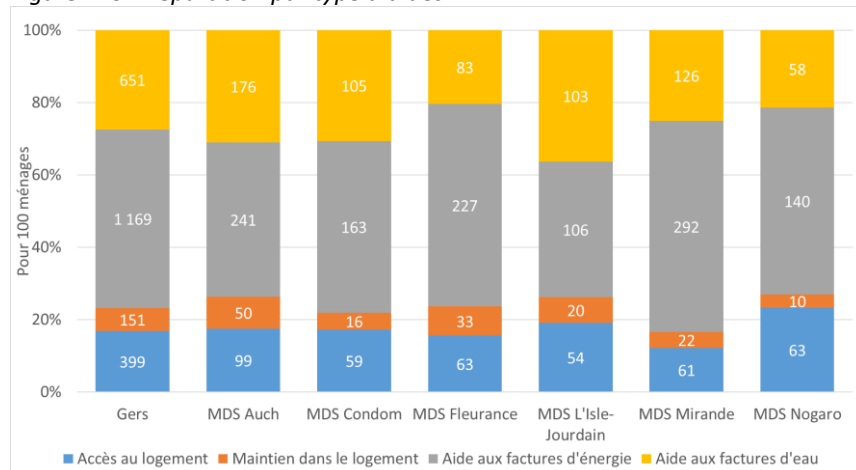
Dans près de la moitié des cas (49 %), ces aides concernent le règlement des factures d'énergie et dans plus d'un quart des cas (27 %), les factures d'eau. L'accès au logement représente 17 % des aides allouées et le maintien dans le logement 6 %. Des variations assez nettes de cette répartition peuvent être observées au sein du département : ainsi l'aide aux factures d'énergie varie entre 37 % des aides accordées dans le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain et 56 % dans celui de Fleurance. L'aide aux factures d'eau entre 21 % dans celui de Nogaro et 36 % dans celui de L'Isle-Jourdain, l'accès au logement entre 12 % dans celui de Mirande et 23 % dans celui de Nogaro et le maintien dans le logement entre 4 % dans ceux de Mirande et Nogaro et 9 % dans celui d'Auch.

Carte 71 : Demandes d'aide au FSL et aides accordées en 2020



Source : CD32 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 115 : Répartition par type d'aides



Source : CD32 2020 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 86 : Nombre de ménages percevant une aide du FSL, taux pour 100 ménages et répartition par type d'aides en 2020

	Gers	MDS Auch	MDS Condom	MDS Fleurance	MDS L'Isle-Jourdain	MDS Mirande	MDS Nogaro
Nombre d'aides accordées	2 375	567	343	406	283	502	274
Taux pour 100 ménages	2,7	3,0	2,6	2,9	1,8	3,4	2,3
Accès au logement	399	99	59	63	54	61	63
Maintien dans le logement	151	50	16	33	20	22	10
Aides au factures d'énergie	1 169	241	163	227	106	292	140
Aides au factures d'eau	651	176	105	83	103	126	58

Source : Cnaf et CCMSA Décembre 2020 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le fonds de solidarité pour le logement (FSL) accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour assurer les dépenses de leur logement (factures, loyers...). Il existe un FSL dans chaque département. Les aides du FSL peuvent notamment permettre de financer les dépenses liées à l'entrée dans un logement (dépôt de garantie, premier loyer, assurance du logement, frais de déménagement), les dettes de loyers charges comprises, et les factures d'énergies (électricité, gaz), d'eau et de téléphone.

7/ CONSTATS COMMUNS AUX DIFFÉRENTS TERRITOIRES

7.1	Données générales	171
7.2	Migration	171
7.3	Mobilité	172
7.4	Santé	172
7.5	Enfance et famille	173
7.6	Personnes âgées	174
7.7	Personnes handicapées	175
7.8	Insertion	175
7.9	Logement	176

► Constats communs aux différents territoires

Éléments apportés par les participants aux concertations territoriales

Des concertations ont été mises en place au niveau du territoire de chacune des Maisons départementales de la solidarité (MDS) du département du Gers. Ces concertations avaient pour objectif de :

- **conduire un diagnostic partagé** portant sur l'état actuel des situations diverses que connaissent les personnes en situation de vulnérabilité dans le Gers, ainsi qu'une vision partageable des évolutions observées et de celles qui se profilent dans le futur à 10 ans ;
- **mener une réflexion cohérente**, s'appuyant sur la définition et la problématisation des thématiques permettant de circonscrire des champs de réflexion tout en les reliant les uns aux autres ;
- **promouvoir une démarche participative**, permettant à chaque participant d'apporter sa pierre à l'édifice de propositions pertinentes et concrètes, dans le temps imparti à la phase de concertation.

Des groupes de 15-20 personnes ont ainsi été constitués dans chaque territoire à partir de personnes représentant les principales catégories d'acteurs impliqués. Ils ont été réunis au printemps 2022 à raison de deux séances d'une demi-journée par groupe à deux semaines d'intervalle.

Les éléments collectés lors de ces réunions viennent compléter l'état des lieux établi à partir de l'analyse des indicateurs disponibles en les confrontant aux réalités de terrain et en prenant en compte les évolutions récentes que les données ne peuvent pas encore traduire.

Des éléments communs aux différents territoires sont apparus aux cours de ces réunions et sont présentés dans le présent chapitre. Des éléments plus spécifiques à chacun des territoires sont présentés dans les six chapitres suivants).

Nota Bene :

Les éléments présentés dans cette partie (et celles qui suivent pour chacun des territoires de MDS) sont ceux collectés auprès des participants lors des réunions de concertations territoriales menées au printemps 2022.

7.1 Données générales

Les territoires du département du Gers sont peu denses et plutôt très ruraux, avec en moyenne 30 habitants au km². La population se renouvelle peu, avec une faible croissance démographique, voire une décroissance dans certains territoires (Mirande et Condom).

7.2 Migration

Les territoires bénéficient d'une migration positive régulière. Le Département est assez attractif avec une part importante de la population présente sur le département depuis moins de 10 ans. Les populations arrivantes sont plutôt pauvres, avec des difficultés multiples. Les professionnels constatent que les nouveaux arrivants ont découvert le Gers en vacances, ou via la communication d'employeurs. Ils ont apprécié le cadre et viennent s'installer. Généralement, ils préparent peu leur arrivée (lieu de vie, services disponibles, ressources, formation, emploi, santé).

Ces migrations se composent pour partie d'une population des départements frontaliers et d'étrangers européens (Portugal, Espagne) travaillant dans le bâtiment. Ces derniers ne demandent généralement pas d'aide.

Il y a aussi une migration de transition, avec un public provenant plutôt d'Europe de l'Est ou du Maghreb. Ils sont plutôt très autonomes et se déplacent en famille étendue.

Le territoire plutôt très rural est confronté à de multiples contraintes de mobilité, d'accès aux services et à la santé, de maintien à domicile, de diagnostic santé ou handicap, et d'accompagnement social et médico-social. Ces contraintes sont pour partie palliées par une entraide intra-familiale et de voisinage et font peser une partie de la prise en charge sur les aidants.

Éléments apportés par les participants aux concertations territoriales

7.3 Mobilité

Le département est traversé par plusieurs lignes de bus interurbains. Leur organisation n'est pas adaptée aux besoins de la population. Les trajets et les horaires notamment ne facilitent pas l'accès à l'emploi, aux services, à la santé ou à la prévention des potentiels utilisateurs. En effet, il y a peu de passage et les lignes ne permettent pas de relier aisément une commune à l'autre, impliquant souvent l'utilisation d'un véhicule personnel.

La ville d'Auch quant à elle bénéficie d'un statut particulier. Il y est proposé en son sein tout un panel de services, ainsi qu'un réseau de transport en commun accessible à tous.

La mobilité peut être complétée par deux termes, que sont la motilité et l'accessibilité. Ce sont des notions attachées l'une à la personne, l'autre à l'organisation de l'espace urbain. La motilité désigne l'aptitude psychologique, culturelle, physique aussi à se mouvoir, c'est-à-dire à concevoir un projet de mobilité réalisable ; l'accessibilité dépend principalement des conditions matérielles à mettre en œuvre pour réaliser effectivement un déplacement, conditions qui tiennent pour l'essentiel à la disposition géographique des ressources urbaines par rapport au citoyen¹.

Motilité psychique :

Les jeunes du territoire qui ont la capacité de se projeter hors du département partent généralement faire des études dans les grandes villes et métropoles des départements limitrophes, lorsque cela leur est possible (ressources disponibles). Cependant, il y a un fort attachement aux territoires, et les population jeunes et vieillissantes ont plutôt tendance à ne pas se déplacer hors de leur territoire d'appartenance.

Motilité physique et accessibilité :

Le territoire du Gers étant majoritairement rural, les déplacements dépendent des moyens de transport disponibles, véhicule personnel et transports collectifs. Cela augmente les distances et les temps de

déplacement pour accéder aux différents services des MDS et de leurs partenaires.

Pour les jeunes, le frein principal au déplacement est l'accès (distances du service et ressources financières) au permis de conduire et à un véhicule. Les professionnels sont aussi confrontés à des problématiques de mobilité, notamment dans les emplois d'aide à domicile. Ces professionnels sont confrontés à des plages horaires de travail très larges et, généralement, les transports ne sont pas pris en charge par l'employeur. Les professionnels sont contraints d'utiliser leur véhicule personnel.

Enfin, les jeunes diplômés ayant fait leurs études hors du département ne reviennent généralement qu'en fin de carrière et s'installent pour leur retraite.

7.4 Santé

Le territoire a une densité de professionnels médicaux et paramédicaux plutôt en dessous de la moyenne régionale. Ces professionnels sont surtout concentrés à Auch, ce qui génère des situations de déserts médicaux, avec des problématiques d'accès aux soins et aux spécialistes.

Les patientèles des médecins généralistes sont saturées, et ces professionnels sont plutôt vieillissants, avec une partie d'entre eux partant à la retraite dans les 5 années à venir. Le département a initié une démarche de recrutement de médecins généralistes salariés début 2022.

Les structures médicales et paramédicales rencontrent des difficultés à recruter sur tout le département. Les principaux freins sont liés aux déplacements (temps et trajet), aux salaires bas et à de l'usure professionnelle. Le département est aussi confronté à la crise des métiers du social. Il est de plus en plus difficile de recruter des travailleurs sociaux, notamment dans le secteur de l'aide à domicile. Dans ce domaine, il existe plusieurs opérateurs mais ils sont confrontés aux mêmes contraintes de recrutement. Ces difficultés de

¹ Mobilité, motilité, accessibilité. Francis Beaucaire et Xavier Desjardins, Décembre 2014 https://www.citego.org/bdf_fiche-document-128_fr.html

► Constats communs aux différents territoires

Éléments apportés par les participants aux concertations territoriales

recrutement entraînent des contraintes fortes dans le maintien à domicile.

C'est une situation qui n'est pas propre au Gers. Ces contraintes de recrutement de personnels sont nationales, notamment dans les métiers de l'aide à domicile et, plus largement, au champ médicosocial.

Les professionnels constatent sur tout le territoire que les personnes les plus précaires sont dans des situations de renoncement aux soins, ce qui entraîne des retards de prise en charge avec des situations qui se complexifient.

L'accès aux établissements sociaux et médico-sociaux, ou à la mise en place d'un suivi à domicile peut être assez long (manque de places bien que le territoire semble surdoté, difficultés de recrutement de personnel) :

- SSIAD : Liste d'attente d'environ 2 ans
- CADA : envoi des résidents à Toulouse pour les consultations
- CMP : pas de psychiatre disponible

Il y a plusieurs maisons de santé sur le département (la première maison de santé de L'Isle-Jourdain était la première dans un département rural) mais les professionnels ne se déplacent plus vers les usagers. Le peu de professionnels médicaux spécialisés implique d'orienter les patients et usagers vers les départements limitrophes.

Il existe une convention entre le Département et l'équipe mobile psychiatrique adulte de la clinique d'Embats qui met à disposition un bureau dans chaque MDS pour les infirmiers de l'équipe. Cette organisation facilite le repérage des situations complexes en amont d'une prise en charge. Le financement est assuré par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

7.5 Enfance et famille

Les professionnels constatent une évolution de la conjugalité avec des séparations moins nettes et des besoins financiers plus présents, ainsi qu'une augmentation du nombre de signalements de violence intraconjugale et d'informations préoccupantes (IP). La

situation sanitaire a accentué ce phénomène. Ils notent aussi une augmentation des démissions de la fonction parentale (hors handicap).

Les adultes des familles monoparentales avec RSA majoré, très majoritairement des femmes, ont moins d'employabilité, sont généralement peu qualifiés, ont peu de mobilité, et trouvent peu de travail sur le territoire. Les professionnels constatent plusieurs cas de déclaration de famille en situation de monoparentalité pour bénéficier de services tel que la crèche.

Les familles monoparentales sont plutôt jeunes et cumulent les contraintes, avec des situations très diverses tel que : sans emploi, avec des maladies chroniques, usagers de drogues, violences, problèmes financiers, etc.

Les professionnels notent une baisse du nombre d'assistantes maternelles sur tout le territoire. Cette population de professionnelles est vieillissante, et les exigences techniques et réglementaires pour obtenir un agrément sont élevées. Les contraintes à l'installation sont assez importantes (habitat adapté, finance).

Les difficultés de garde sont encore plus préjudiciables pour les parents et les familles monoparentales. Ils rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi et aux services.

Sur plusieurs territoires, il y a des créations de maisons d'assistants maternels (MAM), crèches et micro-crèches (favorisant les petits effectifs).

La crise sanitaire liée à la COVID a augmenté les problématiques liées à l'isolement et leurs conséquences psychiatriques/psychologiques.

Les professionnels constatent aussi une nette augmentation du nombre des informations préoccupantes (tout public avec origine de signalement très diverses), de mesures judiciaires, de situation de violence, de Jugements d'assistance éducative (JAE) et de placements à domicile sur tout le département.

Les placements se font en famille d'accueil ou dans l'une des quatre MECS du département.

Éléments apportés par les participants aux concertations territoriales

La prévention est complexe à mettre en œuvre auprès des familles avec IP pour diverses raisons :

- Refus des familles
- Justice lente et en difficulté
- Complexité de l'aller-vers pour l'exercice des aides éducatives domicile en lien avec l'étendue du territoire et des difficultés de recrutement des travailleurs sociaux
- Évolution de la prise en charge avec transition d'une offre avec hébergement vers l'ambulatoire (transformation des places d'Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP) ou en Institut médicoéducatif (IME) en places de Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD))

Les mesure JAE concernent entre 90 et 120 enfants par mois sur chacun des 6 territoires.

Les acteurs sur le terrain d'identifient pas de service/dispositif de répit pour les enfants (séjour de rupture). Les placements se font majoritairement en famille d'accueil ou dans une des MECS du territoire.

7.6 Personnes âgées

La population du département est plutôt vieillissante avec une particularité sur le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain, qui a tendance à rajeunir doucement.

La population âgée est plutôt pauvre, avec du patrimoine et des petites retraites, ce qui implique qu'une partie soit encore obligée de travailler pour entretenir leurs logements. Ce faible niveau de revenus entraîne également des difficultés à financer les travaux d'adaptation des logements afin de faciliter le maintien à domicile.

Les séniors ont un fort attachement au territoire et au domicile. Ces derniers ne souhaitant pas quitter leurs habitations pour se rapprocher des services disponibles : cela entraîne dans certains cas le renoncement au soin (maintien à domicile). Ces personnes subissent les difficultés de recrutement des établissements d'aide à domicile (crise des métiers de l'aide à domicile).

Le département est plutôt surdoté en Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Ces derniers sont inégalement répartis sur le territoire (10 établissements sur la MDS de Fleurance). Les établissements, pour la plupart, conditionnent l'entrée des personnes à l'obligation d'avoir un médecin traitant déclaré. Les résidents sont pour 30% d'entre eux non gersois.

Certains territoires présentent des alternatives à l'entrée en établissement :

- Un accueil de jour (1/2 à 1 journée) couplé à du soin en libéral
- Un accueil de répit (3 à 6 mois par an avec hébergement)
- Un accueil de jour itinérant et fixe à Riscle porté par l'EHPAD de Nogaro.
- Un accueil de jour rattaché à l'hôpital d'Auch

Les professionnels constatent une augmentation du nombre de maintiens à domicile, avec une dégradation des situations et de la prise en charge. Les personnes sont plus dépendantes, avec parfois des personnes en GIR 1 et 2 à domicile. Les professionnels rencontrent des difficultés à maintenir les plans d'accompagnements, du fait des conditions de mise en œuvre (distances, moyens disponibles) et de la crise du social (déplacement, difficulté de recrutement, valorisation des métiers, rémunération basse). Dans certains cas, il y a un délai de 1 à 2 mois pour la mise en place d'un plan d'aide à domicile et il y a peu de place en accueil de jour.

Ces prises en charge au domicile conduisent régulièrement à des hospitalisations, préfigurant souvent une entrée en établissement, lorsque cela est possible.

Une culture de l'entraide sur le territoire (historique) permet de pallier certaines difficultés des services à domicile, par une prise en charge des séniors intra-familial. Cependant, toutes les contraintes pèsent alors sur les aidants, qui ont peu de structures de répit à leur disposition.

Il existe deux plateformes d'aide sur le département :

- La Plateforme territoriale d'appui (PTA32) accessible aux professionnels

► Constats communs aux différents territoires

Éléments apportés par les participants aux concertations territoriales

- La Plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants de malades d'Alzheimer

d'hébergement vers de l'accompagnement ambulatoire (antenne de SAVS sur le territoire).

7.7 Personnes handicapées

Le territoire est impacté par la transformation de l'offre d'accompagnement. Les places d'accueil avec hébergement en IME et ITEP sont remplacées pour partie par des places ambulatoires d'accompagnement à domicile en SESSAD.

Enfants en situation de handicap :

Le nombre de repérage des situations chez les enfants est en augmentation. La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) évalue systématiquement les droits AEEH pour toute demande. Il y a un meilleur repérage au sein des centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) et des Centres d'action médico-sociale précoce (CAMPS), mais ces établissements ont aussi de longues listes d'attentes.

Pour la majorité des établissements, les délais d'attente sont de l'ordre d'un à deux ans pour la réalisation d'un diagnostic handicap enfant et la mise en place d'un accompagnement. Peu de familles sur le territoire sont en capacité financière de solliciter des professionnels libéraux. Les professionnels évaluent la part des enfants non pris en charge mais nécessitant un accompagnement à environ 50%. Enfin, environ 20% des enfants scolarisés sur le territoire ont une notification MDPH.

Le Centre local d'information et de coordination (CLIC) fait fonction de relais MDPH (une Assistante sociale Clic par MDS). Les professionnels de la MDPH sont plutôt accessibles pour les professionnels de la MDS (info accessibles suivi de dossier + info)

Adultes en situation de handicap :

Le département a plusieurs Établissements et services d'aide par le travail (Esat) sur son territoire, avec des métiers historiques tel que la fabrication de tonneaux et la taille de vigne. Les associations gestionnaires sont ouvertes vers la ville. Les professionnels constatent tout de même une transformation d'une partie de l'offre

La prise en charge ambulatoire est globalement inadaptée aux territoires ruraux. Elle entraîne des problématiques de mobilité des professionnels et des bénéficiaires, des difficultés d'accès aux soins, tout ceci pour un nombre de places en établissement et en ambulatoire limité. De plus, la prise en charge est morcelée et inégale sur le territoire, entre institutions et professionnels libéraux, ce qui génère de la précarité.

7.8 Insertion

Les actifs se composent d'une majorité de personnes exerçant des emplois peu qualifiés avec une augmentation du nombre d'emplois à temps partiel. Le département compte aussi de nombreux emplois saisonniers sur une grande partie du territoire, dans les domaines de l'agroalimentaire, de l'agriculture et de la vigne. Ces emplois sont généralement générateurs de pauvreté et se combinent à des problématiques multiples tel que les addictions, les problèmes de mobilité avec frein multiples : communication, compréhension des demandes, accès droits aux séjours (accès différents au sein d'une même famille).

Le nombre de bénéficiaires du RSA est plutôt bas. La population en emploi vit plutôt avec des bas salaires. Il y a peu d'orientations par les partenaires sociaux de personnes sans aucun revenu. Les professionnels pensent qu'ils sont peu nombreux ou peu repérés.

Il y a quelques personnes sans domicile essentiellement à Auch.

Globalement, les entreprises ont du mal à combler les postes vacants et à anticiper les départs à la retraite notamment dans les secteurs tertiaires, de l'action sociale et de l'agriculture. Le recrutement est difficile pour plusieurs raisons :

- Il y a peu de formation professionnelle sur le département (pas d'AFPA) et les formations ne sont pas assez visibles
- Il y a peu de logements de qualité disponibles sur le territoire et en proximité des services

Éléments apportés par les participants aux concertations territoriales

- Il y a une augmentation des décrochages scolaires
- Il n'y a pas ou peu de mobilité physique et psychique des jeunes sur le territoire

Le département n'échappe pas à la crise des métiers d'aide à domicile, de l'agriculture et de la restauration lié aux conditions d'emploi complexes, à la rémunération et à l'image de ces emplois.

Les professionnels des MDS rencontrent des difficultés pour contacter les référents chez leurs partenaires, qui sont moins présents sur les territoires, notamment depuis le début de la crise sanitaire. Ceci se combine à une méconnaissance des services et de leur présence sur le territoire pour le public. Il y a une forte fracture numérique, accentuée par la ruralité du territoire et la dématérialisation de la plupart des démarches. Les maisons France Service apportent dans certains territoires une solution pour accéder aux services via un accès internet et une aide à l'utilisation.

Plusieurs chantiers d'insertion historiques sont présents sur le territoire. Les professionnels y constatent une augmentation de la part des femmes de 55 ans et plus.

Il y a quatre grands types dispositifs départementaux légaux en place : les chantiers d'insertion, deux entreprises d'insertion, quatre associations intermédiaires et une entreprise de travail temporaire d'insertion.

Il y a une augmentation du nombre d'agences d'intérim qui se proposent d'être le relais des entreprises dans le recrutement et l'embauche des futurs salariés. Cette situation a tendance à favoriser la précarité dans l'emploi. De plus la réforme récente des règles de calcul des aides sociales versées par la CAF ou la MSA a tendance à fragiliser les personnes travaillant ponctuellement sur des contrats très courts.

Le département est plutôt bien doté en établissements scolaires primaires et secondaires (écoles, collèges et lycées) mais certains d'entre eux sont assez éloignés des lieux de vie des écoliers et étudiants, ce qui implique des déplacements longs. Il y a très peu de formation supérieure hors de la ville d'Auch.

Les collèges ont un effectif mixte avec 10% des élèves en classe « non francophone » et 25% de l'effectif est

d'origine étrangère. Ces chiffres sont liés à une migration de transition, composée d'un public provenant plutôt d'Europe de l'Est ou du Maghreb. Cette population est plutôt très autonome et se déplace en famille étendue.

Les jeunes ont plutôt une motilité psychique positive, ils se déplacent pour les études quand cela leur est possible mais ne reviennent pas tout de suite sur le territoire. En contrepartie, le fort attachement au territoire entraîne pour certains des difficultés à se projeter hors du département, malgré la proximité avec Toulouse et l'accès à des formations supérieures, des lieux de stage ou d'alternance.

Il existe un phénomène de déscolarisation précoce, avec des décrochages constatés dès 3 ans. Certains parents ont tendances à « *absenter* » les enfants très tôt, et ces enfants ont des parcours scolaires chaotiques

7.9 Logement

L'organisation du parc social est inégale sur le département. Il est globalement en mauvais état, mal isolé et énergivore, avec des logements proches de l'insalubrité dans le cœur d'Auch, des logements en mauvais état proche des services et des logements en bon état et neufs éloignés des services. Il y a des programmes de rénovation en cours mais leur mise en œuvre est plutôt lente.

Il y a très peu de logements adaptés aux personnes handicapées vieillissantes.

Une partie de la file active des MDS est composée de propriétaires pauvres, vivant dans des logements difficiles à entretenir, avec des situations de précarité énergétique.

Il existe une dynamique positive pour le développement d'infrastructure et d'entreprises avec des aides favorisant l'arrivée de nouveaux résidents mais peu de services annexe pour les membres de la famille accompagnant la personne.

L'Est du département, et notamment L'Isle-Jourdain se gentrifie fortement, induisant une hausse des loyers et obligeant les populations les plus précaires à s'éloigner.

► Constats communs aux différents territoires

Éléments apportés par les participants aux concertations territoriales

Cela implique un éloignement des services et des problématiques de mobilité.

Le département peut s'appuyer sur une forte dynamique associative avec un maillage du territoire et beaucoup de bénévoles.

8/ TERRITOIRE DE LA MDS D'AUCH

8.1	Les éléments apportés par les indicateurs.....	181
8.2	Les éléments apportés lors des concertations territoriales.....	185
8.2.1	Généralités.....	185
8.2.2	Enfance et familles.....	186
8.2.3	Personnes âgées.....	187
8.2.4	Handicap.....	187
8.2.5	Insertion logement.....	187

8.1 Les éléments apportés par les indicateurs

Données de cadrage

- Le territoire le plus dense du département mais moins que la valeur en Occitanie
- Une croissance démographique modérée malgré un solde naturel négatif (plus de décès que de naissances)
- Une natalité faible et en diminution
- Un taux de mortalité inférieur à la valeur nationale
- Des revenus parmi les plus élevés du département mais dans la moyenne occitane
- Une part relativement limitée de foyers fiscaux non imposés
- Un rapport entre la population potentiellement active et la population inactive moins défavorable que dans la plupart des territoires gersois
- Le territoire avec la plus forte part de ménages sans voiture ; c'est en revanche le moins mal desservi par les transports en commun
- Le plus grand nombre de médecins généralistes par habitant du département, densité supérieure aux valeurs régionales et nationales

Enfance - famille

- Une part des 0-20 ans dans la population parmi les plus élevées du département mais semblable à la valeur régionale
- Une légère diminution des 0-20 ans dans la population au cours des dix dernières années
- Un taux de natalité faible
- La plus forte part de familles monoparentales du département, supérieure aux valeurs nationale et régionale
- Un taux élevé de scolarisation des 2-5 ans
- Le plus fort taux de scolarisation des 16-20 ans mais légèrement inférieur à la valeur régionale et nationale
- Une part d'enfants qui vivent dans des foyers où aucun adulte ne travaille élevée et en progression
- Une part limitée de foyers perçoivent la prestation d'accueil du jeune enfant
- Une proportion de jeunes faisant l'objet d'informations préoccupantes supérieure à la valeur départementale

Séniors

- Près d'un tiers de la population a 60 ans ou plus, dans la moyenne départementale mais plus qu'en Occitanie ou en France métropolitaine
- Une part des 60 ans et plus dans la population en progression
- Un rapport 65 ans et plus / moins de 20 ans nettement supérieur à la valeur régionale ou nationale, en progression
- 22 % des hommes de 60 ans et plus vivent seuls, part en progression
- 39 % des femmes de 60 ans et plus vivent seules, part en légère progression
- La part la plus élevée dans le Gers de séniors allocataires de la CAF ou de la MSA, dans la moyenne occitane et en diminution
- Une offre d'hébergement pour personnes âgées dépendantes supérieure aux valeurs départementale, régionale ou nationale.
- Une offre d'accueil de jour dans la moyenne régionale ou nationale
- 14 % des 75 ans et plus à domicile perçoivent l'APA, un peu moins qu'en moyenne départementale

Personnes en situation de handicap

- Un taux d'allocataires d'AAH parmi les plus élevés du département, supérieur aux valeurs régionale et nationale et en progression
- Un taux plus limité d'allocataires de l'AEEH, proche de la valeur occitane et en forte progression comme dans tous les territoires
- Un taux d'équipement en établissements d'hébergement pour enfants et adolescents en situation de handicap le plus élevé du département, nettement supérieur aux valeurs régionale et nationale
- Une offre en SESSAD principalement concentrée sur ce territoire mais à vocation départementale
- Un taux d'équipement en établissements d'hébergement pour adultes en situation de handicap supérieur aux valeurs régionale et nationale
- Un taux de places en ESAT légèrement supérieur aux valeurs régionale et nationale
- Une offre en SAVS et SAMSAH principalement concentrée sur ce territoire mais à vocation départementale

Insertion sociale et lutte contre l'exclusion

- Un taux d'activité de la population parmi les plus élevés du département mais inférieur à la valeur nationale et proche de la valeur Occitane
- Un taux d'activité en baisse au cours des dix dernières années
- Un emploi sur cinq à temps partiel, comme au niveau régional en progression
- Un taux d'emploi précaires (ni en CDI ni à temps plein) inférieur à la valeur départementale et identique à la valeur nationale, en nette progression
- Une part de jeunes de 25-34 ans peu ou pas diplômés (au plus le brevet des collèges) un peu plus élevée qu'en Occitanie ou en France métropolitaine
- Près de la moitié de la population bénéficie d'allocations de la CAF ou de la MSA, part parmi les plus élevées du département mais moindre qu'au niveau régional ou national
- La part de ménages n'ayant pas d'autres ressources que les allocations la plus élevée du département mais dans la moyenne régionale
- Une part de ménages allocataires ayant des revenus sous le seuil de pauvreté proche de la valeur nationale

Logement

- Près de la moitié du parc social du département concentré sur ce territoire
- Un taux d'équipement en parc social un peu plus élevé que la valeur occitane mais plus faible que la valeur régionale
- La plus faible part de ménages propriétaire de leur résidences principale, dans la moyenne régionale et nationale, en progression
- Les trois quart des logements ont plus de 30 ans
- Un ménage sur cinq perçoit une allocation logement, taux le plus élevé du département, intermédiaire entre les valeurs régionale et nationale

8.2 Les éléments apportés lors des concertations territoriales

Nota Bene :

Les éléments présentés dans cette partie sont ceux collectés auprès des participants lors des réunions de concertations territoriales menées au printemps 2022.

8.2.1 Généralités

Le territoire de la MDS d'Auch est le plus peuplé et le plus dense. La majorité des services sont concentrés sur la ville d'Auch. Cette situation peut générer des difficultés d'accès aux services pour les bénéficiaires vivant hors de la ville. À cela s'ajoute la difficulté de repérer les services dans la ville par le public concerné.

Le schéma des transports urbain de la ville est accessible et bien organisé mais pas toujours optimal selon les partenaires. Un travail est en cours pour l'amélioration et la rationalisation des lignes de bus dans le grand Auch.

Le quartier du Garos à Auch est le premier QPV rural de France en 2018 et le seul du Gers. Il est composé de près de 2 000 habitants vivant essentiellement dans de l'habitat collectif. Un programme de rénovation et de déconstruction des logements du Garos a été initié avec un objectif pour le Grand Auch de reloger une partie des résidents dans des logements récents et de limiter la population à environ 1 500 personnes en 2026. La reconstruction de l'offre de logements sociaux se fait sur le Auch élargi (commune de Pavie). Les résidents de longue date du quartier ont tendance à vouloir rester et les jeunes et les familles monoparentales veulent partir du Garos. En parallèle, le quartier Pavie est en paupérisation, avec une augmentation du nombre de recours à l'aide sociale notamment depuis le Covid.

Une étude est en cours sur la maison France Service de Jegun pour en mesurer la fréquentation. Les premiers résultats montrent que les usagers des services résident dans un périmètre de 10 km maximum autour du lieu d'implantation.

Le territoire a deux fois plus de médecins généralistes que le reste du département, mais subit une pénurie de professionnels médicaux et paramédicaux compte tenu de la densité de la population. Cette situation génère des délais d'accès aux soins très long avec des patientèles saturées instantanément et de nombreux départ en retraite de soignants. Les professionnels constatent un abandon des soins par les plus précaires accentué par le manque de mobilité des patients et à la disponibilité des services.

Comme précisé plus haut, la majorité des services départementaux sont concentrés sur le grand Auch. Une liste non exhaustive par catégorie a été établie ci-dessous :

Santé :

- Équipe mobile du Centre médico psychologique (CMP) de la Clinique d'Embats (1 psychiatre et 2 infirmières) organise des rencontres, le repérage et l'orientation. Il n'y a pas d'articulation et d'orientation entre le CMPP / Cliniques / Centre hospitalier spécialisé (CHS).
- ELIPSE : Programme psychiatrique pour les mineurs au CHS du Gers, fait le lien avec les familles relevant de l'ASE et présentant une problématique psychiatrique.
- Association Arpège pour APTA : coordination des soins pour les situations complexes financé par l'ARS, et avec une plateforme d'appui
- Centre de santé de la CPAM : passerelle pour les populations éloignées du soin, propose des bilans de santé
- MDS : Action osez bouger par le service Evad'Sport (Agglo) et CPAM, permettant d'orienter vers les bilans de santé et de favoriser la reprise d'une activité physique
- Association Regar : ateliers de coordination thérapeutique (ACT - individuels et collectifs), Lits halte soins santé (LHSS) équipe mobile de réduction des risques sur Auch et centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD)

Éléments apportés par les participants aux concertations territoriales

- PMI : suivi post natal individuel (les 1 000 premiers jours) mais rencontre des difficultés de mise en place des actions collectives
- Centre Gratuit d'information, dépistage et diagnostic des infections par le virus de l'immunodéficience humaine et les hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles (CEGGID) : centre de prévention santé
- Planning familial / centre de planification et de santé sexuelle
- Dispositif panda et EMA (Équipe mobile adolescents)
- MDA Maison des adolescents
- Association Addictions France (ex ANPAA) : centre Arthur Rimbaud

Accès aux droits :

- CAF : orientation vers la prise de RDV en ligne même pour les cas complexes.
- Formation en cours de 18 conseillers numériques pour les maisons France services (MFS) : contrat de 18 à 24 mois, formation de 4 mois de médiateur numérique, proposition d'accompagnement numérique gratuit.
- MDS : Ouverture du lundi au vendredi + antenne et déplacement des professionnels chez les personnes
- PAEO : Permanence d'accompagnement Écoute et Orientation (Regar), accueil sans rendez-vous pour tous les sujets
- Défenseur des droits : bénévole à la préfecture ½ journée par mois.
- Conciliateur de justice (cour d'appel) : bénévole proposant de la médiation
- Permanence gratuite du CDAD (centre départemental d'accès aux droits)
- CIDFF : Centre d'information sur le droit des femmes et des familles
- AVMP : Association victime médiation pénale
- ADIL : questions sur le logement

Personnes âgées :

- Relais Cajou : accompagnement de jour pour les personnes avec un trouble cognitif
- DAC (Dispositif d'appui à la coordination financé par l'ARS) qui entre en fonction en juillet 2022 pour la coordination des parcours de santé des cas complexes (Maïa et Arpege + PTA)
- MDPH : Évaluation et Service de reconversion professionnel sur RDV
- Réseau Handi'Éférance : Handicap enfance avec conseiller technique détaché de la CAF
- APF / ESSOR

Dispositifs de répit :

- Campagne « Vacances CAF » proposant l'accueil d'enfant avec un handicap
- Association bulle d'air : aide jour et nuit + groupe de parole
- CIAS : accueil des aidants de personnes Alzheimer
- Sécurité sociale : service invalidité à cheval sur le Gers et le 65

Familles :

- Centres sociaux et espaces d'accueil
- Tissus associatif et culturel, sportif et d'habitants
- Memento Centre culturel d'art : animation ouverte à tous
- Vacances pour tous proposé par la Ligue de l'enseignement
- Recap : Groupe d'écoute et accompagnement à la parentalité
- Carnet culturel
- Accompagnement des parcours hors RSA : Parcours attentionné proposé par la CAF pour les personnes en séparation ou en difficulté avec enfant (accompagnement et conseils)
- Logement pour tous : présence de travailleurs sociaux lors des expulsions

8.2.2 *Enfance et familles*

La MDS compte beaucoup de famille monoparentales réparties sur tout le territoire. Le nombre de ces familles a augmenté, et notamment le nombre de femmes vivant seules hors de la ville et les familles venant d'Afrique Subsaharienne (OFFII). Une des

► Territoire de la MDS d'Auch

Éléments apportés par les participants aux concertations territoriales

particularités pour les familles vivant en ville est que le second parent est généralement présent partiellement et en « satellite ».

Le nombre de familles sans actif occupé est en augmentation. Celles avec 1 à 2 enfants sont plutôt à Auch, et les familles avec 3 enfants et plus hors du centre-ville.

Les participants relèvent qu'entre 2017 et 2018, il y a eu une arrivée massive de mineurs étrangers isolés à la gare d'Auch. Ils étaient orientés car les dossiers de demande d'asile étaient facilités. En conséquence, il y a eu un engorgement dans les dossiers d'évaluation de la minorité et une répartition de ces mineurs sur toute la France.

Depuis 2 ans il y a une forte augmentation du nombre d'informations préoccupantes. Une équipe spécialisée a été mise en place mi-avril 2022.

Il y a une pénurie de mode de garde des enfants pour les salariés qui oblige certains d'entre eux à arrêter de travailler pour les garder. Cette situation impacte aussi les personnes qui souhaitent reprendre une formation. Ils ne sont pas prioritaires pour les gardes d'enfants.

8.2.3 *Personnes âgées*

La population du territoire est plutôt vieillissante avec une part des 60/74 ans élevée. Le taux de maintien à domicile est le plus élevé du département. Ces personnes ont des besoins qui augmentent. Le peu de places en institution accentue ce phénomène et conduit régulièrement à des hospitalisations avant d'entrer en établissement.

Le recrutement d'aide à domicile par les personnes concernées ou leurs enfants est difficile et ces emplois difficiles à maintenir. Ils sont confrontés à des difficultés pour recruter du personnel compétent, il y a beaucoup de turnover, les candidats ne sont pas tous correctement formés et les métiers sont peu valorisés et souvent précaires. Il y a quatre opérateurs relais sur le territoire qui sont confrontés aux mêmes problématiques.

Enfin, les services sont centralisés à Auch, et peu en périphérie.

8.2.4 *Handicap*

Les professionnels peuvent s'appuyer sur l'assistante sociale du CLIC pour orienter les personnes avec un handicap. Même avec ce relais, il est difficile de rendre lisible l'offre sur le territoire. Cependant il faut noter qu'une partie des personnes concernées sur ce territoire s'adressent directement à la MDPH, implantée à Auch.

L'ASE rencontre des difficultés pour l'accompagnement des bénéficiaires en situation de handicap liées au manque de places en institution, ainsi qu'aux inadéquations entre l'accompagnement ambulatoire proposé et la situation de certains enfants.

Il y a une baisse du nombre de place d'internat en ITEP/IME (-15) et une augmentation des places en SESSAD (+20 place + 10 TSA).

8.2.5 *Insertion logement*

Il existe une forte disparité de la qualité des logements sociaux sur le territoire. Les logements dans Auch sont plutôt en mauvaise état et cumulent les contraintes (bâti vieillissant, peu de place), alors que les logements en dehors de la ville sont plutôt récents et en bon état. Ces derniers sont cependant éloignés des services.

La population est plutôt composée de catégories socio-professionnelles moyennes et basses. Il y a peu de cadres, et les professions agricoles sont bien représentées.

Comme dans plusieurs MDS, il y a une forte proportion d'emplois saisonnier pour la vigne, l'agriculture et les abattoirs.

Les jeunes de la MDS sont plutôt peu diplômés, et environ un quart des 15/24 ans sont sans diplôme.

Il y a une augmentation du nombre de personnes non employables sur le territoire, avec une offre de

Éléments apportés par les participants aux concertations territoriales

formation qui ne leur est pas accessible (contraintes de mobilité, barrière de la langue, enfants).

La MDS d'Auch rassemble la majeure partie des formations du département.

L'Association Regar met en place des chantiers d'insertion. L'inscription doit se faire via Pôle Emploi pour les bénéficiaires des minimas sociaux. Il n'y a pas encore de seuil pour la sélection à l'entrée

Plusieurs formations qualifiantes sont accessibles à Auch dans le bâtiment, le secteur du service à la personne, ainsi que plusieurs CAP et prépa CAP. Il y a des antennes de centres de formation toulousains qui proposent des formations en fonction de la demande. Une École régionale du numérique (développeur web / technicien réseau) a aussi formé 12 personnes en 2021. Le recrutement était départemental et la formation a eu lieu au sein du QPV de la ville.

Plusieurs formations au Français langue étrangère sont listés par les participants comme accessible sur Auch :

- Pôle emploi : Formation Français langue étrangère (Auch, Condom, L'Isle-Jourdain)
- Français langue étrangère gratuit par l'OFII
- Français langue étrangère proposée par l'association Regar
- Formation par des agences d'intérim

Cependant, l'offre est en baisse du fait de la disparition de certains acteurs.

Il y a peu d'opérateurs et de réseaux relais, hors institution et services public.

Les professionnels de la MDS rencontrent des difficultés pour avoir des contacts avec les référents dans les institutions tel que la CARSAT et la CAF, qui sont en replis depuis la crise sanitaire.

Les bénéficiaires des aides subissent la fracture numérique. Le centre social de la CAF constate une augmentation des demandes hors de leur fonction tel que l'accès à un site administratif, la réservation de billets, ou le renouvellement de permis de conduire. Le CADA fait le même constat et précise que les accompagnements sont trop courts pour que les bénéficiaires soient autonomes dans l'utilisation des outils numériques.

9/ TERRITOIRE DE LA MDS DE CONDOM

9.1	Les éléments apportés par les indicateurs.....	191
9.2	Les éléments apportés lors des concertations territoriales.....	195
9.2.1	Généralités.....	195
9.2.2	Enfance et famille.....	195
9.2.3	Personnes âgées.....	196
9.2.4	Handicap.....	196
9.2.5	Insertion logement.....	196

9.1 Les éléments apportés par les indicateurs

Données de cadrage

- Un territoire peu dense, en décroissance sur le pan démographique
- Un solde naturel négatif (plus de décès que de naissances) qui n'est pas compensé par un solde migratoire positif (plus d'arrivées que de départs)
- Une natalité faible et en diminution
- Un des taux de mortalité les plus élevés du département mais similaire à la valeur nationale
- Des revenus parmi les plus faibles du département
- Une part importante de foyers fiscaux non imposés
- Un rapport entre la population potentiellement active et la population inactive le plus défavorable des territoires gersois
- Un territoire avec une part relativement élevée de ménages sans voiture et avec la moitié de la population non desservie par les transports en commun
- Parmi le plus grand nombre de médecins généralistes par habitant du département, densité supérieure aux valeurs régionales et nationales

Enfance - famille

- La part des 0-20 ans dans la population la plus faible du département, nettement inférieure à la valeur régionale ou nationale
- Une diminution des 0-20 ans dans la population au cours des dix dernières années
- Un taux de natalité faible
- Un quart des familles sont monoparentales, comme au niveau national mais moins qu'au niveau régional
- Le taux le plus élevé de scolarisation des 2-5 ans du département
- Le plus faible taux de scolarisation des 16-20 ans, nettement inférieur à la valeur régionale et nationale
- Une part d'enfants qui vivent dans des foyers où aucun adulte ne travaille dans la moyenne nationale et en progression
- Une part limitée de foyers perçoivent la prestation d'accueil du jeune enfant
- Une proportion de jeunes faisant l'objet d'informations préoccupantes un peu supérieure à la valeur départementale

Séniors

- Les deux cinquièmes de la population a 60 ans ou plus, part la plus élevée du département, nettement plus qu'en Occitanie ou en France métropolitaine
- Une part des 60 ans et plus dans la population en progression
- Le rapport 65 ans et plus / moins de 20 ans le plus élevé du Gers, nettement supérieur à la valeur régionale ou nationale, en nette progression
- 23 % des hommes de 60 ans et plus vivent seuls, part en progression
- 35 % des femmes de 60 ans et plus vivent seules
- Une part de séniors allocataires de la CAF ou de la MSA, inférieure à la moyenne occitane ou nationale et en diminution
- Une offre d'hébergement pour personnes âgées dépendantes inférieure aux valeurs départementale, régionale ou nationale.
- Une offre d'accueil de jour inférieure à la moyenne régionale ou nationale
- 17 % des 75 ans et plus à domicile perçoivent l'APA, un peu plus qu'en moyenne départementale

Personnes en situation de handicap

- Un taux d'allocataires d l'AAH parmi les plus élevés du département, supérieur aux valeurs régionale et nationale et en progression
- Un taux plus limité d'allocataires de l'AAEH, proche de la valeur occitane et en forte progression comme dans tous les territoires
- Un taux d'équipement en établissements d'hébergement pour enfants et adolescents en situation de handicap un peu supérieur aux valeurs régionale et nationale
- Une offre en SESSAD limitée mais un territoire desservi en partie par les équipements d'Auch
- Un taux d'équipement en établissements d'hébergement pour adultes en situation de handicap un peu inférieur aux valeurs régionale et nationale
- Un taux de places en ESAT légèrement inférieur aux valeurs régionale et nationale
- Une absence d'offre en SAVS et SAMSAH sur le territoire, celui-ci étant desservi par les équipements d'Auch

Insertion sociale et lutte contre l'exclusion

- Un taux d'activité de la population parmi les plus faibles du département, nettement inférieur à la valeur nationale ou régionale
- Un taux d'activité en légère baisse au cours des dix dernières années
- Près d'un emploi sur cinq à temps partiel, intermédiaire entre le niveau régional et national, en progression
- Un taux d'emploi précaires (ni en CDI ni à temps plein) parmi les plus élevés du département, en nette progression
- La part de jeunes de 25-34 ans peu ou pas diplômés (au plus le brevet des collèges) la plus élevée du Gers
- Deux cinquièmes de la population bénéficie d'allocations de la CAF ou de la MSA, part moindre qu'au niveau régional ou national
- Une part de ménages n'ayant pas d'autres ressources que les allocations un peu inférieure aux valeurs régionale et nationale
- La part de ménages allocataires ayant des revenus sous le seuil de pauvreté la plus élevée du département, proche de la valeur régionale

Logement

- Un taux d'équipement en parc social faible mais le plus élevé du département après le territoire de la MDS d'Auch
- Une part de ménages propriétaire de leur résidences principale, supérieure à la moyenne régionale et nationale, en progression
- Près de 80 % des logements ont plus de 30 ans
- Moins d'un ménage sur cinq perçoit une allocation logement, taux plus faible que les valeurs régionale et nationale

9.2 Les éléments apportés lors des concertations territoriales

Nota Bene :

Les éléments présentés dans cette partie sont ceux collectés auprès des participants lors des réunions de concertations territoriales menées au printemps 2022.

9.2.1 Généralités

Comme dans tout le département, la population de la MDS de Condom a un fort attachement à son territoire. Elle est inégalement répartie sur le territoire avec de grandes disparités de densité. De manière régulière, des actifs vieillissants et de jeunes retraités viennent s’y installer pour préparer leur retraite, ce qui fait augmenter le nombre de séniors sur le territoire. Il n’y a pas ou peu d’arrivée de publics jeunes.

La mobilité des publics accompagnés par la MDS est complexe. Les lignes de bus interurbains ne sont pas adaptées aux besoins de ces populations, en termes d’horaire de passage, de fréquence et de trajet. Beaucoup de jeunes sont sans moyen de transport. Pour pallier cette difficulté d’accès aux services, il y a beaucoup d’entraide familiale et de voisinage, liée à une forte appartenance au territoire (sociologie, culture et histoire territoriale, état économique...).

La MDS est sous dotée en professions médicales (peu de généralistes et de spécialistes) et paramédicales et est la mieux dotée en sage-femmes et en pharmacies.

9.2.2 Enfance et famille

Les familles avec enfants sont inégalement réparties sur le territoire.

Le territoire subit une pénurie d’assistantes maternelles entraînant des difficultés à faire garder les enfants. Cette situation amplifie les contraintes d’accès à l’emploi pour les parents et notamment les familles monoparentales.

La part des familles monoparentales précaires a augmenté de 6% en 10 ans sur le territoire. Cela a entraîné une augmentation de la tension sur les accompagnements et des difficultés d’accès aux services et à l’emploi pour ces familles.

Les professionnels ont plusieurs partenariats pour accompagner les bénéficiaires à faire un bilan de santé. Un partenariat avec la CPAM propose un accompagnement vers le centre CPAM d’Auch par le centre social gratuitement tous les deux ans. Pôle emploi peut orienter vers le bilan de santé et propose des prises de rendez-vous en direct.

Une organisation facilite l’accès à des ressources psy pour les jeunes du territoire. L’accès à la Maison des Adolescents est facilité à Condom. Les jeunes ont la possibilité de s’y rendre en taxi le midi ou sur le temps des cours. Le service PAEJ est mis en œuvre par l’ARPADE. Le Réseau d’écoute, d’appui et d’accompagnement des parents du Gers (REAAP32) dispose d’un psychologue de l’ADSEA qui propose des consultations gratuites. Les professionnels connaissent le réseau de soignants parlant espagnol sur le territoire ce qui facilite l’accompagnement de ce public.

Pour les participants, une part importante des accompagnements mis en place correspondent à des mesures de placement judiciaire. Elles sont très chronophages et sont menées essentiellement en famille d’accueil car il y a très peu de places en institution. Cette situation génère plus d’isolement des familles et une dégradation des situations. Il devient difficile de mettre en place de la prévention faute de temps.

Le manque de disponibilité des agents (temps de trajet, nombre de dossiers par agents) entraîne des difficultés de gestion des situations problématiques. Cela implique d’identifier les situations ayant besoin de prévention via les notifications d’information préoccupante.

Éléments apportés par les participants aux concertations territoriales

9.2.3 Personnes âgées

La population du territoire est plutôt vieillissante. Elle a un revenu médian qui est peu élevé et un taux de pauvreté assez haut. Comme dans les autres territoires, il y a une forte culture de l'entraide. Les séniors sont pris en charge par les familles et vont peu en institution, dont l'offre est limitée et éparpillée sur cette partie du département.

Les professionnels constatent une augmentation du nombre de maintien à domicile dans des conditions assez défavorables pour les personnes et leurs aidants. Les situations se dégradent : les professionnels ont plus de difficultés à mettre en œuvre les plans d'aides, notamment à cause des temps de trajets et des difficultés financières que peuvent rencontrer les bénéficiaires.

L'isolement des bénéficiaires de la MDS semble moins marqué que sur les autres MDS, notamment grâce au maillage associatif et à l'émergence de réseaux.

Le territoire compte un accueil de jour de six places. Elles sont essentiellement utilisées par des bénéficiaires en transition dans l'attente d'une place en institution.

La MDS a lancé la mise en place d'un guichet unique d'accueil des personnes âgées permettant un meilleur quadrillage du territoire. Il devra permettre de cartographier le réseau des structures sur le territoire, de développer les logiques de parcours et de travailler avec les patients et les aidants.

9.2.4 Handicap

Les professionnels constatent une transformation de l'offre d'hébergement vers de l'accompagnement ambulatoire. Une antenne de SESSAD d'Auch intervient sur le territoire pour l'accompagnement au domicile.

Le nombre de demandes d'emploi aidé est supérieur au nombre de places, et il y a peu d'entreprise adaptées sur le territoire, et plus généralement sur le département.

Les besoins les plus récurrents des bénéficiaires sont autour de l'accompagnement du handicap psychique, avec un public ayant une tendance à vivre seul et très isolé (de leurs familles et des services) dans des situations très dégradées. Cependant, les prises en charge sont longues à mettre en place, avec des délais d'attente pouvant dépasser les 6 mois.

Le CLIC fait fonction de relais MDPH.

Le repérage des handicaps chez les enfants se fait tardivement, parfois à l'entrée au collège.

La prise en charge ambulatoire pour les enfants porteurs d'un handicap est inadaptée aux territoires ruraux. Cela génère des problématiques de mobilité pour les professionnels et les bénéficiaires, augmente les difficultés d'accès aux soins, tout ceci dans une organisation institutionnelle proposant un nombre de places très limité.

9.2.5 Insertion logement

Le territoire est confronté à plusieurs difficultés d'accès aux services. Il y a peu d'offre sur le territoire et les bénéficiaires subissent de fortes contraintes de mobilité. Quand une offre apparaît, elle est rapidement saturée. Si l'offre se déplace ou disparaît, les bénéficiaires ne la suivent pas, et inversement.

Le territoire est plutôt bien doté en logements sociaux mais les logements sur les zones d'emploi ne sont pas adaptés aux actifs. Ils sont soit en mauvais état soit trop éloignés des zones d'activités ou des services, soit éloignés des transports collectifs quand il y en a.

Les catégories socioprofessionnelles les moins favorisées ont tendance à se maintenir sur le territoire. Lorsqu'ils se déplacent, les migrations se font généralement d'un coup, et avec toute la famille élargie.

Les entreprises ont du mal à combler les postes vacants et à anticiper les départs à la retraite notamment dans les secteurs tertiaires, de l'action sociale et de l'agriculture. Plusieurs contraintes se présentent :

► Territoire de la MDS de Condom

Éléments apportés par les participants aux concertations territoriales

- Pas de formation professionnelle sur le territoire et peu sur le département
- Peu de logements de qualités disponibles sur le territoire (environ 700 logement vacants sur Condom)
- Beaucoup de décrochages scolaires avec le plus bas niveau scolaire du département
- Pas/peu de mobilité physique et psychique des jeunes sur le territoire

Il y a trois antennes de pôle emploi dans le Gers ; elles sont difficiles d'accès pour les personnes sans véhicule personnel.

Le territoire reçoit aussi une migration de transition, avec un public plutôt d'Europe de l'Est ou du Maghreb. Ces populations sont plutôt très autonomes et se déplacent en famille étendue.

Les professionnels sont régulièrement confrontés à la des bénéficiaires parlant peu le français. Plusieurs solutions sont disponibles sur le territoire, mais ne sont pas connue par tous les professionnels, comme :

- Formation au français dans le centre social de la MDS et les MFS deux fois par semaine.
- PRE : Cours de français langue étrangère pour les parents dont l'enfant est scolarisé

La connaissance des freins des bénéficiaires à intégrer ces formations couplées à la connaissance de l'offre sur l'année permettrait un meilleur accompagnement.

Il n'y a qu'un lycée sur Condom, ce qui implique des déplacements ou de l'internat pour y accéder. Les élèves de Condom relevant de la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) de Lecture rencontrent des difficultés à s'y rendre, les transports n'étant pas adaptés et les élèves trop jeunes pour être en internat.

10/ TERRITOIRE DE LA MDS DE FLEURANCE

10.1	Les éléments apportés par les indicateurs.....	201
10.2	Les éléments apportés lors des concertations territoriales.....	205
10.2.1	Généralités.....	205
10.2.2	Enfance et famille.....	205
10.2.3	Personnes âgées.....	206
10.2.4	Handicap.....	206
10.2.5	Insertion logement.....	206

10.1 Les éléments apportés par les indicateurs

Données de cadrage

- Un territoire peu dense mais en croissance démographique
- Un solde naturel négatif (un peu moins de naissances que de décès) compensé par un solde migratoire positif (plus d'arrivées que de départs)
- Une natalité faible et en diminution
- Un taux de mortalité dans la moyenne nationale
- Un revenu moyen par foyer fiscal relativement limité
- Une part plutôt élevée de foyers fiscaux non imposés
- Un rapport entre la population potentiellement active et la population un peu plus favorable que d'autres territoires gersois
- Un territoire avec une part proche de la moyenne départementale de ménages sans voiture mais où la moitié de la population n'est pas desservie par les transports en commun
- Un nombre de médecins généralistes par habitant nettement inférieur aux valeurs régionales et nationales

Enfance - famille

- Une part des 0-20 ans dans la population intermédiaire parmi les territoires gersois, inférieure à la valeur nationale
- Une part des 0-20 ans dans la population en baisse au cours des dix dernières années
- Un taux de natalité inférieur à la valeur occitane ou nationale
- Près d'un quart des familles sont monoparentales, un peu moins qu'au niveau national ou régional
- Un taux de scolarisation des 2-5 ans supérieur à la valeur nationale
- Un des taux les plus faibles de scolarisation des 16-20 ans du département, inférieur à la valeur régionale et nationale
- Une part dans la moyenne nationale d'enfants vivant dans des foyers où aucun adulte ne travaille, mais en nette progression
- Une part limitée de foyers perçoivent la prestation d'accueil jeune enfant
- Une proportion de jeunes faisant l'objet d'informations préoccupantes inférieure à la valeur du département

Séniors

- Un tiers de la population a 60 ans ou plus, part supérieure aux valeurs occitane et nationale
- Une part des 60 ans et plus dans la population en nette progression
- Des arrivées de séniors venant d'autres départements relativement élevées
- Un rapport 65 ans et plus / moins de 20 ans nettement supérieur aux valeurs régionale ou nationale, en progression
- 22 % des hommes de 60 ans et plus vivent seuls, part en progression
- 35 % des femmes de 60 ans et plus vivent seules
- Une part de séniors allocataires de la CAF ou de la MSA, inférieure à la moyenne occitane ou nationale et en diminution
- L'offre d'hébergement pour personnes âgées dépendantes la plus importante du département, nettement supérieure aux valeurs régionale ou nationale.
- Une offre d'accueil de jour inférieure à la moyenne régionale ou nationale
- 17 % des 75 ans et plus à domicile perçoivent l'APA, un des taux les plus élevés du département

Personnes en situation de handicap

- Un taux d'allocataires de l'AAH un peu supérieur aux valeurs régionale et nationale et en progression
- Un taux d'allocataires de l'AEEH supérieur à la valeur occitane ou nationale et en forte progression comme dans tous les territoires
- Un taux d'équipement en établissements d'hébergement pour enfants et adolescents en situation de handicap supérieur aux valeurs régionale et nationale
- Une absence d'offre en SESSAD mais un territoire desservi par les équipements d'Auch
- Un taux d'équipement en établissements d'hébergement pour adultes en situation de handicap le plus faible du département, inférieur aux valeurs régionale et nationale
- Une offre limitée de places en ESAT comparativement au niveau régional ou national
- Une absence d'offre en SAVS et SAMSAH sur le territoire, celui-ci étant desservi par les équipements d'Auch

Insertion sociale et lutte contre l'exclusion

- Un taux d'activité de la population inférieur à la valeur nationale ou régionale
- Un taux d'activité en diminution au cours des dix dernières années
- Moins d'un emploi sur cinq à temps partiel, comme au niveau régional et national, en progression
- Un taux d'emploi précaires (ni en CDI ni à temps plein) similaire à la valeur régionale, en augmentation
- Une part de jeunes de 25-34 ans peu ou pas diplômés (au plus le brevet des collèges) parmi les plus faibles du Gers, proche des valeurs régionale et nationale
- Moins de la moitié de la population bénéficie d'allocations de la CAF ou de la MSA, part moindre qu'au niveau régional ou national
- Une part de ménages n'ayant pas d'autres ressources que les allocations inférieure aux valeurs régionale et nationale
- Une part de ménages allocataires ayant des revenus sous le seuil de pauvreté intermédiaire pour le département, moindre que la valeur régionale ou nationale

Logement

- Un taux limité d'équipement en parc social
- Une part de ménages propriétaire de leur résidences principale, supérieure à la moyenne régionale et nationale, stable
- Plus des trois quart des logements ont plus de 30 ans, part plus élevée que les valeurs régionale ou nationale
- Une part limitée de ménages perçoit une allocation logement, moins fréquemment qu'au niveau régional ou national

10.2 Les éléments apportés lors des concertations territoriales

Nota Bene :

Les éléments présentés dans cette partie sont ceux collectés auprès des participants lors des réunions de concertations territoriales menées au printemps 2022.

10.2.1 Généralités

La MDS de Fleurance est issue de la fusion d'une partie des MDS de Condom et de L'Isle-Jourdain. La fusion a été opérée en 2017, faisant passer le nombre de MDS sur le département de 5 à 6.

Le territoire est très rural et présente des « déserts médicaux » non desservis par les professionnels de santé. Les structures médicales et paramédicales rencontrent des difficultés à recruter, notamment à cause des trajets et temps de déplacement, des salaires bas et de l'usure professionnelle. Pour faire face aux déserts médicaux sur le département, un recrutement de médecins généralistes salariés a été initié en janvier 2022. Fleurance est le premier territoire à accueillir un médecin généraliste en régie.

La MDS accueille plusieurs types de populations sur son territoire :

- Des populations plutôt pauvres, s'éloignant de L'Isle-Jourdain, notamment à cause de l'augmentation des loyers impliquant une augmentation des contraintes pour accéder aux services.
- Des populations migrant d'une métropole comme Toulouse pour changer de mode de vie, et qui se retrouvent plus isolées.
- Des populations provenant du nord de la France plutôt des hommes seuls avec des problématiques multiples ou des femmes seules avec enfants

Globalement, ces personnes sont peu préparées à la migration et ne se rendent pas compte de la perte d'accès aux services et des problématiques d'éloignement

10.2.2 Enfance et famille

Selon la PMI, l'évolution de la structure démographique de la population du territoire a peu d'impact sur le nombre de naissances.

Les professionnels de la Mission locale ont constaté une baisse des accompagnements au sein de la mission locale à la suite de la crise sanitaire. Le phénomène de décrochage scolaire s'accroît, et commence dès le primaire, voire avant, et ce jusqu'à l'université. Tous les publics sont concernés. De manière générale, les plus diplômés accèdent plus facilement à l'emploi. Les jeunes en construction de projet professionnel nécessitent généralement un accompagnement pour se concrétiser. Il y a enfin ceux qui ne veulent plus reprendre les études et qui décrochent complètement.

Le territoire a vu s'ouvrir des classes de très petite section pour les personnes nécessitant une garde afin de pouvoir accéder aux services d'insertion. Cependant, le public bénéficiaire est plutôt composé de catégories socio-professionnelles supérieures en activité. Il n'y a pas eu d'étude de besoin avant l'ouverture des classes.

Les familles monoparentales sont plutôt jeunes et cumulent les contraintes, avec des situations très diverses (sans emploi, avec des maladies chroniques, usagers de drogues, violences, problèmes financiers, etc.)

Les acteurs sur le terrain n'identifient pas de service/dispositif de répit pour les enfants (séjour de rupture).

Il n'y a pas d'hébergement d'urgence à Fleurance pour les femmes victimes de violences. Elles sont orientées et accompagnées sur Auch pour une mise à l'abri. L'association Regar a un budget dédié pour loger ce public en urgence à l'hôtel. À ce jour, même si les conditions ne sont pas optimales pour la mise à l'abri, le réseau de professionnels fonctionne à chaque fois.

Éléments apportés par les participants aux concertations territoriales

10.2.3 Personnes âgées

La population de la MDS de Fleurance est plutôt très vieillissante. Le territoire propose 10 EHPAD et est le mieux doté du département. Ces établissements accueillent 30% de personnes venant d'autres départements.

La régie rurale de service de Lomagne propose de l'aide à domicile et de la livraison de repas.

Les assistantes de vie sociale sont formées à Auch. Le Greta propose dans certains cas de pouvoir délocaliser la formation en fonction des besoins.

Un groupe de parole d'aidant MDS/MSA est en place depuis plusieurs années et fait ressortir l'engagement des aidants à maintenir leurs aînés à domicile. La MSA propose un balluchonnage qui est une aide aux aidants, afin de leur libérer du temps.

10.2.4 Handicap

Le nombre d'enfant avec handicap (bénéficiaire de l'AEEH) est plutôt dans la moyenne du département. Il y a deux établissements dédiés, un Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP) et un Institut médicoprofessionnel (IMPro). Cependant, le nombre de places disponibles en structure reste inférieur aux besoins de la population.

Le territoire compte aussi quelques places de SESSAD, antenne d'un établissement implanté à Auch.

Les délais pour la prise en charge des enfants et adultes avec un handicap sont d'environ 1 an, tout établissement confondu. Environ 20% des enfants scolarisés sur le territoire de la MDS ont une notification MDPH.

La prise en charge est morcelée et inégale sur le territoire, entre institution et professionnels libéraux. Cette situation a tendance à générer de la précarité.

La CAF porte le réseau départemental Grandir handi'férence facilitant l'insertion des enfants porteurs d'un handicap dans le milieu ordinaire. Cependant, l'Éducation Nationale n'y participe pas.

Enfin, beaucoup de personnes bénéficiaires de l'AHH bénéficient d'aide intrafamiliale et ne sollicitent pas d'accompagnement. Ils sont considérés comme « invisible » pour le système. Ces personnes apparaissent lorsque la famille ne peut plus supporter la prise en charge.

10.2.5 Insertion logement

Le territoire ne compte que deux axes principaux de bus inter urbain. Ces lignes passent deux fois par jour, sont peu utilisées et les horaires sont peu adaptés aux besoins des utilisateurs.

De manière générale, les services sur le territoire sont globalement peu identifiables et accessibles pour l'ensemble de la population et notamment pour les jeunes n'ayant pas de permis de conduire. Pour ce dernier, il n'y a que deux auto-écoles sur toute la MDS, et le seul guichet pôle emploi est à Condom, hors territoire de la MDS.

La MDS développe le principe du guichet unique. Elle met à disposition ses locaux pour ses partenaires, ce qui permet une meilleure visibilité des services et une meilleure connaissance des dispositifs pour les professionnels.

Afin de faciliter la prise de poste, le CCAS met à disposition des nouveaux salariés un minibus qui les amènent vers les différents sites où interviennent les professionnels de l'enfance. Cela favorise la connaissance du secteur et le développement du réseau.

L'accompagnement des personnes très précaires vers les services se fait via plusieurs dispositifs en place. La maison France Service (MFS) du CCAS est bien repérée par les utilisateurs. Elle propose des permanences de partenaires, ainsi qu'un relais de La Poste. Les autres MFS du territoire peuvent générer de la concurrence dans la disponibilité des partenaires.

La population est majoritairement composée d'employés, d'agriculteurs et de professions intermédiaires avec des disparités de répartition des catégories socio-professionnelles entre Fleurance et Lectoure notamment.

► Territoire de la MDS de Fleurance

Éléments apportés par les participants aux concertations territoriales

Fleurance est identifiée comme le bassin industriel historique du département mais en déclin. Il y a beaucoup d'offres d'emplois peu qualifiées (ouvriers et ouvriers agricoles) et peu d'offres pour les très qualifiés (cadres et cadre supérieurs). Pour les moins qualifiés, l'accès à l'emploi peut se faire via l'intérim. Il y a aussi deux chantiers d'insertion avec peu de prérequis à l'entrée pour l'accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées.

Le territoire propose aussi des métiers saisonniers, notamment dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Les professionnels constatent une baisse du nombre de jeunes diplômés et une augmentation du nombre de décrochages en formation supérieure (bac et Université) notamment avec la pandémie.

Les établissements de formation sont peu nombreux sur le territoire. Les participants indiquent que formations à l'insertion seraient à organiser en inter-départemental notamment pour les bénéficiaires du RSA.

11/ TERRITOIRE DE LA MDS DE L'ISLE-JOURDAIN

11.1	Les éléments apportés par les indicateurs.....	211
11.2	Les éléments apportés lors des concertations territoriales.....	215
11.2.1	Données générales.....	215
11.2.2	Enfance et famille	215
11.2.3	Personnes âgées.....	216
11.2.4	Handicap	216
11.2.5	Insertion logement.....	216

11.1 Les éléments apportés par les indicateurs

Données de cadrage

- Le deuxième territoire le plus dense du Gers mais quatre fois moins dense que la France métropolitaine
- La plus forte croissance démographique du Gers
- Un solde naturel à peine positif (un peu plus de naissances que de décès) et un solde migratoire nettement positif (plus d'arrivées que de départs)
- Une natalité dans la moyenne nationale et en diminution
- Un taux de mortalité plus faible qu'au niveau national
- Le revenu le plus élevé du département
- Une part limitée de foyers fiscaux non imposés
- Un rapport entre la population potentiellement active et la population inactive le plus favorable des territoires gersois
- Un territoire avec une part limitée de ménages sans voiture et mieux desservi par les transports en commun que la plupart des autres territoires gersois
- Un nombre de médecins généralistes par habitant inférieur aux valeurs régionales et nationales

Enfance - famille

- La part des 0-20 ans dans la population la plus élevée du département, similaire à la valeur nationale
- Une part des 0-20 ans dans la population stable au cours des dix dernières années
- Un taux de natalité proche de la valeur occitane
- Un cinquième des familles sont monoparentales, moins qu'au niveau national ou régional
- Le taux le plus faible de scolarisation des 2-5 ans du département mais similaire à la valeur nationale
- Un des taux les plus élevés de scolarisation des 16-20 ans, mais inférieur à la valeur régionale et nationale
- Une part limitée d'enfants qui vivent dans des foyers où aucun adulte ne travaille, le tiers de la valeur nationale et en diminution
- Une part importante de foyers perçoivent la prestation d'accueil du jeune enfant
- Une proportion de jeunes faisant l'objet d'informations préoccupantes parmi les plus faibles du département

Séniors

- Un peu plus du quart de la population a 60 ans ou plus, part intermédiaire entre les valeurs occitane et nationale
- Une part des 60 ans et plus dans la population en progression
- Le rapport 65 ans et plus / moins de 20 ans le plus faible du Gers, voisin des valeurs régionale ou nationale, stable
- 22 % des hommes de 60 ans et plus vivent seuls, part en progression
- 33 % des femmes de 60 ans et plus vivent seules
- Une part de séniors allocataires de la CAF ou de la MSA, inférieure à la moyenne occitane ou nationale et en diminution
- Une offre d'hébergement pour personnes âgées dépendantes parmi les plus importante du département, supérieure aux valeurs régionale ou nationale.
- Une offre d'accueil de jour inférieure à la moyenne régionale ou nationale
- 11 % des 75 ans et plus à domicile perçoivent l'APA, taux le plus faible du département

Personnes en situation de handicap

- Un taux d'allocataires de l'AAH le plus faible du département, inférieur aux valeurs régionale et nationale et stable
- Le taux le plus élevé d'allocataires de l'AEEH, supérieur à la valeur occitane ou nationale et en forte progression comme dans tous les territoires
- Un taux d'équipement en établissements d'hébergement pour enfants et adolescents en situation de handicap un peu supérieur aux valeurs régionale et nationale
- Une offre en SESSAD limitée mais un territoire desservi en partie par les équipements d'Auch
- Un taux d'équipement en établissements d'hébergement pour adultes en situation de handicap un peu inférieur aux valeurs régionale et nationale
- Une absence de places en ESAT
- Une absence d'offre en SAVS et SAMSAH sur le territoire, celui-ci étant desservi par les équipements d'Auch

Insertion sociale et lutte contre l'exclusion

- Le taux d'activité de la population le plus élevé du département, supérieur à la valeur nationale ou régionale
- Un taux d'activité en augmentation au cours des dix dernières années
- Plus d'un emploi sur cinq à temps partiel, plus qu'au niveau régional et national, stable
- Le taux d'emploi précaires (ni en CDI ni à temps plein) le plus faible du département, inférieur aux valeurs régionale ou nationale, en diminution
- La part de jeunes de 25-34 ans peu ou pas diplômés (au plus le brevet des collèges) la plus faible du Gers
- Près de la moitié de la population bénéficie d'allocations de la CAF ou de la MSA, part moindre qu'au niveau régional ou national
- La part de ménages n'ayant pas d'autres ressources que les allocations la plus faible, nettement inférieure aux valeurs régionale et nationale
- La part de ménages allocataires ayant des revenus sous le seuil de pauvreté la plus faible du département, moindre que la valeur régionale ou nationale

Logement

- Un taux d'équipement en parc social limité
- Une part de ménages propriétaire de leur résidences principale, supérieure à la moyenne régionale et nationale, en progression
- La plus faible part du département pour les logements ayant plus de 30 ans, mais plus élevée que les valeurs régionale ou nationale
- À peine plus d'un ménage sur dix perçoit une allocation logement, taux le plus faible du département et nettement deux fois moindre qu'au niveau régional ou national

11.2 Les éléments apportés lors des concertations territoriales

Nota Bene :

Les éléments présentés dans cette partie sont ceux collectés auprès des participants lors des réunions de concertations territoriales menées au printemps 2022.

11.2.1 **Données générales**

La MDS de L'Isle-Jourdain est la plus active du département. Elle a un rapport de dépendance de 83,2 personnes de moins de 20 ans ou de 65 ans ou plus (potentiellement inactives) pour 100 personnes de 20 à 64 ans (potentiellement actives).

Cette situation est favorisée par sa proximité avec Toulouse (axe routier et train direct).

Il y a cependant des différences significatives entre la commune principale et les autres communes du territoire sur toutes les thématiques.

Comme dans les autres territoires du département, celui-ci n'échappe pas aux problématiques de mobilité. Malgré le passage de la ligne de train Toulouse/Auch, il y a peu de lignes de bus interurbains dont les trajets soient adaptés aux besoins des actifs. Le nombre de passages est insuffisant et sur des plages horaires non adaptées. Cette situation est d'autant plus contraignante pour les familles précaires qui doivent faire garder leurs enfants.

Les différents services sociaux du département déploient essentiellement de l'accompagnement individuel. L'adaptation de réponses collectives est complexe car, hors du chef-lieu, la population est peu dense, éparse et éloignée des services.

Les services d'accompagnement social sont disponibles pour tous, sans liste d'attente, et les accueils sur tout le territoire ont été maintenus malgré les difficultés de recrutement de personnel dans ce secteur.

Le territoire subit aussi le manque de professionnels de santé avec des médecins et des paramédicaux

vieillissants et proches de la retraite. Il y a tout de même un bon maillage infirmier, qui est aussi confronté aux problématiques de mobilité. La première maison de santé développée sur une zone rurale est proche de L'Isle-Jourdain.

La MDS est à cheval sur trois communautés de communes. Les professionnels participent aux conventions territoriales globales ce qui facilite la coordination des interventions sur tout le territoire.

11.2.2 **Enfance et famille**

Le territoire a la population de familles avec enfants proportionnellement la plus nombreuse du département avec une répartition inégale sur le territoire (plus importante à L'Isle-Jourdain).

Il y a une baisse du nombre d'assistantes maternelles dont la population est vieillissante. Plusieurs créations de maisons d'assistants maternels (MAM), crèches et micro-crèches sont en cours, favorisant les petits effectifs et notamment à Gimont avec la création de deux nouvelles structures d'accueil.

Il y a une augmentation du nombre de familles monoparentales. Les professionnels constatent plus de séparations de couples avec des enfants en bas âge.

Le manque de mobilité de certains bénéficiaires augmente les difficultés d'accès aux services

Enfin, la situation sanitaire a généré une augmentation des problématiques liées à l'isolement et la psychiatrie.

Afin de faciliter l'inclusion des enfants avec un handicap, une campagne de sensibilisation des professionnels de la petite enfance (formation inclusion) est en cours.

Un pôle parentalité est en développement avec des actions collectives et individuelles financé par des appels à projets afin de proposer des temps de répit aux familles isolées.

Éléments apportés par les participants aux concertations territoriales

11.2.3 Personnes âgées

Le territoire a la population âgée de 60 ans et plus proportionnellement la moins nombreuse du département. La population rajeunie doucement.

Les EHPAD sont essentiellement publics avec 30% des bénéficiaires non gersois.

Le territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain voit aussi une augmentation du nombre de maintiens à domicile couplé à des difficultés pour les services d'accompagnement de recruter du personnel. Ce phénomène s'intensifie et génère des délais d'un à deux mois pour la mise en place d'un plan d'aide à domicile. La problématique principale pour les personnes âgées est l'isolement plus que la mobilité. Un projet mobilité est en cours de construction sur le territoire.

Les services de maintien à domicile sont complémentaires et ne se font pas de concurrence.

Il y a un accueil de jour rattaché à l'hôpital de Gimont. L'entrée se fait sur liste d'attente, et il est difficile d'y accéder sans un moyen de transport personnel.

Un comité technique dans la Communauté de Commune est en fonction depuis 2021. Il a pour objectif de rendre visible les acteurs intervenant auprès des personnes âgées et des personnes avec un handicap.

11.2.4 Handicap

Le territoire compte peu de d'adultes repérés avec un handicap mais de nombreux enfants.

Ces derniers bénéficient d'un bon repérage et d'une évaluation adaptée. Mais les difficultés de prise en charge sont aussi présentes du fait du peu de places adaptées. Il peut leur être proposé un accompagnement en milieu ordinaire ou en classe spécialisée (ULIS), ou un accueil en transition.

L'entrée en institution est tributaire d'importantes files d'attentes. Il y a environ 1 an d'attente pour les IME/ITEP et le CAMPS pour les moins de 6ans, et environ deux ans pour le CMPP.

Le territoire voit une augmentation du nombre de prise en charge en libéral pour la part de la population la plus aisée.

Comme sur le reste du département, les services de la MDPH sont accessibles pour les professionnels. Ils obtiennent facilement des informations nécessaires sur le suivi des dossiers. Le CLIC est également en position de relais de la MDPH sur le territoire

11.2.5 Insertion logement

La proximité avec la métropole de Toulouse rend le territoire attractif, surtout la commune de L'Isle-Jourdain. Cependant, le territoire subit tout de même la crise de recrutement, avec, pour les participants, une offre d'emploi supérieure au nombre de candidats, notamment dans les métiers du bâtiment, du service à la personne et de la santé.

Il y a aussi une part importante de métiers saisonniers, notamment autour de la commune de Gimont.

La proximité avec Toulouse ne favorise pas forcément la motilité psychique. La population a un fort attachement au territoire et des difficultés à se projeter hors du département.

Le parc social est dans l'ensemble plutôt en bon état, malgré une partie vieillissante, plutôt en mauvais état, et certains logements neuf mal conçus.

Il est rapporté que les services du département auraient environ 500 demandes de logement non pourvus par an. Le parc privé est plutôt cher avec une augmentation des loyers autour de L'Isle-Jourdain du fait de la gentrification. Le parc social reste insuffisant et les logements adaptés sont plutôt éloignés des services.

Il est aussi difficile de trouver des logements adaptés en rez-de-chaussée pour les personnes âgées en perte d'autonomie.

Plusieurs logements inclusifs et logements jeunes sont en développement sur L'Isle-Jourdain et un projet de foyer jeunes travailleurs est en cours.

► Territoire de la MDS de L'Isle-Jourdain

Éléments apportés par les participants aux concertations territoriales

Le développement des services est moins rapide que l'augmentation des besoins. La situation particulière de L'Isle-Jourdain génère un repli des bénéficiaires et un éloignement des services. Afin de faciliter l'accès aux services et de pallier cette situation, L'Isle-Jourdain a développé pour les logements hors de la ville une solution de transport à la demande deux fois par semaine vers L'Isle-Jourdain. Une navette de ville pour les travailleurs (2 € par trajet) est également proposée.

Les services de la MDS constatent aussi une augmentation du nombre d'accompagnements de personnes à problématiques multiples (addiction, psychiatrie, social) générant des contraintes complémentaires d'accès aux accompagnements adaptés (CMP saturé, Service addiction ne se déplace plus (ANPA), orientation vers Toulouse ou Auch...)

Il y a une forte dynamique associative avec un maillage du territoire et beaucoup de bénévoles.

12/ TERRITOIRE DE LA MDS DE MIRANDE

12.1	Les éléments apportés par les indicateurs.....	221
12.2	Les éléments apportés lors des concertations territoriales.....	225
12.2.1	Données générales.....	225
12.2.2	Enfance et famille	225
12.2.3	Personnes âgées.....	226
12.2.4	Handicap	226
12.2.5	Insertion logement.....	226

12.1 Les éléments apportés par les indicateurs

Données de cadrage

- Le territoire le moins dense du Gers, près de six fois moins dense que la France métropolitaine
- Un territoire en décroissance démographique
- Un solde naturel négatif (un peu moins de naissances que de décès) qui n'est pas compensé par le solde migratoire positif (plus d'arrivées que de départs)
- La natalité la plus faible du département et en diminution
- Un taux de mortalité plus faible qu'au niveau national
- Un revenu moyen par foyer fiscal limité
- La plus forte proportion de foyers fiscaux non imposés du département
- Un rapport entre la population potentiellement active et la population inactive parmi les moins favorables des territoires gersois
- Un territoire avec une part relativement élevée de ménages sans voiture et le moins bien desservi par les transports en commun
- Un nombre de médecins généralistes par habitant inférieur aux valeurs régionales et nationales

Enfance - famille

- La part des 0-20 ans dans la population parmi les moins élevée du département, inférieure à la valeur nationale
- Une part des 0-20 ans dans la population en diminution
- Le taux de natalité le plus faible du département
- Un cinquième des familles sont monoparentales, moins qu'au niveau national ou régional
- Un des taux les plus élevés de scolarisation des 2-5 ans du département, supérieur à la valeur nationale
- Un des taux les plus élevés de scolarisation des 16-20 ans, inférieur à la valeur régionale et nationale
- Une part limitée d'enfants qui vivent dans des foyers où aucun adulte ne travaille, inférieur à valeur nationale et en diminution
- Une part limitée de foyers perçoivent la prestation d'accueil jeune enfant
- Une proportion de jeunes faisant l'objet d'informations préoccupantes un peu plus élevée que la valeur du département

Séniors

- Près des deux cinquièmes de la population a 60 ans ou plus, plus qu'au niveau régional ou national
- Une part des 60 ans et plus dans la population en progression
- Un rapport 65 ans et plus / moins de 20 ans parmi les plus élevés du Gers, supérieur aux valeurs régionale ou nationale, en progression
- 23 % des hommes de 60 ans et plus vivent seuls, part en progression
- 33 % des femmes de 60 ans et plus vivent seules
- Une part de séniors allocataires de la CAF ou de la MSA, inférieure à la moyenne occitane ou nationale mais en augmentation
- Une offre d'hébergement pour personnes âgées dépendantes parmi les plus élevée du département, supérieure aux valeurs régionale ou nationale.
- Une offre d'accueil de jour élevée, supérieure à la moyenne régionale ou nationale
- 16 % des 75 ans et plus à domicile perçoivent l'APA, taux intermédiaire pour le département

Personnes en situation de handicap

- Un taux d'allocataires d'AAH parmi les plus élevés du département, supérieur aux valeurs régionale et nationale et en progression
- Un taux d'allocataires de l'AEEH voisin de la valeur occitane et en forte progression comme dans tous les territoires
- Un taux d'équipement en établissements d'hébergement pour enfants et adolescents en situation de handicap inférieur aux valeurs régionale et nationale
- Une absence d'offre en SESSAD mais un territoire desservi par les équipements d'Auch
- Un taux d'équipement en établissements d'hébergement pour adultes en situation de handicap un peu supérieur aux valeurs régionale et nationale
- Une offre limitée de places en ESAT
- Une offre en SAVS et SAMSAH limitée sur le territoire, celui-ci étant en partie desservi par les équipements d'Auch

Insertion sociale et lutte contre l'exclusion

- Un taux d'activité de la population relativement limité, inférieur à la valeur nationale ou régionale
- Un taux d'activité stable au cours des dix dernières années
- Moins d'un emploi sur cinq à temps partiel, comme au niveau régional et national, en progression
- Un tiers d'emploi précaires (ni en CDI ni à temps plein) taux supérieur à la valeur régionale ou nationale, en augmentation
- Une part de jeunes de 25-34 ans peu ou pas diplômés (au plus le brevet des collèges) proche des valeurs régionale et nationale
- Moins des deux cinquièmes de la population bénéficie d'allocations de la CAF ou de la MSA, part moindre qu'au niveau régional ou national
- Une part de ménages n'ayant pas d'autres ressources que les allocations proche de la valeur nationale
- Une part de ménages allocataires ayant des revenus sous le seuil de pauvreté intermédiaire entre les valeurs régionale et nationale

Logement

- Un taux limité d'équipement en parc social
- Une des parts de ménages propriétaire de leur résidences principale les plus élevées du département, supérieure à la moyenne régionale et nationale, stable
- Plus des trois quart des logements ont plus de 30 ans, part plus élevée que les valeurs régionale ou nationale
- Une part limitée de ménages perçoit une allocation logement, inférieure aux valeurs régionale ou nationale

12.2 Les éléments apportés lors des concertations territoriales

Nota Bene :

Les éléments présentés dans cette partie sont ceux collectés auprès des participants lors des réunions de concertations territoriales menées au printemps 2022.

12.2.1 **Données générales**

Le territoire de la MDS de Mirande se compose de quatre Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) avec des publics différents sur le territoire.

Une part du public accompagné par la MDS exerce des métiers saisonniers et ne reste que quelques mois sur le territoire.

Il y a aussi une arrivée régulière de population plutôt aisée qui, du fait de la crise sanitaire, vient s'installer dans le département et fait monter les prix de l'immobilier en s'installant.

Plaisance compte une importante communauté des gens du voyage. Cette population est stable, et travaille peu. Cette partie du territoire est plutôt précaire. Il y a peu de services disponibles et pas de transport en commun.

Une association organise une distribution alimentaire pour environ 90 familles par semaine et elle a une file active d'environ 160 familles.

La solidarité intra-familiale est moins marquée sur la MDS que sur le reste du département, mais il y a une forte solidarité entre pairs.

Un transport à la demande a été mis en place sur le Val de Gers depuis le mois de juin 2022.

La ligne de bus Tarbes/Auch est assez utilisée sur certains horaires, mais l'accès reste difficile pour les personnes éloignées des arrêts.

Le territoire a peu de médecins généralistes et spécialistes et de professionnels paramédicaux. Les files actives de patients sont saturées. Les infirmiers sont assez présents sur le territoire mais leur nombre

reste tout de même insuffisant pour les besoins de la population. Ces professionnels font en plus beaucoup de trajets et subissent une forte usure professionnelle.

Plaisance n'a plus qu'un médecin généraliste sur les quatre qu'il y avait en 2021. Trois sont partis à la retraite. Masseube compte beaucoup de personnes sans médecin traitants et des mères sans pédiatre. Il n'y a qu'un médecin généraliste, installé en secteur 2 (honoraires libres), sur Marciac. Il devrait y avoir plusieurs arrivées de médecins généralistes jeunes en maison de santé et en cabinet libéral (Villecomtal, Plaisance, Mirande, Miélan, Seissan). Il existe une maison de santé sur Seissan très dynamique avec l'installation, outre les médecins, de plusieurs professionnels (dentiste, podologue, orthophoniste, etc.)

Une maison de santé départementale est en cours de création et entraîne une nouvelle dynamique positive avec l'arrivée de deux médecins généralistes. (Villecomtal)

Le service passerelle de l'assurance maladie permet une anticipation des besoins médicaux des personnes en réduisant les coûts médicaux. Un camion dentaire est en place au niveau départemental par la Croix rouge et la fondation Signal.

La CPAM propose des bilans de santé à Auch. Une action test de déploiement des bilans à Mirande est en cours mais n'est pas assez remplie pour le moment.

12.2.2 **Enfance et famille**

Les services de l'enfance constatent, comme sur d'autres territoires, une augmentation du nombre de séparations et du nombre de famille monoparentales avec des changements de situation réguliers. Il y a une évolution de la conjugalité avec des séparations moins nettes et des besoins financiers plus présents.

Il y a beaucoup de familles d'accueil à Mirande avec des problématiques multiples :

Éléments apportés par les participants aux concertations territoriales

- Dépendant des possibilités offertes par l'environnement
- Pas assez formées à l'accueil d'enfants avec troubles
- Peu d'aide et de soutien
- Avec des parcours scolaires décousus ou à trou
- Manque d'espace de parole et de retour d'expérience
- Familles vieillissantes

Les travailleurs sociaux mettent en œuvre toutes les mesures, en priorisant les mesures judiciaires qui sont généralement urgentes. Il y a un besoin marqué de renforcer les mesures de prévention. Les mesures administratives sont retardées voir non priorisées et les situations se dégradent généralement vite. Il n'y a pas de partenariat avec les assistants sociaux de l'Éducation Nationale (un assistant social pour plusieurs établissements).

12.2.3 Personnes âgées

La population du territoire est plutôt vieillissante et éparpillée.

Les personnes âgées sont plutôt pauvres, et une partie d'entre elles travaille encore pour entretenir leur domicile. En effet, il y a un certain nombre d'entre elles qui a du patrimoine mais le faible niveau de leur retraite ne leur permet pas d'entretenir leur logement.

Il y a quatre EHPAD privés à but non lucratif et deux résidences autonomie sur le territoire, un espace d'accueil de jour (1/2j à 1j) couplé à du soin en libéral et un accueil de répit (3 à 6 mois par an avec hébergement) ou les personnes peuvent venir passer l'hiver. L'entrée en EHPAD nécessite d'avoir un médecin traitant déclaré.

Le nombre de maintiens à domicile est en augmentation. Les services d'accompagnement sont aussi en difficulté et confronté à un manque de ressources humaines, un fort turn-over et un public de plus en plus dépendant (prise en charge de personnes en GIR 1 et 2 à domicile).

Il est rapporté qu'il y a environ deux ans d'attente pour entrer dans la file active du SSIAD. Bien que considéré par les participants comme bien doté, il manque de places et fait face à des difficultés de recrutement.

Il est difficile pour les personnes handicapées vieillissantes (PHV) de trouver des structures d'accueil ou des familles d'accueil sur le territoire et sur tout le département.

Les personnes vieillissantes font globalement peu de demande d'aide auprès des services du département. Cependant, c'est la première génération de personnes âgées se retrouvant seules à domicile sans les enfants.

12.2.4 Handicap

Le territoire compte un nombre de places d'accueil pour adultes en situation de handicap important. Il manque cependant des espaces de transition et de répit (accueil de jour, accueil temporaire, accueil séquentiel) et un accueil PHV. Le temps d'attente pour intégrer un établissement est d'environ 2 ans.

Les enfants avec un handicap de moins de 6 ans sont orientés vers Tarbes ou Auch. Le temps d'attente pour accéder aux soins est supérieur à 1 an. Les structures ne sont pas adaptées aux besoins. Il y a peu de professionnels libéraux disponibles et peu de familles en capacité de financer un accompagnement en secteur libéral.

Les professionnels constatent aussi une augmentation du nombre d'enfants avec des troubles diverses. Dans la majorité des cas, l'entourage et l'école ne sont pas sensibilisés ni formés pour les accompagner.

Il y a une forte concentration de familles d'accueil sur le territoire.

12.2.5 Insertion logement

Le territoire compte majoritairement des personnes en emplois peu qualifiés avec une augmentation des temps partiels.

► Territoire de la MDS de Mirande

Éléments apportés par les participants aux concertations territoriales

La commune de Mirande dispose d'un lycée, un lycée professionnel et un lycée agricole.

La motilité psychique des jeunes est plutôt positive, ils se déplacent facilement pour les études quand c'est possible mais ne reviennent pas tout de suite.

Il est mentionné l'existence d'une plateforme de l'inclusion active sur le territoire. En 10 ans elle a accompagné plus de 180 personnes vers des métiers d'aide à la personne.

Le parc social est peu doté et les personnes s'orientent plutôt vers des logements individuels. Les logements sociaux sont plutôt en mauvais état, mal isolés et énergivores. Il existe tout de même plusieurs constructions neuves bien construites. Il n'y a pas de logement spécifiquement adapté aux PHV.

Les professionnels notent une augmentation du nombre de situations de précarité énergétique.

Plusieurs associations sur le territoire accueillent les nouveaux arrivants étrangers. La Croix rouge reçoit plutôt des gens venant du Portugal et des pays de l'Est. Ils arrivent en familles nombreuses avec plusieurs problématiques. Ces nouveaux arrivants s'intègrent plutôt bien dans le territoire.

Villecomtal compte un peu plus de 800 habitants et 80 logements sociaux dont une cité HLM. La ville est traversée par la ligne de bus Tarbes/Auch qui est mal connue. Il y a peu de service public, une crèche et un seul médecin généraliste.

Autour des communes de Masseube et Seissan les logements sont plutôt dégradés, et il y a une migration de population précaire venant d'Auch. Ils sont plutôt isolés, sans transport et avec peu d'accès aux services.

Il n'y a pas de travailleurs sociaux au sein des maisons France Service (MFS) du territoire. Le fonctionnement et l'organisation dépend de l'équipe en place. Ces établissements donnent un premier niveau d'information aux bénéficiaires. Si leurs demandes sont de l'ordre de l'aide sociale, ils sont orientés vers les assistantes sociales de secteur. L'accueil dans les MFS n'est pas simple pour les agents. Ils ne connaissent pas toutes les missions et les limites d'action des professionnels de la MDS. La question d'une meilleure articulation entre MFS et MDS est posée.

L'ANAH propose une action programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) qui prend en charge une partie de l'intervention des professionnels dans le cadre du programme d'amélioration de l'habitat (adaptation pour les PA/PH et énergie pour le grand public). Le programme de 3 ans s'arrête en 2022.

Au niveau départemental, l'identification des situations d'insalubrité se fait via le Fonds solidarité logement (FSL). Il y a une obligation de travaux imposée aux propriétaires, sans loyer à payer pendant 6 mois pour les locataires. Généralement, les locataires en situation d'insalubrité ne demandent pas à ce service d'intervenir de peur de perdre le logement. Les situations peuvent être identifiées via le dossier FSL.

13/ TERRITOIRE DE LA MDS DE NOGARO

13.1	Les éléments apportés par les indicateurs.....	231
13.2	Les éléments apportés lors des concertations territoriales.....	235
13.2.1	Données générales.....	235
13.2.2	Enfance et famille.....	235
13.2.3	Personnes âgées.....	236
13.2.4	Handicap.....	236
13.2.5	Insertion logement.....	236

13.1 Les éléments apportés par les indicateurs

Données de cadrage

- Un des territoires les moins dense du Gers, environ cinq fois moins dense que la France métropolitaine
- Un territoire en légère croissance démographique
- Un solde naturel négatif (un peu moins de naissances que de décès) compensé par le solde migratoire positif (plus d'arrivées que de départs)
- Une des natalité les plus faibles du département et en diminution
- Un taux de mortalité nettement plus faible qu'au niveau national
- Le revenu moyen par foyer fiscal le plus limité du département
- La forte proportion de foyers fiscaux non imposés
- Un rapport entre la population potentiellement active et la population inactive parmi les moins favorables des territoires gersois
- Un territoire avec une part relativement élevée de ménages sans voiture et ou plus de la moitié des habitants n'est pas desservi par les transports en commun
- Un nombre de médecins généralistes par habitant nettement inférieur aux valeurs régionales et nationales

Enfance - famille

- La part des 0-20 ans dans la population parmi les moins élevée du département, inférieure à la valeur nationale
- Une part des 0-20 ans dans la population en diminution
- Un taux de natalité parmi les plus faibles du département
- Plus du quart des familles sont monoparentales, valeur intermédiaire entre le niveau national et le niveau régional
- Un des taux les plus élevés de scolarisation des 2-5 ans du département, supérieur à la valeur nationale
- Un des taux les plus élevé de scolarisation des 16-20 ans, inférieur à la valeur régionale et nationale
- Une part d'enfants qui vivent dans des foyers où aucun adulte ne travaille similaire à valeur nationale et en augmentation
- Une part limitée de foyers perçoivent la prestation d'accueil du jeune enfant
- Une proportion de jeunes faisant l'objet d'informations préoccupantes parmi les plus faibles du département

Séniors

- Près des deux cinquièmes de la population a 60 ans ou plus, plus qu'au niveau régional ou national
- Une part des 60 ans et plus dans la population en progression
- Un rapport 65 ans et plus / moins de 20 ans parmi les plus élevés du Gers, supérieur aux valeurs régionale ou nationale, en progression
- 23 % des hommes de 60 ans et plus vivent seuls, part en progression
- 33 % des femmes de 60 ans et plus vivent seules
- Une part de séniors allocataires de la CAF ou de la MSA, inférieure à la moyenne occitane ou nationale mais en augmentation
- Une offre d'hébergement pour personnes âgées dépendantes parmi les plus élevée du département, supérieure aux valeurs régionale ou nationale.
- Une offre d'accueil de jour élevée, supérieure à la moyenne régionale ou nationale
- 16 % des 75 ans et plus à domicile perçoivent l'APA, taux intermédiaire pour le département

Personnes en situation de handicap

- Le taux d'allocataires de l'AAH le plus élevé du département, nettement supérieur aux valeurs régionale et nationale et en progression
- Un taux d'allocataires de l'AAEH supérieur à la valeur occitane et en forte progression comme dans tous les territoires
- Un taux d'équipement en établissements d'hébergement pour enfants et adolescents en situation de handicap nettement supérieur aux valeurs régionale et nationale
- Une absence d'offre en SESSAD mais un territoire desservi par les équipements d'Auch
- Le taux d'équipement en établissements d'hébergement pour adultes en situation de handicap le plus élevé du département, quatre fois plus élevé que les valeurs régionale et nationale
- Une offre importante de places en ESAT
- Une offre en SAVS et SAMSAH relativement importante sur le territoire

Insertion sociale et lutte contre l'exclusion

- Un taux d'activité de la population relativement parmi les plus faibles du département, inférieur à la valeur nationale ou régionale
- Un taux d'activité stable au cours des dix dernières années
- Moins d'un emploi sur cinq à temps partiel, comme au niveau régional et national, stable
- Un tiers d'emploi précaires (ni en CDI ni à temps plein) taux supérieur à la valeur régionale ou nationale, en diminution
- Une part de jeunes de 25-34 ans peu ou pas diplômés (au plus le brevet des collèges) légèrement supérieure aux valeurs régionale et nationale
- Les deux cinquièmes de la population bénéficie d'allocations de la CAF ou de la MSA, part moindre qu'au niveau régional ou national
- Une part de ménages n'ayant pas d'autres ressources que les allocations un peu inférieure à la valeur nationale
- Une part de ménages allocataires ayant des revenus sous le seuil de pauvreté intermédiaire entre les valeurs régionale et nationale

Logement

- Un taux limité d'équipement en parc social
- Une des parts de ménages propriétaire de leur résidences principale les plus élevées du département, supérieure à la moyenne régionale et nationale, stable
- Plus des trois quart des logements ont plus de 30 ans, part plus élevée que les valeurs régionale ou nationale
- Une part limitée de ménages perçoit une allocation logement, inférieure aux valeurs régionale ou nationale

13.2 Les éléments apportés lors des concertations territoriales

Nota Bene :

Les éléments présentés dans cette partie sont ceux collectés auprès des participants lors des réunions de concertations territoriales menées au printemps 2022.

13.2.1 **Données générales**

Le territoire de la MDS de Nogaro est peu dense, très rural et le plus pauvre du département. Afin de faciliter l'accès aux services, la MDS a mis en place six antennes maillant le territoire.

Le territoire est attractif, 50% de la population y est présente depuis moins de 10 ans.

Ceux qui partent sont plutôt des jeunes qui vont faire leurs études dans d'autres départements et qui ne reviennent pas. Les nouveaux arrivants sont plutôt des jeunes retraités du sud-ouest et de la région parisienne, des familles ayant découvert le département en vacances et des ouvriers du Maghreb et d'Espagne.

Comme sur le reste du département, les transports collectifs ne sont pas ou peu adaptés aux besoins des populations précaires. Cela implique un éloignement des services et l'obligation d'utiliser un véhicule pour se déplacer. Les professionnels constatent d'ailleurs une augmentation du nombre de conducteurs sans assurance ni permis de conduire.

Le territoire est peu doté en soignants et professionnels paramédicaux. Il y a plusieurs maisons de santé mais les praticiens ne se déplacent pas vers les usagers. Les patientèles des médecins généralistes sont saturées.

Plusieurs partenaires viennent dans les bureaux de la MDS pour les permanences, ce qui permet aussi de présenter leurs activités aux professionnels sur place et de faciliter les parcours.

Plusieurs actions collectives sont développées sur le territoire mais peu connues du public :

- Groupe de parole aidants, personnes aidées et partenaires annuel
- Actions intergénérationnelles
- Réunion aidants familiaux par la MDS puis par associations
- Cuisinons sain et malin (Riscle) tout public, 1 fois par mois
- Atelier économie : travail sur le projet de vie (chantier d'insertion, centre sociaux) ponctuel
- Atelier couture en lien avec le centre social : socialisation tous les 15 jours à coté de Riscle
- Formation d'aide aux aidants (formation prévention annuelle)
- Atelier Parole et corps : travail sur la confiance en soi et le lien social
- Atelier recherche d'emploi, découverte métier et formation délocalisées
- Atelier par bénévoles au centre social
- Café de l'insertion (chantier et association intermédiaire) pour mieux se connaître entre partenaires
- Précarité énergétique avec le FSL : 30 familles accompagnées dont 13 avec des travaux de rénovation
- Riscle : 100 actions/an pour environ 2 000 personnes

13.2.2 **Enfance et famille**

Le nombre de familles monoparentales est en augmentation. Les zones autour de Nogaro et plus globalement le Grand Armagnac sont assez dynamiques grâce à une migration positive.

Les professionnels constatent plusieurs situations de déclaration de séparation afin de faciliter l'accès à une garde d'enfant.

Le nombre de familles sans actifs occupés est important. Cette population a peu de mobilité, est généralement loin de l'emploi, a des emplois précaires (peu d'heures) et est souvent en rupture de droits.

Éléments apportés par les participants aux concertations territoriales

Un local d'accueil pour les personnes sans domicile est accessible sur Riscle. Il y a environ 50 domiciliations. Le local accueille plutôt des personnes en emploi saisonnier et vivant en véhicule.

C'est le 2^e territoire en termes de nombre de placements judiciaires, en augmentation constante (multiplié par deux depuis 2012).

13.2.3 Personnes âgées

Le territoire compte proportionnellement peu de personnes âgées, mais la population est vieillissante.

Les maintiens à domicile sont plutôt assurés par les aidant familiaux précaires. Les services dédiés constatent une tendance à la baisse des aides intrafamiliales liée au départ des jeunes et au peu de ressources médicales et paramédicales dans le territoire.

Le fort attachement au territoire et au domicile entraîne régulièrement des renoncements au soin pour certains bénéficiaires, notamment chez les plus de 80 ans.

Il existe un accueil de jour itinérant et fixe sur Riscle porté par l'EHPAD de Nogaro.

Sur le territoire, des concertations sont organisées une fois par mois entre SAAD, SSIAD et service APA de Nogaro, permettant d'améliorer la prise en charge à domicile : échange de pratiques sur la prise en charge et démarche commune. Ces réunions reprennent après la période Covid.

13.2.4 Handicap

La population des adultes et des enfants en situation de handicap est nombreuse sur le territoire. Il y a plusieurs ESAT pour les adultes avec des métiers historiques comme la fabrication de tonneaux et la taille de vigne. Les associations gestionnaires sont plutôt ouvertes vers la ville. Pour le public jeune, il y a plusieurs ITEP, IME et SESSAD, avec une transition de la prise en charge vers de l'ambulatoire et notamment

vers les MECS. Cette transformation est liée à la baisse du nombre de places d'internat.

Les délais de repérage des handicaps chez les enfants sont d'environ 1 an et les délais de prise en charge en institution d'environ 1 à 2 ans. Le nombre de places est inférieur aux besoins. Les familles doivent se déplacer, voire déménager, pour se rapprocher des services et des établissements.

13.2.5 Insertion logement

Le territoire n'échappe pas à la crise des métiers de l'aide à domicile, de l'agriculture et de la restauration, liée aux conditions d'emploi complexes et aux basses rémunérations.

La population jeune est peu diplômée (20%) et a peu de motilité psychique. Il y a une augmentation de la déscolarisation précoce.

Les maisons France Service sont en développement sur le territoire et portées par les communautés de communes.

Le territoire compte beaucoup de travailleurs saisonniers pour les vignes et l'agriculture. Ils sont plutôt très précaires et font peu de demande d'aide sociale. Ils dénombrent quelques signalements et informations préoccupantes.

Le parc social est petit et ne répond pas au fort besoin de la population. Il est globalement dégradé et peu adapté. Il s'est construit de manière désordonnée : des logements communaux type gendarmerie et autre ont été récupérés et transformés en habitation. Cela génère des problèmes d'isolement thermique et géographique.

Enfin, le prix des locations au m² est très élevé pour le territoire.

Il y a un groupement de trois employeurs sur le territoire (les Quatre saisons) qui a tendance à stabiliser et maintenir les emplois dans le temps.

Une part du public reste très éloigné des services et de l'emploi et n'a pas connaissance de l'offre de formation.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLEAUX

Tableau 1 :	Nombre d’habitants et densité de la population au 1er janvier 2018	11
Tableau 2 :	Accroissement annuel moyen de la population 2013-2018	13
Tableau 3 :	Migrations résidentielles en 2018	14
Tableau 4 :	Espérance de vie à la naissance par genre en 2015-2017	15
Tableau 5 :	Taux comparatif de mortalité (pour 100 000 habitants) 2015-2017	16
Tableau 6 :	Taux comparatif de mortalité prématurée (pour 100 000 habitants) 2015-2017.....	17
Tableau 7 :	Indice conjoncturel de fécondité en 2018-2020.....	19
Tableau 8 :	Revenu net imposable moyen en 2018	21
Tableau 9 :	Part des foyers fiscaux non imposés en 2018.....	23
Tableau 10 :	Rapport de dépendance en 2018	25
Tableau 11 :	Secteurs d’activité des entreprises en 2018	27
Tableau 12 :	Nombre de salariés des établissements en 2018	28
Tableau 13 :	Lieu de travail des Gersois en 2018	29
Tableau 14 :	Lieu de résidence des personnes travaillant dans le Gers en 2018.....	30
Tableau 15 :	Part des ménages ne disposant pas de voitures en 2018.....	31
Tableau 16 :	Part de la population vivant dans une commune non desservie par un transport interurbain en 2022	32
Tableau 17 :	Part de la population vivant dans une commune disposant d’équipements sportifs en 2020.....	33
Tableau 18 :	Nombre de médecins généralistes libéraux ou mixtes et densité pour 100 000 habitants en 2021	35
Tableau 19 :	Accessibilité potentielle localisée (APL) médecins généralistes en 2018	37
Tableau 20 :	Nombre de médecins spécialistes libéraux ou mixtes et densité pour 100 000 habitants en 2021	38
Tableau 21 :	Nombre de professionnels médicaux (hors médecins) et densité pour 100 000 habitants en 2021	39
Tableau 22 :	Nombre d’infirmiers libéraux et densité pour 100 000 habitants en 2021	40
Tableau 23 :	Nombre masseurs-kinésithérapeutes libéraux et densité pour 100 000 habitants en 2020	42
Tableau 24 :	Nombre et part dans la population des habitants de 0 à 20 ans en 2018.....	49
Tableau 25 :	Part par âge dans la population des habitants de 0 à 20 ans en 2018	51
Tableau 26 :	Migrations résidentielles des 0-20 ans en 2018	52
Tableau 27 :	Nombre de naissances et taux de natalité en 2020.....	53
Tableau 28 :	Nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans et part parmi les ménages en 2018	55
Tableau 29 :	Nombre de familles monoparentales et part parmi les familles avec enfants de moins de 25 ans en 2018.....	57
Tableau 30 :	Nombre d’enfants de 2-5 ans scolarisés et taux de scolarisation en 2018	59
Tableau 31 :	Nombre de jeunes de 16-20 ans scolarisés et taux de scolarisation en 2018.....	61
Tableau 32 :	Nombre et part des enfants de moins de 25 ans vivant dans des familles sans actifs occupés en 2018	63
Tableau 33 :	Revenu médian disponible annuel selon le type de familles avec enfants en 2018	65
Tableau 34 :	Taux de pauvreté selon le type de familles avec enfants en 2018	66
Tableau 35 :	Nombre et part des familles monoparentales allocataires du RSA majoré en 2020.....	67

Tableau 36 :	Nombre et part des familles avec enfants allocataires de l'allocation de soutien familial en 2020	69
Tableau 37 :	Nombre et part des familles allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant en 2020.....	71
Tableau 38 :	Nombre de places d'accueil du jeune enfant et taux pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2019	73
Tableau 39 :	Taux de places auprès d'assistantes maternelles agréées pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2019	74
Tableau 40 :	Nombre de nouveaux jeunes ayant fait l'objet d'au moins une information préoccupante et taux pour 1 000 jeunes de moins de 21 ans en 2021	75
Tableau 41 :	Nombre de jeunes bénéficiant d'un suivi AEMO et taux pour 1 000 jeunes de moins de 21 ans en 2021	76
Tableau 42 :	Nombre et taux de jeunes bénéficiant de mesures d'aide éducative à domicile en 2021.....	77
Tableau 43 :	Nombre de jeunes bénéficiant d'une mesure de placement et taux pour 1 000 jeunes de moins de 21 ans en 2021	78
Tableau 44 :	Nombre et part dans la population des habitants de 60 ans et plus en 2018.....	83
Tableau 45 :	Part par âge des 60 ans et plus dans la population en 2018	85
Tableau 46 :	Migrations résidentielles des 60 ans et plus en 2018.....	86
Tableau 47 :	Indice de vieillissement en 2018.....	87
Tableau 48 :	Indice de grand vieillissement en 2018	89
Tableau 49 :	Nombre et part des 60 ans et plus vivant en établissement sanitaire ou médico-social en 2018	91
Tableau 50 :	Nombre d'hommes de 65 ans et plus vivant seuls et part dans la population de même âge 2018	92
Tableau 51 :	Nombre de femmes de 65 ans et plus vivant seules et part dans la population de même âge 2018	94
Tableau 52 :	Revenu médian disponible annuel des ménages dont la personne de référence est âgée de 70 ans ou plus en 2018	96
Tableau 53 :	Taux de pauvreté des ménages dont la personne de référence est âgée de 70 ans ou plus en 2018	97
Tableau 54 :	Nombre et part des 60 ans et plus allocataires de la CAF ou de la MSA en 2020	98
Tableau 55 :	Nombre de places d'hébergement en EHPAD et USLD et taux pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en 2022.....	101
Tableau 56 :	Nombre de places d'hébergement en EHPA ou résidence autonomie et taux pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en 2022	103
Tableau 57 :	Nombre de places en accueil de jour et taux pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en 2022.....	105
Tableau 58 :	Nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile et taux pour 100 personnes de 75 ans et plus en décembre 2021	106
Tableau 59 :	Nombre de bénéficiaires de l'APA en établissement et taux pour 100 personnes de 75 ans et plus en décembre 2021	107
Tableau 60 :	Nombre d'allocataires de l'AAH et taux pour 100 habitants de 20 à 59 ans en décembre 2020	113
Tableau 61 :	Nombre d'allocataires de l'AEH et taux pour 100 habitants de 20 à 59 ans en décembre 2020	115
Tableau 62 :	Nombre de bénéficiaires de la PCH et taux pour 1 000 personnes de 20 à 59 ans en mars 2022	117

Tableau 63 :	Nombre de places d'hébergement en établissement pour enfants en situation de handicap et taux pour 1 000 habitants de moins de 20 ans en 2022	119
Tableau 64 :	Places en services pour enfants en situation de handicap et taux pour 1 000 habitants de moins de 20 ans en 2022	120
Tableau 65 :	Nombre de places d'hébergement en adultes pour enfants en situation de handicap et taux pour 1 000 habitants de moins de 20 à 59 ans en 2022	122
Tableau 66 :	Places en ESAT et taux pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans en 2022	123
Tableau 67 :	Places en SAVS ou SAMSAH et taux pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans en 2022	124
Tableau 68 :	Nombre d'actifs de 20 à 59 ans et taux pour 100 habitants de même âge en 2018.....	129
Tableau 69 :	Nombre d'actifs de 20 à 59 ans et taux pour 100 habitants de même âge en 2018.....	132
Tableau 70 :	Taux d'inactivité standardisé sur l'âge pour 100 habitants de 20-54 ans en 2018	133
Tableau 71 :	Nombre de chômeurs et taux de chômage parmi les actifs de 20 à 64 ans en 2018.....	135
Tableau 72 :	Nombre de salariés à temps partiel et part parmi les salariés en 2018	136
Tableau 73 :	Nombre de salariés en emploi précaire et part parmi les salariés en 2018	138
Tableau 74 :	Nombre de 25-34 ans peu ou pas diplômés et part parmi les 25-34 ans sortis du système scolaire en 2018.....	140
Tableau 75 :	Nombre de ménages allocataires de la CAF ou de la MSA et part parmi l'ensemble des ménages en 2020.....	142
Tableau 76 :	Nombre de personnes couvertes par la CAF ou de la MSA et part parmi l'ensemble de la population en 2020.....	143
Tableau 77 :	Nombre d'allocataires la CAF ou de la MSA sans autres ressources et part parmi les allocataires en 2020.....	145
Tableau 78 :	Nombre d'allocataires à bas revenus de la CAF ou de la MSA et part parmi les allocataires en 2020	147
Tableau 79 :	Nombre d'allocataires du RSA socle de la CAF ou de la MSA et part parmi les ménages en 2020	149
Tableau 80 :	Nombre d'allocataires du RSA soumis à droits et devoirs en 2021	151
Tableau 81 :	Nombre de logements sociaux et taux pour 1 000 ménages en 2021	157
Tableau 82 :	Nombre de logements et répartition par type d'occupation en 2017	159
Tableau 83 :	Nombre de ménages et répartition par statut d'occupation de leur logement en 2018.....	162
Tableau 84 :	Nombre de résidences principales construites avant 1991 et part pour 100 résidences principales en 2018.....	164
Tableau 85 :	Nombre de ménages percevant une allocation logement et part pour 100 ménages en 2020	165
Tableau 86 :	Nombre de ménages percevant une aide du FSL, taux pour 100 ménages et répartition par type d'aides en 2020.....	167

FIGURES

Figure 1 :	Densité de population en 2018.....	11
Figure 2 :	Évolution du nombre d’habitants depuis 2008 (Base 100 : 2008).....	12
Figure 3 :	Solde naturel et migratoire annuel moyen 2013-2018.....	13
Figure 4 :	Part des habitants ayant emménagé dans un nouveau logement au cours de l’année précédant le recensement en 2018.....	14
Figure 5 :	Espérance de vie à la naissance en 2015-2017	15
Figure 6 :	Taux comparatif de mortalité 2015-2017	16
Figure 7 :	Taux comparatif de mortalité prématurée 2015-2017	17
Figure 8 :	Évolution des taux comparatifs de mortalité entre 2005-2007 et 2015-2017	18
Figure 9 :	Indice conjoncturel de fécondité en 2018-2020.....	19
Figure 10 :	Évolution de l’indice conjoncturel de fécondité entre 2008-2010 et 2018-2020.....	20
Figure 11 :	Revenu net imposable moyen en 2018	21
Figure 12 :	Évolution du revenu net imposable moyen entre 2014 et 2019	22
Figure 13 :	Part des foyers fiscaux non imposés en 2018.....	23
Figure 14 :	Évolution de la part des foyers fiscaux non imposés entre 2014 et 2019	24
Figure 15 :	Rapport de dépendance en 2018.....	25
Figure 16 :	Évolution du rapport de dépendance entre 2008 et 2018	26
Figure 17 :	Lieu de travail des Gersois en 2018	29
Figure 18 :	Lieu de résidence des personnes travaillant dans le Gers en 2018	30
Figure 19 :	Part des ménages ne disposant pas de voitures en 2018.....	31
Figure 20 :	Part de la population vivant dans une commune non desservie par un transport interurbain en 2022	32
Figure 21 :	Part de la population vivant dans une commune disposant d’équipements sportifs en 2020	33
Figure 22 :	Densité en médecins généralistes libéraux ou mixtes en 2021.....	35
Figure 23 :	Évolution de la densité en médecins généralistes libéraux ou mixtes entre 2016 et 2021	36
Figure 24 :	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes en 2018.....	37
Figure 25 :	Densité en infirmiers libéraux en 2021.....	40
Figure 26 :	Évolution de la densité en infirmiers libéraux entre 2016 et 2021	41
Figure 27 :	Densité masseurs-kinésithérapeutes libéraux en 2020	42
Figure 28 :	Évolution de la densité en masseurs-kinésithérapeutes libéraux entre 2016 et 2020.....	43
Figure 29 :	Part dans la population des habitants de 0 à 20 ans en 2018	49
Figure 30 :	Évolution de la part des 0-20 ans dans la population depuis 2008	50
Figure 31 :	Part par âge des 0-20 ans dans la population en 2018.....	51
Figure 32 :	Part des habitants de 0-20 ans ayant emménagé dans un nouveau logement au cours de l’année précédant le recensement en 2018	52
Figure 33 :	Taux de natalité (pour 1 000 habitants) en 2020.....	53
Figure 34 :	Évolution du taux de natalité depuis 2010	54
Figure 35 :	Part des familles avec enfants parmi les ménages en 2018	55
Figure 36 :	Évolution du nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans depuis 2008 (base 100 : 2008)	56
Figure 37 :	Part des familles monoparentales parmi les familles avec enfants de moins de 25 ans en 2018.....	57
Figure 38 :	Évolution du nombre de familles monoparentales depuis 2008 (base 100 : 2008)	58
Figure 39 :	Taux de scolarisation des 2-5 ans en 2018.....	59
Figure 40 :	Évolution du taux de scolarisation des 2-5 ans depuis 2008	60

Figure 41 : Taux de scolarisation des 16-20 ans en 2018	61
Figure 42 : Évolution du taux de scolarisation des 16-20 ans depuis 2008	62
Figure 43 : Part d'enfants vivant dans des familles sans actifs occupés en 2018.....	63
Figure 44 : Évolution du nombre d'enfants de moins de 25 ans vivant dans des familles sans actifs occupés depuis 2008 (Base 100 : 2008)	64
Figure 45 : Revenu médian disponible selon le type de familles avec enfants en 2018	65
Figure 46 : Taux de pauvreté selon le type de familles avec enfants en 2018	66
Figure 47 : Part des familles monoparentales allocataires du RSA majoré en 2020	67
Figure 48 : Évolution de la part des familles monoparentales allocataires du RSA majoré depuis 2016.....	68
Figure 49 : Part des allocataires de l'allocation de soutien familial en 2020.....	69
Figure 50 : Évolution de la part des familles allocataires de l'allocation de soutien familial depuis 2012	70
Figure 51 : Part des allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant en 2020.....	71
Figure 52 : Évolution de la part des familles allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant depuis 2012	72
Figure 53 : Nombre de places d'accueil collectif du jeune enfant pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2020	73
Figure 54 : Nombre de places auprès d'assistantes maternelles agréées pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2019.....	74
Figure 55 : Part dans la population des habitants de 60 ans et plus en 2018	83
Figure 56 : Évolution du nombre des 60 ans et plus dans la population depuis 2008 (Base 100 : 2008)	84
Figure 57 : Part par âge des 60 ans et plus dans la population en 2018	85
Figure 58 : Part des habitants de 60 ans et plus ayant emménagé dans un nouveau logement au cours de l'année précédant le recensement en 2018	86
Figure 59 : Indice de vieillissement en 2018.....	87
Figure 60 : Évolution de l'indice de vieillissement depuis 2008	88
Figure 61 : Indice de grand vieillissement en 2018.....	89
Figure 62 : Évolution de l'indice de grand vieillissement depuis 2008	90
Figure 63 : Part des 60 ans et plus vivant en établissement en 2018.....	91
Figure 64 : Hommes de 65 ans et plus vivant seuls en 2018	92
Figure 65 : Évolution de la part des hommes de 65 ans et plus vivant seuls depuis 2008	93
Figure 66 : Femmes de 65 ans et plus vivant seules en 2018	94
Figure 67 : Évolution de la part des femmes de 65 ans et plus vivant seules depuis 2008.....	95
Figure 68 : Revenu médian disponible des ménages dont la personne de référence est âgée de 70 ans ou plus en 2018.....	96
Figure 69 : Taux de pauvreté des ménages dont la personne de référence est âgée de 70 ans ou plus en 2018	97
Figure 70 : Part des 60 ans et plus allocataires de la CAF ou de la MSA en 2020.....	98
Figure 71 : Évolution de la part des 60 ans et plus allocataires de la CAF ou de la MSA depuis 2011	99
Figure 72 : Places d'hébergement en EHPAD et USLD pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en 2022	100
Figure 73 : Places en EHPA ou résidence autonomie pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en 2022.....	102
Figure 74 : Places en accueil de jour pour 1 000 personnes de 75 ans et plus en 2022.....	104
Figure 75 : Bénéficiaires de l'APA à domicile par GIR pour 100 personnes de 75 ans et plus en décembre 2021	106
Figure 76 : Bénéficiaires de l'APA en établissement par GIR pour 100 personnes de 75 ans et plus en décembre 2021	107

Figure 77 : Taux d’allocataires de l’AAH en décembre 2020	113
Figure 78 : Évolution du taux d’allocataires de l’AAH depuis 2012	114
Figure 79 : Taux d’allocataires de l’AAH en décembre 2020	115
Figure 80 : Évolution du taux de bénéficiaires de l’AEEH depuis 2012.....	116
Figure 81 : Places en établissement pour enfants en situation de handicap en 2022 (pour 1 000 habitants de moins de 20 ans)	118
Figure 82 : Places en services pour enfants en situation de handicap en 2022	120
Figure 83 : Places en établissement pour adultes en situation de handicap en 2022 (pour 1 000 habitants de moins de 20 à 59 ans)	121
Figure 84 : Places en ESAT en 2022.....	123
Figure 85 : Places en SAVS ou SAMSAH en 2022	124
Figure 86 : Taux d’activité des 20-59 ans en 2018.....	129
Figure 87 : Évolution du taux d’activité depuis 2012.....	130
Figure 88 : Répartition des actifs occupés par principales catégories sociales en 2018	131
Figure 89 : Taux standardisé d’inactivité des 25-54 ans en 2018	133
Figure 90 : Évolution du taux standardisé d’inactivité des 25-54 ans depuis 2008.....	134
Figure 91 : Taux de chômage des 20-64 ans en 2018	135
Figure 92 : Part des emplois salariés à temps partiel en 2018	136
Figure 93 : Évolution de la part d’emploi salariés à temps partiel depuis 2008	137
Figure 94 : Part des emplois précaires en 2018.....	138
Figure 95 : Évolution de la part d’emploi précaires depuis 2008	139
Figure 96 : Part des 25-34 ans peu ou pas diplômés en 2018	140
Figure 97 : Évolution de la part des 25-34 ans peu ou pas diplômés depuis 2008.....	141
Figure 98 : Part des ménages allocataires de la CAF ou de la MSA en 2020	142
Figure 99 : Population couverte par la CAF ou de la MSA en 2020	143
Figure 100 : Évolution de la part de la population couverte par les allocations versées par la CAF ou la MSA depuis 2012.....	144
Figure 101 : Allocataires de la CAF ou de la MSA sans autres ressources en 2020	145
Figure 102 : Évolution de la part des allocataires de la CAF ou la MSA ne déclarant aucune autre ressource depuis 2012.....	146
Figure 103 : Allocataires à bas revenus de la CAF ou de la MSA en 2020	147
Figure 104 : Évolution de la part des allocataires à bas revenus de la CAF ou la MSA depuis 2012	148
Figure 105 : Allocataires du RSA socle de la CAF ou de la MSA en 2020	149
Figure 106 : Évolution du taux de ménages allocataires du RSA socle à la CAF ou la MSA depuis 2016	150
Figure 107 : Les logements sociaux en 2021.....	157
Figure 108 : Répartition des logements par types en 2017	158
Figure 109 : Évolution du nombre de logements depuis 2017 (Base 100 : 2007)	160
Figure 110 : Statut d’occupation des résidences principales en 2018.....	161
Figure 111 : Évolution de la part de propriétaires de leur résidence principale depuis 2008.....	163
Figure 112 : Part des résidences principales construites avant 1991 en 2018.....	164
Figure 113 : Part des ménages percevant une allocation logement en 2020	165
Figure 114 : Évolution de la part des ménages percevant des allocations logement depuis 2008.....	166
Figure 115 : Répartition par type d’aides	167

CARTES

Carte 1 :	Nombre d’habitants et densité de la population en 2018.....	11
Carte 2 :	Espérance de vie à la naissance en 2015-2017.....	15
Carte 3 :	Taux comparatif de mortalité 2015-2017.....	16
Carte 4 :	Taux comparatif de mortalité prématurée 2015-2017.....	17
Carte 5 :	Indice conjoncturel de fécondité en 2018-2020.....	19
Carte 6 :	Revenu net imposable moyen en 2018.....	21
Carte 7 :	Part des foyers fiscaux non imposés en 2018.....	23
Carte 8 :	Rapport de dépendance en 2018.....	25
Carte 9 :	Secteurs d’activité des entreprises en 2018.....	27
Carte 10 :	Taille des établissements en 2018.....	28
Carte 11 :	Part des ménages ne disposant pas de voitures en 2018.....	31
Carte 12 :	Points de desserte des transports interurbains en 2022.....	32
Carte 13 :	Équipements sportifs en 2020.....	33
Carte 14 :	Équipements culturels en 2020.....	34
Carte 15 :	Densité en médecins généralistes libéraux ou mixtes en 2021.....	35
Carte 16 :	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes en 2018.....	37
Carte 17 :	Densité en infirmiers libéraux en 2021.....	40
Carte 18 :	Densité en masseurs-kinésithérapeutes libéraux en 2020.....	42
Carte 19 :	Part dans la population des habitants de 0 à 20 ans en 2018.....	49
Carte 20 :	Nombre de naissances et taux de natalité en 2020.....	53
Carte 21 :	Part des familles avec enfants parmi les ménages en 2018.....	55
Carte 22 :	Part des familles monoparentales parmi les familles avec enfants de moins de 25 ans en 2018.....	57
Carte 23 :	Taux de scolarisation des 2-5 ans en 2018.....	59
Carte 24 :	Taux de scolarisation des 16-20 ans en 2018.....	61
Carte 25 :	Part d’enfants vivant dans des familles sans actifs occupés en 2018.....	63
Carte 26 :	Part des familles monoparentales touchant le RSA majoré en 2020.....	67
Carte 27 :	Part des allocataires de l’allocation de soutien familial en 2020.....	69
Carte 28 :	Part des allocataires de la prestation d’accueil du jeune enfant en 2020.....	71
Carte 29 :	Nombre et taux de nouveaux jeunes ayant fait l’objet d’au moins une information préoccupante en 2021.....	75
Carte 30 :	Nombre et taux de jeunes bénéficiant d’un suivi AEMO en 2021.....	76
Carte 31 :	Nombre et taux de jeunes bénéficiant de mesures d’aide éducative à domicile en 2021.....	77
Carte 32 :	Nombre et taux de jeunes bénéficiant d’une mesure de placement en 2021.....	78
Carte 33 :	Part dans la population des habitants de 60 ans et plus en 2018.....	83
Carte 34 :	Indice de vieillissement en 2018.....	87
Carte 35 :	Indice de grand vieillissement en 2018.....	89
Carte 36 :	Part des 60 ans et plus vivant en établissement en 2018.....	91
Carte 37 :	Hommes de 65 ans et plus vivant seuls en 2018.....	92
Carte 38 :	Femmes de 65 ans et plus vivant seules en 2018.....	94
Carte 39 :	Part des 60 ans et plus allocataires de la CAF ou de la MSA en 2020.....	98
Carte 40 :	Places d’hébergement en EHPAD et USLD pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en 2022.....	100
Carte 41 :	Places en EHPA ou résidence autonomie pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en 2022.....	102
Carte 42 :	Places en accueil de jour pour 1 000 personnes de 75 ans et plus en 2022.....	104
Carte 43 :	Bénéficiaires de l’APA à domicile pour 100 personnes de 75 ans et plus en décembre 2021.....	106

Carte 44 :	Bénéficiaires de l'APA en établissement pour 100 personnes de 75 ans et plus en décembre 2021	107
Carte 45 :	Taux d'allocataires de l'AAH en décembre 2020	113
Carte 46 :	Taux d'allocataires de l'AEEH en décembre 2020	115
Carte 47 :	Bénéficiaires de la PCH pour 1 000 personnes 20 à 59 ans en mars 2022	117
Carte 48 :	Places en établissement pour enfants en situation de handicap en 2022	118
Carte 49 :	Places en services pour enfants en situation de handicap en 2022	120
Carte 50 :	Places en établissement pour adultes en situation de handicap en 2022	121
Carte 51 :	Places en ESAT en 2022	123
Carte 52 :	Places en SAVS ou SAMSAH en 2022	124
Carte 53 :	Taux d'activité des 20-59 ans en 2018	129
Carte 54 :	Répartition des actifs occupés par principales catégories sociales en 2018	131
Carte 55 :	Taux standardisé d'inactivité des 25-54 ans en 2018	133
Carte 56 :	Taux de chômage des 20-64 ans en 2018	135
Carte 57 :	Part des emplois salariés à temps partiel en 2018	136
Carte 58 :	Part des emplois précaires en 2018	138
Carte 59 :	Part des 25-34 ans peu ou pas diplômés en 2018	140
Carte 60 :	Part des ménages allocataires de la CAF ou de la MSA en 2020	142
Carte 61 :	Population couverte par la CAF ou de la MSA en 2020	143
Carte 62 :	Allocataires de la CAF ou de la MSA sans autres ressources en 2020	145
Carte 63 :	Allocataires à bas revenus de la CAF ou de la MSA en 2020	147
Carte 64 :	Allocataires du RSA socle de la CAF ou de la MSA en 2020	149
Carte 65 :	Allocataires du RSA soumis à droits et devoirs en 2021	151
Carte 66 :	Les logements sociaux en 2021	157
Carte 67 :	Les logements par types en 2017	158
Carte 68 :	Statut d'occupation des résidences principales en 2018	161
Carte 69 :	Part des résidences principales construites avant 1991 en 2018	164
Carte 70 :	Part des ménages percevant une allocation logement en 2020	165
Carte 71 :	Demandes d'aide au FSL et aides accordées en 2020	167